



# États de fragilité 2016

COMPRENDRE LA VIOLENCE





# États de fragilité 2016

COMPRENDRE LA VIOLENCE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2017), *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence*, Éditions OCDE, Paris.  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264269996-fr>

ISBN 978-92-64-26998-9 (imprimé)  
ISBN 978-92-64-26999-6 (PDF)

**Crédits photo :** Couverture © Thomas Lenne, Dreamstime.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2017

---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## Avant-propos

La Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (DCD) produit des rapports sur les États fragiles depuis 2005. Ils étudient les tendances et les flux de ressources financières à destination des États et des économies fragiles ou touchés par un conflit. Ces rapports répondent aux préoccupations grandissantes que suscitent les retombées de la fragilité sur la stabilité et le développement, en particulier dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'engagement international à *ne laisser personne de côté*. L'OCDE demeure l'une des rares sources de données et d'analyses agrégées applicables aux contextes fragiles pris collectivement. Dans le droit fil du nouveau concept, multidimensionnel, de fragilité qui a pris corps avec le rapport de 2015, il est désormais fait référence dans les publications annuelles de l'OCDE aux États de fragilité.

Cette série a pour objet d'apporter des données concrètes convaincantes propres à étayer les politiques des donateurs et à servir de socle aux débats internationaux. Ce faisant, ces rapports visent à ce que les questions relatives à la fragilité restent aux premiers rangs des priorités internationales en matière de développement, tout en cherchant à favoriser des politiques meilleures qui donnent des résultats meilleurs là où elles sont le plus nécessaires, à savoir sur le terrain.

La série États de fragilité cherche également à apporter chaque année des éclairages sur un aspect fondamental différent de la fragilité. Cette année, *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence* examine de très près la violence dans le monde – et ce qu'il faudrait faire face à ce phénomène. Conformément à la finalité de cette série, ce rapport met en lumière les dernières productions en matière de réflexion sur la violence, présente une nouvelle approche, fondée sur les risques, du suivi des différentes dimensions de la fragilité, et étudie les flux financiers destinés aux contextes de fragilité.

En termes de processus, le rapport allie la recherche menée par des spécialistes éminents de la violence et de la fragilité à des éléments de réflexion émanant de membres du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) et de la sphère des responsables des politiques relatives à la fragilité. Dans le cadre de ce processus consultatif, l'OCDE a tenu fin 2015 une série d'ateliers d'experts dans le but d'affiner son cadre de travail concernant la fragilité. Des ateliers ont été organisés à Berlin le 15 octobre, à Abidjan le 19 octobre, à Washington le 23 novembre et à Paris le 16 décembre. Les membres de l'INCAF ont fourni d'autres éléments pour enrichir le Cadre sur la fragilité lors de la réunion de leur Équipe spéciale sur la connaissance et les politiques du 22 janvier 2016, et les éclairages issus du Forum de la Banque mondiale sur la fragilité, les conflits et la violence qui s'est tenu en mars 2016 ont également été pris en compte. Parallèlement, l'OCDE a ouvert ses blogs à des billets émanant d'experts éminents sur des sujets tels que la mesure de la fragilité. Ces articles sont accessibles à l'adresse <http://g4dpblog.blogspot.fr>. Les conclusions et recommandations relatives à la violence ont été affinées en tenant compte des contributions d'un éventail d'experts et de membres de l'INCAF à une réunion de leurs Équipes spéciales qui s'est déroulée le 27 juin 2016. Le projet global de recherche a été dirigé par un groupe de référence composé de spécialistes universitaires et de praticiens de terrain dans le domaine de la fragilité.

Ce rapport s'appuie sur les données de l'aide publique au développement de 2014, les dernières disponibles au moment de la rédaction de l'ouvrage. Tous les montants renvoient à l'année 2014 et sont libellés en USD courants de 2014, sauf indication contraire. S'agissant des séries chronologiques, elles se réfèrent aux USD constants de 2014. Les chiffres renvoient aux statistiques de l'OCDE, sauf indication contraire. Enfin, les données relatives aux apports concessionnels s'appuient sur les différentes interprétations des donateurs et les ajustements effectués par le CAD de l'OCDE, comme expliqué dans la note disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/concessionalite-note.htm>.

## Remerciements

L'OCDE tient à remercier le Professeur Clionadh Raleigh du projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED) de l'Université du Sussex ; Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella de l'International Law and Policy Institute (ILPI) ; Daniel Hyslop, David Hammond et Andrea Abel de l'Institute for Economics and Peace (IEP) ; et Wendy A. MacClinchy qui sont les auteurs principaux de la publication *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence*. Clionadh Raleigh a reçu le soutien de Caitriona Dowd et de Ciara Aucoin. La conceptualisation du rapport est l'œuvre de Jolanda Profos et de Rachel Scott, et les recherches ont été conduites par Jana Hofmann et Jolanda Profos à l'OCDE sous la responsabilité de Rachel Scott et Nadine Gbossa (OCDE).

Sara Batmanglich, Emily Esplen et Jorge Rivera (OCDE) et les membres du Réseau international du CAD-OCDE sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) ont apporté leurs conseils et commentaires sur les questions de fond. Anaïs Fahd (OCDE) a aidé à la préparation et au lancement du rapport. Yasmin Ahmad, Elena Bernaldo de Quiros, Olivier Bouret, Aimée Nichols, Cécilia Piemonte et Andrzej Suchodolski (OCDE) ont communiqué leurs avis sur les statistiques et les analyses du CAD. Alexandre Marc (Banque mondiale) et Luigi De Martino (Small Arms Survey) ont fait part de leurs commentaires et de leurs réactions. La révision du document a été assurée par Susan Sachs et Sophie Alibert. La maquette a été réalisée par Diane Broadley et le studio Pykha. La couverture a été conçue par Stephanie Coic. Elizabeth Del Bourgo et Anne-Lise Prigent ont apporté leur concours tout au long du processus de production à l'OCDE.

Nous avons grandement apprécié l'aide fournie par les membres du groupe de référence dont les contributions à la révision des versions liminaires de la publication *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence* ont été précieuses : Nadia Piffaretti et Alys Willman (Banque mondiale), Baboucarr Sarr (Banque africaine de développement), Marcus Manuel (Overseas Development Institute), Gary Milante (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, SIPRI), Habib Ur Rehman Mayar (Secrétariat du g7+), Dominik Zaum (Université de Reading), Carlos Santiso (Banque interaméricaine de développement), Joseph Hewitt (USAID), Diana Koester (Oxford University), Marcus Lenzen (DfID), Florian Lewerenz (GIZ) et John de Boer (UN University). Les éléments de réflexion, commentaires et/ou réactions d'Alexandre Marc (Banque mondiale), de Luigi De Martino (Small Arms Survey) et de Rachel Locke (National Network for Safe Communities) ont été très enrichissants. Les auteurs restent cependant seuls responsables de toute erreur ou omission éventuelle.

Cette recherche a été cofinancée par l'OCDE, le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et Irish Aid.

L'OCDE souhaite également remercier le Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) d'avoir assuré l'organisation des consultations régionales sur la méthodologie à l'automne 2015. Ces consultations ont réuni plus de 100 praticiens, chercheurs et autres experts. Grâce aux éléments qu'ils nous ont communiqués, nous avons été en mesure de mettre en forme notre nouveau cadre de travail sur la fragilité.

## Table des matières

<b>Acronymes et abréviations</b> .....	11
<b>Éditorial</b> .....	13
<i>Par Douglas Frantz</i>	
<b>Résumé</b> .....	15
<b>Chapitre 1 Violence, fragilité et financement : Vue d'ensemble</b> .....	19
<i>Par Wendy MacClinchy et Rachel Scott</i>	
Un monde violent.....	20
Une introduction au Cadre de l'OCDE sur la fragilité .....	23
Les cinq dimensions de la fragilité et leur relation avec la violence .....	25
Une programmation efficace dans les contextes de fragilité nécessite des financements efficaces .....	26
Recommandations.....	27
Conclusion .....	30
Références.....	31
<b>Chapitre 2 La violence aujourd'hui</b> .....	33
<i>Par Wendy MacClinchy et Clionadh Raleigh</i>	
Constat no 1 : Les débats sur la mesure de la violence empêchent de mieux appréhender le paysage global de la violence .....	34
Constat no 2 : Il y a davantage de violence, et elle survient là où on ne l'attend pas.....	37
Constat no 3 : La violence est multidimensionnelle, complexe et changeante.....	40
Constat no 4 : La violence est de plus en plus un problème régional.....	44
Constat no 5 : La violence est de plus en plus alimentée par l'instabilité politique intérieure...47	
Constat no 6 : Les civils, et en particulier les femmes et les enfants, sont les catégories les plus exposées .....	51
Constat no 7 : La violence urbaine devient la norme.....	56
Constat no 8 : Extrémisme violent et terrorisme sont en hausse.....	59
Constat no 9 : Le coût de la violence augmente .....	61
Constat no 10 : La violence est un comportement renforcé par des normes sociales, qui présente les caractéristiques d'une contagion .....	64
Notes .....	66
Références.....	67
<b>Chapitre 3 Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité</b> .....	77
<i>Par Andrea Abel, David Hammond, Daniel Hyslop, Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella</i>	
Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité – Contexte .....	78
Un Cadre à l'appui de la promotion, du suivi, de l'établissement de rapports et de l'action à mener.....	79
Un modèle qui se veut universel, transparent, adaptable et simple.....	80
Le nouveau Cadre sur la fragilité .....	81
Présentation générale de la méthodologie .....	83
Présentation générale des résultats du Cadre sur la fragilité .....	85
Références.....	94

Chapitre 4 <b>Fragilité et violence</b> .....	95
Par Andrea Abel, David Hammond, Daniel Hyslop, Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella	
Dimension économique.....	96
Dimension environnementale.....	100
Dimension politique.....	102
Dimension sécurité .....	106
Dimension sociétale.....	109
Corrélat de la violence.....	112
Fragilité et résilience.....	114
Notes .....	116
Références.....	116
Chapitre 5 <b>Mesurer les flux financiers à destination des contextes fragiles</b> .....	119
Par Andrea Abel, David Hammond et Daniel Hyslop	
Flux financiers globaux à destination des contextes fragiles .....	122
L'aide publique au développement accordée aux contextes fragiles .....	125
Notes .....	131
Références.....	131
Chapitre 6 <b>Relation entre aide et fragilité</b> .....	133
Par Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella	
Les apports d'APD à destination des contextes considérés comme fragiles ont augmenté .....	134
L'APD par habitant ne cible pas la fragilité .....	135
Si l'aide augmente avec le degré de fragilité, tous les contextes fragiles et toutes les dimensions de la fragilité ne sont pas traités de la même manière .....	136
Les contextes fragiles ont tendance à recevoir une aide « de crise » et à être exclus du soutien au titre du développement à long terme .....	145
Notes .....	147
Références.....	147
Chapitre 7 <b>Prisme de la violence et recommandations finales</b> .....	149
Par Wendy MacClinchy, Sara Batmanglich et Rachel Scott	
Appréhender les faits à travers le prisme de la violence .....	150
États de fragilité 2016 : recommandations finales .....	153
Conclusion .....	163
Références .....	164
<b>Annexe A. Annexe méthodologique</b> .....	167
<b>Annexe B. Notes méthodologiques sur les apports financiers aux contextes fragiles</b> .....	199
<b>Tableaux</b>	
1.1. Les cinq dimensions de la fragilité .....	23
3.1. Les cinq dimensions de la fragilité .....	82
4.1. Composantes de la fragilité économique .....	97
4.2. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité économique .....	97
4.3. Composantes de la fragilité environnementale .....	100
4.4. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité environnementale .....	100
4.5. Composantes de la fragilité politique .....	103
4.6. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité politique ..	103
4.7. Composantes de la fragilité en matière de sécurité.....	106
4.8. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité en matière de sécurité .....	106
4.9. Composantes de la fragilité sociétale .....	110
4.10. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité sociétale...	110



5.1. Ensemble des flux financiers à destination des contextes fragiles : variation en % de l'IDE, des envois de fonds et de l'APD hors allègement de la dette, 2011-14, en USD à prix constants de 2014 .....	122
5.2. Évolution de l'APD hors allègement de la dette par habitant dans les contextes fragiles et à faible revenu, en USD, à prix constants de 2014.....	127
5.3. Les 20 premiers destinataires de l'aide, 2011-14 .....	128
6.1. Bénéficiaires de l'APD recevant des niveaux d'APD par habitant supérieurs à la moyenne pour différents secteurs .....	136
A.1. Indicateurs de fragilité .....	172
A.2. Couverture des indicateurs .....	180
A.3. Différences entre les indices composites classiques et l'approche multidimensionnelle de l'OCDE s'appuyant sur une méthode mixte .....	184
A.4. Les indicateurs de la dimension économique.....	186
A.5. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension économique.....	187
A.6. Composantes de la fragilité environnementale.....	188
A.7. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension environnementale .....	189
A.8. Composantes de la fragilité politique.....	189
A.9. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension politique .....	190
A.10. Composantes de la fragilité concernant la sécurité.....	191
A.11. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension sécurité.....	192
A.12. Composante de la fragilité sociétale.....	192
A.13. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension sociétale .....	193
A.14. Statistiques sur les composantes principales .....	194
B.1. Statistiques, par composante principale, de l'APD sectorielle par habitant .....	200

## Graphiques

1.1. Le diagramme du Cadre 2016 de l'OCDE sur la fragilité.....	24
2.1. Morts violentes, par catégorie, 2010-15.....	35
2.2. Niveau de violence politique : micromort moyen (probabilité de mort violente) dans une sélection de pays, 2014.....	38
2.3. Où le risque de violence meurtrière est-il le plus élevé ? .....	39
2.4. Taux d'homicides moyen par région, 2000 et 2012.....	40
2.5. Qui perpète des actes de violence en République centrafricaine, et où ? .....	43
2.6. Manifestations de conflit en Afrique, 1997-2015 .....	45
2.7. Manifestations violentes de conflit au Kenya par type d'acteur, 2014.....	50
2.8. Nombre de personnes tuées ou blessées par des engins explosifs improvisés, 2015 .....	52
2.9. Nombre de morts et de blessures causées chaque année par des engins explosifs improvisés au Nigéria, 2011-15.....	53
2.10. Les facteurs de risque de violence chez les jeunes.....	56
2.11. Répartition mondiale des villes de plus de 500 000 habitants, en 2015.....	57
2.12. Données sur les violences politiques et les manifestations en fonction de la localisation (urbaine/rurale).....	59
2.13. Coût économique de la violence .....	62
2.14. La violence comme une maladie : un modèle de lutte.....	65
3.1. Contextes fragiles – Diagramme du Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016.....	86
3.2. Population mondiale par groupe de fragilité, en proportion, 1950-2050 .....	87
3.3. Nombre de personnes vivant dans ces contextes fragiles, nombre de contextes fragiles par région .....	87
3.4. Nombre de contextes fragiles, par groupe de revenu et par type de régime .....	88
3.5. Inflation annuelle moyenne par niveau de fragilité, 2002-15 .....	89
3.6. Extrême pauvreté (moins de 1.90 USD par jour), par groupe de fragilité .....	90

3.7. Évolution indicielle du nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté, par groupe de fragilité, 2014-35 .....	90
3.8. Valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB, par niveau de fragilité, 2002-15 .....	91
3.9. Population mondiale urbaine et rurale par groupe de fragilité, 1950-2050 .....	92
4.1. Dimension économique de la fragilité .....	98
4.2. Dimension économique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants) .....	99
4.3. Dimension environnementale de la fragilité .....	101
4.4. Dimension environnementale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants) .....	101
4.5. Dimension politique de la fragilité.....	104
4.6. Dimension politique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants).....	105
4.7. Dimension sécurité de la fragilité.....	107
4.8. Dimension sécurité, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants).....	107
4.9. Moyenne des dépenses consacrées à l'ordre et à la sécurité publics(dépenses de sécurité intérieure), dernière année pour laquelle des données sont disponibles ...	109
4.10. Dimension sociétale de la fragilité .....	110
4.11. Dimension sociétale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants) .....	111
4.12. Corrélations entre violence et fragilité ( $r > 0.3$ ) .....	113
5.1. Flux financiers à destination des contextes fragiles : IDE, envois de fonds et APD hors allègement de la dette, 2002-14.....	123
5.2. Évolution de la composition des flux financiers à destination des contextes fragiles, 2011-14.....	124
5.3. Flux financiers globaux (IDE, envois de fonds et APD hors allègement de la dette) à destination des contextes fragiles et d'autres contextes, 2011-14.....	125
5.4. APD totale perçue entre 2011 et 2014, contextes fragiles et non fragiles.....	126
5.5. APD totale reçue entre 2011 et 2014 : contextes extrêmement fragiles et modérément fragiles, faible revenu et autres catégories de revenu, par habitant.....	126
5.6. Apports d'APD hors allègement de la dette entre 2002 et 2014 aux contextes extrêmement fragiles et fragiles, faible revenu et autres catégories de revenu, par habitant.....	127
5.7. Volume d'APD par habitant reçu par les contextes fragiles, par niveau de fragilité, 2002-14.....	128
5.8. APD nette par habitant dans les contextes fragiles, 2011-14 .....	129
5.9. APD nette moyenne en pourcentage du RNB dans les contextes fragiles, 2011-14 .....	130
6.1. Évolution comparée de l'aide aux contextes fragiles et de l'aide aux autres pays en développement .....	134
6.2. Apports d'APD et fragilité multidimensionnelle.....	137
6.3. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité multidimensionnelle .....	137
6.4. APD par habitant et fragilité multidimensionnelle .....	138
6.5. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité des moteurs de croissance économique à long terme .....	139
6.6. APD par habitant destinée aux industries manufacturières, aux industries extractives et à la construction et fragilité des moteurs de croissance économique à long terme .....	139
6.7. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales .....	140
6.8. APD par habitant pour les interventions d'urgence et fragilité due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales.....	141
6.9. APD affectée à la prévention des catastrophes en pourcentage du RNB et fragilité	

due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales .....	141
6.10. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité politique .....	142
6.11. APD par habitant à l'appui du gouvernement et de la société civile et fragilité politique ....	143
6.12. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité en matière de sécurité.....	143
6.13. APD par habitant au titre de la prévention des conflits, de la paix et de la sécurité et fragilité en matière de sécurité .....	144
6.14. APD par habitant et fragilité due au défaut d'accès à la justice et de redevabilité et aux inégalités horizontales .....	145
6.15. Analyse en composantes principales de l'APD sectorielle par habitant .....	146
7.1. Le prisme de la violence .....	151
A.1. La méthodologie du Cadre de l'OCDE sur la fragilité de 2016.....	183
A.2. Interpréter les diagrammes de double projection.....	185
A.3. Typologie de la dimension économique .....	187
A.4. Typologie de la dimension environnementale .....	188
A.5. Typologie de la dimension politique .....	190
A.6. Typologie de la dimension sécurité.....	191
A.7. Typologie de la dimension sociétale.....	193
A.8. Diagramme de double projection pour la fragilité globale.....	195

### Encadrés

1.1. Définir la violence .....	20
1.2. Qu'est-ce que la fragilité ? .....	21
1.3. Objectif de développement durable 16 et violence.....	28
2.1. Définir le conflit.....	35
2.2. Difficultés à comparer et à consolider les données sur la violence.....	36
2.3. Données du Small Arms Survey sur la violence.....	37
2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine.....	42
2.5. La mondialisation d'un conflit local : le cas de l'État islamique .....	46
2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente .....	49
2.7. La nouvelle crise de santé mentale chez les enfants syriens déplacés.....	54
2.8. Violences et conflits en chiffres .....	63
3.1. Consultations au sujet du Cadre de l'OCDE sur la fragilité .....	79
3.2. Le groupe G7+ des pays fragiles.....	79
3.3. Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité : de quoi s'agit-il ? .....	83
3.4. Pays et territoires non pris en compte dans le Cadre sur la fragilité.....	84
3.5. Les Objectifs de développement durable et la fragilité .....	92
7.1. Le prisme de la violence armée défini par l'OCDE en 2009.....	150
A.1. La terminologie du risque .....	170

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdilibrary>




<http://www.oecd.org/oecddirect/>

## Cet ouvrage contient des...

**StatLinks** 

A service that delivers Excel® files from the printed page!

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des **StatLinks** . Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur internet le lien commençant par : **<http://dx.doi.org>** ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF.

## Acronymes et abréviations

<b>AASP</b>	Autres apports du secteur public
<b>ACLED</b>	Projet Armed Conflict Location and Event Data
<b>ACP</b>	Analyse en composantes principales
<b>ALC</b>	Amérique latine et Caraïbes
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement
<b>BID</b>	Banque interaméricaine de développement
<b>BMZ</b>	Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement
<b>CIFP</b>	Country Indicators for Foreign Policy
<b>DFID</b>	Ministère du Développement international (Royaume-Uni)
<b>EEI</b>	Engins explosifs improvisés
<b>EUR</b>	Euro
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (Agence allemande de coopération internationale)
<b>GTD</b>	Global Terrorism Database
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IEP</b>	Institute for Economics and Peace
<b>IISS</b>	International Institute for Strategic Studies
<b>ILPI</b>	International Law and Policy Institute
<b>INCAF</b>	Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (Réseau du CAD-OCDE)
<b>INFORM</b>	Indice pour la gestion des risques
<b>IRC</b>	International Rescue Committee
<b>MANUSOM</b>	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie
<b>NEET</b>	Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OMD</b>	Objectif du millénaire pour le développement
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONUDC</b>	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
<b>OTAN</b>	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>RNB</b>	Revenu national brut
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SIPRI</b>	Institut international de recherche sur la paix de Stockholm
<b>UCDP</b>	Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>USD</b>	Dollar des États-Unis
<b>VLG</b>	Violence liée au genre

**Signes utilisés :**

- ( )** Estimation du Secrétariat pour tout ou partie
- Nul
- 0.0** Négligeable
- ..** Non disponible
- ...** Non disponible séparément mais inclus dans le total
- x** Non applicable (sans objet)
- p** Provisoire

*Les totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme de leurs composantes, les chiffres ayant été arrondis.*

## Éditorial

L'année dernière, les responsables de l'action publique et la société civile ont centré leur intérêt sur deux accords multilatéraux ambitieux – l'accord sur le climat conclu à Paris en décembre et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 approuvé en septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces deux accords sont déterminants pour le cheminement qui nous amènera du monde qui est le nôtre aujourd'hui à celui que nous voulons demain.

L'investissement de tant de ressources humaines et en capital pour appuyer ces efforts sans précédent est essentiel. Parallèlement, le risque est très réel de voir l'attention se détourner d'une autre question tout aussi urgente – la nécessité de s'attaquer à la triple problématique de la pauvreté, de la violence et de la fragilité. Même les esprits les mieux intentionnés peuvent perdre de vue les vulnérabilités persistantes créées par des institutions faibles, la violence politique, l'extrémisme et la pauvreté dans des pays et des régions exposées à la fragilité, à la violence et aux conflits.

La vérité est que si ces défis auxquels sont confrontés ces pays ne sont pas relevés, les progrès de la lutte contre le changement climatique et la concrétisation des Objectifs de développement durable n'avanceront pas, et des millions d'êtres humains resteront englués dans la pauvreté et les conflits, la crise migratoire demeurera sans réponse et l'extrémisme dans ses manifestations violentes continuera de prospérer.

Les chiffres qui figurent dans le nouveau rapport de l'OCDE, *États de fragilité 2016 : Comprendre la violence*, sont éloquentes. Les données montrent que 2014 a été la deuxième année la plus meurtrière depuis la fin de la Guerre froide ; l'année 2015, la troisième. Les décès liés à des conflits ont atteint le chiffre de 167 000 en 2015, dont 55 000 en République arabe syrienne.

Quiconque suit l'actualité de ces régions sait que, dans la population, les plus vulnérables sont les civils qui vivent dans des États faibles et que les responsables de la violence sont, souvent, des milices d'un bord ou d'un autre.

Pour rompre ce cycle infernal, il ne faut rien moins que repenser l'aide au développement. Que faut-il entendre par là ? Il s'agit d'élaborer un nouveau modèle, multidimensionnel, pour mesurer la fragilité et en assurer un suivi. L'idée est de comprendre les forces qui sont à l'origine des conflits et de la pauvreté, de la montée en puissance des milices urbaines à la corruption généralisée. Nous ne saurons trouver des remèdes qu'en analysant les symptômes. Or cela signifie cibler le financement du développement en l'orientant vers les contextes de fragilité et les zones de conflit dans tous les secteurs, afin de résorber les déficits et de concentrer les efforts.

Ce n'est que lorsque les responsables de l'action publique et leurs partenaires de la société civile et du secteur privé auront pleinement appréhendé les risques qu'ils seront capables de coordonner leurs efforts afin de réduire les dangers les plus graves et de redonner un espoir vital aux populations qui risquent le plus d'être laissées pour compte.

Rendre la planète durable, en proposant une éducation au plus grand nombre et en réduisant l'écart entre riches et pauvres afin d'atténuer les impacts sur le changement climatique, est un objectif essentiel. Il ne pourra être réalisé que si une attention égale est portée au sort des personnes prises au piège de conflits tenaces et de contextes fragiles qui ne leur offrent aucun espoir d'une vie meilleure.



Douglas Frantz  
Secrétaire général adjoint de l'OCDE



## Résumé

**L**a violence est un des nombreux facteurs susceptibles de contribuer à la fragilité. Ce n'est toutefois pas le seul et la présence de violence ne signifie pas nécessairement que le contexte est fragile. *États de fragilité 2016* consacre son analyse à la violence sous toutes ses formes, afin de tenter de déterminer en quoi elle peut favoriser la fragilité et de cerner les moyens qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour y faire face.

### La violence : principales conclusions

Il importe, avant toutes choses, d'attirer l'attention sur le fait que les données sur les conflits sont contestées, et que le caractère mouvant et complexe de la violence sociale rend les formes qu'elle prend encore plus difficiles à définir et à mesurer. Il faudrait également disposer de davantage de données sur la dimension sexospécifique de la violence et des conflits, étant donné l'impact disproportionné de la violence sur les femmes.

Nul ne conteste toutefois que la violence est de plus en plus présente. Au cours des 15 dernières années, près de la moitié de la population mondiale a été touchée par une forme de violence politique. Toutefois, à l'échelle mondiale, les conflits ne sont pas la première cause de mort violente. En 2015, il y a eu plus de morts violentes en dehors de situations de conflit, notamment au Brésil et en Inde, qu'en République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») en valeur absolue. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire paient un tribut disproportionné à la violence politique et sociale armée qui, souvent, fait obstacle au progrès du développement.

La violence est un phénomène multidimensionnel, complexe et dynamique. Même dans les contextes sortis d'un conflit, elle peut tout simplement changer de forme à mesure qu'évoluent les circonstances qui l'entourent, les acteurs qui l'animent et les forces qui la déterminent, défiant les meilleurs efforts que pourra tenter la communauté internationale pour y répondre. Les transitions politiques, même sur le chemin de la démocratie, peuvent être génératrices de violence, notamment à cause de la concurrence qui se livre pour décider « qui va s'asseoir autour de la table » et « qui obtiendra quoi ». Les acteurs armés qui s'engagent dans la violence politique lors de guerres ou de périodes d'instabilité intérieure sont très souvent engagés dans la criminalité organisée durant les périodes plus paisibles, notamment le racket, les activités mercenaires et les trafics illicites.

La violence revêt de plus en plus un caractère régional. La violence politique armée se répand plus aisément lorsque l'instabilité qui règne chez les voisins déborde les frontières, sous l'action des liens existant entre les groupes qui s'estiment lésés et se trouve facilitée par des réseaux mondiaux de communication, des idéologies communes et des apports de ressources financières. L'articulation entre criminalité organisée et violence politique permet aux groupes politiques armés de se financer avec le produit de leurs activités criminelles, celui de l'exploitation illégale des ressources, des flux financiers illicites ou du trafic de stupéfiants. La violence pousse aussi des millions de personnes à abandonner leur foyer, étendant son impact sur des pays voisins souvent déjà confrontés à de lourdes difficultés.

La violence est de plus en plus la conséquence de l'instabilité politique intérieure. Des institutions faibles ou traversées par des pratiques de clientélisme bien établies peuvent créer un vide qui permettra aux élites de détourner les ressources publiques en toute

impunité, tout en perpétuant l'exclusion économique. Ce vide peut également être exploité par les réseaux criminels et les groupes armés. Les membres des catégories exclues risquent davantage de s'engager dans la violence armée, en particulier si l'accès au pouvoir leur a été ôté depuis peu. De même, les rivalités liées aux modalités de l'inclusion peuvent poser des problèmes : la distribution des postes, du pouvoir et des ressources entre les membres des élites installées peut aussi être source d'instabilité politique intérieure.

Que la violence revête une forme politique ou sociale, ce sont les civils qui y sont le plus exposés. Aujourd'hui, 30 % à 40 % de la violence politique au sein des États est dirigée contre les civils. Les armes conçues pour faire des victimes parmi les civils sont de plus en plus aisément accessibles. En 2015, 43 786 personnes ont été tuées ou blessées par des engins explosifs improvisés (EEI) ; 76 % d'entre elles étaient des civils. Parmi les civils, les femmes, les jeunes et les enfants en particulier subissent de façon disproportionnée les conséquences, directes ou indirectes, de la violence. Des études montrent que les enfants qui ont été exposés à la violence risquent plus souvent de devenir eux-mêmes violents. On estime qu'à l'échelle mondiale, 35 % des femmes ont subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime ou des violences sexuelles d'un tiers. Plus de la moitié des 21.3 millions de réfugiés que l'on compte aujourd'hui dans le monde sont âgés de moins de 18 ans.

L'urbanisation rapide et non réglementée, les inégalités sociales et en matière de revenu, la concentration de la pauvreté, le chômage des jeunes, les carences dans le maintien de l'ordre et la justice, ainsi que l'insécurité réelle et perçue, sont autant de facteurs possibles de violence en milieu urbain. Dans les villes, la violence est inégalement répartie et particulièrement aiguë dans les zones informelles à faible revenu. À Bogota, par exemple, environ 98 % du total des homicides se produisent dans une section de la ville inférieure à 2 %. Dans plusieurs contextes particulièrement touchés par la fragilité et les conflits, on assistera à une augmentation rapide de la population des villes d'ici à 2030.

Les décès liés au terrorisme se sont accrus de 61 % en 2013, où 18 000 personnes ont été tuées lors d'attentats dans le monde. La plupart des victimes se trouvaient en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria, au Pakistan et en Syrie. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par cette forme de violence. La montée des réseaux extrémistes violents se réclamant d'une idéologie islamiste a engendré le développement d'une violence criminelle et politiquement motivée sur un vaste territoire. L'activité des groupes extrémistes prend toutefois des formes multiples, comme en témoigne l'explosion des crimes de haine en Europe et en Amérique du Nord.

L'impact économique mondial de la violence a représenté en 2015 le chiffre impressionnant de 13 600 milliards USD, soit l'équivalent de 13.3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial ou 1 876 USD par personne dans le monde. Pourtant, l'aide au développement n'est que marginalement investie dans la réduction de la violence en dehors des situations de conflit.

La violence est un comportement qui est renforcé par les normes sociales et qui se propage comme par contagion. En recourant à la même approche que celle qu'utilise l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour enrayer les épidémies – interrompre la transmission, changer les comportements, modifier les normes – les responsables de l'action publique peuvent rompre le cycle récurrent de la violence et mettre fin à sa «transmission».

### ***Le Cadre sur la fragilité : la fragilité dans le monde d'aujourd'hui***

Le caractère multidimensionnel de la fragilité est désormais largement reconnu, tout comme le fait que les défis qu'elle pose sont universels. L'OCDE a donc élaboré un cadre multidimensionnel universel sur la fragilité. Cette dernière y est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, du système et/ou des populations locales de gérer, d'absorber ou d'atténuer ces risques.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité s'articule sur autour de cinq dimensions de la fragilité – économique, environnementale, politique, sociétale et en matière de sécurité – et permet de mesurer chacune de ces dimensions à travers une synthèse des risques et de la capacité d'y faire face.

À partir du Cadre sur la fragilité, 56 contextes ont été définis comme fragiles en 2016, dont 15 comme «extrêmement fragiles». Plus de 1.6 milliard d'individus, soit 22 % de la population mondiale, vivent aujourd'hui dans ces contextes fragiles. Vingt-sept d'entre eux relèvent de la catégorie à faible revenu, 25 de la catégorie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et quatre de la catégorie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté va certes diminuer à l'échelle planétaire, mais le nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans des contextes fragiles atteindra 542 millions en 2035, contre 480 millions en 2015.

Il existe une imbrication entre les différentes dimensions de la fragilité et la violence qui sévit dans le monde. Les taux d'homicides et la violence sociale augmentent lorsqu'un contexte devient plus fragile économiquement. La prévalence des conflits armés et du terrorisme est plus élevée dans les contextes marqués par une fragilité environnementale modérée à forte. Les contextes où la fragilité politique est importante sont caractérisés par un haut niveau de tous les types de violence, et ils sont souvent en proie à un conflit ou l'ont récemment été. Les contextes extrêmement fragiles au regard de la dimension sécurité comptent parmi les lieux les plus violents du monde. En font partie l'Afghanistan, l'Iraq, le Pakistan, la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen. Dans les contextes marqués par une forte fragilité sociétale, on recense un plus grand nombre de décès liés aux combats et des taux d'homicides plus élevés. Une plus grande égalité entre les sexes est associée à un moindre risque de conflit civil au sein de la société.

## **Une programmation efficace pour répondre à la fragilité exige un financement efficace**

Les apports financiers aux contextes fragiles, notamment l'aide publique au développement (APD), l'investissement direct étranger (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés, ont augmenté au total d'environ 206 % entre 2002 et 2014 en valeur constante. Les envois de fonds constituent la principale catégorie d'apports financiers aux contextes fragiles, suivis par l'APD puis l'IDE. Au total, sur la période 2002-14, les envois de fonds des travailleurs émigrés et l'IDE à destination des contextes fragiles ont progressé beaucoup plus vite que l'APD qui leur a été fournie. Les contextes fragiles ont reçu la majeure partie de l'APD, soit près de 64 % de l'APD totale, entre 2011 et 2014, mais la répartition de l'APD entre eux est inégale aussi bien en valeur globale que par habitant. Les contextes extrêmement fragiles sont plus tributaires de l'aide en moyenne que les autres contextes fragiles, mais le degré de dépendance à l'égard de l'aide est très variable.

En outre, l'APD est souvent dirigée davantage vers les symptômes de la fragilité que vers les véritables facteurs qui y contribuent ou ses causes profondes. De fait, l'aide affectée aux contextes fragiles a souvent pour but de répondre à des « crises » plutôt que d'assurer un changement structurel à long terme.

## **Recommandations**

La fragilité constitue un sujet de préoccupation majeur pour la communauté internationale, dont les membres s'emploient à unir leurs efforts – notamment à travers la Déclaration de Stockholm récemment adoptée pour s'y attaquer avec plus d'efficacité.

**Politiques :**

- reconnaître que la fragilité a un caractère multidimensionnel, ce qui aidera à concevoir de meilleures théories du changement et à améliorer la programmation dans les contextes marqués par des risques ;
- s'attaquer à la violence sous toutes ses formes : passer des interventions axées sur le conflit et ses suites à des actions visant à s'attaquer systématiquement à la violence sous toutes ses formes et à la prévenir ;
- remettre en question les paradigmes simplistes en vigueur concernant la violence : éviter de plaquer sur la violence les qualificatifs de « bon » et de « mauvais », ce qui aidera à mieux la comprendre et à mieux y répondre ;
- investir dans la prévention : elle sauve des vies et permet d'économiser des ressources et de l'argent ;
- mettre en œuvre les engagements énoncés dans la Déclaration de Stockholm ;
- utiliser la politique intérieure pour promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle mondiale : une influence réelle pourra ainsi être exercée sur les facteurs relatifs au pouvoir, à la marginalisation et à la capacité qui permettent à la violence de s'exercer dans le monde entier.

**Programmation :**

- s'orienter vers une approche à l'échelle de toute la société pour appréhender la fragilité : afin d'obtenir de meilleurs résultats, il faudra coopérer avec toutes sortes d'acteurs, au niveau de l'individu, du quartier, de la commune, de la province et du pays, et adopter une approche multidimensionnelle et multisectorielle ;
- mettre les personnes au centre, eu égard au fait que l'existence d'un état stable et d'institutions solides n'entraîne pas automatiquement un recul de la violence ;
- utiliser le prisme de la violence – pouvoir, capacité et marginalisation – pour concevoir les programmes et les mettre en œuvre ;
- donner la priorité à la réconciliation, afin de remédier aux clivages sociaux qui ont pour effet de perpétuer et d'exacerber la violence ;
- reconnaître que la prise en compte de la problématique femmes-hommes est essentielle pour la lutte contre la fragilité, en définissant des outils qui permettent de réunir cette problématique, les questions relatives à la violence et celles qui concernent la fragilité dans un même cadre d'analyse ;
- savoir expérimenter, garder de la souplesse et prendre des risques : être capable de prendre des risques calculés et même de programmer l'échec peut avoir des effets très positifs ;
- apprendre et renforcer la base factuelle : réunir des informations relevant d'un large éventail de domaines de recherche et d'action.

**Financement :**

- assurer un financement suffisant et à long terme au titre de l'APD pour les contextes fragiles, et orienter celui-ci avant tout vers les déterminants véritables de la fragilité : pour que l'APD soit pleinement utile, elle doit être suffisamment prévisible, souple et durable ;
- définir de meilleures stratégies de financement : l'OCDE poursuivra ses travaux en 2017 en vue de mieux comprendre les outils de financement et la gestion de portefeuille dans les contextes fragiles.

## Chapitre 1

# Violence, fragilité et financement : Vue d'ensemble

par

Wendy MacClinchy, consultante indépendante,  
et Rachel Scott, Direction de la coopération pour le développement, OCDE

*Le présent chapitre commence par une synthèse des principales tendances et conclusions à dégager autour de la question de la violence - concernant son ampleur, son impact et son coût. Cette synthèse est suivie d'un examen du Cadre de l'OCDE sur la fragilité, où sont énumérées les cinq dimensions de la fragilité, assorti d'une analyse de ce que la liste des 56 pays estimés fragiles au regard du Cadre nous dit de la fragilité dans le monde d'aujourd'hui. Le chapitre se poursuit par un examen des différents flux financiers (investissement étranger, aide publique au développement (APD) et envois de fonds des travailleurs émigrés) à destination de contextes fragiles, qui met en lumière la façon dont l'APD est utilisée pour remédier à la fragilité et à la violence, et comment l'APD peut être reliée aux différentes dimensions de la fragilité. La conclusion passe en revue un certain nombre de pistes pour une programmation plus efficace, notamment des recommandations concernant les politiques, la programmation et le financement.*

## Un monde violent

Le monde est devenu un lieu plus dangereux. Même si les tendances de long terme laissent penser que le monde est aujourd'hui plus pacifique qu'au cours des siècles précédents, force est de constater aussi que la violence est un phénomène en augmentation et de plus en plus complexe (encadré 1.1). Au cours des 15 dernières années, 53 pays ont été, ou sont aujourd'hui, touchés par une forme quelconque de violence politique. Près de la moitié de la population mondiale, soit 3.34 milliards de personnes, vivent à proximité ou ressentent les effets d'une forme de violence politique. Les taux d'homicides élevés que l'on observe en Amérique centrale, les crises qui perdurent dans la région des Grands Lacs en Afrique, la défaillance de l'État ou le trafic d'êtres humains en Afrique du Nord, toutes ces formes de violence, ainsi que d'autres, se superposent et ne cessent de fluctuer au gré des acteurs, des moyens et des objectifs. Ni la richesse ni le développement ne mettent les pays à l'abri. Des taux élevés de violence sont observés dans des pays à revenu intermédiaire où l'exclusion politique et une croissance urbaine débridée ont accentué les inégalités horizontales, en marginalisant des segments de la population et en les rendant plus vulnérables face à l'exploitation, aux formes violentes d'extrémisme ou à la violence interpersonnelle. Le monde est un lieu plus dangereux qu'il ne l'a été durant des décennies, et c'est là une réalité alarmante.

### Encadré 1.1. Définir la violence

Les débats sur la typologie et la catégorisation de la violence mettent en évidence la difficulté à en cerner les contours. La violence se manifeste sous de multiples formes, modalités ou schémas, ce qui rend difficile d'en donner une définition. La vaste définition qu'en propose l'Organisation mondiale de la santé englobe un ensemble de caractéristiques, à savoir :

l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. Il peut s'agir de violence dirigée contre soi-même, de violence interpersonnelle ou de violence collective.

**Violence politique** : dans ce rapport, la violence politique renvoie à l'utilisation de la force à des fins politiques, perpétrée pour faire avancer la position d'un individu ou d'un groupe définis par leur position politique dans la société. Gouvernements, militaires de l'État, rebelles, organisations terroristes et milices peuvent exercer une violence politique, de même que d'autres acteurs animés de motivations politiques ou criminelles.

**Violence sociale** : l'expression de violence sociale renvoie à la manifestation plus globale de différends, d'agissements criminels ou de violence interpersonnelle. Elle recouvre de nombreux types de crime, d'homicide, et de violence interpersonnelle ou auto-infligée.

Le Secrétariat de la Déclaration de Genève, dans sa série de rapports sur le Fardeau mondial de la violence armée, utilise une « approche unifiée » de la violence meurtrière qui englobe les conflits et les formes criminelles et interpersonnelles de la violence. Cette approche permet d'inclure des données mondiales sur les homicides, les conflits et d'autres formes de violence émanant d'une grande diversité de sources, et de dresser un tableau d'ensemble de la violence meurtrière dans des situations de conflit, ou hors conflit.

Sources : OMS (2002) et Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015).

D'ici 2030, plus de 60 % des pauvres dans le monde se trouveront dans des contextes fragiles (encadré 1.2). Les plus pauvres seront les premiers à être directement confrontés aux défis les plus graves de notre époque. La vulnérabilité naît d'une multitude de facteurs, au nombre desquels figurent souvent la pauvreté endémique, la faiblesse des capacités des pouvoirs publics, la mauvaise qualité des services publics, ou encore l'exclusion économique et la marginalisation. L'instabilité politique, des cycles de violence récurrents à l'encontre des civils, et des réseaux criminels bien établis sont de plus en plus courants dans des situations se caractérisant par des chocs économiques, un état de droit défaillant, ou des institutions déficientes incapables d'offrir les services les plus essentiels à la population. Le tableau s'assombrit encore lorsque viennent s'y ajouter l'impact de catastrophes écologiques, du changement climatique ou de déplacements forcés. La menace est encore plus aiguë lorsque tous ces facteurs se conjuguent, avec pour conséquences l'apparition d'une boucle de causalité et une aggravation des risques qui contribuent à la fragilité.

#### Encadré 1.2. Qu'est-ce que la fragilité ?

Dans *États de fragilité 2016*, la fragilité est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, d'un système ou d'une communauté à gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences dommageables comme la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité offre un tableau d'ensemble de la fragilité dans le monde. Les données chiffrées s'appuient sur une approche conceptuelle systémique de la fragilité. Les risques et les capacités sont mesurés à l'aune de cinq dimensions : économique, environnementale, politique, de sécurité et sociétale. En outre, les capacités sont mesurées au niveau de l'État, et intègrent les divers mécanismes formels et informels sur lesquels peuvent s'appuyer les sociétés pour réagir aux événements négatifs ou aux chocs. Le choix des dimensions et la décision de suivre une approche sociétale de la fragilité s'appuient sur l'avis des experts. C'est l'un des résultats essentiels du processus de consultation qui a présidé à l'élaboration du nouveau Cadre de l'OCDE sur la fragilité.

**La violence est l'un des multiples facteurs qui peut contribuer à la fragilité.** Ce n'est cependant pas le seul, et la présence de violence n'est pas automatiquement un gage de fragilité. Le rapport *États de fragilité 2016* met en lumière la violence, sous toutes ses formes, pour analyser en quoi elle peut contribuer à la fragilité, et pose la question de savoir ce qui doit être fait pour y remédier.

**La violence est, de plus en plus, le fruit de l'instabilité politique intérieure.** La prévalence de la violence politique peut aussi trouver sa source dans la faiblesse structurelle d'institutions sous la coupe de gouvernants qui érigent en système l'exclusion politique et économique de pans entiers de la société. Cet état de fait aggrave encore la crise de légitimité de l'État, provoque une rupture du contrat social entre l'État et le citoyen, et peut aboutir à des cycles prolongés de pauvreté et à d'autres formes de violence, y compris à des conflits. Des réseaux criminels peuvent naître et prospérer dans de telles circonstances, lorsque la règle de droit permet aux auteurs d'homicides et à ceux qui exercent une violence interpersonnelle d'agir en toute impunité aux dépens de citoyens vulnérables. Ce type de violence sociale ou criminelle qui ne poursuit pas des objectifs politiques explicites est très répandu et atteint des proportions épidémiques dans certaines régions, en particulier en Amérique latine.

Dans la plupart des cas, la violence meurtrière prend la forme de violence interpersonnelle, hors des situations de conflit, et sans susciter l'attention de la communauté internationale. La boucle de rétroaction négative de la violence sociale, de l'instabilité politique et des réseaux criminels exacerbe les vulnérabilités de façon inédite et en entraînant des coûts plus élevés que jamais. Ces différentes formes de violence se nourrissent les unes des autres : les déficiences des institutions garantes de la règle de droit consécutives à des conflits forment un terreau favorable à une plus grande tolérance de la violence interpersonnelle, à une augmentation du trafic d'armes et de stupéfiants, et à la corruption politique. Comme le montrent les données présentées dans ce rapport, la communauté internationale ne doit pas se focaliser sur les seuls conflits, et plutôt tenter d'appréhender les multiples facteurs de risque et la dynamique associés avec la violence, aux niveaux infranational et local, tout comme au niveau interpersonnel.

Dans des sociétés fragiles et en proie à des conflits ayant à faire face aux risques les plus extrêmes, de nouvelles études sur la violence font ressortir de nouvelles menaces qui viennent se surajouter aux anciennes en mettant à mal les mécanismes d'adaptation, le fonctionnement des marchés, l'accès aux services publics et les droits des citoyens. La violence sociale et le trafic de drogue génèrent des homicides et de la corruption politique, par exemple. L'inaptitude d'États faibles, et d'institutions judiciaires défaillantes, à contrôler les armes ou à pénaliser la violence ne fait qu'accentuer ces risques. Même ce qui apparaît comme un faible niveau de violence peut être révélateur d'une fragilité, comme c'est le cas d'un État criminalisé (Gastrow, 2011).

Des menaces multiples font souvent leur apparition simultanément. Les civils – et les femmes, les filles et les jeunes, en particulier – sont plus exposés que jamais. Des formes différentes de violence gangrènent les sociétés en même temps, certains acteurs utilisant la violence comme un instrument de pouvoir, de profit ou de manipulation. La violence comprend également la terreur, à laquelle les criminels, les États et les groupes armés non étatiques ont de plus en plus recours en tant que tactique.

Les risques non gérés et les conséquences non traitées ont des retombées dangereuses et de grande ampleur. Pour la plupart, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur d'un pays vivent dans diverses régions d'Afrique. Les années 2015 et 2016 ont toutefois vu un afflux sans précédent de personnes fuyant la violence et la persécution en Afrique, au Moyen-Orient, et en Asie centrale, cherchant désespérément à retrouver un havre de sécurité dans des pays de l'OCDE. Ces mouvements de population démontrent non seulement la complexité de la géographie du risque dans les zones touchées par des conflits, mais ils ont créé de nouvelles dynamiques, qui ont accentué la fragilité, aux répercussions politiques de portée mondiale. En 2016, la crise des réfugiés et des migrants est devenue un enjeu politique tellement clivant dans toute l'Europe qu'elle est partiellement à l'origine de la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne avec le vote du « Brexit ». Les actes de terrorisme qui ont frappé cette année l'Europe, le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord et l'Afrique montrent, dans les termes les plus dramatiques, la portée transnationale de l'extrémisme violent porté par des idéologies. Pour reprendre la brève conclusion du *Rapport sur le développement dans le monde 2014*, « les risques mal gérés ne respectent pas les frontières, et aucun pays ou agent ne peut, seul, faire face de manière efficace à un risque qui traverse une frontière nationale » (Banque mondiale, 2013). Le problème de la fragilité a des retombées planétaires.

L'interaction complexe entre la fragilité et la violence appelle à une évolution de l'approche de la communauté internationale. Le fait de comprendre le caractère contagieux de la relation entre la violence et la fragilité permettra la prise de décisions



plus éclairées en matière de développement, de gestion des crises, d'aide humanitaire, de prévention et d'atténuation des conflits et de la violence et de sécurité mondiale. Les forces conductrices et les effets de la violence – sociale, interpersonnelle, criminelle, politique ou extrémisme violent – se recoupent. Il faut en prendre acte et que cela transparaisse dans les interventions internationales. Le financement du développement n'est pas en phase avec cette nouvelle réalité : la violence interpersonnelle, principale source d'insécurité humaine, n'entre manifestement pas dans son champ d'application. Essentiellement axé sur les conflits politiques, et sur la capacité des institutions publiques, il ne traite qu'un aspect d'un problème bien plus large et, en conséquence, peut avoir des conséquences plus négatives que positives en donnant du pouvoir à des élites corrompues, en creusant les inégalités, et/ou en perpétuant la marginalisation.

### Une introduction au Cadre de l'OCDE sur la fragilité

Il est désormais largement reconnu que la fragilité est un phénomène multidimensionnel et que les défis qui y sont associés sont universels. La fragilité n'est pas seulement l'apanage des pays en développement ; les défis qui y sont associés sont universels, ce que met en évidence le cadre de développement pour l'après-2015. L'OCDE a donc élaboré un cadre universel et multidimensionnel relatif à la fragilité. Ce nouveau Cadre sur la fragilité a bénéficié des éclairages issus du vaste processus de consultation qui s'est tenu en 2015 et 2016.

La fragilité est définie comme la conjonction d'une exposition au risque et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système et/ou des populations locales de gérer, d'absorber ou d'atténuer ces risques. La fragilité peut donner lieu à des retombées dommageables, au nombre desquelles la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence.

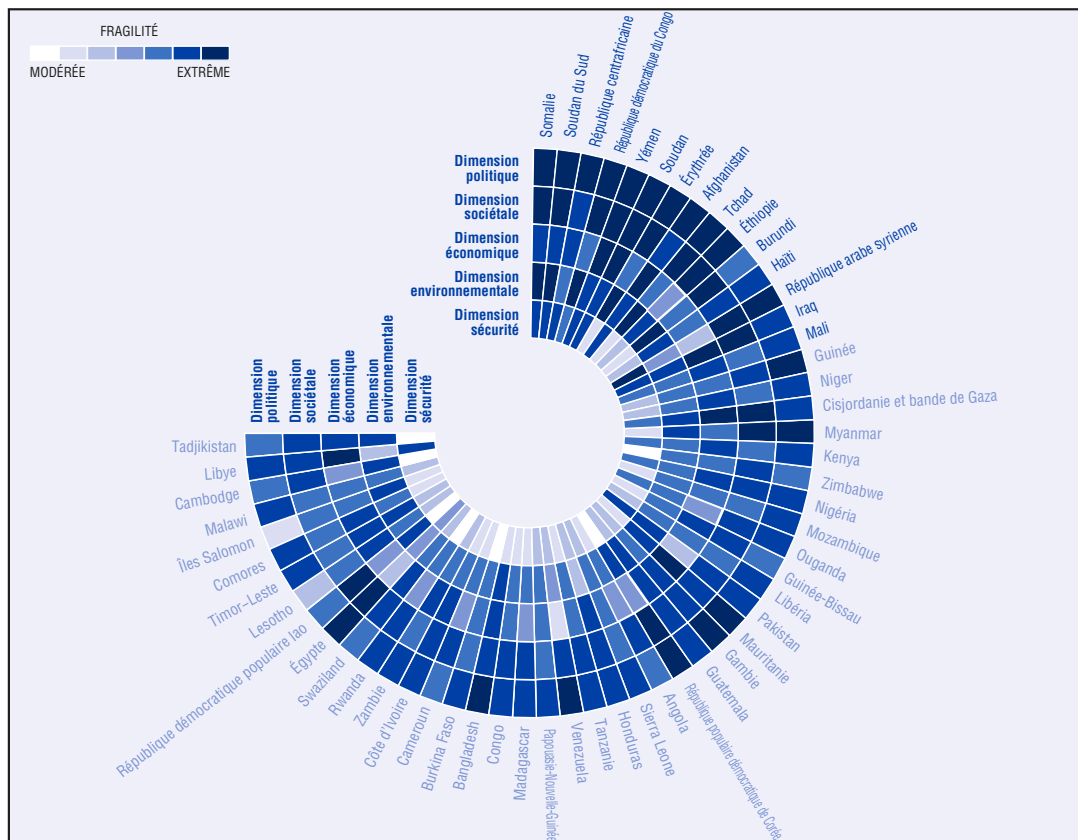
Sur cette toile de fond, le nouveau Cadre de l'OCDE sur la fragilité représente une évolution majeure de l'approche conceptuelle de la fragilité. L'OCDE décrit la fragilité comme un mélange de risques et de capacités autour de cinq dimensions. Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité s'articule autour de ces cinq dimensions (tableau 1.1). Chacune d'entre elles est mesurée en calculant l'accumulation et la conjonction de risques eu égard à la capacité de l'État, d'un système et/ou des populations locales de gérer, d'absorber ou d'atténuer les conséquences de ces risques. La méthodologie est décrite en détail à l'annexe A.

Tableau 1.1. Les cinq dimensions de la fragilité

Dimension	Description
<b>Dimension économique</b>	Vulnérabilité face aux risques induits par la faiblesse des fondations économiques et du capital humain (chocs macroéconomiques, croissance inégalitaire ou chômage élevé des jeunes, par exemple).
<b>Dimension environnementale</b>	Vulnérabilité face aux risques environnementaux, climatiques et sanitaires qui influent sur la vie et les moyens d'existence des citoyens. Il s'agit notamment des catastrophes naturelles, de la pollution et des épidémies.
<b>Dimension politique</b>	Vulnérabilité face aux risques inhérents aux processus, événements ou décisions politiques ; déficit d'inclusivité sur le plan politique (y compris des élites) ; niveau de transparence, de corruption et capacité de la société à s'adapter au changement et à éviter l'oppression.
<b>Dimension sécurité</b>	Vulnérabilité de la sécurité globale face à la violence et à la criminalité, notamment la violence politique et la violence sociale.
<b>Dimension sociétale</b>	Vulnérabilité face aux risques qui menacent la cohésion sociale induits par des inégalités verticales et horizontales (inégalités entre des groupes culturellement définis ou construits et fractures sociales, par exemple).

Dans le diagramme relatif au Cadre de l'OCDE sur la fragilité (graphique 1.1), les contextes sont définis comme fragiles (en bleu clair) ou extrêmement fragiles (en bleu foncé), sur la base de la synthèse des résultats obtenus dans les cinq dimensions de la fragilité (économique, environnementale, politique, de sécurité et sociétale). Le classement des pays donne une indication - plus qu'une mesure précise - de la fragilité globale.

Graphique 1.1. Le diagramme du Cadre 2016 de l'OCDE sur la fragilité



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449430>

Plus de 1.6 milliard d'êtres humains, soit 22 % de la population mondiale, vivent aujourd'hui dans des contextes de fragilité. On s'attend à ce que la population vivant dans ces contextes fragiles atteigne 3 milliards, soit 32 % de la population mondiale, d'ici 2050.

Les résultats qui sont dégagés du Cadre de l'OCDE sur la fragilité montrent que le phénomène est observé dans une pluralité de groupes de revenu, à différents stades de développement économique. Sur les 56 contextes fragiles, 27 relèvent de la catégorie à faible revenu, 25 de la catégorie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 4 (l'Angola, la République bolivarienne du Venezuela [ci-après le « Venezuela »], l'Iraq et la Libye) de la catégorie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans plus de la moitié de ces contextes, les structures de gouvernance sont autoritaires, mais on dénombre également des régimes hybrides et des démocraties faillibles.

La fragilité peut exacerber une situation macroéconomique déjà instable, ce qui peut contribuer à accentuer ou à maintenir la fragilité, en perpétuant un cercle vicieux dont il est malaisé de s'affranchir. On observe dans les contextes fragiles des taux plus élevés d'inflation et une inflation plus volatile que dans d'autres contextes, phénomène particulièrement visible sur la période 2002 à 2015.

La fragilité amplifie la pauvreté et sape les possibilités qu'ont les individus et les sociétés de sortir de la pauvreté. Qui plus est, dans les contextes fragiles en proie à un conflit ou à un niveau très élevé de violence, les taux d'extrême pauvreté peuvent s'aggraver lorsque les individus sont déplacés, leurs moyens d'existence détruits, et l'environnement macroéconomique général gravement altéré sous l'effet d'une chute sensible de l'investissement direct étranger (IDE), des échanges et de la croissance économique. Dans la plupart de ces contextes fragiles, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté est sensiblement plus forte, par rapport au reste du monde. Si le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté est appelé à diminuer à l'échelle planétaire, le nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans ces contextes fragiles passera de 480 millions en 2015 à 542 millions en 2035.

La relation entre fragilité et pauvreté ou extrême pauvreté est encore accentuée lorsque ces contextes fragiles sont dépendants de l'agriculture comme source de revenus. La contribution de l'agriculture au PIB dans ces contextes fragiles ou extrêmement fragiles est deux à trois fois supérieure à ce qu'elle est dans le reste du monde. En moyenne, ces contextes extrêmement fragiles deviennent plus tributaires de l'agriculture, dans la mesure où la part du PIB générée par l'activité agricole s'est accrue de 19 % depuis 2004.

## Les cinq dimensions de la fragilité et leur relation avec la violence

Un certain nombre de conclusions peuvent être dégagées quant aux interactions entre la violence et les différentes dimensions de la fragilité.

**Fragilité économique et violence.** Les taux d'homicides et la violence sociale sont les plus élevés dans le groupe des contextes de grande fragilité économique. Ces contextes se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et des contraintes géographiques qui pèsent sur l'économie. Un cercle vicieux est à l'œuvre dans le groupe d'une fragilité économique extrême : l'absence de moteurs durables de la croissance économique et de perspectives économiques au plan individuel, couplée à une forte dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, fait le lit de la violence et des conflits, ce qui renforce par là même la fragilité économique, et le cycle perdure.

**Fragilité environnementale et violence.** Il ne semble pas y avoir de relation particulière entre les niveaux de fragilité environnementale et la violence interpersonnelle. Toutefois, la prévalence des conflits armés et du terrorisme est plus grande dans les contextes de fragilité environnementale modérée à élevée.

**Fragilité politique et violence.** Les taux de mort violente varient dans tout le spectre des contextes de fragilité politique. Ceux qui se caractérisent par une grande fragilité politique enregistrent des niveaux élevés de tous les types de violence, et sont souvent en proie à un conflit ou ont récemment connu un conflit. S'agissant des types de violence, le nombre de décès par habitant dus au terrorisme est plus élevé dans les pays où l'appareil législatif a quelque prise sur le pouvoir de l'État, mais qui ont aussi des niveaux élevés de violence politique. Parmi ces pays figurent l'Iraq, le Mali, le Nigéria et le Pakistan. Cela met en évidence le lien étroit entre la terreur politique et la violence exercée par des acteurs non étatiques qui recourent à des tactiques terroristes. Entre 1989 et 2014, près de 90 % de l'ensemble des actes terroristes sont survenus dans des pays où prévalait une terreur politique violente (Institute for Economics and Peace, 2015).

**Fragilité en matière de sécurité et violence.** Au nombre des pays et contextes extrêmement fragiles au regard de la dimension sécurité figurent l'Afghanistan, la République centrafricaine, l'Iraq, le Pakistan, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») et le Yémen, qui comptent parmi les

pays les plus violents du monde. Toutefois, les taux de violence sont presque aussi élevés dans le tiers suivant des contextes de grande fragilité en matière de sécurité qui pâtissent simultanément d'un état de droit défaillant, d'activités criminelles et d'activités terroristes. Ce groupe comprend des pays comme la Colombie et le Nigéria. L'éventail des types de violence qui y sévissent, et leur superposition, coïncide avec la relation entre conflit et criminalité, qualifiée d'articulation conflit-criminalité. Il importe également de noter la relation statistique de la violence liée au genre et de l'inégalité entre les sexes avec la sécurité qui a été mise en évidence. Les inégalités entre hommes et femmes sont une manifestation importante des inégalités horizontales qui contribuent à déstabiliser les relations au sein de la société et à rendre les sociétés moins résistantes aux chocs (Baranyi et Powell, 2005).

**Fragilité sociétale et violence.** Les décès consécutifs à des combats sont plus nombreux dans la catégorie d'extrême fragilité sociétale. De tels contextes se caractérisent également par de fortes inégalités horizontales et des taux élevés d'homicides, certaines inégalités verticales étant mesurées en fonction du revenu. Il a été montré que les facteurs sociétaux relatifs aux inégalités entre les sexes et à la violence liée au genre (VLG) influent sur les niveaux globaux de sécurité. Des recherches ont révélé que les contextes qui affichent des niveaux plus élevés d'égalité entre les sexes sont moins susceptibles d'être à l'origine d'un conflit entre États ou d'exacerber un différend entre États lorsqu'ils en sont partie prenante (Hudson et al., 2012). De même, des niveaux plus élevés d'égalité entre les sexes sont associés à un moindre risque de conflit civil au sein d'une société (Caprioli, 2005). La VLG, y compris la violence d'un partenaire intime, est souvent un signe précurseur de l'éruption d'un conflit plus endémique. Le viol et les autres formes de VLG sont souvent utilisés comme armes lors de conflits armés, et perpétuent ainsi l'instabilité sociale.

### **Une programmation efficace dans les contextes de fragilité nécessite des financements efficaces**

La totalité des flux financiers à destination des contextes fragiles, notamment l'aide publique au développement (APD), l'investissement direct étranger (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés a augmenté d'environ 206 % entre 2002 et 2014 en termes constants. La valeur totale des apports financiers perçus au cours de cette période a dépassé 2 040 milliards USD (à prix constants de 2014). L'APD représentait 32 % de ce montant total.

Les envois de fonds représentent la catégorie la plus importante de flux financiers à destination des contextes fragiles, devant l'APD et l'IDE. Pour les 56 contextes estimés fragiles au regard du Cadre de l'OCDE sur la fragilité, les envois de fonds se classent en tête des flux financiers et représentaient entre 2002 et 2014 43 % des flux totaux à destination des contextes fragiles. L'APD totale hors opérations de dette s'élevait à 32 % de la totalité des flux financiers reçus. L'IDE représentait les 25 % restants.

Si l'APD s'est appréciée de 98 % en termes constants entre 2002 et 2014, sa proportion dans les flux totaux à destination des contextes fragiles a dans les faits reculé au cours de cette période, ce qui témoigne de l'importance croissante de l'IDE et des envois de fonds dans l'éventail total des fonds alloués aux contextes fragiles.

Ce sont ces contextes fragiles qui ont bénéficié de la plus grande partie de l'APD, soit près de 64 % entre 2011 et 2014, mais la répartition de cette aide est inégale, aussi bien en termes globaux que par habitant.

Les contextes fragiles sont en moyenne plus dépendants de l'aide, même si l'ampleur de cette dépendance varie fortement. Sur les 20 pays les plus dépendants de l'aide au monde, 12 sont considérés comme fragiles selon le Cadre de l'OCDE sur la fragilité. Toutefois,

l'ampleur de la dépendance à l'égard de l'aide au sein du groupe des contextes fragiles est extrêmement inégale, et va de 0.02 % du revenu national brut (RNB) au Venezuela, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à 41.5 % en moyenne dans les pays moins développés comme le Libéria. La plupart des contextes fragiles qui affichent une dépendance à l'égard de l'aide supérieure à la moyenne (dans lesquels l'APD nette en pourcentage du RNB est supérieure à la moyenne du groupe des contextes fragiles) enregistrent également des niveaux plus élevés de fragilité en matière de sécurité.

**L'APD n'est pas répartie équitablement entre les contextes fragiles.** Le montant médian d'aide par habitant versé à ces contextes fragiles au cours de la période allant de 2011 à 2014 s'élevait à 57 USD par an, et le montant moyen était de 80 USD par an à prix constants en USD de 2014. Ce sont la Cisjordanie et la bande de Gaza qui ont reçu l'APD par habitant la plus élevée en moyenne, avec 576 USD par an entre 2011 et 2014. En comparaison, le Venezuela a perçu le plus faible montant d'APD par habitant au cours de cette période, soit en moyenne 1.4 USD par an.

**Les contextes fragiles ont plus de probabilités d'être bénéficiaires de l'aide.** L'analyse des données relatives à l'APD et du statut des pays bénéficiaires au regard de la fragilité révèle que les apports d'aide dont bénéficient les contextes considérés comme fragiles dans le présent rapport sont en augmentation rapide depuis 15 ans, et que ces pays ont, en moyenne, des probabilités plus élevées que les autres pays en développement de recevoir un soutien appuyé de la part des donateurs.

**L'APD n'est pas toujours ciblée sur les véritables moteurs de la fragilité.** Les types de fragilité les plus fréquemment associés à des niveaux élevés d'aide sont la faiblesse des déterminants à long terme de la croissance économique et la vulnérabilité environnementale aux niveaux des ménages et des groupes de population. Or les types d'aide dont bénéficient les contextes fragiles visent généralement à remédier aux symptômes de ces défaillances – c'est-à-dire les crises et les situations d'urgence – plutôt qu'à lutter contre leurs causes profondes.

**Dans les faits, l'aide allouée aux contextes fragiles a souvent pour objectif de gérer des crises plutôt que de promouvoir un changement structurel à long terme.** Du point de vue des pays bénéficiaires, les dotations des donateurs peuvent être réparties en deux catégories : la première vise un développement à long terme, et est axée sur les infrastructures, les services publics, l'agriculture et l'industrie, ainsi que sur la santé et l'éducation ; la deuxième peut être qualifiée d'aide à la gestion des crises et consiste essentiellement en des mesures d'urgence, de l'aide alimentaire et des interventions de reconstruction. Bien trop souvent, cette aide à la gestion des crises est la première catégorie d'aide que reçoivent les contextes fragiles.

## Recommandations

**Si les perspectives semblent peu réjouissantes, des circonstances favorables sans précédent se sont fait jour.** Les accords mondiaux mis en place en 2015-16 portent véritablement à l'optimisme. Les Objectifs de développement durable (ODD) exposés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 insistent sur la menace que la violence fait peser sur la sécurité humaine ainsi que sur la paix et la sécurité mondiales. La réalisation des ODD passe impérativement par la compréhension du rôle de la violence et de la fragilité. L'ODD 16, en particulier, vise à remédier au fait que le nombre de personnes exposées à la violence est beaucoup plus important qu'auparavant, et, en sa qualité de fondement de tous les autres ODD soutient que le développement durable ne peut prospérer qu'en présence de sécurité (encadré 1.3).

### Encadré 1.3. Objectif de développement durable 16 et violence

L'Objectif de développement durable 16 vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Cet objectif est important car des niveaux élevés de violence armée et d'insécurité ont des répercussions destructrices sur le développement d'un pays, pénalisent la croissance de son économie et engendrent souvent des différends qui peuvent perdurer sur plusieurs générations. La violence sexuelle, la criminalité, l'exploitation et la torture sont en outre généralement répandues dans les contextes de conflit ou en l'absence d'état de droit, et les pays doivent prendre des mesures afin de protéger les personnes les plus exposées.

Les ODD visent à réduire nettement toutes les formes de violence, et à coopérer avec les gouvernements et les communautés à la recherche de solutions durables aux conflits et à l'insécurité. Le renforcement de la règle de droit et la promotion des droits de l'homme sont des éléments fondamentaux de ce processus, au même titre que la réduction du trafic d'armes illicites et le renforcement de la participation des pays en développement à la gouvernance mondiale.

Sources : Assemblée générale des Nations Unies (2015) et PNUD (2016).

**La fragilité est au premier rang des préoccupations mondiales**, et la communauté internationale s'est rassemblée – plus récemment dans le cadre de la Déclaration de Stockholm (Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, 2016) – pour y apporter une réponse plus efficace.

**La lutte contre la violence – dans toute sa complexité – trouve une place légitime dans les actions visant à instaurer un avenir meilleur pour les individus laissés de côté.** Or, la réduction de la violence n'est que trop rarement l'objectif principal de la coopération pour le développement, et est souvent perçue comme un effet secondaire bénéfique d'autres programmes de développement. Le fait que les programmes de développement s'attaquent souvent aux symptômes de la violence et non à ses causes profondes est peut-être l'élément le plus symptomatique. S'affranchir de ces schémas profondément enracinés passe par une compréhension plus approfondie de la complexité de la violence, la volonté d'accepter un risque mesuré, et le courage d'essayer de nouvelles approches.

**S'il est impossible de dresser une liste exhaustive de recommandations spécifiques portant sur l'ensemble des aspects abordés dans le présent rapport**, certains domaines dans lesquels la communauté du développement peut améliorer l'efficacité de sa prise en charge de la fragilité et de la violence peuvent être mis en évidence. Ces domaines ont bénéficié des enseignements précieux du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) et de ses membres, ainsi que de la communauté de pratiques plus vaste.

**Les recommandations concernant les politiques** portent sur la nécessité de reconnaître le caractère multidimensionnel de la fragilité ; de lutter contre la violence sous toutes ses formes ; de remettre en cause les paradigmes simplistes en vigueur de la violence ; d'investir dans la prévention ; de mettre en œuvre les engagements souscrits dans le cadre de la Déclaration de Stockholm ; et de mettre à profit la politique nationale pour promouvoir la paix et la sécurité au niveau mondial.

Reconnaître le caractère multidimensionnel de la fragilité peut aider les spécialistes à améliorer la conception des théories du changement et la programmation dans les contextes à risque. Une prise en charge plus efficace de la violence doit tenir compte des interconnexions entre ses différentes formes, et de leurs racines communes. Il sera à cette fin nécessaire de réorienter les pratiques en matière de développement – et de passer d'interventions axées

essentiellement sur les conflits et leurs conséquences, à des interventions ciblées sur la violence et sa prévention sous toutes ses formes. Adopter une définition plus large du concept de violence, qui évite explicitement d'appliquer les adjectifs « bon » et « mauvais » aux populations et aux lieux, tout en reconnaissant le caractère changeant des rôles, des acteurs et des circonstances, permettra de mieux appréhender la violence et d'y faire face plus efficacement. Investir dans la prévention sauve des vies et permet d'économiser des ressources financières et d'autres natures. Il sera également important, au cours des années à venir, de respecter les engagements énoncés dans la Déclaration de Stockholm et de rendre des comptes concernant les progrès accomplis. Il faut également souligner que les politiques nationales des pays donateurs peuvent, à condition d'être mises en œuvre à travers le filtre de la violence et de la fragilité, faire une véritable différence au niveau des facteurs du pouvoir, de la marginalisation et des capacités, qui favorisent la violence dans le monde entier.

**En matière de programmation, il est notamment recommandé** d'adopter progressivement une approche de la fragilité à l'échelle de l'ensemble de la société ; de donner une place centrale à l'individu ; d'envisager la conception et la mise en œuvre des programmes à travers le filtre de la violence – capacités, pouvoir et marginalisation – ; d'accorder une importance particulière à la réconciliation ; de reconnaître le rôle essentiel de l'égalité hommes-femmes dans la lutte contre la fragilité ; de faire preuve d'innovation, de rester flexible et de prendre des risques ; de mettre l'accent sur l'apprentissage ; et de constituer un socle de données.

Cibler les initiatives sur un acteur, un pan de la société ou un secteur unique n'est pas une démarche efficace dans un contexte complexe de fragilité. Collaborer avec des acteurs multiples, à des niveaux différents de la société – à l'échelon individuel, collectif, municipal, provincial et national – et adopter une approche multidimensionnelle et multisectorielle permet d'obtenir de meilleurs résultats. Cette démarche est garante du renforcement des capacités de la société dans son ensemble de réagir face à un contexte instable, risqué et en évolution rapide. Cibler la violence sous toutes ses formes implique également d'adopter progressivement une approche qui accorde une place centrale à l'individu, et de reconnaître qu'un État stable et des institutions puissantes n'entraînent pas forcément une réduction de la violence. S'efforcer de faire obstacle aux individus les plus susceptibles de recourir à la violence peut être une stratégie plus efficace, en influant de manière positive sur les normes sociales et en favorisant une évolution des comportements. La réconciliation est un volet fondamental des actions visant à atténuer les clivages sociaux qui perpétuent et exacerbent la violence, et peut par conséquent contribuer à atténuer l'un des principaux éléments à l'origine de la fragilité. Ne pas s'attaquer à ces clivages sociaux revient à pérenniser les causes de la violence, et à s'exposer à un embrasement à tout moment. Si les normes discriminatoires fondées sur le sexe peuvent avoir des effets particulièrement néfastes dans les contextes fragiles, il est possible de s'en détourner dans les contextes de fragilité et après un conflit. L'un des moyens de mettre en place une approche plus globale consisterait à élaborer des outils d'analyse qui rassemblent en un cadre unique les questions d'égalité hommes-femmes, de violence et de fragilité.

Prendre des risques intelligemment calculés, voire accepter l'échec dans la programmation, peut avoir des avantages considérables. Il est également important de rechercher et d'expérimenter des approches innovantes afin d'appréhender et de faire face aux moteurs de la violence, en dépit des manques de données. Du fait que la violence s'étend sur un large éventail de domaines et d'institutions, les données clés nécessaires pour mesurer son évolution et sa dynamique restent généralement prisonnières du cloisonnement professionnel, une ventilation qui complique la mise en évidence de la complexité avec laquelle la violence entraîne la fragilité, et y contribue.

**Les recommandations relatives au financement portent notamment** sur la nécessité de faire bénéficier les contextes fragiles de ressources d'APD adéquates et de long terme ; de cibler les financements sur les véritables moteurs de la fragilité ; et d'améliorer les stratégies de financement mises en œuvre dans les contextes fragiles.

*États de fragilité 2016* montre que l'APD reste un apport stable dans les contextes de fragilité, qui complète l'investissement du secteur privé, lequel est souvent extrêmement volatil et concentré sur un petit nombre de contextes fragiles, et les envois de fonds qu'il est difficile d'orienter sur des programmes de développement spécifiques, car ils sont adressés à la sphère familiale ou amicale. Toutefois, le rapport révèle également que dans de nombreux cas, l'APD finance des interventions palliatives immédiates ou à court terme, et non des mesures qui nécessitent un cadre temporel plus étendu. Ce constat s'applique aussi bien à l'APD allouée au développement qu'à l'aide humanitaire. Pour optimiser son utilité, l'APD doit être suffisamment prévisible, flexible et de long terme, et propice à des interventions pluriannuelles qui portent sur les déterminants sous-jacents de la fragilité – sous toutes ses dimensions. L'obtention de résultats durables dans les contextes fragiles nécessite de faire preuve de patience stratégique.

Les acteurs du développement devront également élargir leur compréhension du paysage du financement du développement des contextes fragiles, et combler les lacunes au niveau de leurs instruments de financement. Ils devront en outre mieux hiérarchiser et quantifier les différents types d'instruments financiers, et en améliorer l'utilisation consécutive et simultanée, ainsi qu'élaborer des stratégies de financement plus cohérentes et anticipatives pour les contextes fragiles. L'OCDE continuera à œuvrer en faveur d'une meilleure compréhension des outils financiers et de la gestion des programmes dans les contextes fragiles en 2017-18.

## Conclusion

**Les manifestations de la violence et les schémas qui la caractérisent à l'échelle mondiale ouvrent une voie nouvelle aux responsables de l'action publique.** Le présent rapport dresse un état des lieux des constats en matière de violence et de fragilité à l'échelle mondiale. Il analyse également la façon dont l'aide est fournie aux États et aux sociétés touchés par la fragilité, et dont cette aide pourrait être revue de manière à mieux promouvoir le développement, à prévenir les crises et à instaurer la résilience. Ce faisant, il apporte une perspective nouvelle sur le rôle que joue la violence, qui, souvent associée à des crises politiques qui se prolongent et à un sous-développement, est source de fragilité. Il peut également contribuer à la recherche de moyens visant à soutenir et à stimuler les formes locales de résilience et à gérer les risques différemment.

**La violence et la fragilité sèment la destruction dans les existences et les sociétés humaines, et empêchent les individus de concrétiser pleinement leur potentiel.** La violence entrave le développement, freine le relèvement après un conflit, accentue les risques de fragilité et alimente de nouveaux cycles dévastateurs de violence. Le monde d'aujourd'hui, déjà fragile, pourrait le devenir encore bien plus, sous l'effet de l'intensification probable des pressions auxquelles il sera soumis en raison du changement climatique, de la fragilité des villes et de la régionalisation de la violence et des conflits. Une erreur d'appréciation de notre part ne se traduirait pas seulement par le maintien de la situation peu satisfaisante telle qu'elle existe aujourd'hui, mais pourrait bien l'aggraver considérablement. Nous devons impérativement saisir l'occasion qui nous est offerte d'alléger le fardeau que font peser la violence et la fragilité.



## Références

- Assemblée générale de l'ONU (2015), *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/70/1, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=http://www.google.fr/url?sa=t&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=http://www.google.fr/url?sa=t&Lang=F).
- Banque mondiale (2013), *Rapport sur le développement dans le monde 2014 : Risques et opportunités - La gestion du risque à l'appui du développement* (abrégé), Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/169381468158980858/pdf/817850WDROFREN00Box379841B00PUBLIC0.pdf>.
- Baranyi, S. et K. Powell (2005), *Fragile States, Gender Equality and Aid Effectiveness: A Review of Donor Perspectives*, L'Institut Nord-Sud, Ottawa, Canada <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2012/10/2005-Fragile-States-Gender-Equality-and-Aid-Effectiveness-A-Review-of-Donor-Perspectives.pdf>.
- Caprioli, M. (2005), *Primed for violence: The role of gender inequality in predicting internal conflict*, *International Studies Quarterly*, <http://doi.org/10.1111/j.0020-8833.2005.00340.x>.
- Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (2016), *Déclaration de Stockholm* intitulée « Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation », déclaration signée le 5 avril 2016, *Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État*.
- Gastrow, P. (2011), *Termites at Work: Transnational Organized Crime and State Erosion in Kenya*, Institut international pour la paix, New York.
- Hudson, V. et al. (2012), *Sex and World Peace*, Columbia University Press, New York.
- Institute for Economics and Peace (2015), *Global Terrorism Index 2015: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism*, extrait de <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.
- OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf).
- PNUD (2016), *ODD 16 : Paix, Justice et Institutions efficaces*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-16-peace-justice-and-strong-institutions/>.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015), *Global Burden of Armed Violence 2015: Every Body Counts*, Genève, [www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/gbav-2015/chapter-2.html](http://www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/gbav-2015/chapter-2.html).



## Chapitre 2

# La violence aujourd'hui

par

Wendy MacClinchy, consultante indépendante, et Clionadh Raleigh,  
du projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED)

*Ce chapitre passe en revue les principaux constats concernant le paysage complexe de la violence dans le monde actuel. Après une brève analyse des difficultés associées à la mesure de la violence et des conflits, il montre que la violence progresse et qu'elle survient là où on ne l'attend pas. On s'intéressera ensuite aux complexités de la violence, à sa nature multidimensionnelle ainsi qu'à l'évolution et à l'adaptation de la violence en fonction de contextes changeants. Ensuite, la violence est examinée en tant que problématique régionale (caractéristique notamment due au fait que des individus sont contraints de partir de chez eux ou de quitter leur pays), ainsi que comme un problème souvent urbain. Le chapitre porte ensuite sur le rôle de l'instabilité politique nationale comme vecteur de violence et souligne que les civils, en particulier les femmes et les enfants, sont les populations les plus à risque. Enfin sera mis en exergue le coût grandissant de la violence, et l'on s'interrogera sur l'opportunité de considérer la violence comme un problème comportemental. Les études de cas présentées portent sur la République centrafricaine et sur le Kenya.*

---

*Sur l'ensemble des victimes de violences meurtrières, 83 % vivaient en dehors de zones de conflit.*

---

La violence est l'un des nombreux facteurs susceptibles de contribuer à la fragilité. Cependant, ce n'est pas le seul facteur, et la présence de violence n'implique pas automatiquement qu'un contexte soit fragile. *États de fragilité 2016* braque les projecteurs sur la violence sous toutes ses formes afin de comprendre comment la violence peut alimenter la fragilité et d'examiner ce qui devrait être fait la concernant.

Dix constats dressent un tableau plus large, plus complexe de la violence que ce qui a été pris en compte jusqu'à présent dans les politiques de développement. Les États et les sociétés peuvent connaître de multiples formes de violence simultanément, chacune causée par des problèmes apparentés, mais ayant des localisations, des déclencheurs et des impacts sur la fragilité différents. Au nombre des variables qui modèlent ce paysage peuvent figurer l'augmentation des violences meurtrières, l'adaptabilité des réseaux de crime organisé et leur capacité à établir un maillage sur le territoire, l'accentuation de l'instabilité politique, l'émergence de villes fragiles et la montée d'un extrémisme violent. Ces facteurs peuvent se combiner en une sorte d'effet de « contagion » qui complique la manière dont la communauté internationale du développement doit appréhender les effets de la violence dans toutes les dimensions de la fragilité. Les constats suivants donnent à voir le paysage complexe de la violence qui s'est fait jour, apportent des points de vue qui peuvent utilement éclairer l'analyse et produire des éléments clés pour une feuille de route visant à établir un ensemble efficace de mesures face à ce problème.

### **Constat n° 1 : Les débats sur la mesure de la violence empêchent de mieux appréhender le paysage global de la violence**

L'évaluation de la violence telle qu'elle se pratique actuellement ne rend pas pleinement compte de l'ampleur du problème. La plupart des mesures indiquent qu'à l'échelle de la planète, la violence a nettement empiré. Cependant, les débats sur le mode de mesure de la violence, et donc la détermination de sa gravité, sont souvent axés sur la violence liée aux conflits, si bien que le plus important leur échappe. La grande majorité des victimes de violences meurtrières, 83 % pour être précis, sont mortes en dehors des conflits, d'après la définition acceptée en droit international humanitaire (encadré 2.1). En effet, les décès directement dus à des conflits ne représentent que 17 % du total mondial (*Small Arms Survey, 2016*) (graphique 2.1). Par conséquent, le fait de concentrer l'analyse et la programmation essentiellement sur les violences liées aux conflits peut conduire à passer sous silence la majeure partie du problème de la violence dans le monde.

---

*La violence qui transparait dans les conflits armés, dans le nombre de tués et dans les flux de réfugiés est à son niveau le plus élevé en plus de 20 ans.*

---

Afin de mesurer correctement la violence, il faudra adopter un angle plus large et s'appuyer sur des données systémiques. Les mesures classiques échouent souvent à rendre compte de la violence dans toutes ses formes ; elles ne parviennent pas non plus à mettre en évidence les interconnexions qui existent entre différentes formes et manifestations de violence. Ce point se vérifie en particulier en ce qui concerne la violence criminelle à grande échelle et les conflits armés de faible intensité, qui peuvent être de même intensité et provoquer

un nombre de morts similaires, mais qui ne sont pas pris en compte dans un ensemble de mesures unique (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé indique que plus de 1.3 million de personnes meurent chaque année à travers le monde du fait de violences auto-infligées, interpersonnelles ou collectives, ce qui représente 2.5 % de la mortalité mondiale (OMS, 2014). D'après d'autres recherches, le nombre de décès dus à des conflits armés n'a jamais été aussi élevé en plus de 20 ans (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016 ; ICG, 2016). L'International Institute for Strategic Studies a dénombré 167 000 décès dus à des conflits en 2015, dont 55 000 en République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») (IISS, 2016). Les « décès liés aux combats » ont également triplé depuis 2003 (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016). Ces différentes mesures délivrent au mieux un portrait statistique fragmenté, au pire une image fautive de la réalité sur le terrain. Un cadre cohérent permettant de réunir ces différentes mesures est nécessaire.

### Encadré 2.1. Définir le conflit

Les chercheurs recourent à de multiples critères pour définir le conflit, en particulier la nature du conflit, le type d'acteurs impliqués, le nombre de morts et le niveau d'organisation des parties. Dans le présent rapport, bien que tous les efforts possibles aient été déployés pour fournir des données cohérentes, les résultats cités sont tributaires de la définition du conflit utilisée par tel ou tel chercheur.

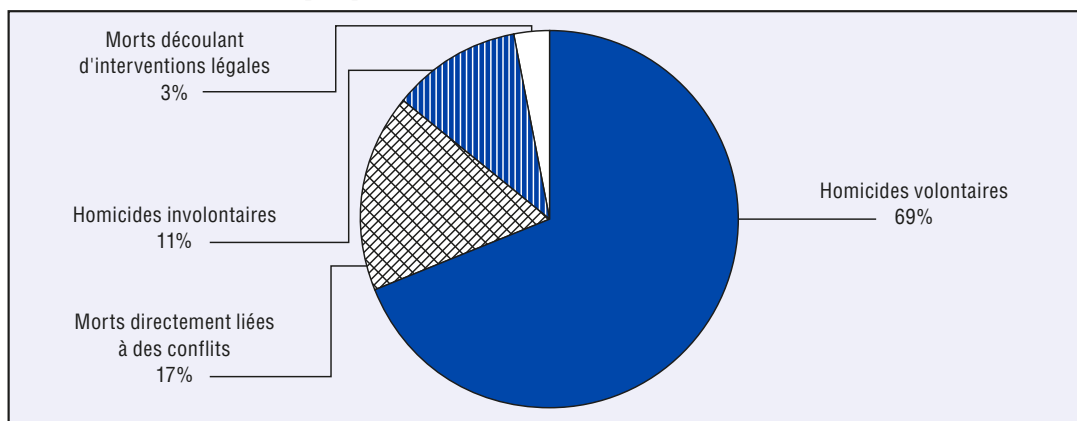
Le droit international humanitaire différencie les conflits armés internationaux, entre États ayant recours à la force armée, des conflits armés non internationaux, dans lesquels les hostilités atteignent « un niveau minimal d'intensité » et les parties au conflit font preuve d'« un minimum d'organisation ».

Pour le Conflict Data Program de l'Université d'Uppsala (UCDP), il y a conflit armé dès lors que l'on atteint le seuil de 25 morts liés aux combats par jour calendaire ; il peut impliquer des États (lorsqu'il y a au moins un État partie au conflit). Une variante est ce que l'UCDP appelle la « violence unilatérale », lorsqu'un groupe organisé tue délibérément au moins 25 civils en un an.

Le projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED) utilise des données infranationales pour analyser la « violence politique » ou les « conflits civils », qui englobent des formes diverses mais récurrentes de violence entre individus ou entre groupes, y compris la criminalité organisée violente, la guerre des gangs, le terrorisme, les insurrections religieuses ou sectaires et les émeutes spontanées ou les manifestations violentes contre les défaillances de l'État, par exemple des prestations de services de mauvaise qualité ou inexistantes.

Sources : CICR (2008) ; Université d'Uppsala (sans date) ; ACLED (2015a).

Graphique 2.1. Morts violentes, par catégorie, 2010-15



Source : Small Arms Survey (2016).

**Même les données sur les conflits font débat.** Actuellement, tout le monde ne s'accorde pas sur la question de savoir si le monde compte moins de conflits armés mais qui sont plus meurtriers (IISS, 2015 ; Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015) ou davantage de conflits globalement (ICG, 2016 ; Université d'Uppsala, 2016). Les résultats des recherches portant sur les violences liées aux conflits sont très disparates, essentiellement en raison des difficultés qu'il y a à s'appuyer sur des données comparables (encadré 2.2). Ainsi, plusieurs recherches concluent que le nombre de guerres civiles et transnationales actives diminue (Fearon et Laitin, 2003 ; Human Security Centre, 2005 ; Newman, 2009 ; Straus, 2012), tandis que d'autres arrivent à la conclusion que le nombre de conflits civils<sup>1</sup> a presque triplé entre 2007 et 2013<sup>2</sup> (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016), pour atteindre 41 en 2014 et 50 en 2015. De même, s'il existe un consensus général sur le fait que les conflits classiques entre États sont moins nombreux, un consensus tout aussi fort se dégage sur le fait que la violence découlant de l'instabilité politique nationale<sup>3</sup> et la violence sociale sont en hausse (Université d'Uppsala, 2016).

### Encadré 2.2. Difficultés à comparer et à consolider les données sur la violence

La mesure des niveaux et de la dynamique de la violence demeure un défi. Les données peuvent ne pas être fiables : il peut y avoir sous-notification ou les données communiquées peuvent être erronées, si bien qu'elles demandent à être passées au crible. Il est donc nécessaire et urgent d'obtenir des données cohérentes, systématiques et exhaustives afin de suivre de manière fiable les variations au niveau de l'exposition, des risques et des dommages dans les différents contextes et au fil du temps. La comparabilité serait ainsi accrue et l'analyse des tendances et des schémas facilitée.

Le projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), la Global Terrorism Database (GTD) et le Small Arms Survey, entre autres, procèdent à un suivi des conflits, de même que des ensembles de données spécifiques par pays, comme Syria Tracker ou Nigeria Watch. La violence sociale est souvent mesurée au moyen de statistiques sur les homicides ou sur les crimes violents, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des observatoires nationaux et régionaux de la violence, comme l'Igarapé Institute, procèdent à un suivi mondial.

Les écarts dans les définitions de la violence d'un ensemble de données à l'autre limitent les possibilités de les combiner parce qu'elles diffèrent au niveau de la période couverte, des définitions de base, des critères d'inclusion ou de la structure des unités analytiques. De surcroît, les données sur la violence, et sur les conflits en particulier, sont très peu désagrégées à l'échelon infranational. Dans une récente revue de la littérature, Carayannis et al. (2014) constatent que seule une petite proportion des études sur les conflits (3.1 %) comporte des données empiriques à l'échelon local. À cause de ces problèmes de données, les différents effets de la violence selon les individus, les groupes et les communautés demeurent mal compris.

L'« approche unifiée » de la mesure des violences meurtrières, utilisée par le Secrétariat de la Déclaration de Genève dans les rapports *Global Burden of Armed Violence*, adopte un point de vue large dans son mode de calcul des morts violentes, agrégeant des données normalisées de sources disparates sur les conflits, les crimes, les homicides, la violence interpersonnelle et d'autres formes de violence en un tout composite. Cette approche apporte non seulement des avantages évidents en ce qu'elle surmonte des difficultés concernant les données, mais elle permet également une analyse plus éclairée et offre une base plus claire pour le suivi des indicateurs et l'identification des tendances et des risques dans le temps et dans différents contextes. Elle favorise en outre une réponse programmatique plus globale et accroît donc les perspectives d'efficacité. En prenant en compte une gamme de risques plus large, cette approche facilite la gestion des risques à laquelle appelait le *Rapport sur le développement dans le monde 2014*.

Sources : Carayannis et al. (2014) ; Banque mondiale (2013).

**Les formes de la violence sociale sont d'autant plus difficiles à définir et à mesurer que leur nature est complexe et changeante.** La violence sociale recouvre souvent de multiples manifestations d'une forme ou d'une autre de griefs, de comportements criminels ou de violence interpersonnelle, de violence sexospécifique et de violence auto-infligée (OMS, 2002). Elle peut être collective, par exemple perpétrée par des gangs, ou individuelle, comme dans le cas de violence d'un partenaire intime. Ces multiples formes de violence sociale la rendent particulièrement difficile à mesurer. Le Small Arms Survey a fait des progrès intéressants sur ce point, exploitant des bases de données sur les morts violentes provenant de multiples sources, qui alimentent le rapport *Global Burden of Armed Violence* (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ces données permettent d'établir un niveau de référence mondial sur les morts violentes, utilisé pour l'Objectif de développement durable (ODD) 16.1. Point important, cette analyse se concentre sur les tendances mondiales en matière de morts violentes sous forme d'un indicateur composite qui rassemble les données sur les homicides et les décès directs dus à des conflits (encadré 2.3).

**En l'absence de données systématisées, il est difficile d'évaluer et de comparer la gravité de violences survenant en différents endroits de la planète.** Il est indispensable d'adopter un angle large pour saisir les répercussions et les interactions entre les différents types de violence dans différents contextes. Davantage de données sur la dimension homme-femme de la violence et des conflits sont également nécessaires étant donné l'impact démesurément fort de la violence sur les femmes.

#### Encadré 2.3. Données du Small Arms Survey sur la violence

- Sur la période 2010-15, 535 000 personnes en moyenne étaient tuées de manière violente chaque année.
- Le nombre de personnes engagées dans un conflit augmente. La moyenne annuelle de décès enregistrés sur 2010-15 est passée à 90 000, contre 70 000 sur 2007-12. Les conflits armés en Afghanistan, en Iraq et en Syrie sont responsables d'une forte proportion de ces morts.
- Le taux mondial d'homicides continue de baisser, mais pas suffisamment pour compenser l'augmentation du nombre de morts dues à des conflits sur 2010-15.
- La grande majorité (83 %) des victimes de violences meurtrières ne sont pas mortes dans une zone de conflit.
- La répartition de la violence sur la planète devient de plus en plus inégale. Le nombre de pays enregistrant des taux de morts violentes élevés (supérieurs à 20 pour 100 000 habitants) diminue, mais le taux de morts violentes moyen de ces pays augmente.
- En valeurs absolues, en 2015, il y a eu davantage de morts violentes dans de grands pays comme le Brésil ou l'Inde, où ne sévissait pas de conflit, que dans les pays en guerre comme la Syrie.
- Sur les 20 pays ayant enregistré des taux élevés de morts violentes en 2015, 11 n'étaient pas touchés par un conflit armé.

Source : Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015).

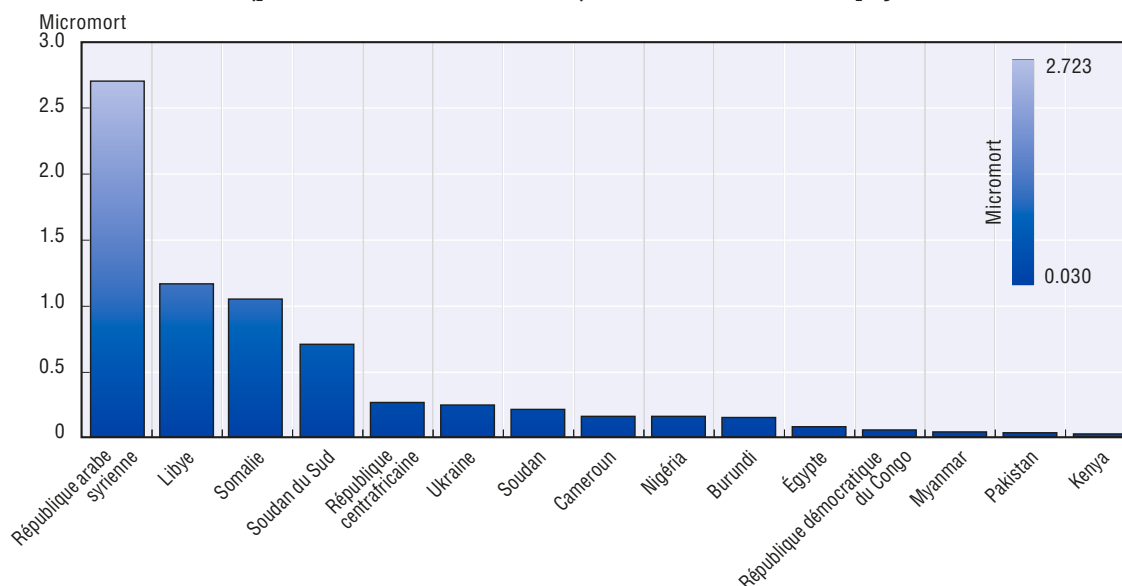
## Constat n° 2 : Il y a davantage de violence, et elle survient là où on ne l'attend pas

**La violence augmente depuis quelques années.** Le monde est devenu plus violent au cours de la dernière décennie, ce qui a mis un terme à une tendance longue vers une paix croissante (IEP, 2016) ; cette recrudescence de la violence est particulièrement marquée depuis 2014. En termes de nombre de décès, 2014 et 2015 ont été les deuxième et troisième années les pires depuis la Guerre froide (Université d'Uppsala, 2016 ; Melander, 2015). Ces

15 dernières années, 53 contextes ont été ou sont actuellement le théâtre d'une forme ou d'une autre de violence politique. Elle touche 3.34 milliards d'individus, soit près de la moitié de la population de la planète.

**L'émergence de la violence à certains endroits peut surprendre.** De nombreux contextes où l'on dénombre aujourd'hui des morts dues à des conflits ne sont considérés comme fragiles que depuis peu (par exemple la Syrie) (graphique 2.2).

Graphique 2.2. Niveau de violence politique : micromort moyen (probabilité de mort violente) dans une sélection de pays, 2014



Sources : Données sur l'Afrique et l'Asie : ACLED (2016) et ACLED Asia Version 1, 2016 ; données sur la République arabe syrienne tirées de Syria Tracker sur 2015 ; données sur l'Ukraine : Nations Unies.

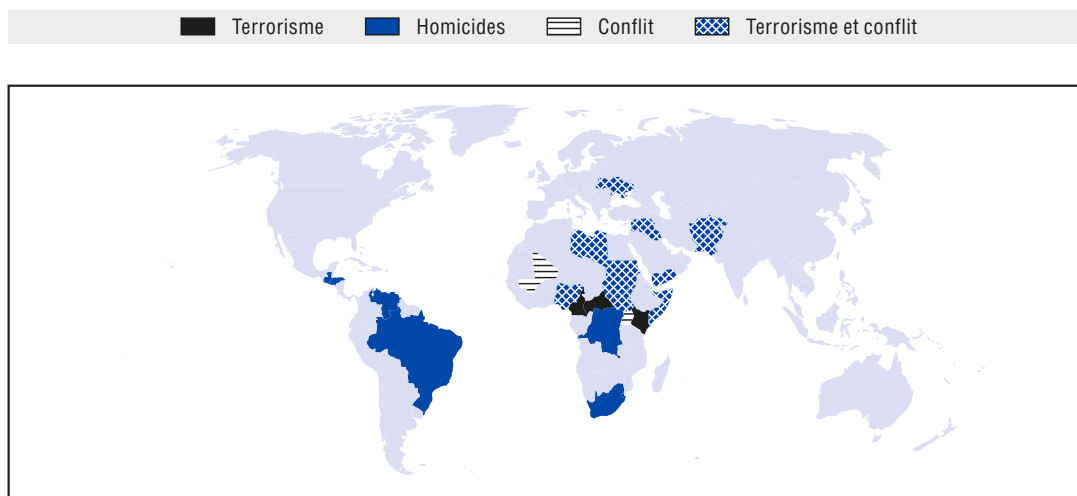
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449449>

**La violence sous différentes formes atteint également les proportions d'une épidémie dans certains contextes non concernés par la violence politique armée et non classiquement considérés comme fragiles** (graphique 2.3). D'après les chiffres de 2015, sur les 20 contextes présentant des taux de violences meurtrières élevés, 11 n'étaient pas affectés par un conflit armé. Si le nombre de pays affichant des taux de morts violentes élevés (supérieurs à 20 pour 100 000 habitants) diminue, le taux de morts violentes moyen de ces pays augmente. Cette disparité croissante conduit à des résultats surprenants. En 2015, il y a eu, en valeurs absolues, davantage de morts violentes dans des pays où ne sévissait pas de conflit comme le Brésil ou l'Inde, qu'en Syrie (Small Arms Survey, 2016). Les taux d'homicides et de crimes violents les plus élevés s'observent en Amérique centrale et dans les Caraïbes, où la violence urbaine de gangs et la criminalité liée à la drogue sont des caractéristiques de la vie quotidienne (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015).



## Graphique 2.3. Où le risque de violence meurtrière est-il le plus élevé ?

Contextes dans lesquels le risque de décès dû au terrorisme, à un conflit ou à un homicide était le plus élevé en 2014

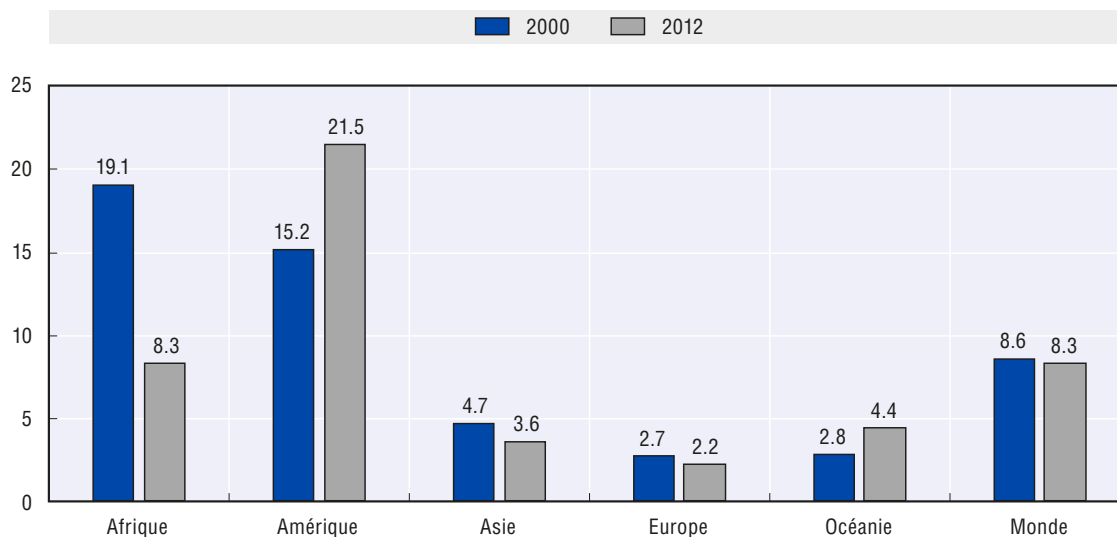


Source : Muggah (2016).

À l'échelle mondiale, les conflits ne sont pas la principale cause de morts violentes. Dans certains contextes, la violence sociale sous forme d'homicide peut être plus mortelle que la guerre. Sur les 37 pays les plus touchés par des violences meurtrières en 2012, 83 % ne se trouvaient pas au sortir d'un conflit et n'en avaient pas connu récemment (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). La sous-région<sup>4</sup> la plus touchée par des violences meurtrières est l'Amérique centrale (avec un taux de 33.6 morts violentes pour 100 000 habitants), suivie par l'Afrique australe<sup>5</sup> (31.2), les Caraïbes (20.5) et l'Amérique du Sud (17) (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). En fait, un tiers de l'ensemble des homicides dans le monde sont perpétrés en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), région où vit seulement 8 % de la population mondiale (Vilalta, 2015 ; Szabó de Carvalho et Muggah, 2016). En 2015, le taux de meurtres à El Salvador a grimpé à 103 pour 100 000 (ICG, 2016). La région ALC est la seule au monde où les taux de violences meurtrières ont augmenté depuis 2000 (PNUD, 2014) et où les taux d'homicides continuent de croître (Vilalta, 2015) (graphique 2.4).

On trouve une concentration de « foyers » de meurtres en Amérique, où se trouvent 46 des 50 villes les plus violentes. En dehors des poches de violence homicide extrême, le risque de meurtre est également plus largement distribué que les morts violentes associées au terrorisme ou à la guerre. En réalité, au cours de la dernière décennie, le terrorisme et les conflits ont représenté seulement une petite proportion de l'ensemble des morts violentes : 9 morts violentes sur 10 étaient des homicides (Muggah, 2016).

Graphique 2.4. Taux d'homicides moyen par région, 2000 et 2012



Source : Vilalta (2015).

**Développement et violence ne sont pas mutuellement exclusifs.** Les pays à revenu faible et intermédiaire supportent une part disproportionnée de la charge de la violence armée politique et sociale, ce qui bride souvent les gains sur le plan du développement (De Martino, 2012). Dans ces contextes, les conflits violents et l'instabilité politique entravent les avancées vers les cibles de développement, comme au Soudan du Sud ou Yémen. Cependant, des pays à revenu élevé connaissent eux aussi des niveaux élevés de violence sociale, notamment de violence d'un partenaire intime, de criminalité et de crime organisé (drogue et trafics, par exemple). En effet, la comparaison des données pour les périodes 2004-09 et 2007-12 montre que, alors que la tendance mondiale des homicides volontaires affichait une baisse de 5 %<sup>6</sup>, l'Amérique était la seule région à afficher une hausse significative (proche de 10 %) (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Une problématique majeure aux États-Unis tient au nombre de morts et de blessures liées à la violence armée. Ces faits peu réjouissants donnent à penser que ni le développement ni la richesse ne garantissent d'échapper à la violence.

### Constat n° 3 : La violence est multidimensionnelle, complexe et changeante

**La forme de la violence évolue.** Même dans les contextes post-conflit, la violence peut simplement changer de forme à mesure que le contexte, les acteurs et les vecteurs évoluent. Sa versatilité face aux variations des environnements de risques, et à l'éventail d'acteurs non gouvernementaux, bat en brèche les meilleurs efforts d'intervention de la communauté internationale. Les groupes armés et les milices, opérant souvent pour le compte d'élites politiques, sont responsables d'une proportion croissante de la violence armée. Ils prennent souvent part à des formes criminelles et sociales de violence, propageant la peur et l'instabilité tout en consolidant leur propre pouvoir. Un rapport récemment publié par l'Université des Nations Unies conseillait de reconnaître le pouvoir politique des groupes criminels afin de limiter l'influence du crime organisé dans les processus politiques de transition (Bosetti, Cockayne et de Boer, 2016). L'accumulation de ces risques pesant sur la sécurité et leur continuité, sous une forme ou une autre, mettent à l'épreuve la capacité des États et des sociétés à y faire face.

**La violence est complexe, et les réponses à celle-ci ne doivent pas reposer sur une vision simpliste.** La violence ne s'inscrit pas correctement dans les cadres de référence habituels en matière de sécurité ni dans les visions habituelles des conflits, et elle est souvent traitée subjectivement par les différentes organisations. Des approches binaire de la violence (« auteurs vs victimes », « criminels vs citoyens innocents ») n'aident en rien à comprendre la complexité de la violence (Adams, 2012). La violence est immensément versatile, se transformant en fonction des circonstances et du contexte. Partant, il est possible que les réponses à la violence viennent involontairement l'exacerber. De vastes mesures punitives peuvent prendre dans leurs fourches des individus non violents ou ne pas tenir compte des normes sociales, des motivations ou d'autres facteurs. En conséquence, elles peuvent accentuer la marginalisation, alimenter la défiance vis-à-vis de l'état de droit ou inciter à davantage de violence.

**Les transitions politiques, même vers la démocratie, peuvent engendrer des violences.** Lorsqu'un État avance vers la démocratie ou s'en détourne ou procède à une dévolution, le risque de violence change lui aussi de forme. Les violences d'une guerre civile découlent souvent d'une politique d'exclusion, dans laquelle de larges pans de la population sont laissés pour compte ou marginalisés. Dans les États en transition et en cours de démocratisation, la concurrence pour savoir « qui siège à la table » et « qui obtient quoi » peut également devenir violente. Le risque de voir différentes formes de violence se superposer peut également grandir durant une phase de transition. La violence politique du Printemps arabe s'est accompagnée de violences sexuelles ou sexospécifiques et de répression liée au genre. En Tunisie, par exemple, les manifestantes sont devenues les victimes de harcèlement sexuel ou de viol commis par des agents des forces de sécurité (Johansson-Nogués, 2013) ; en Égypte, des actes d'agression sexuelle motivés politiquement ont été perpétrés dans des lieux de manifestation (Tadros, 2015 ; Amar, 2013). Même lorsqu'il s'agit d'aller vers la démocratie, il peut exister un risque accru d'instabilité politique dans le pays (Choi et Raleigh, 2014). La décentralisation et la répartition du pouvoir entre les piliers législatif, judiciaire et militaire tendent à augmenter le nombre et la puissance des élites hors régime qui façonnent la politique publique. Elles conduisent également à des niveaux accrus de concurrence entre les élites et de dissensions à propos de l'accès aux ressources et à la puissance de l'État (Bracanti, 2011). Lors de la redistribution du pouvoir politique, les personnes en place et les opposants sont incités à concevoir des formes de violence afin de s'assurer un accès au pouvoir (Schedler, 2006 ; Gandhi et Lust-Okar, 2009 ; Arriola et Johnson, 2012). Dans des démocraties récentes, de nombreux agents s'appuient sur la violence pour créer des clivages au sein de la société, que les élites peuvent ainsi manipuler. La transition vers la démocratie peut donc spectaculairement accentuer le risque de violence, alors même qu'elle réduit les risques d'un conflit entre États. Des études examinant uniquement l'aspect conflit passent à côté de ce point.

**Les forces conductrices de la violence ne disparaissent pas lorsque le conflit prend fin.** La violence politique est de nature cyclique si les facteurs qui l'ont provoquée n'ont pas été évacués. De récentes recherches suggèrent que des facteurs susceptibles de déclencher une guerre civile influent également sur d'autres formes de violence non politique, telle que la violence sociale (Rivera, 2016). Des agents armés prenant part à des violences politiques durant des guerres ou des périodes d'instabilité nationale sont hautement susceptibles de prendre part au crime organisé en des temps plus pacifiques, par exemple à du racket, des activités mercenaires ou à du trafic illicite. Ces schémas sont manifestes en Afrique aussi bien qu'en Asie. Des personnes qui commettent des violences en période de conflit peuvent resurgir dans des périodes post-conflits pour tirer un avantage économique et politique d'environnements politiques fragiles et nouveaux (von Einsiedel et al., 2014 ; de Boer et Bosetti, 2015).

La République centrafricaine offre un bon exemple de la complexité de la violence (encadré 2.4).

#### Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) constitue l'exemple d'un État éminemment fragile. Elle connaît depuis longtemps des vagues de violence cyclique. Étant donné que l'essentiel de la violence politique s'y est produite en zone rurale, elle a reçu, par comparaison avec d'autres, peu d'attention de la part de la communauté internationale. En 2015, les niveaux de conflit ont diminué par rapport aux périodes les plus intenses, en 2013 et 2014, et de récentes évolutions sur la scène politique (à savoir la tenue d'élections) peuvent signaler une avancée vers une paix plus durable. Néanmoins, la dynamique sous-jacente, les vecteurs et les agents du conflit récent et en cours affichent des caractéristiques clés des violences et des difficultés qui y sont associées.

**Une vaste palette d'acteurs de la violence et les nombreuses formes simultanées de violence** s'entrecroisent pour créer les conditions d'une instabilité alarmante, de la vulnérabilité chez les civils et de violences sexuelles en RCA. Au nombre de ces acteurs figurent des groupes tels que la milice anti-balaka et la Séléka, qui ont recruté dans le pays, ainsi que l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army, LRA), active dans la région, et une multitude de groupes de milices communales (graphique 2.5). En 2014, le projet ACLED a enregistré plus de 40 agents non étatiques discrets de conflit actifs en RCA (ACLED, 2015b). Parmi les acteurs violents se trouvent non seulement des groupes rebelles et des milices mais aussi des éléments criminels armés, connus sous le nom de *zaraguinas*. Ces groupes ne sont pas directement parties à des négociations politiques, mais influent néanmoins fortement sur la vulnérabilité et la protection des civils (HRW, 2009). Cette prolifération est un héritage de la superposition de formes de violence et de conflit affectant le pays, et de la nature multidimensionnelle de la crise.

**La montée de diverses formes de violences sexuelles et sexospécifiques** perpétrées par des groupes armés, des partenaires intimes et des forces internationales est un autre témoignage de la nature multidimensionnelle de la fragilité en RCA et de la superposition de différentes formes de violence. Toutes les parties au conflit auraient recouru à des violences sexuelles pour soumettre et humilier les opposants (Conseil de sécurité des Nations Unies, 2016). Les femmes et les filles ont été systématiquement ciblées, l'International Rescue Committee indiquant que ce que craignent le plus les femmes en RCA, c'est de subir des violences sexuelles (IRC, 2014). Il y a également eu des cas de violences sexuelles liées au conflit à l'encontre d'hommes et de garçons. En outre, des femmes font état d'un accroissement de la violence domestique. Une série d'allégations d'abus et d'exploitation sexuels ont été soulevées, mettant en cause des forces des Nations Unies et autres chargées du maintien de la paix et de la sécurité en RCA : les Nations Unies enquêtent (Deschamps, Jallow et Sooka, 2015).

**La violence change de forme à mesure que les conditions et les acteurs évoluent.** Au fil du temps, certains des acteurs violents en RCA se sont délités et reconstitués, à l'instar de la coalition Séléka. Les modèles de conflit associés montrent que la violence a considérablement évolué avec ces transformations. La violence de la Séléka, par exemple, est à la fois plus fréquente et davantage dirigée contre des civils que celle attribué à ses prédécesseurs historiques (Duffy, 2015). Ces schémas semblent indiquer que des analyses de la violence en Afrique doivent davantage prendre en compte la complexité et l'évolution des conditions sur le terrain, au lieu de considérer que les seuls moteurs sont les identités religieuses ou ethniques.

**Un État non neutre et faible perpétue la fragilité.** Par le passé, l'État de RCA s'est efforcé d'exercer son contrôle en dehors de la capitale (Bierschenk et de Sardan, 1997). Cependant, la fragilité ne doit pas être perçue simplement en termes de faibles capacités de l'État, mais également en termes de possibilité pour des intérêts particuliers dans le conflit de bénéficier de cette faiblesse.

### Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine (cont.)

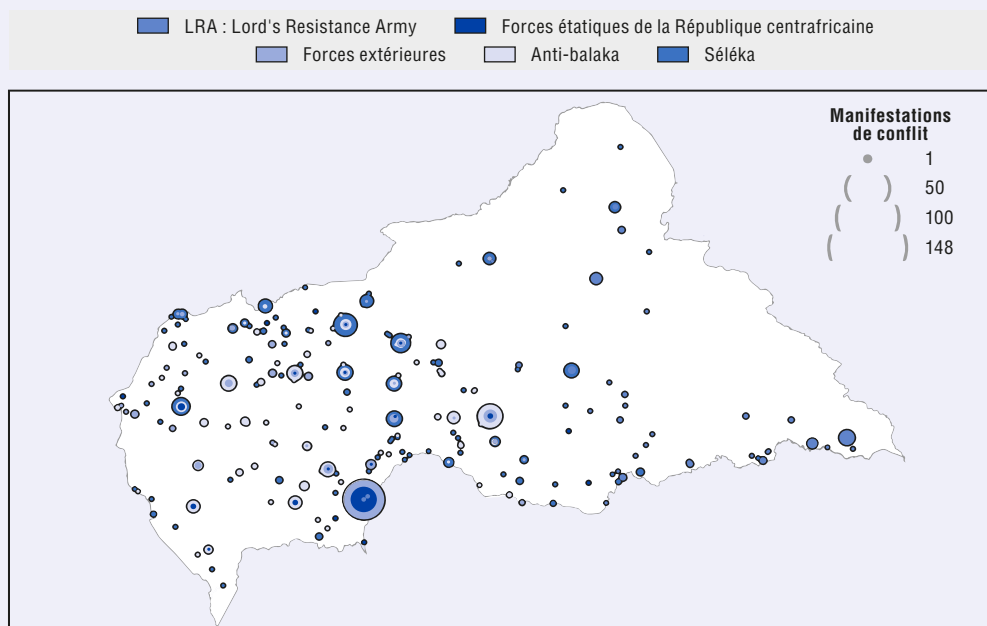
L'exploitation illicite et non réglementée des ressources, notamment dans le secteur de l'extraction, a prospéré, en partie parce que l'État a des capacités limitées pour contrôler ces activités. Des élites en ont profité directement (Dalby, 2015 ; Smith, 2015). Il convient donc d'appréhender l'État et ses élites comme des acteurs non neutres. La fragilité peut servir leurs intérêts économiques, ce qui peut ensuite aboutir au détournement de ressources aux fins de financer de la violence anti-État.

**Des groupes de milice concurrents exacerbent la fragilité et la faiblesse des capacités de l'État.** Les forces de sécurité de l'État ont été largement absentes du conflit en RCA ces dernières années. En 2013, les forces étatiques auraient été impliquées dans à peine plus de 5 % de l'ensemble des actes de violence politique enregistrés ; en 2014, elles étaient impliquées dans moins de 2 %, et malgré une recrudescence générale de l'insécurité, les forces étatiques sont intervenues dans à peine plus de 3 % des manifestations de conflit en 2015 (ACLED, 2016). Tout au long de cette période, les rebelles, milices et forces internationales ont joué un rôle plus substantiel. L'émergence de vigies locales dites milices « de défense » comme les anti-balaka s'explique en partie par l'absence ou la faiblesse de l'État. Cependant, les actions de ces acteurs non étatiques renvoient également à un contexte plus large d'impunité, de violences commanditées par des élites et de civils pris pour cibles en RCA et dans d'autres contextes éminemment fragiles.

**Le conflit en RCA est fortement localisé.** Le profil géographique de la violence en RCA témoigne des dynamiques multiples et localisées de l'insécurité enregistrée dans un seul État. La violence politique s'est concentrée dans le sud et l'ouest du pays, impliquant essentiellement l'État, les forces internationales, la Séléka et les forces anti-balaka. La violence plus limitée dans le nord et l'est est largement imputable à la Lord's Resistance Army (LRA) ougandaise, qui s'en est pris aux populations dans l'est de la RCA, exploitant la faible présence de l'État dans cette région relativement éloignée (Cakaj, 2015).

#### Graphique 2.5. Qui perpètre des actes de violence en République centrafricaine, et où ?

Nombre de manifestations de conflit en République centrafricaine, par acteur, 2013-15



Source : ACLED (2016).

#### Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine (cont.)

**Le conflit en RCA a des impacts dans toute la région.** Les crises successives en RCA ont une dimension régionale forte, à l'instar de conflits qui affectent plusieurs autres États fragiles et contextes de fragilité en Afrique. L'intérêt porté par la région à la politique nationale de la RCA et l'influence qu'elle peut avoir dessus ont joué sur les résultats des confrontations politiques ; les puissances voisines ont endossé un rôle de faiseur de rois, et les parties prenantes régionales ont apporté un soutien aux acteurs politiques au sein de la RCA (Marchal, 2015). En outre, ces 15 dernières années, les effets conjugués des crises se chevauchant en RCA, en République démocratique du Congo, au Tchad, au Soudan et au Soudan du Sud ont généré un système de conflit régional dynamique. L'impact des déplacements de population, en particulier, est régional. Des individus, notamment des combattants et des anciens combattants, sont venus en RCA se mettre à l'abri de diverses crises au Tchad, au Soudan et au Soudan du Sud. De même, des crises cycliques persistantes en RCA ont à maintes reprises abouti à des interventions régionales et internationales (Kilembe, 2015 ; Olin, 2015).

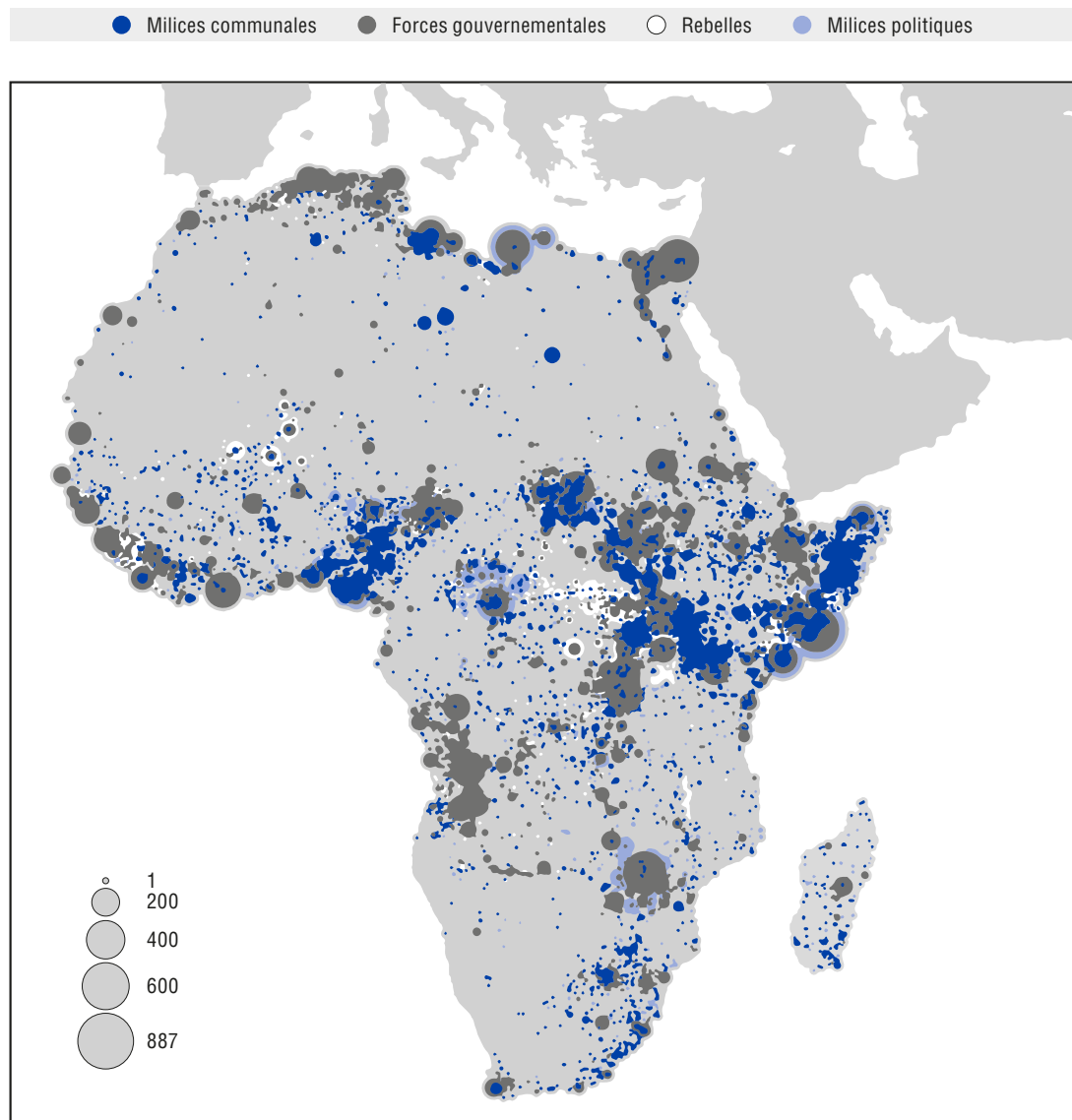
Les effets des crises en RCA se répercutent également sur d'autres pays de la région : sur près de 500 000 personnes qui cherchaient à échapper au conflit le plus récent en RCA, plus de la moitié ont fui au Cameroun et plus d'un cinquième vers d'autres contextes fragiles, par exemple au Tchad et en République démocratique du Congo (PAM, 2015).

*Sources : ACLED (2015b ; 2016) ; Bierschenk et de Sardan (1997) ; Cakaj (2015) ; Dalby (2015) ; Duffy (2015) ; HRW (2009) ; IRC (2014) ; Kilembe (2015) ; Marchal (2015) ; Olin (2015) ; Smith (2015) ; Deschamps, Jallow et Sooka (2015) ; Secrétariat général des Nations Unies (2016) ; PAM (2015).*

#### Constat n° 4 : La violence est de plus en plus un problème régional

La violence armée politique peut plus facilement avoir des répercussions d'un État sur l'autre. Grâce aux réseaux mondiaux de communication et aux réseaux criminels transfrontaliers, les acteurs armés sont plus facilement que jamais en rapport les uns avec les autres, ce qui leur permet de se soutenir mutuellement, aussi bien au niveau des motivations que des ressources. Plusieurs des conflits les plus persistants sur la planète sont régionaux (graphique 2.6). Il s'agit des conflits historiques dans la région des Grands Lacs en Afrique, au Pakistan, en Inde et en Afghanistan, ainsi qu'en Syrie et en Iraq, mais aussi de la diffusion transnationale via des réseaux de la violence dans le nord du Nigéria, au Cameroun et au Tchad à travers le Sahel. La violence compromet la stabilité régionale, puisque l'instabilité intérieure des pays voisins déborde des frontières, sous l'effet de liens entre des groupes lésés ou armés qui peuvent partager une identité commune, les mêmes objectifs ou entretenir une relation de loyauté. Des idéologies communes unissent également des groupes à travers des régions entières. Des flux de ressources financières, logistiques et de combattants facilitent ces liens, élargissant la portée et les conséquences de la violence. Ils incitent également les États et les acteurs armés à passer outre les frontières et à s'ingérer dans la politique intérieure d'un autre État, causant dans leur sillage des ravages terribles parmi les civils.

Graphique 2.6. Manifestations de conflit en Afrique, 1997-2015



Source : ACLED (2015b).

**La violence s'opère en réseau et ne connaît pas de frontières.** La connexion crime organisé-violence politique permet à des groupes armés politiques de se financer grâce aux produits de leurs activités criminelles (exploitation illégale de ressources, trafic de drogue) (Hansen, 2014). Même des groupes organisés de manière informelle prenant part à une lutte armée ciblée et commettant des actes de violence pour le compte d'élites politiques s'engagent souvent dans des activités criminelles pour soutenir leurs propres activités. Nombre de ces réseaux criminels, en particulier ceux intervenant dans le trafic illégitime organisé, traversent les frontières. Et la violence sous diverses formes traverse les frontières avec eux. Les groupes criminels organisés, à l'intérieur des États et sur plusieurs États, exploitent des réseaux afin de corrompre les hommes politiques et d'influencer la politique intérieure. Des flux financiers illicites circulent également à travers ces réseaux, alimentant ce cercle vicieux, par exemple en Afrique de l'Ouest (OCDE, à paraître). Des connexions entre

différents types de violences déployées à travers des réseaux permettent la perpétuation de la violence dans une multitude de contextes. Par exemple, la violence politique au Mali génère une absence de gouvernance et d'état de droit que les cartels de la drogue sud-américains exploitent afin de faire du trafic avec des Européens, induisant un accroissement du trafic de cocaïne à travers le Sahel, qui constitue une voie d'acheminement (Ellis, 2009). Cette activité engendre des griefs locaux, que les islamistes extrémistes exploitent également à la faveur du vide sécuritaire, créant une spirale négative de la violence encore plus profonde (encadré 2.5). Dans ce contexte émergent de nouvelles « opportunités d'affaires » lucratives pour la violence, comme le trafic d'êtres humains le long des routes du trafic de drogue (Shelley, 2014).

#### Encadré 2.5. La mondialisation d'un conflit local : le cas de l'État islamique

L'émergence d'un mouvement infranational connu sous le nom d'État islamique, également désigné par l'appellation État islamique d'Iraq et du Levant, a été rendue possible par un conflit préexistant et par l'effondrement du contrôle de l'État dans des pans de l'Iraq et de la Syrie. L'État islamique a rapidement étendu son emprise à une échelle régionale et internationale. Ce groupe extrémiste a tiré profit des possibilités de déplacer d'un pays à l'autre des combattants, de l'argent, du pétrole, des approvisionnements et d'autres ressources lucratives, ce qui a également conduit à un changement radical dans sa stratégie. Non seulement les activités transfrontières sont-elles essentielles à la capacité du groupe à financer ses opérations, mais les technologies de l'information, qui ne connaissent pas de frontières, lui permettent de recruter de nouveaux activistes partout dans le monde.

En outre, l'État islamique répartit stratégiquement ses attaques sur des cibles à l'extérieur de sa région d'origine. Le groupe revendique la responsabilité d'attaques perpétrées par des individus isolés ou des groupes affiliés en Belgique, en Égypte (péninsule du Sinaï), aux États-Unis, en France, au Liban, en Libye, au Nigéria, en Tunisie et en Turquie, entre autres. En plus de cette activité transnationale, l'État islamique continue de contrôler des parties de l'Iraq et de la Syrie, et procède à des kidnappings et à des exécutions de civils de nombreuses nationalités.

Source : Glenn (2016).

**À cause de la violence, des millions de personnes doivent partir de chez elles, ce qui exacerbe les effets sur des pays voisins accablés déjà en détresse.** Les déplacements forcés sont l'un des effets non meurtriers les plus profonds de la violence. Mais cette conséquence directe de la violence prend la forme de guerres et de persécutions. En 2015, d'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le déplacement forcé a concerné 65.3 millions de personnes à travers le monde ; c'est le chiffre le plus élevé enregistré depuis la création de cette organisation, en 1950, et ce chiffre ne cesse de croître. En 2015, chaque minute, 24 personnes en moyenne ont dû fuir de chez elles (HCR, 2016a). Les déplacements internes associés à des conflits et à des violences sont en hausse depuis 2003. On a dénombré 8.6 millions de nouveaux cas durant l'année 2015, soit une moyenne de 24 000 personnes par jour (IDMC, 2016). Si, ces deux dernières années, on a enregistré en Europe un nombre sans précédent de réfugiés et d'immigrés fuyant des pays fragiles et touchés par un conflit, la plupart des réfugiés sont accueillis dans des pays en développement, grevant les capacités déjà mises à rude épreuve de ces pays. L'Afrique subsaharienne, par exemple, accueille plus de 26 % des réfugiés à l'échelle mondiale (HCR, 2016b). De nombreux réfugiés fuient vers des pays qui sont déjà fragiles.



### Constat n° 5 : La violence est de plus en plus alimentée par l'instabilité politique intérieure

Le manque de légitimité, d'autorité et de capacités de l'État sont les causes premières de la violence politique. Les facteurs liés à la politique nationale figurent parmi les causes de la violence les plus difficiles à analyser et à traiter efficacement. Pourtant, il apparaît que la dynamique politique intérieure permet de déterminer si une société bascule dans la violence politique. Interviennent notamment dans cette dynamique la corruption, les opportunités de financement et les chocs internes et externes, par exemple des élections ou des changements démographiques (Clapham, 1996 ; Englebert, 2000). Parallèlement à la mauvaise gouvernance, au délitement de l'ordre (Reno, 2011) et à des institutions défaillantes (Sobek, 2010 ; Hendrix, 2010 ; Thies, 2010), ces facteurs interagissent, créant des fenêtres pour la violence collective armée.

Un conflit violent ayant des motivations politiques peut revêtir des formes distinctes et variées, qui diffèrent en fonction des acteurs en présence, des questions politiques qui sont remises en cause, de la vulnérabilité du gouvernement et des civils, de la faisabilité d'un conflit au long cours et de la probabilité qu'a le conflit de perdurer, de se répéter et de se propager. Les exemples de conflits actifs témoignent de cette grande variabilité :

- Une guerre civile et transnationale active en Syrie, où de multiples organisations rebelles sans affiliation cherchent à renverser le régime actuel. Dans l'Iraq voisin, des élites politiques<sup>7</sup> créent des milices pour lutter contre d'autres agents politiques. Ces mêmes milices agissent à la fois en tant que forces de sécurité pour certaines communautés et comme forces belligérantes dans d'autres.
- Des affrontements politiques multiples et groupés, dans des pays tels que l'Inde ou les Philippines, où des agents armés organisés combattent l'État, mais d'autres formes de violence y sont courantes et répandues, notamment des conflits communaux locaux, de la violence criminelle organisée ou encore des émeutes et manifestations généralisées.
- Des remises en cause de la légitimité et des capacités de l'administration centrale au Pakistan et au Yémen, qui découlent d'un délitement du règlement politique<sup>8</sup> entre le gouvernement central et les groupes d'opposition.
- Des blocages violents en République centrafricaine et au Soudan du Sud, où aucune autorité territoriale unique n'existe ou n'a un large contrôle sur de multiples groupes armés organisés.
- Des conflits inextricables, notamment en Somalie et en République démocratique du Congo, dans lesquels les combats se poursuivent depuis des décennies, et des dizaines de groupes armés luttent pour prendre le contrôle localement tout en se coordonnant, en s'alliant temporairement avec des groupes plus importants ou en s'opposant momentanément à eux.

Des structures étatiques faibles sont une source de violences, susceptibles d'entretenir un cercle vicieux entre fragilité politique et violence. Des institutions faibles ou celles marquées par des systèmes de népotisme bien ancrés peuvent créer des espaces dans lesquels les élites sont capables de s'approprier les ressources publiques en toute impunité tout en perpétuant l'exclusion économique. Des réseaux criminels et des groupes armés peuvent également remplir ces espaces, exploitant les revendications locales tout en permettant à d'autres formes de violence sociale de se répandre. Dans des contextes de fragilité, des prestations de services de mauvaise qualité ou inéquitables peuvent attiser les tensions ou générer des crimes violents, en particulier lorsque vient s'y ajouter le dénuement économique. En outre, la mauvaise gouvernance laisse de la latitude à des acteurs non étatiques pour créer

des structures parallèles, accroissant le risque de criminalité généralisée et de violence qui en découle. Les autorités locales ne sont pas de même nature. Des conflits comme ceux qui touchent le Bassin du Tchad (Roitman, 2001), la province de l'Ituri en République démocratique du Congo (Vlassenroot et Raeymaekers, 2004) ou le déclenchement de la crise dans le nord du Mali en 2011 ont tous suivi des trajectoires similaires : la déliquescence de l'État a permis aux élites locales de se substituer à l'autorité étatique (Blattman et Miguel, 2010 ; Justino, 2012 ; Justino, Brück et Verwimp, 2013 ; Kalyvas, 2003, 2008). Dans certaines parties de l'Afrique et du Moyen-Orient, un « marché politique de rente », tel que décrit par de Waal, constitue un défi spécifique (de Waal, 2014). Dans ces cas, la violence, ou la menace de violences, est utilisée comme un instrument de négociation politique lorsque le gouvernement ou les élites politiques n'ont pas le monopole de l'usage légitime de la force.

**Des États peuvent utiliser des politiques s'appuyant sur le concept d'identité pour susciter et exploiter des divisions sectaires.** Dans des contextes de fragilité, les distinctions d'ethnies, de religion et de moyens de subsistance peuvent être plus marquées, et sont souvent à l'origine d'une identité politique. Comme ces identités sont flexibles, des allégeances de convenance peuvent se former dans un contexte en mutation et peuvent transformer des griefs de longue date en causes nouvelles, et par là-même servir de vecteur à de nouvelles formes de violence (Fearon et Laitin, 2003 ; Collier et Hoeffler, 2004).

**Les inégalités politiques sont source de violence.** Un problème persistant est l'antagonisme entre les groupes « exclus » et les groupes « inclus », qui n'ont pas le même accès au pouvoir, et donc pas les mêmes possibilités de l'exercer, avec des conséquences pour les politiques publiques et les inégalités socio-économiques qui en découlent (Stewart, 2011). L'exclusion suivant des critères ethniques conduit à une représentation limitée dans la fonction publique (Bangura, 2006), à des niveaux de santé et d'éducation moins élevés, à des inégalités de revenu plus fortes (Stewart, 2008) et à une offre de biens publics limitée (La Porta et al., 1999)<sup>9</sup>. Des membres de groupes exclus sont plus susceptibles de prendre part à une guerre civile, surtout s'ils ont récemment perdu l'accès au pouvoir (Cederman, Wimmer et Min, 2010).

**Cependant, les conditions de l'inclusion peuvent également attiser la violence.** De plus en plus, les conditions de l'inclusion dans les gouvernements, c'est-à-dire la répartition des postes, de l'autorité et des ressources entre les élites incluses, peuvent conduire à de l'instabilité politique intérieure (Fischer, 2008 ; Lindemann, 2008) et à de la violence. On sous-estime souvent la mesure dans laquelle l'État est un agent non neutre, politisé et actif dans le conflit. La focalisation sur l'obtention d'une stabilité à travers l'inclusion d'élites violentes peut réduire les niveaux de violence à court terme, mais risque d'accroître les incitations à une concurrence violente sur le long terme. Toutefois, de nouvelles données laissent à penser que la participation effective de femmes dans les processus de paix augmente la probabilité d'établir des accords et de les perpétuer sur le long terme (ONU-Femmes, 2015).

Le Kenya est le sujet d'une étude de cas utile concernant la concurrence politique nationale violente et la violence sociale (encadré 2.6).

### Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente

Le Kenya illustre le phénomène de formes de violence multiples, reliées et interdépendantes. Les Kenyans ont, à une immense majorité, approuvé une nouvelle constitution en 2010, ouvrant la voie à la dévolution politique dans le but de remédier aux inégalités et à la marginalisation historique, ainsi que pour, *in fine*, réduire la compétition violente pour la présidence. Les violences qui ont fait suite aux élections fin 2007 et début 2008, et qui ont amené le pays au bord de la guerre civile, ont influencé la conception de la nouvelle constitution. Cependant, la violence a continué d'embraser de nombreuses régions du pays.

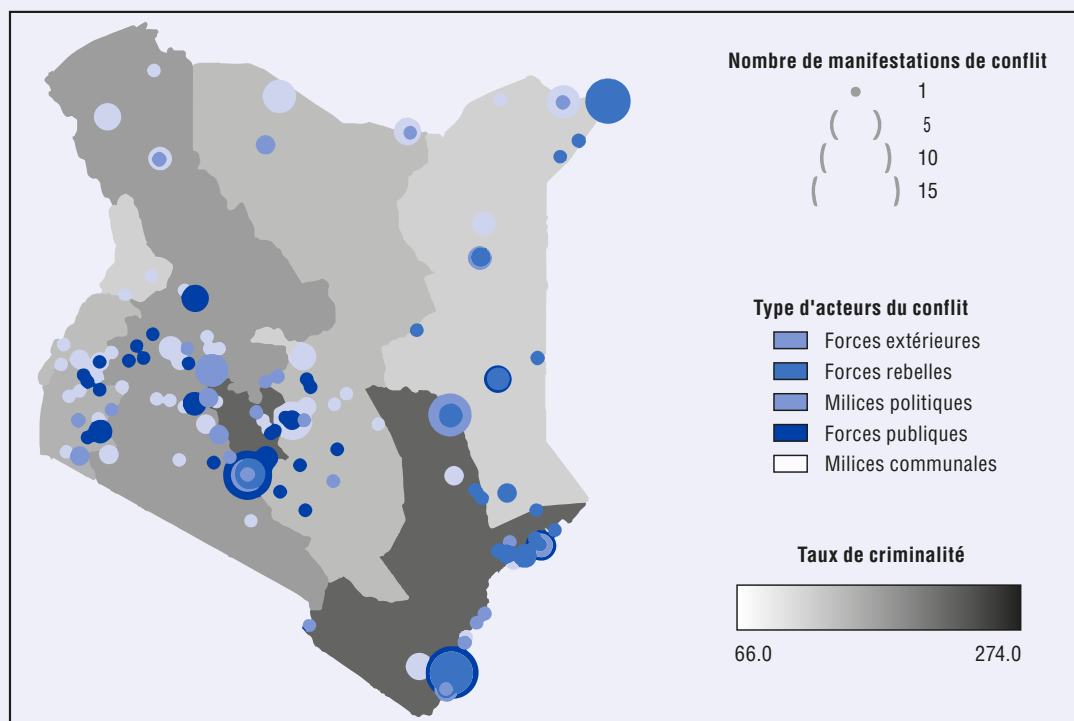
**Variation spatiale en matière de politique infranationale.** Pour l'essentiel, le Kenya pâtit de quatre grands types de violence : violences politiques nationales suivant des fractures ethno-régionales ; violences politiques infranationales et concurrence au sujet des postes politiques au niveau des comtés ; violences politiques associées à des groupes islamistes transnationaux ; et violences sociales manifestes dans la criminalité endémique et la violence interpersonnelle qui affectent de manière disproportionnée les quartiers urbains pauvres. La carte présentée au graphique 2.7 illustre que la violence entre groupes de population, classiquement associée à une mobilisation suivant des identités ethno-régionales, est particulièrement prédominante dans les régions de l'extrême nord, de l'ouest et du centre du pays. Elle montre également que la violence des milices politiques est hautement centralisée, avec des épisodes sporadiques de violence le long de la côte. La violence perpétrée par des rebelles, associée à une insurrection islamiste violente, est essentiellement concentrée dans la région de l'est, les zones côtières et à la frontière avec la Somalie. Les émeutiers et manifestants sont également regroupés dans la zone de Nairobi ainsi que dans les parties centrale et occidentale du pays. L'activité des forces étatiques est dispersée dans tout le pays, mais avec une visibilité nettement moins grande dans l'extrême nord-ouest dans les zones rurales intérieures.

**La violence politique au niveau national est centrée sur la lutte pour conquérir la présidence.** Elle correspond aux cycles électoraux kenyans, culminant lors de la course pour les élections nationales, qui se tiennent tous les cinq ans. Dans les années 90, les représentants affiliés à l'ancien parti au pouvoir ont joué sur des divisions ethno-régionales existant de longue date en vue d'orchestrer les violences visant à intimider les opposants politiques. Une commission d'enquête présidentielle établie afin d'enquêter sur ce que l'on a appelé les « affrontements tribaux » en amont des élections de 1992 et 1997, la commission d'enquête Akiwumi sur les affrontements tribaux (Commission Akiwumi), a détaillé de quelle manière le gouvernement a contribué à provoquer des violences ethniques à des fins politiques et n'est pas parvenu à empêcher cette violence de s'embraser en un conflit plus vaste (JCITCK, 1999). Ces tensions ethno-régionales ont joué un rôle de premier plan lors des violences post-électorales au Kenya en 2007-08, lors desquelles des coalitions rivales ont mobilisé des soutiens auprès d'électorats dont les choix politiques reposent sur des critères ethniques. Les violences généralisées liées aux résultats contestés de l'élection présidentielle se sont traduites par plus d'un millier de morts, par le déplacement de plus de 500 000 civils et par des violences sexuelles largement répandues. D'après une enquête nationale par grappes menée auprès de la population adulte en 2011, les incidents de violence sexuelle ont été 50 fois plus nombreux pendant la période qui a suivi les élections qu'avant (1 671.8 incidents pour 100 000 habitants, contre 33.3 pour 100 000). Au nombre de ces incidents figuraient une vive augmentation des violences sexuelles d'un partenaire intime, des violences sexuelles perpétrées parce que l'occasion s'en présentait (« opportunistes ») et, surtout, des violences sexuelles motivées par des raisons politiques, visant à humilier des groupes rivaux, à les terroriser et à rompre les liens (Johnson et al., 2014).

Une grande partie des violences post-électorales étaient préméditées et attisées par des leaders politiques et communautaires. En outre, des membres de la police kenyane étaient impliqués dans environ 40 % des décès de civils (ICRtoP, sans date). Des éléments émanant de la Commission d'enquête sur les violences post-électorales (Commission Waki) laissent à penser qu'au moins 26 % des femmes violées durant cette période l'ont été par des policiers (HRW, 2011).

## Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente (cont.)

Graphique 2.7. Manifestations violentes de conflit au Kenya par type d'acteur, 2014



Sources : Données relatives aux conflits et aux violences : ACLED (2015b) ; données relatives aux crimes : Kenya Police Service (2014) ; données relatives à la population : Kenya Bureau of National Statistics (2009).

**La violence politique trouve son origine dans la concurrence livrée pour obtenir des postes politiques au niveau infranational, et pour accéder aux rentes économiques associées à ces postes.** Les réformes institutionnelles menées au Kenya en 2010 ont jeté les bases de la dévolution politique. Les élections qui se sont tenues en mars 2013 pour les postes de gouverneurs de comté, de vice-gouverneurs et de membres des assemblées locales ont ouvert la voie à la dévolution en matière d'administration et de gouvernance. Les réformes politiques visaient en partie à réduire le potentiel de violence politique concentré autour du contrôle de la présidence. Néanmoins, la violence a, depuis, éclaté dans les zones septentrionales et côtières du Kenya. Le nombre de manifestations de conflit enregistrés dans le nord du Kenya en 2013 (176) était presque trois fois supérieur au nombre enregistré pour 2007 (63) (ACLED, 2015b). Des flambées de violences de forte intensité, ces dernières années, ont reflété l'instabilité associée à la compétition politique au niveau infranational. Ainsi, en août 2012, 118 personnes ont été tuées et plus 6 000 déplacées en raison d'affrontements violents entre des agriculteurs Pokomo et des éleveurs Orma dans le comté de Tana River (HRW, 2012). C'est le pire épisode de violence qu'ait subi le Kenya depuis les violences post-électorales de 2007-08.

**Des violences émanant d'une insurrection localisée et transnationale augmentent.** Les attaques menées par les chabab (Harakat Al-Chabab), une organisation islamiste militante basée en Somalie, et des groupes affiliés au Kenya se sont multipliées depuis que des militaires kenyans ont été déployés dans le sud de la Somalie fin 2011. Elles ont tué des centaines de personnes, essentiellement dans le nord-est du pays et dans les zones côtières. L'attaque du campus de l'université de Garissa en avril 2015, lors de laquelle des hommes armés chabab ont tué 148 étudiants et membres de la faculté, a constitué le massacre le plus meurtrier depuis l'attentat à la bombe perpétré contre l'ambassade des États-Unis à Nairobi en 1998. Al-Chabab a montré qu'elle savait parfaitement attiser des griefs anciens entre les groupes ethniques somalis, musulmans ou côtiers du Kenya, ce qui, dans les faits, revient à localiser son conflit transnational au Kenya.

### Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente (cont.)

**Des niveaux élevés de violences urbaines et sociales se manifestent sous la forme de violences criminelles et interpersonnelles endémiques.** Une grande partie de la violence à Nairobi se concentre dans ses établissements informels densément peuplés, où, selon les estimations, 60 % des habitants les plus pauvres de la ville vivent dans à peine plus de 8 % de son territoire (PNUE, 2009). Les deux tiers de la population de ces établissements et taudis ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier (Goodfellow et Taylor, 2009). Les enclaves les plus riches de la ville emploient quelque 100 000 agents de sécurité privés ; dans les quartiers pauvres, les organisations criminelles et groupes vigilantistes prétendant apporter de la protection sont devenus courants (Ruteere et al., 2013).

**Les réponses apportées par l'État face à la violence interviennent dans un contexte où la violence elle-même est devenue une monnaie politique.** Différentes formes de violence interagissent en une chaîne qui s'auto-alimente (Omenya et Lubaale, 2012), c'est-à-dire que les réponses à une forme particulière de violence peuvent être sapées par le recours persistant à la violence comme stratégie de négociation et de concurrence dans l'environnement politique général. Ce point est rendu manifeste dans la prolifération des violences politiques infranationales qui pourraient conduire à une mobilisation inquiétante de milices et de gangs par des acteurs politiques en amont des élections de 2017. Si le Kenya a adopté des lois sur la violence sexuelle et des ordonnances de protection dans les cas de violence domestique, les incidents font rarement l'objet d'une notification ou d'une enquête. La Commission Waki a reçu des preuves que 82 % des victimes de violence sexuelle n'ont pas porté plainte auprès de la police. Et 32 % ont indiqué que si elles ne l'avaient pas fait, c'était parce que les auteurs de ces violences étaient des agents de police (CIPEV, 2008). En effet, Human Rights Watch signale que les auteurs des tueries perpétrées lors d'épisodes de violence n'ont été poursuivis que dans quelques cas, et que les victimes de viol, d'agression, d'incendie volontaire et d'autres crimes attendent elles aussi que justice soit rendue (HRW, 2011).

Sources : ACLED (2015b) ; CIPEV (2008) ; HRW (2011, 2012) ; ICRtoP (sans date) ; JCITCK (1999) ; Johnson et al. (2014) ; Kenya Police Service (2014) ; Kenya Bureau of National Statistics (2009) ; Omenya et Lubaale (2012) ; Goodfellow et Taylor (2009) ; Ruteere et al (2013) ; PNUE (2009).

## Constat n° 6 : Les civils, et en particulier les femmes et les enfants, sont les catégories les plus exposées

Qu'il s'agisse de violences dans leur forme politique ou dans leur forme sociale, **les civils sont les plus exposés**<sup>10</sup>. À l'heure actuelle, 30 % à 40 % des violences politiques perpétrées au sein des États sont dirigées contre des civils (ACLED, 2015b). Dans les cas de violence politique armée, les milices sont particulièrement susceptibles de cibler des civils. Ces groupes armés sont responsables de la majorité des attaques meurtrières de civils (von Einsiedel et al., 2014). Ces violences sont les plus marquées durant les périodes d'instabilité intérieure.

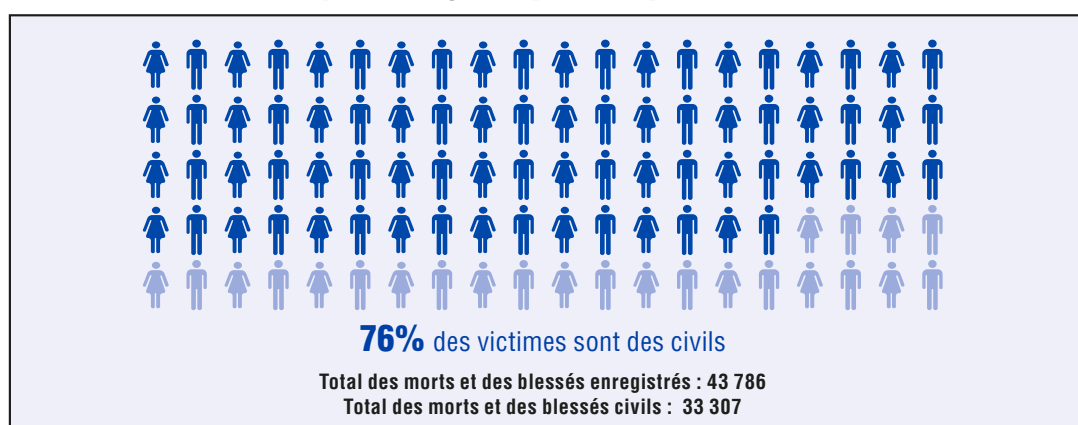
**De multiples acteurs ayant des motivations politiques orientent leur violence sur les civils.** L'instabilité politique intérieure est souvent dominée par des milices qui cherchent à renégocier ou à changer la répartition des pouvoirs politiques entre les élites, mais sans supplanter totalement le régime en place. Ces différences produisent des schémas divergents au niveau du ciblage et de la nature de la violence entre les différents groupes. Le fait de qualifier un conflit d'« ethnique », « religieux » ou « fondé sur les ressources » réduit souvent la complexité de ces groupes. Cela atténue également des similarités et des différences importantes entre les types d'agents. Ainsi, en fonction du type d'agent, la probabilité n'est pas la même qu'un groupe s'oppose aux forces publiques, cible des civils ou affronte d'autres groupes non étatiques. En 2015, à travers l'Afrique et dans certains

États d'Asie, des forces rebelles affrontaient généralement l'État dans plus de la moitié des violences qui leur étaient attribuées, et ciblaient les civils dans un peu plus de 20 % de leurs actions. Lorsque l'on compare des schémas de violence subies par des civils, il ressort que plus de la moitié (50,2 %) des violences à l'encontre de civils enregistrées en 2015 étaient attribuées à des milices politiques, et tout juste 16 % étaient attribués à des groupes rebelles (ACLED, 2015b).

Toutefois, l'incidence des violences interpersonnelles à l'encontre de civils dans de nombreux contextes non conflictuels peut être plus élevée que dans les pays en guerre. Ainsi, le trafic et les guerres territoriales entre gangs dans des villes d'Afrique du Sud, du Brésil, d'El Salvador et de la Jamaïque se traduisent par un nombre élevé de morts, dont un nombre disproportionnellement élevé de civils (Banfield, 2014).

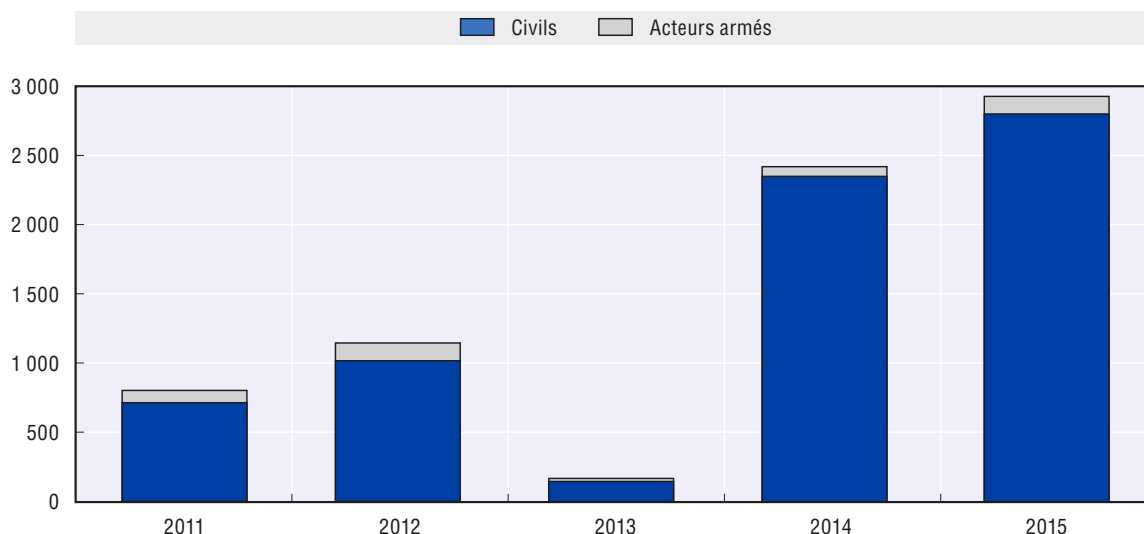
Les armes employées dans la violence armée et conçues dans le but de causer un nombre plus élevé de morts civils sont de plus en plus accessibles. Au cours des cinq dernières années, les engins explosifs improvisés (EEI) ont causé davantage de morts et de blessés parmi les civils que toute autre forme d'engin explosif. En 2015, 43 786 personnes ont été tuées ou blessées par des EEI, dont 33 307 (soit 76 %) de civils (graphique 2.8). Ce pourcentage augmente dans les zones urbaines fortement peuplées, où 92 % des personnes tuées ou blessées par des EEI sont des civils. Les attaques à l'EEI deviennent également plus meurtrières, tandis que le nombre d'incidents impliquant une EEI a diminué de 20 % entre 2014 et 2015. En d'autres termes, des EEI moins nombreux causent davantage de décès (AOAV, 2016). Ces armes sont utilisées dans 64 contextes, bien que ce soit en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria, au Pakistan et en Syrie que leur usage prévaut. Ainsi, dans le paysage des violences au Nigéria, beaucoup plus de civils sont tués et blessés par des EEI que par des acteurs armés, et leur nombre est en hausse (AOAV, 2016) (graphique 2.9).

Graphique 2.8. Nombre de personnes tuées ou blessées par des engins explosifs improvisés, 2015



Source : AOA (2016).

Graphique 2.9. Nombre de morts et de blessures causées chaque année par des engins explosifs improvisés au Nigéria, 2011-15



Source : AOAV (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449458>

Outre que ces types de violence deviennent plus meurtriers, ils affectent de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les enfants. Les adultes et les jeunes hommes sont majoritairement à la fois les auteurs de violences et les principales victimes. Mais parmi les civils, les femmes et les enfants en particulier subissent de façon disproportionnée les conséquences, directes comme indirectes, de la violence. Les effets de la violence sur les femmes sont différents, ce qui doit être pris en compte. Plus de la moitié des victimes d'homicides à l'échelle mondiale ont moins de 30 ans. Une grande part de cette violence advient dans les zones urbaines (ONUDD, 2013) où se concentrent pauvreté et marginalisation, et où existent davantage de moyens d'exploitation et de violence.

*Toutes les cinq minutes, quelque part dans le monde, un enfant meurt des suites de violences.*

Au nombre des formes les plus délétères de violence se trouve celle commise à l'encontre des enfants. Les enfants subissent de multiples formes de violence, tant chez eux qu'en dehors, avec des conséquences dramatiques. Toutes les cinq minutes, quelque part dans le monde, un enfant meurt des suites de violences (UNICEF, 2016a). D'après une estimation, au moins 275 millions d'enfants à travers le monde sont exposés chez eux à de la violence, qui débouche sur des blessures physiques, un handicap ou un décès prématuré (UNICEF, 2006). Les recherches montrent que la moitié des agressions sexuelles à travers le monde sont perpétrées à l'encontre de filles de moins de 16 ans (FNUAP/UNICEF, 2011). Près d'un quart des 15-19 ans ont été victimes de violences physiques (UNICEF, 2016a).

Ce sont les enfants qui supportent les conséquences les plus durables, et souvent les plus graves, de la violence. En plus des blessures infligées directement à des millions d'enfants et de jeunes chaque année, le meurtre est la quatrième cause de décès parmi les jeunes à l'échelle mondiale. Environ 200 000 jeunes de 10 à 29 ans sont victimes d'homicide (OMS, 2015). La santé mentale et physique des enfants exposés à la violence et à l'exploitation (à la maison, à l'école, au travail ou dans la communauté) en pâtit, et cela influe profondément sur

leur bien-être global et sur les possibilités qui s'offriront à eux (encadré 2.7). Les recherches montrent que les enfants qui ont fait l'objet de violences sont davantage susceptibles de devenir eux-mêmes violents (Spano, Rivera et Bolland, 2010). C'est pourquoi les jeunes détiennent aussi la clé de l'amélioration des effets intergénérationnels de la violence même dont ils ont été témoins ou qu'ils perpètrent (Batmanglich, 2015).

#### Encadré 2.7. La nouvelle crise de santé mentale chez les enfants syriens déplacés

Plus de la moitié des Syriens déplacés à cause des violences dans leur pays sont des enfants, dont beaucoup souffrent de traumatismes psychiques, avec des effets durables. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) constate que, parmi les troubles anxieux causés par une exposition à la violence, les syndromes de stress post-traumatique étaient extrêmement courants chez les enfants et touchaient plus de 50 % d'entre eux. Selon une étude pour International Medical Corps, 54 % des enfants déplacés souffrent de troubles émotionnels sévères et 27 % de ces enfants se heurtent à des difficultés de développement.

Sources : Karasapan (2016) ; Save the Children (2014) ; HCR (2015a) ; Weissebecker et Leichner (2015).

**Des conflits prolongés ont un impact profond sur les enfants.** L'escalade des conflits en Afghanistan, en Somalie, au Soudan du Sud et en Syrie a été particulièrement dévastatrice pour les enfants (AGNU, 2016). Au Yémen, le recrutement d'enfants devient un problème. Les enfants sont souvent les victimes des attaques commises contre des écoles et des hôpitaux. Ils sont également de plus en plus recrutés comme kamikazes. D'après la Commission indépendante iraquienne pour les droits de l'homme, par exemple, dans l'intervalle de six mois entre novembre 2014 et mai 2015, les extrémistes ont formé un millier d'enfants irakiens à devenir kamikazes (AOAV, 2015 ; UNICEF, 2016b). On observe une tendance similaire en Syrie, où plus de la moitié des cas vérifiés d'enfants recrutés en 2015 avaient moins de 15 ans, voire 7 ans pour certains (UNICEF, 2016c).

*Selon les estimations, la violence de partenaires intimes coûte 4 400 milliards USD, soit 5.18 % du PIB mondial – davantage que la violence politique et la violence interpersonnelle (homicides) combinées.*

La violence sexuelle et sexospécifique, et en particulier la violence de partenaires intimes, est fortement prédominante dans différents contextes, qu'il y ait ou non conflit, que le revenu soit faible ou élevé. Elle engendre un fardeau immense, que ce soit pour des contextes touchés par un conflit ou pour des sociétés considérées comme « pacifiques ». À l'échelle mondiale, on estime que 35 % des femmes subissent au cours de leur vie des violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime ou des violences sexuelles d'une personne qui n'est pas leur partenaire (OMS, 2016). En ce qui concerne les partenaires intimes, la prévalence ne change guère au fil du temps et d'une région à l'autre, même si ce phénomène n'est pas suivi avec fiabilité. Dans des pays affichant de faibles taux d'homicides contre des femmes, les partenaires intimes représentent la majorité des auteurs de ces crimes, dans certains cas plus de 60 % (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Selon les estimations, la violence de partenaires intimes coûte 4 400 milliards USD, soit 5.18 % du PIB mondial – davantage que la violence politique et la violence interpersonnelle (homicides) combinées. On estime que la violence interpersonnelle coûte 1 245 milliards USD, soit 1.44 % du PIB mondial (Hoeffler et Fearon, 2014).



**L'impact de la violence sur les femmes civiles est particulièrement frappant en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC).** Le Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015) indique que cinq des sept pays présentant un taux « très élevé » d'homicides à l'encontre des femmes se trouvent dans la région ALC. La majeure partie de la violence exercée contre des femmes dans la région est le fait de partenaires intimes ; elle est souvent non meurtrière mais s'étale sur de longues périodes. D'après une analyse comparative de données sur 12 pays dans la région ALC, 17 % à 53 % des femmes, en fonction du pays, subissent des violences sexuelles et physiques d'un partenaire intime. Les principaux facteurs de risque sont la volonté de contrôle par le partenaire, la consommation d'alcool et l'expérience de la violence domestique pendant l'enfance, ce qui signifie que la violence engendre la violence (Bott et al. 2012). La Banque interaméricaine de développement (BID) estime que, dans les pays de toute la région ALC, la violence à l'encontre des femmes est associée à une perte équivalente à 1.6 % à 3.7 % du PIB (BID, 2016).

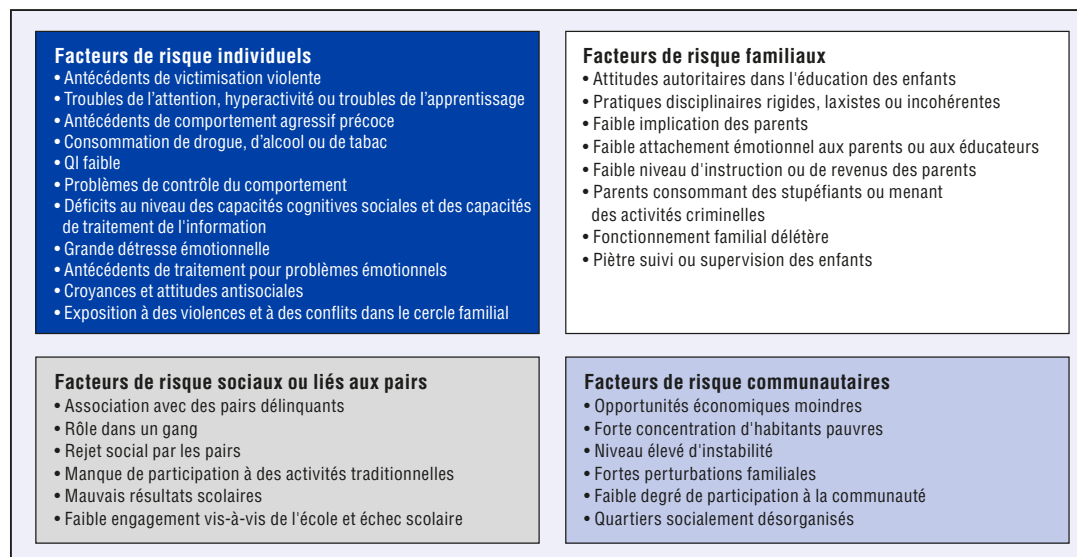
**Si la violence sexuelle et sexospécifique est répandue dans des sociétés « pacifiques », la violence politique peut l'exacerber.** La violence sexuelle peut être utilisée comme une arme de guerre, une stratégie délibérée employée par des groupes armés pour torturer et humilier les opposants, terrifier les individus, détruire les sociétés, inciter à fuir d'un territoire et réaffirmer l'agression, la brutalité et la domination (Bastick, Grimm et Kunz, 2007). Les normes sexospécifiques alimentent aussi la violence sexuelle et sexospécifique, et contribuent à d'autres formes de violence et de conflit (Saferworld, 2014). Bien que les hommes soient les victimes de la majorité des homicides (dont les auteurs sont essentiellement des hommes), les femmes sont les victimes de la majorité des homicides perpétrés par un partenaire intime. En soulignant ces dynamiques, une perspective genrée met en évidence la relation entre violence politique et sociale, entre violence en temps de paix et en période de conflit, ainsi qu'entre les violences à tous les niveaux de la société.

**Plus de la moitié des 21.3 millions de réfugiés dans le monde aujourd'hui sont des enfants de moins de 18 ans.** En 2015, 98 400 demandes d'asile ont été déposées par des enfants non accompagnés ou séparés, issus pour la plupart de pays touchés par un conflit violent ; il s'agit là du nombre le plus élevé jamais enregistré pour ce type de demande (AGNU, 2016). Les enfants déplacés sont exposés aux violences sexuelles, aux mariages forcés, aux enlèvements et à la traite d'êtres humains (AGNU, 2016). Chaque jour, des enfants partout dans le monde sont exposés à une forme ou une autre de violence, avec des conséquences durables et dévastatrices, affectant leur santé physique et mentale, leur éducation et leur bien-être général. Les effets sont durables pour l'enfant et pour la famille. Il faut parfois plusieurs générations pour que la famille s'en remette.

**La violence perpétrée par des jeunes est déclenchée par une interaction de facteurs de risque très courants dans des communautés fragiles, affichant les plus fortes concentrations de pauvreté.** Ces facteurs sont la présence d'un commerce local d'armes légères et de drogue, de groupes violents organisés (des gangs, par exemple), de taux de chômage élevés et d'une marginalisation économique et politique (OMS, 2015). Le recrutement de jeunes dans des groupes politiques armés, criminels ou terroristes tend également à reposer sur des facteurs analogues. Il est plus souvent le résultat du chômage, de l'autoprotection, du manque de respect ou de l'inactivité (Banque mondiale, 2011a) que d'une idéologie, de la foi en une cause ou d'une revanche. Ainsi, des recherches menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ont fait apparaître que le recrutement au sein d'Al-Chahab en Somalie n'est pas tant motivé par la religion et l'idéologie que par la promesse

d'un bon salaire (Anyadike, 2016). En tant que stratégie de subsistance, ce phénomène peut être directement relié à la pauvreté mais aussi à d'autres formes de marginalisation (graphique 2.10).

Graphique 2.10. Les facteurs de risque de violence chez les jeunes



Source : US Centers for Disease Control and Prevention (2015).

**L'extrémisme violent et la radicalisation sont attribués à une combinaison de facteurs.** D'un côté, il y a des facteurs d'« incitation », notamment le chômage, la pauvreté, la marginalisation clanique/sociale/politique, la corruption et la frustration de la jeunesse. De l'autre, les facteurs d'« attraction » séduisent l'individu, par exemple l'accès à des ressources matérielles, à des armes et à de la protection, le sentiment d'appartenance et de l'importance de son propre rôle, ou une gouvernance forte (Glazzard et al., 2016).

### Constat n° 7 : La violence urbaine devient la norme

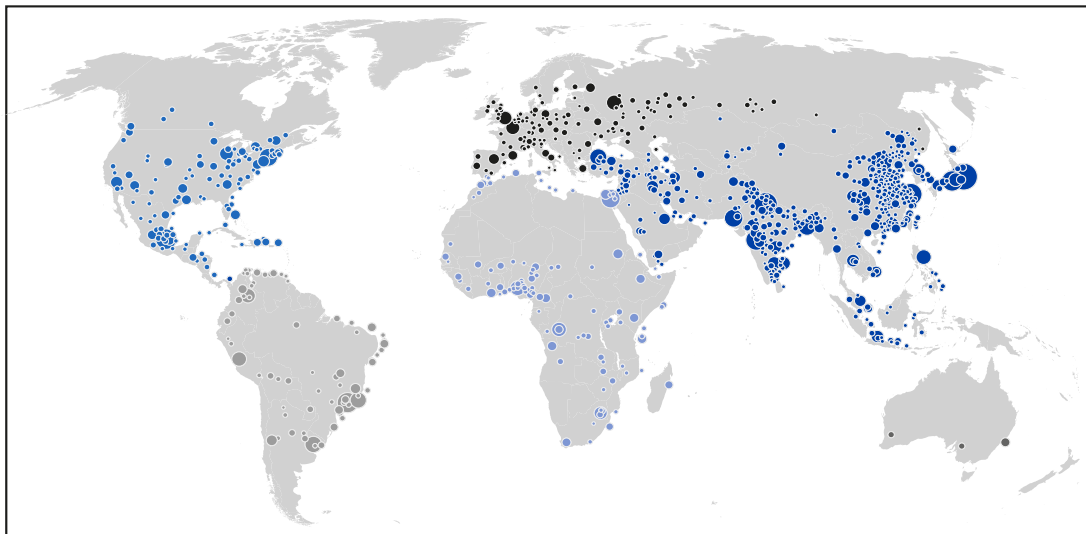
**La violence urbaine va continuer de progresser.** Depuis 20 ans, la violence rurale décline tandis que la violence devient de plus en plus concentrée dans les zones urbaines (Raleigh, 2015). La gouvernance, la sécurité et les services n'ont pas évolué à un rythme suffisant compte tenu du rapide accroissement démographique dans les zones urbaines, ce qui a laissé à des acteurs non étatiques l'opportunité, les moyens et l'espace pour se livrer concurrence pour obtenir des faveurs ou le pouvoir politiques. Les réseaux criminels peuvent ensuite s'enraciner plus facilement, favorisant les flux illicites d'armes et de drogue. Des poches où se concentre la violence peuvent apparaître du fait que des milices ou des gangs criminels de jeunes se font jour. Ensemble, ils peuvent générer des dissensions sociales localisées, une violence interpersonnelle accrue, un risque plus élevé de recrutement des jeunes et la dégradation de la sûreté et de la sécurité générales.

**Il est très frappant de constater que diverses formes de violence se télescopent dans les villes, créant un cercle vicieux de facteurs se renforçant les uns les autres et qui suscitent les plus grands risques pour les civils.** La violence politique domine davantage lorsque coexistent de la pauvreté, des inégalités et un piètre état de droit, et lorsque ses implications et ses risques peuvent se multiplier. Ainsi, les zones urbaines densément

peuplées en Afrique connaissent un taux de violences politiques près de deux fois plus élevé que les zones rurales ou d'autres villes. Cependant, lorsque l'on prend en compte la violence sociale, interpersonnelle et liée à la criminalité, 45 des 50 villes les plus violentes se trouvent en Amérique du Nord, centrale et du Sud (Muggah, 2015).

Les villes les plus grandes dans des contextes fragiles sont susceptibles d'être les plus vulnérables au monde (de Boer, 2015). Cependant, les plus grandes villes de la planète ne sont pas nécessairement les plus fragiles (Igarapé Institute, 2016). De nombreuses villes affichant un taux de croissance rapide peuvent présenter un risque plus élevé que les 35 « mégalopoles » et les 600 « grandes villes ». Des recherches indiquent que les caractéristiques du risque et de la résilience sont présentes dans toutes les villes, où qu'elles se trouvent ; ce risque s'intensifie lorsque les risques et les tensions s'accumulent (Igarapé Institute, 2016). Le graphique 2.11 présente une carte des principales villes de la planète.

Graphique 2.11. Répartition mondiale des villes de plus de 500 000 habitants, en 2015



Sources : Satterthwaite et McGranahan (2014) ; Institut international pour l'environnement et le développement (2016) ; carte interactive de l'IIED disponible à l'adresse [www.iied.org/cities-interactive-data-visual](http://www.iied.org/cities-interactive-data-visual).

La violence est particulièrement visible dans les villes où l'absence de croissance, de sécurité et de bien-être est associée à des niveaux plus élevés de conflit et de violence (Muggah, 2015 ; Vidal, 2015). Une urbanisation rapide et non réglementée, des inégalités sociales et de revenus, la concentration de la pauvreté, le chômage des jeunes, les défaillances de la police et de la justice, et l'insécurité réelle aussi bien que perçue en sont autant de facteurs (Muggah, 2015). Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont parmi les plus urbanisés au monde : plus de 80 % de la population de la région vit dans des villes. Cette situation contribue aux niveaux élevés d'homicides de la région. La grande majorité des homicides à l'échelle mondiale est concentrée dans des villes moyennes ou grandes d'Amérique affichant un rythme de croissance rapide.

Dans les contextes urbains, des formes individuelles et collectives de violence coexistent. Ce point est particulièrement manifeste lorsque les déficits de capacités pour fournir des services de sécurité élémentaires et responsables sont un déterminant crucial qui modèle la violence urbaine. Par exemple, Soares et Naritomi (2010) ont observé l'influence de faibles taux d'incarcération, entre autres facteurs, qui façonnent des « cultures de l'impunité ». En outre, émeutes et manifestations surviennent en grande majorité dans les contextes

urbains (ACLED, 2015b), où la population, la puissance et la richesse sont très concentrées, et les autorités municipales sont souvent mal équipées pour y faire face. De plus, les États et les villes qui ne sont pas parvenus à réformer leur secteur de la sécurité après des conflits sont exposés à des formes complexes de violence.

**L'urbanisation peut agir comme un déclencheur de la violence.** Le développement économique attire les pauvres ruraux vers les villes, où ils vivent souvent dans des taudis. Durant la période couverte par les Objectifs de développement durable, un immense basculement démographique vers les villes se produira. Les villes plus peuplées dans le monde sont également susceptibles d'être celles où les inégalités structurelles et l'exclusion sociale deviennent plus patentées.

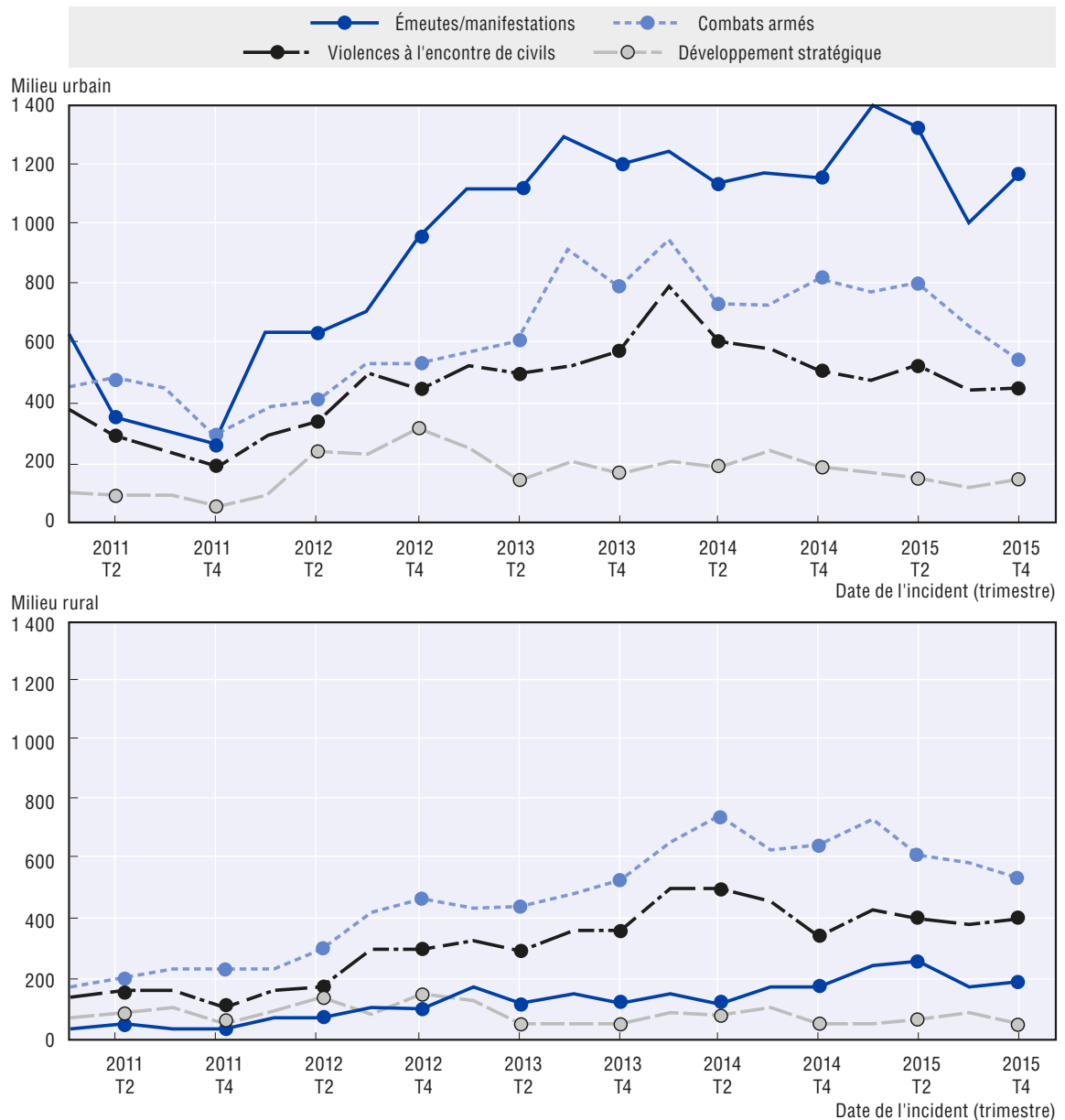
**Au sein des villes, la violence est inégalement répartie, et particulièrement aiguë dans les zones informelles à faible revenu** (Muggah, 2012). À Bogota, par exemple, environ 98 % de l'ensemble des homicides se produisent dans moins de 2 % des rues (Igarapé Institute, 2015). À l'inverse, les classes moyennes et supérieures sont plus couramment l'objet d'enlèvements et de disparitions, même si elles recourent souvent à des services privés de sécurité pour leur autoprotection (Alvarado et Santiso, 2015).

**La violence économique, politique et sociale intervient également dans les grands bourgs et les banlieues des villes.** Des populations progressant sur l'échelle sociale et des groupes sociaux marginalisés se libérant des hiérarchies villageoises et gagnant accès à des emplois urbains et péri-urbains entrent souvent en conflit avec des élites urbaines traditionnelles, dont la suprématie est menacée. En Inde, par exemple, les émeutes et les manifestations représentent plus de 75 % de la violence du pays (ACLED, 2016). Des incidents déclenchés par l'instabilité sociale se produisent dans tout le pays, mais sont particulièrement présents dans le Jammu-et-Cachemire, ainsi qu'au Gujarat, au Pendjab, dans l'Uttar Pradesh et au Bengale-Occidental. Une proportion significative de ces incidents survient dans des villes de plus de 1 million d'habitants.

**Des acteurs politiquement violents tirent parti de la géographie pour mener attaques, règlements de comptes et recrutements.** La violence politique tend à se concentrer dans des zones cibles stratégiques, où des forces opposées peuvent ouvertement se défier les unes les autres, notamment dans de gros bourgs et des villes, ou dans des zones présentant une grande quantité de routes et densément peuplées (Raleigh et Hegre, 2009). Les villes comptent de nombreux habitants, potentiellement lésés, susceptibles de prendre part à un conflit et éventuellement de le soutenir (Goldstone, 2002 ; Urdal et Hoeschler, 2012). Les zones périphériques et éloignées sont davantage susceptibles d'être le théâtre d'actions d'insurgés et de séparatistes (Fearon et Laitin, 2003). Les combats armés sont également moins courants en zone rurale, et les émeutes et manifestations se déroulent davantage en zone urbaine (graphique 2.12). De nouveaux espaces de violence sont le résultat de nouvelles priorités, de nouveaux acteurs (gangs et milices, par exemple) et de réponses organisées à la violence (Rodgers, 2009).

**Plusieurs pays fortement touchés par un conflit verront leur population urbaine croître rapidement d'ici 2030.** D'après certaines projections, les populations urbaines du Bangladesh, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie et du Pakistan atteindront les 50 millions d'habitants d'ici 2030 (DAES, 2014). Les approches traditionnelles de l'aide focalisées sur le conflit armé à l'échelon national doivent se réaligner en conséquence. À la lumière de ces estimations saisissantes, il semble probable que de futures crises dans la sphère des ODD se produiront dans des villes.

Graphique 2.12. Données sur les violences politiques et les manifestations en fonction de la localisation (urbaine/rurale)



Source : ACLED (2015b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449463>**Constat n° 8 : Extrémisme violent et terrorisme sont en hausse**

Des formes d'actes terroristes ou extrémistes à l'encontre de civils sont des caractéristiques de plus en plus courantes des conflits violents. Le terrorisme survient bien plus souvent dans le cadre de conflits déclarés et, par conséquent, c'est dans ces conflits que l'on dénombre le plus de victimes du terrorisme. À l'échelle mondiale, le nombre de décès dus au terrorisme a augmenté de 61 % en 2013, chiffre qui recouvre 18 000 victimes d'attentats terroristes ; la plupart de ces victimes se trouvaient en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria, au

Pakistan et en Syrie (IEP, 2015). Les femmes et les filles sont les premières victimes de cette forme de violence : des groupes religieux extrémistes s'en prennent aux droits des femmes et des filles ; ils sont depuis longtemps associés à des accroissements notables du nombre de mariages forcés, à des restrictions à leur éducation et à leur participation à la vie publique, ainsi qu'à des violences sexuelles et sexospécifiques systématiques (ONU-Femmes, 2015).

**L'ampleur mondiale de l'extrémisme islamiste constitue également une source de préoccupation.** La percée de réseaux extrémistes violents se réclamant d'une idéologie islamiste est à l'origine de violences criminelles et motivées politiquement à travers un vaste pan de la région sahélienne de l'Afrique, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, en particulier. En Iraq et en Syrie, ainsi qu'au Mali, dans le nord du Nigéria, en Somalie et au Sahel, des extrémistes religieux sèment une violence généralisée, usant fréquemment de tactiques visant à répandre la terreur. Bien que les moteurs sous-jacents des conflits violents ne soient pas récents, la violence reposant sur une idéologie intègre des évolutions et des adaptations récentes (Dowd, 2015). Ces groupes extrémistes ont réussi à mobiliser de grands nombres de combattants sous une identité islamiste transnationale, plutôt que sous une identité plus étroite, communautaire, nationale ou ethnique. Cette caractéristique améliore, pour sa part, leur capacité à attirer un soutien financier, logistique et l'appui de troupes pour mener des actions violentes dans le monde. Une autre stratégie de mobilisation qui leur est utile consiste à revendiquer la possibilité de remplacer des structures de gouvernance par d'autres, régies par les principes islamistes, dans des contextes d'effondrement ou de profonde fragilité.

**La violence émane également d'autres formes d'idéologie extrémiste.** Les groupes extrémistes revêtent de multiples formes : ils peuvent être nationalistes, d'extrême droite, d'extrême gauche, religieux, racistes ou se réclamer d'une autre idéologie. Tous peuvent répandre et promouvoir la haine, et sont tous susceptibles d'attiser la violence en la tolérant ou carrément en la prônant. En septembre 2016, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, rappelant les leçons de l'histoire, a mis en garde contre les dangers de la xénophobie et du sectarisme, qui peuvent « devenir des armes » lorsque « les populistes, les démagogues et les fantaisistes politiques » utilisent « demi-vérités et simplifications excessives » pour propager une haine toxique (HCDH, 2016).

**De plus en plus, la terreur est utilisée comme une tactique pour faire progresser diverses visées politiques et non comme une forme distincte de violence.** Si le terrorisme est souvent considéré comme une forme séparée et distincte de violence politique, il serait plus exact de l'appréhender comme une tactique employée dans différentes formes de conflit. Tout agent armé, organisé peut recourir à la terreur pour orchestrer des attaques de grande ampleur contre des civils. Les tactiques de terreur sont fréquemment utilisées dans des contextes où la violence est déjà présente. Dans des espaces et des périodes d'instabilité politique nationale, des agents emploient des tactiques de terreur à l'encontre de populations locales ; dans les guerres civiles et transnationales, l'utilisation de ces tactiques contre des populations ou des cibles transnationales ou mondiales est courante.

**Des groupes extrémistes, tels que Boko Haram ou le soi-disant État islamique, recyclent des conflits ou griefs locaux préexistants pour en faire des causes mondiales.** La portée de groupes extrémistes grandit, mais aucun consensus mondial ne se dégage quant à l'opportunité et à la manière d'associer ces groupes à des négociations sur des moyens pacifiques de porter remède à ces griefs.

### Constat n° 9 : Le coût de la violence augmente

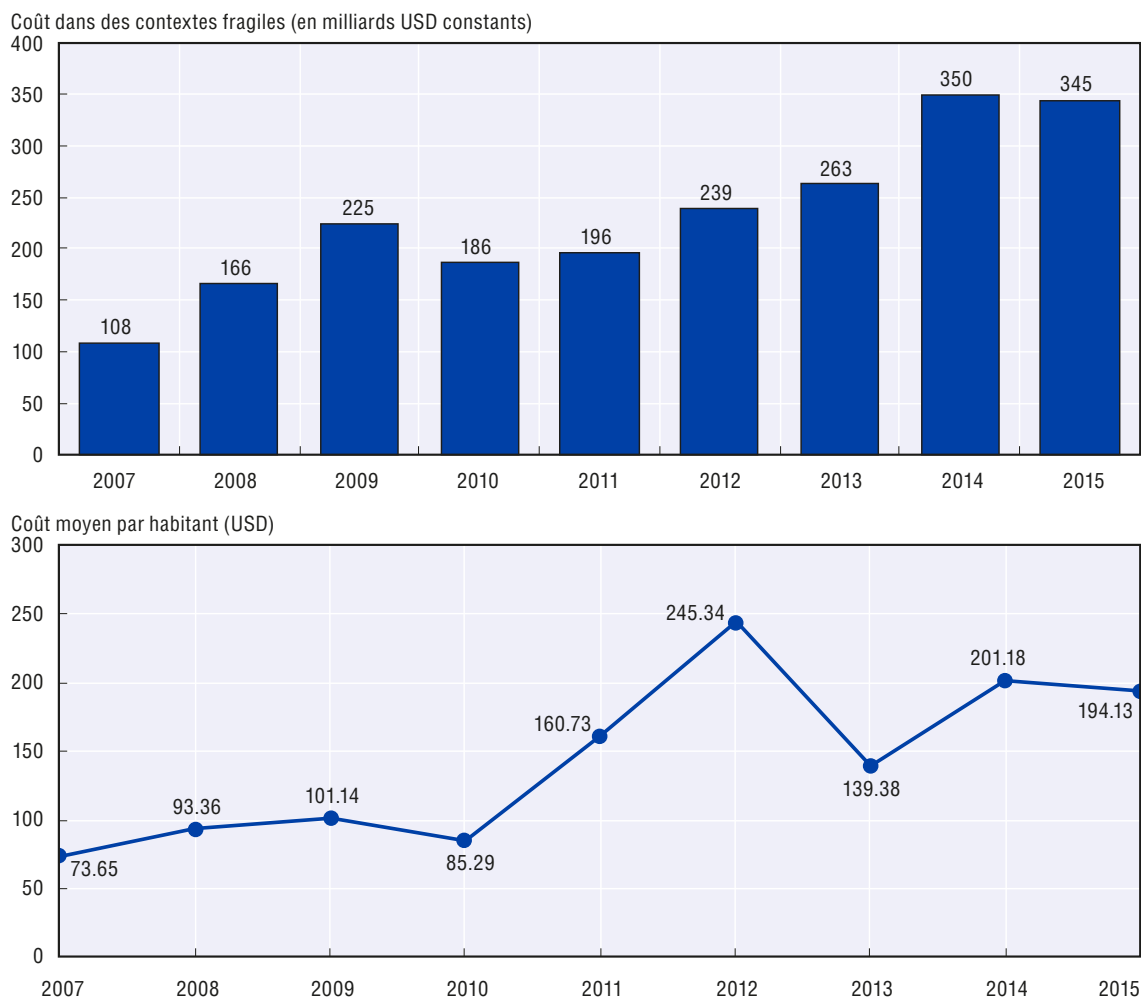
Au-delà de la mortalité et des blessures physiques, la violence est lourde de conséquences et peut avoir un effet dévastateur (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ses coûts continuent également de se faire sentir au fil du temps. Les conséquences immédiates sont la mortalité, les blessures et les déplacements. Sur le moyen terme, la violence affecte la santé et la survie des individus, ainsi que leur capacité productive. À plus long terme, elle dresse des obstacles au développement social et économique, ainsi qu'au bien-être général. En outre, la bonne santé psychologique des individus et des ménages est gravement compromise par l'exposition à la violence, étant donné que les vulnérabilités sont transférées à l'ensemble de la société. La violence nuit à la capacité de résilience d'une société en sapant son capital social (par exemple à travers les déplacements forcés) et son capital économique (par exemple pertes financières et coûts de la sécurité, dégradations des infrastructures). Bien que les violences puissent affecter de manière disproportionnée des contextes fragiles marqués par un taux de pauvreté élevé, ses coûts élevés sont également supportés par des contextes caractérisés par un revenu intermédiaire et élevé non considérés comme fragiles.

**Cependant, la pauvreté a bel et bien une relation avec le conflit.** Certaines données montrent qu'un conflit violent est plus susceptible de se déclencher dans des régions à faible revenu, même si l'État dans son ensemble n'est pas particulièrement pauvre, et dans des régions dont le revenu s'écarte significativement du revenu national moyen (Buhaug et al., 2011). Des zones pauvres sont plus susceptibles d'enregistrer un nombre plus élevé de décès dus à un conflit (Do et Iyer, 2010). Et des niveaux de pauvreté plus élevés conduisent à des taux d'homicides supérieurs (Chon, 2011 ; Pridemore, 2008 ; Moser et McIlwaine, 2006). Certaines études constatent une relation étroite entre certaines formes de conflit (par exemple des conflits de faible intensité) et la pauvreté, par exemple en Indonésie (Pradhan, Barron et Kaiser, 2004), ainsi que des variations dans l'importance de la pauvreté aux différents stades du conflit (Sánchez et Chacón, 2005 ; Murshed et Gates, 2004).

**Il apparaît que le manque d'opportunités économiques et les inégalités entre les individus sont des facteurs qui incitent davantage à prendre part à des violences sociales.** Des données factuelles émanant d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud laissent à penser que crimes et vols répondent à des motivations économiques (Moser et Winton, 2002), et que des niveaux élevés de griefs concernant les opportunités économiques conduisent à une violence de gangs accrue (Sizemore, 2014). La probabilité est également plus élevée que les inégalités entre les individus soient liées à la violence sociale et à des crimes violents (Chon, 2011 ; Fajnzlyber, Lederman et Loayza, 2000, 2002).

**Le coût de la violence à l'échelle mondiale est effarant.** L'Institute of Economics and Peace (IEP) établit un agrégat mondial des coûts associés à l'endiguement de la violence, et il en ressort que l'impact économique de la violence est particulièrement impressionnant : 13 600 milliards USD en 2015, soit l'équivalent de 13.3 % du PIB mondial, ou 1 876 USD pour chaque habitant de la planète (IEP, 2016) (graphique 2.13). Dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, la Banque mondiale constate que « la baisse de la pauvreté dans les pays touchés par la violence majeure est en moyenne d'un point de pourcentage de moins par an que dans les pays qui ne sont pas touchés par la violence » (Banque mondiale, 2011b). Selon les estimations, le coût des homicides à l'échelle mondiale s'élevait, en 2010, à 171 milliards USD, et si les taux d'homicides avaient été à des niveaux considérés comme « normaux », environ 2 000 milliards USD de pertes économiques liées à la violence dans le monde auraient pu être évitées (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015).

Graphique 2.13. Coût économique de la violence



Source : IEP (à paraître).

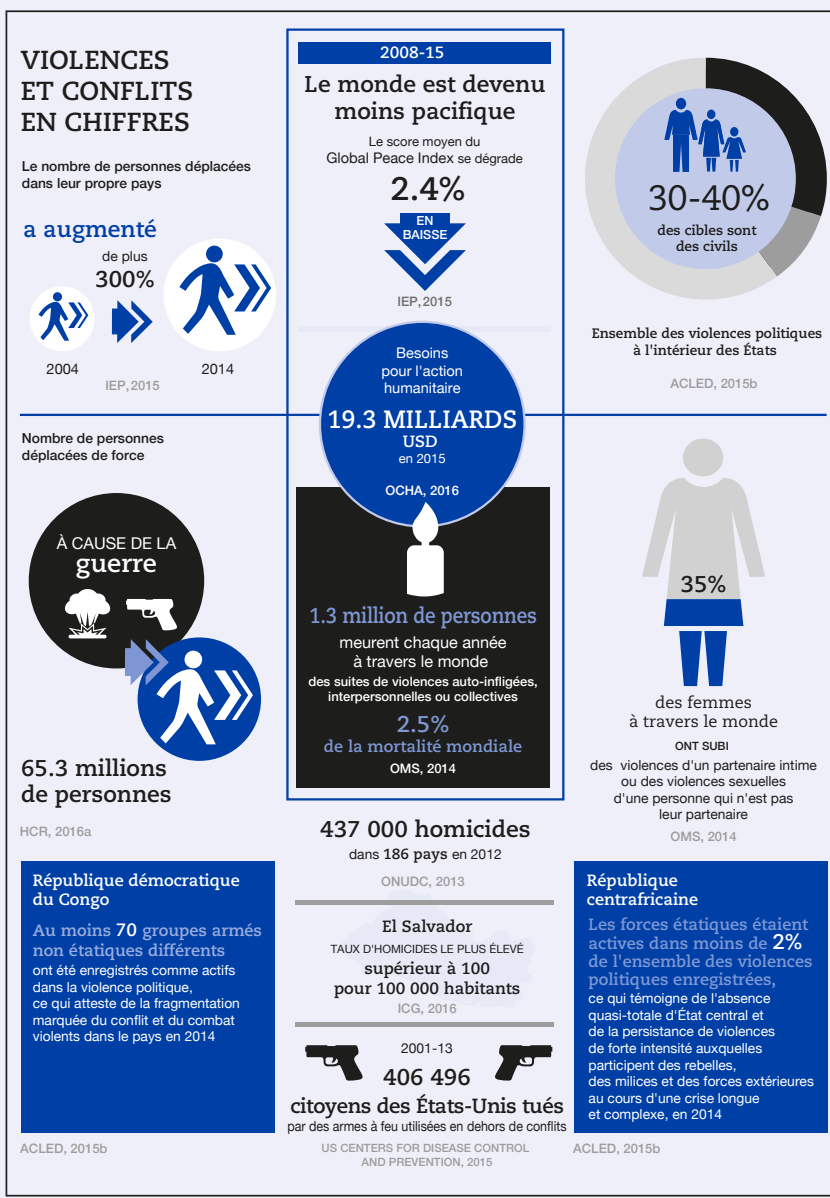
**Les différentes formes sociales de violence coûtent au monde davantage que la violence politique collective.** Écrivant pour le Consensus de Copenhague, Hoeffler et Fearon (2014) évaluent les violences interpersonnelles (par exemple les homicides) à 1 245 milliards USD, les violences d'un partenaire intime à 4 400 milliards USD et les violences sexuelles enregistrées à l'encontre des femmes à 66.7 milliards USD. Point particulièrement marquant, les violences d'un partenaire intime induisent à elles seules un coût supérieur, à l'échelle mondiale, à ceux des violences politiques collectives et des homicides combinés (Hoeffler et Fearon, 2014). Ces données montrent clairement que la prévention, en particulier celle de la violence de partenaires intimes, doit constituer une priorité de développement. Les politiques de développement et les mesures de lutte contre la violence n'intégrant pas de composante hommes-femmes *in fine* ne parviendront pas à faire une différence substantielle dans l'incidence et les conséquences de cette forme de violence la plus coûteuse.

**Pourtant, l'aide au développement n'investit que marginalement dans la réduction de la violence en dehors des conflits.** Les programmes visant la prévention des conflits ainsi que la consolidation et le maintien de la paix ne bénéficient jamais d'un niveau de priorité et de fonds suffisants (Hoeffler et Fearon, 2014). La problématique de la violence sociale pâtit de déficits encore plus grands, en partie parce que, comme le décrit Cockayne (2013), ceux qui en subissent le coût le plus élevé sont ceux qu'un œil extérieur voit le moins : les enfants qui sont tués tandis qu'ils font le guet pour des trafiquants de drogue, ainsi que les épouses et les femmes qui vivent dans la terreur à cause de la culture criminelle de violence masculine.



Le coût à long terme de la violence dépasse de loin le coût estimé de la prévention. La violence est coûteuse, en termes de manque à gagner lié aux conflits, de dépenses militaires, d'aide aux personnes déplacées et aux réfugiés, de sécurité privée pour les entreprises et les individus ou encore de dépenses consacrées au maintien de l'ordre public et à la sécurité intérieure. Une étude récente estime que les coûts consolidés associés à diverses formes de violence à l'encontre des enfants, par exemple, s'élèvent à 7 000 milliards USD (Perezniето et al., 2014). Ce chiffre effarant révèle l'ampleur du tribut que les violences physiques, psychologiques et sexuelles font supporter aux enfants<sup>11</sup>. Le coût annuel mondial de l'association des enfants avec des forces ou des groupes armés peut atteindre 144 millions USD (Perezniето et al., 2014). Ces coûts dépassent de loin les investissements jugés nécessaires pour la prévention de cette violence. Si la violence mondiale baissait uniformément de 10 %, l'économie mondiale compterait quelque 1 430 milliards USD de plus chaque année. Cette somme représente plus de six fois la valeur totale du renflouement et des prêts de la Grèce (IEP, 2015). L'encadré 2.8 présente les chiffres clés associés à la violence et aux conflits.

### Encadré 2.8. Violences et conflits en chiffres



### **Constat n° 10 : La violence est un comportement renforcé par des normes sociales, qui présente les caractéristiques d'une contagion**

La violence est épidémique et contagieuse. Les recherches font apparaître que la violence se comporte de la même manière qu'une épidémie, que ce soit sur le plan de la concentration géographique, de la diffusion et de la transmission (Slutkin et al., 2015). Les zones de concentration de violence se trouvent dans des « milieux troubles » où les individus sont exposés à la violence – tout comme le choléra se concentre généralement autour de points d'eau près desquels les individus sont exposés à la bactérie qui cause cette maladie. Elle peut adopter un mode de diffusion épidémique dans le temps ou dans l'espace, et présente un mécanisme de transmission dans lequel l'exposition est corrélée au risque : les personnes exposées à la violence risquent davantage de la perpétuer elles-mêmes (Spano, Rivera et Bolland, 2010).

L'exposition régulière à la violence induit une récurrence des cycles de violence. Lorsque la violence communautaire et la violence à l'égard du conjoint ou des enfants sont élevés, la violence sous toutes ses formes augmente immédiatement après un conflit (Dubow, Huesmann et Boxer, 2009). Les enfants exposés à la violence sont davantage susceptibles de s'adonner à la violence que les enfants qui n'y ont pas été exposés, et la probabilité de participation à des actes de violence augmente lorsqu'ils sont exposés à une violence plus importante (autrement dit, la violence est « fonction de la dose reçue ») (Spano, Rivera et Bolland, 2010). Tous les comportements étant contagieux, l'exposition à la violence conduit à une émulation inconsciente et à l'adoption de comportements analogues (DuRant et al., 1994 ; Kelly, 2010). Compte tenu des multiples expositions, et pris à l'échelle collective, le risque est accru. Dans le même temps, cela crée des normes sociales selon lesquelles, étant donné la pression sociale et la permissivité de l'environnement, les réponses violentes à des désagréments mineurs sont tolérées, voire encouragées, surtout dans les zones de violence chronique (Slutkin et al., 2015). Ces normes sociales renforcent l'effet de contagion en encourageant la diffusion de comportements violents (Cure Violence, 2016).

Il peut être utile de s'appuyer sur les connaissances et les enseignements tirés de l'approche sanitaire pour orienter les efforts de prévention de la violence aussi bien dans les contextes en proie à un conflit que dans les autres. Les stratégies employées pour lutter contre des maladies ont donné des résultats spectaculaires, permettant de détecter et d'« interrompre » des conflits, de recenser et de traiter les individus les plus à risque et de modifier les normes sociales dans les zones constituant des foyers de violence en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (Slutkin, 2015). Il ressort d'évaluations indépendantes que les tirs et les homicides ont diminué de 41 % à 73 %. Cette baisse a contribué à l'évolution progressive des normes et attentes sociales (Skogan et al., 2009). C'est là une connaissance qui peut utilement modeler l'approche adoptée pour les programmes de lutte contre la violence : la relation entre l'auteur de violence et la victime peut évoluer, et la violence est un comportement acquis renforcé par des normes. Lorsque les auteurs sont le produit d'un comportement indésirable acquis dans un contexte où l'on en est venu à accepter la violence comme « normale », il peut être efficace d'orienter les réponses de manière à traiter ses causes et les moyens de sa transmission, plutôt que ses manifestations et symptômes.

Comprendre la violence en termes épidémiologiques peut permettre de dégager de nouvelles perspectives et de nouvelles solutions. En utilisant la même approche que celle employée par l'OMS pour stopper des épidémies (interrompre la transmission, changer les comportements, changer les normes), les décideurs politiques peuvent avoir plus de poids en amont, avant que la violence ne puisse se manifester. Cette méthode brise le cycle

récurrent de la violence, en mettant un terme à sa « transmission ». Traiter la violence au moyen d'une approche sanitaire modifie le point d'intervention optimal : la prévention est viable et permet aux efforts d'atténuation d'intercepter immédiatement la contagion (graphique 2.14). Cela représente un changement de paradigme : dès lors, la violence n'est plus perçue comme une situation inévitable, comme un problème relevant uniquement de l'application de la loi nationale, de la politique ou de la sécurité internationale, ou comme une situation découlant exclusivement de causes sous-jacentes ou du sous-développement. Cette stratégie est pertinente pour les contextes de violence politique ou sociale, dans lesquels la résilience de la communauté et des individus vis-à-vis de la violence est rendue possible.

Graphique 2.14. La violence comme une maladie : un modèle de lutte



Source : Adapté de Cure Violence (sans date).

## Notes

1. Définis comme ceux engendrant plus de 1 000 décès dus à des combats par an.
2. Passant de 4 à 11. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Iraq, de la Libye, du Nigéria, du Pakistan, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la Somalie, du Soudan du Sud, de la Syrie et de l'Ukraine.
3. Dans le présent chapitre, l'instabilité politique nationale désigne la contestation qui intervient au niveau des élites, leurs agents respectifs ou des groupes insurgés non gouvernementaux qui cherchent à renforcer leur position au sein d'un système politique national.
4. Le Secrétariat de la Déclaration de Genève définit les sous-régions conformément à la classification établie par la Division de statistique des Nations Unies : Afrique orientale, centrale, septentrionale, australe et occidentale ; Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud ; Amérique septentrionale ; Asie centrale, orientale, méridionale, du Sud-Est et occidentale ; Europe orientale, septentrionale, méridionale et occidentale ; Australie et Nouvelle-Zélande, Mélanésie, Micronésie et Polynésie. Voir <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm>.
5. Les pays d'Afrique australe sont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.
6. Dans le présent rapport, homicide désigne un « homicide volontaire », que l'ONUDC définit comme « le fait pour une personne de donner intentionnellement et illégalement la mort à autrui ». Voir par exemple [www.unodc.org/documents/data-and-analysis/IHS-rates-05012009.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/IHS-rates-05012009.pdf).
7. Une élite politique est un groupe d'individus qui représentent un intérêt politique, social ou économique important. Leur nature et leur nombre varient d'un contexte politique à l'autre, et incluent des figures officielles de l'État, comme des représentants nationaux (par exemple des sénateurs ou des membres du conseil des ministres), des gouverneurs régionaux, des maires de grandes villes, des autorités traditionnelles de vastes communautés ethniques, des chefs de milices ou de groupes rebelles, des membres du commandement militaire, des représentants de régions riches en ressources naturelles et des chefs d'entreprises, ou encore des chefs de partis d'opposition. L'identification des élites est possible grâce à des indicateurs multiples, notamment les partis politiques effectifs, les fonctions ministérielles, les autorités coutumières et des acteurs ayant un pouvoir de veto. Ces renseignements peuvent être exploités afin de déterminer la répartition du pouvoir et l'influence des autorités infranationales et du régime à travers l'État.
8. Un règlement politique renvoie à la répartition du pouvoir entre élites telle que convenue. On parle parfois de « marchandage entre élites ».
9. Contrairement à ce que l'on imagine de l'inclusion, du favoritisme et du népotisme dans la sphère publique, les communautés régies par des autorités au pouvoir appartenant à la même ethnie n'ont pas systématiquement un accès nettement plus grand aux fonctions de pouvoir ni aux biens publics par rapport à d'autres qui ne sont pas dans cette situation (Kasara, 2007 ; Arriola, 2009 ; François, Rainer et Trebbi, 2014). Partant, l'argument de l'« exclusion » peut être assez difficile à prouver.
10. La communauté internationale fait de plus en plus de la protection des civils un axe prioritaire, et le Conseil de sécurité des Nations Unies (2015) a confirmé qu'il entendait intégrer la protection des civils dans ses mandats dans les contextes de violence politique où les civils sont très exposés. La protection des civils était au cœur du déploiement de forces des Nations Unies en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud et au Darfour, ainsi que de l'intervention de l'OTAN en Libye, mais aussi de l'échec de l'intervention en Syrie (Wilmot et al., 2016).
11. D'autres services sociaux, judiciaires ou sanitaires y afférents sont exclus de cette estimation par manque de données.

## Références

- ACLED (2016), projet Armed Conflict and Location Event Data, données de la version 6, [www.acleddata.com/data/version-6-data-1997-2015](http://www.acleddata.com/data/version-6-data-1997-2015).
- ACLED (2015a), projet Definitions of political violence, agents and event types, [www.acleddata.com/wp-content/uploads/2015/01/Definitions-of-Political-Violence\\_2015.pdf](http://www.acleddata.com/wp-content/uploads/2015/01/Definitions-of-Political-Violence_2015.pdf).
- ACLED (2015b), projet Armed Conflict and Location Event Data, données de la version 5, [www.acleddata.com/data/acled-versions-1-5-data-1997-2014/](http://www.acleddata.com/data/acled-versions-1-5-data-1997-2014/).
- Adams, T. (2012), « Chronic violence: Toward a new approach to 21st-century violence », NOREF Policy Brief, p. 2, Norwegian Peacebuilding Resource Centre, <https://www.files.ethz.ch/isn/151438/4fd7ab779b3668e5dfd7b1a2217a620c.pdf>.
- AGNU (2016), *Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, A/71/205*, Assemblée générale des Nations Unies, 25 juillet 2016, <https://childrenandarmedconflict.un.org/fr/>.
- Alvarado, N. et C. Santiso (2015), « Insécurité endémique en Amérique latine », *Le Monde diplomatique*, n° 735, p. 13.
- Amar, P. (2013), *The Security Archipelago: Human-Security States, Sexuality Politics, and the End of Neoliberalism*, Duke University Press, Durham, NC.
- Anyadike, O. (2016), « Terroriste pour les uns, charpentier pour les autres : Comment un programme de DDR peut éroder le soutien à Al-Shabab en Somalie », *Actualités de l'IRIN*, 21 juillet 2016, [www.irinnews.org/fr/reportage/2016/07/21/terroriste-pour-les-uns-charpentier-pour-les-autres](http://www.irinnews.org/fr/reportage/2016/07/21/terroriste-pour-les-uns-charpentier-pour-les-autres).
- AOAV (2016), *Unacceptable Harm: Monitoring Explosive Violence in 2015*, Action on Armed Violence, Londres, <https://aoav.org.uk/wp-content/uploads/2016/05/AOAV-Explosive-Monitor-2015.pdf>.
- AOAV (2015), « 2015: An epidemic of suicide bombs », Action on Armed Violence, Londres, <https://aoav.org.uk/2015/2015-an-epidemic-of-suicide-bombs/>.
- Arriola, L.R. et C. Johnson (2012), « Electoral violence in democratizing states », version préliminaire, Université de Californie, Berkeley, Californie, <http://pscourses.ucsd.edu/poli120n/ArriolaJohnson2012.pdf>.
- Arriola, L.R. (2009), « Patronage and political stability in Africa », *Comparative Political Studies*, vol. 42, n° 10, pp. 1339-1362.
- Banfield, J. (2014), *Crime and Conflict: The New Challenge for Peacebuilding*, International Alert, Londres, [www.international-alert.org/publications/crime-and-conflict](http://www.international-alert.org/publications/crime-and-conflict).
- Bangura, Y. (2006), *Ethnic Inequalities and Public Sector Governance*, Palgrave MacMillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2013), *Rapport sur le développement dans le monde 2014. Risques et opportunités : La gestion du risque à l'appui du développement*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/169381468158980858/pdf/817850WDR0FREN00Box379841B00PUBLICO.pdf>.
- Banque mondiale (2011a), *Crime and Violence in Central America: A Development Challenge*, Banque mondiale, Washington, DC, [http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/FINAL\\_VOLUME\\_I\\_ENGLISH\\_CrimeAndViolence.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/FINAL_VOLUME_I_ENGLISH_CrimeAndViolence.pdf).
- Banque mondiale (2011b), *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : Conflits, sécurité et développement*, Banque mondiale, Washington, DC, [http://documents.worldbank.org/curated/en/845531468330970215/pdf/589880FRENCH0P071930B09782744075315.pdf/INTWDRS/Resources/WDR2011\\_Full\\_Text.pdf](http://documents.worldbank.org/curated/en/845531468330970215/pdf/589880FRENCH0P071930B09782744075315.pdf/INTWDRS/Resources/WDR2011_Full_Text.pdf).
- Bastick, M., K. Grimm et R. Kunz (2007), *Sexual Violence in Armed Conflict: Global Overview and Implications for the Security Sector*, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF), [www.essex.ac.uk/armedcon/story\\_id/sexualviolence\\_conflict\\_full%5B1%5D.pdf](http://www.essex.ac.uk/armedcon/story_id/sexualviolence_conflict_full%5B1%5D.pdf).
- Batmanglich, S. (2015), « Mapping existing thinking on criminality, urban violence and subnational conflict », INCAF Discussion Paper, OCDE, Paris.
- BID (2016), « Violence against women », blog de la Banque interaméricaine de développement sur la diversité, [www.iadb.org/en/topics/gender-indigenous-peoples-and-african-descendants/vaw-brochure,8014.html](http://www.iadb.org/en/topics/gender-indigenous-peoples-and-african-descendants/vaw-brochure,8014.html).

- Bierschenk T. et J.-P. Olivier de Sardan (1997), « Local powers and a distant state in rural Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 3, pp. 441-468.
- Blattman, C. et E. Miguel (2010), « Civil war », *Journal of Economic Literature*, vol. 48, n° 1.
- Bosetti, L., J. Cockayne et J. de Boer (2016), « Crime-proofing conflict prevention, management, and peacebuilding: A review of emerging good practice », *Occasional Paper*, n° 6, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, [http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/2197/OC\\_06-Crime-proofing-Conflict.pdf](http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/2197/OC_06-Crime-proofing-Conflict.pdf).
- Bott, S. et al. (2012), *Violence Against Women in Latin America and the Caribbean: A Comparative Analysis of Population-based Data from 12 Countries*, Organisation panaméricaine de la santé et Centers for Disease Control and Prevention, Washington, DC.
- Brancati, D. (2011), « Decentralization: Fueling the fire or dampening the flames of ethnic conflict and secessionism? », *International Organization*, vol. 60, n° 3, pp. 651-685.
- Buhaug, H. et al. (2011), « It's the local economy, stupid! Geographic wealth dispersion and conflict outbreak location », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 55, n° 5, pp. 814-840.
- Cakaj, L. (2015), « In unclaimed land: The Lord's Resistance Army in CAR », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Carayannis, T. et al. (2014), « Practice without evidence: Interrogating conflict resolution approaches and assumptions », *JSRP Paper*, n° 11, The Justice and Security Research Programme, London School of Economics and Political Science, Londres, [www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/research/JSRP/downloads/JSRP11.CarayannisEtAl.pdf](http://www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/research/JSRP/downloads/JSRP11.CarayannisEtAl.pdf).
- Cederman, L.E., A. Wimmer et B. Min (2010), « Why do ethnic groups rebel? New data and analysis », *World Politics*, vol. 62, n° 1, pp. 87-119.
- Choi, H. et C. Raleigh (2014), « Dominant forms of conflict in changing political systems », *International Studies Quarterly*, vol. 50, n° 1, pp. 158-171.
- Chon, D.S. (2011), « Contributing factors for high homicide rate in Latin America: A critical test of Neapolitan's regional subculture of violence thesis », *Journal of Family Violence*, vol. 26, n° 4, pp. 299-307.
- CICR (2008), « Comment le terme "conflit armé" est-il défini en droit international humanitaire ? », Prise de position du Comité international de la Croix-Rouge, mars 2008, <https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/opinion-paper-armed-conflict-fre.pdf>.
- CIPEV (2008), *Report of the Commission of Inquiry on Post-Election Violence*, <http://reliefweb.int/report/kenya/kenya-commission-inquiry-post-election-violence-cipev-final-report>.
- Clapham, C. (1996), *Africa and the International System: The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Cockayne, J. (2013), « Beating the 'crime trap': What can we do about the feedback loop between fragility and organized crime? », observations lors du lancement de la Global Initiative against Transnational Organized Crime, 19 septembre 2013, Siège de l'ONU, New York.
- Collier, P. et A. Hoeffler (2004), « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers*, n° 56, <https://www.econ.nyu.edu/user/debraj/Courses/Readings/CollierHoeffler.pdf>.
- Conseil de sécurité des Nations Unies (2016), *Rapport spécial sur l'examen stratégique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine*, S/2016/565, [www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/2016/565/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2016/565](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2016/565/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2016/565).
- Conseil de sécurité des Nations Unies (2015), *Déclaration du Président du Conseil de sécurité*, S/PRST/2015/23, 25 novembre 2015, Nations Unies, New York, [www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/PRST/2015/23/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/sprst\\_2015\\_23.pdf](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PRST/2015/23/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/sprst_2015_23.pdf).
- Cure Violence (2016), « Reducing violence through health methods: Policy implications », présentation pour l'atelier sur la violence organisé par l'INCAF du CAD de l'OCDE, 27 juin 2016.
- Cure Violence (sans date), *The Cure Violence Health Model*, <http://cureviolence.org/the-model/essential-elements>.
- DAES (2014), *World Urbanization Prospects*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Nations Unies, New York, <https://esa.un.org/unpd/wup/>.

- Dalby, N. (2015), « A multifaceted business: Diamonds in the Central African Republic », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- de Boer, J. (2015), « Resilience and the fragile city », *Our World*, Université des Nations Unies, Tokyo, <https://ourworld.unu.edu/en/resilience-and-the-fragile-city>.
- de Boer, J. et L. Bosetti (2015), « The crime-conflict 'nexus': State of the evidence », *Occasional Paper*, n° 5, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, [http://collections.unu.edu/eserv/UNU:3134/unu\\_cpr\\_crime\\_conflict\\_nexus.pdf](http://collections.unu.edu/eserv/UNU:3134/unu_cpr_crime_conflict_nexus.pdf).
- de Martino, L. (2012), « Reducing armed violence, enabling development », *Small Arms Survey Research Notes*, n° 19, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, [www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research\\_Notes/SAS-Research-Note-19.pdf](http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-19.pdf).
- de Waal, A. (2014), « The political marketplace: Analyzing political entrepreneurs and political bargaining with a business lens », note préparée pour le séminaire de la World Peace Foundation, Fletcher School de la Tufts University, Medford, Massachusetts, <https://sites.tufts.edu/reinventingpeace/2014/10/17/the-political-marketplace-analyzing-political-entrepreneurs-and-political-bargaining-with-a-business-lens/>.
- Deschamps, M., H. B. Jallow et Y. Sooka (2015), *Taking Action on Sexual Exploitation and Abuse by Peacekeepers*, disponible à l'adresse suivante : [www.un.org/News/dh/infocus/centafricrepub/Independent-Review-Report.pdf](http://www.un.org/News/dh/infocus/centafricrepub/Independent-Review-Report.pdf).
- Do, Q.-T. et L. Iyer (2010), « Geography, poverty and conflict in Nepal », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 6, pp. 737-748.
- Dowd, C. (2015), « Cultural and religious demography and violent Islamist groups in Africa », *Political Geography*, vol. 45, pp. 11-21.
- Dubow, E.F., L.R. Huesmann et P. Boxer (2009), « A social-cognitive-ecological framework for understanding the impact of exposure to persistent ethnic-political violence on children's psychosocial adjustment », *Clinical Child and Family Psychological Review*, vol. 12, n° 2, pp. 113-126.
- Duffy, G. (2015), *Country Report: Central African Republic*, Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), [www.acledata.com/wp-content/uploads/2015/01/ACLED-Country-Report-Central-African-Republic.pdf](http://www.acledata.com/wp-content/uploads/2015/01/ACLED-Country-Report-Central-African-Republic.pdf).
- DuRant R.H. et al. (1994), « Exposure to violence and victimization and fighting behavior by urban black adolescents », *Journal of Adolescent Health*, vol. 15, n° 4, pp. 311-318.
- Ellis, S. (2009), « West Africa's international drug trade », *African Affairs*, vol. 108, n° 431, pp. 171-196.
- Englebert, P. (2000), *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner Publishers, Londres.
- Fajnzylber, P., D. Lederman et N. Loayza (2002), « Inequality and violent crime », *Journal of Law and Economics*, vol. 45, n° 11, pp. 1-39.
- Fajnzylber, P., D. Lederman et N. Loayza (2000), « Crime and victimization: An economic perspective », *Economia*, vol. 1, n° 1, pp. 219-302.
- Fearon, J. et D. Laitin (2003), « Ethnicity, insurgency, and civil war », *American Political Science Review*, vol. 97, n° 1, pp. 75-90.
- Fischer, A.M. (2008), « Resolving the theoretical ambiguities of social exclusion with reference to polarisation and conflict », *DESTIN Working Paper*, n° 08-90, Development Studies Institute, London School of Economics, Londres, [www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/pdf/WP/WP90.pdf](http://www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/pdf/WP/WP90.pdf).
- FNUAP/UNICEF (2011), « Girls and young women », *Year of Youth Fact Sheet*, Fonds des Nations Unies pour la population/ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, <http://social.un.org/youthyear/docs/fact-sheet-girl-youngwomen.pdf>.
- François, P., I. Rainer et F. Trebbi (2014), « The dictator's inner circle », *NBER Working Paper*, n° 20216, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, [www.nber.org/papers/w20216](http://www.nber.org/papers/w20216).
- Gandhi, J. et E. Lust-Okar (2009), « Elections under authoritarianism », *Annual Review of Political Science*, vol. 12, pp. 403-422.
- Gates, S. et al. (2016), « Trends in armed conflict 1946-2014 », *PRIO Policy Brief*, *Conflict Trends*, 1, Peace Research Institute, Oslo, <https://www.prio.org/Publications/Publication/?x=8937>.

- Glazzard, A. et al. (2016), « Conflict and countering Islamist violent extremism », synthèse, Royal United Services Institute (RUSI) pour le ministère britannique du Développement international, Londres, <https://www.gov.uk/dfid-research-outputs/conflict-and-countering-violent-extremism-summary-paper>.
- Glenn, C. (2016), « Timeline: Rise and spread of the Islamic State », blog The Islamists, pour le Wilson Center, 5 juillet 2016, Washington, DC, <https://www.wilsoncenter.org/article/timeline-rise-and-spread-the-islamic-state/article/timeline-rise-and-spread-the-islamic-state>.
- Goldstone, J. (2002), « Population and security: How demographic change can lead to violent conflict », *Journal of International Affairs*, vol. 56, n° 1, pp. 3-21.
- Goodfellow, T. et W. Taylor (2009), « Urban poverty and vulnerability in Kenya: The urgent need for co-ordinated action to reduce urban poverty », *Oxfam GB Briefing Note*, 10 septembre 2009, Oxfam, Londres, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/urban-poverty-and-vulnerability-in-kenya-the-urgent-need-for-co-ordinated-actio-123932>.
- Hansen, W. (2014), « The organized crime-peace operations nexus », *PRISM Security Studies Journal*, vol. 5, n° 1.
- HCDH (2016), « Zeid met en garde contre les populistes et les démagogues en Europe et aux États-Unis », déclaration au Gala de la Fondation pour la sécurité, la paix et la justice, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, La Haye, 5 septembre 2016, [www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20452&LangID=F/](http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20452&LangID=F/).
- HCR (2016a), *Global Trends: Forced Displacement in 2015*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, [www.unhcr.org/576408cd7](http://www.unhcr.org/576408cd7).
- HCR (2016b), « Where we work: Africa », [www.unhcr.org/africa.html/africa.html](http://www.unhcr.org/africa.html/africa.html).
- HCR (2015a), *Culture, contexte du conflit, santé mentale et bien-être psychosocial des Syriens : Rapport sur la santé mentale et le soutien psychosocial à l'intention du personnel travaillant auprès des Syriens touchés par le conflit armé*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, <https://data.unhcr.org/syrianrefugees/download.php?id=10401>.
- HCR (2015b), *Mid-year Trends June 2015*, [www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/56701b969/mid-year-trends-june-2015.html](http://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/56701b969/mid-year-trends-june-2015.html).
- Hendrix, C.S. (2010), « Measuring state capacity: Theoretical and empirical implications for the study of civil conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3, pp. 273-285.
- Hoeffler, A. et J. Fearon (2014), « Benefits and costs of the conflict and violence targets for the post-2015 development agenda », *Post-2014 Consensus Working Paper*, Copenhagen Consensus Center, Copenhagen, [www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/conflict\\_assessment\\_-\\_hoeffler\\_and\\_fearon\\_0.pdf](http://www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/conflict_assessment_-_hoeffler_and_fearon_0.pdf).
- HRW (2012), « Kenya: Investigate all politicians in Tana River violence », Human Rights Watch news, 13 septembre 2012, <https://www.hrw.org/news/2012/09/13/kenya-investigate-all-politicians-tana-river-violence>.
- HRW (2011), *Turning Pebbles: Evading Accountability for Post-Election Violence in Kenya*, Human Rights Watch, New York, <https://www.hrw.org/report/2011/12/09/turning-pebbles/evading-accountability-post-election-violence-kenya>.
- HRW (2009), « Central African Republic », synthèse par pays, Human Rights Watch, New York, [https://www.hrw.org/sites/default/files/related\\_material/car\\_0.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/car_0.pdf).
- Human Security Centre (2005), *Human Security Report 2005: War and Peace in the 21st Century*, Université de Colombie britannique, Vancouver, BC, Canada, Oxford University Press, New York/Oxford, [www.hsrgroup.org/human-security-reports/2005/text.aspx](http://www.hsrgroup.org/human-security-reports/2005/text.aspx).
- ICG (2016), « Easy prey: Criminal violence and Central American migration », rapport n° 57, International Crisis Group, <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/central-america/easy-prey-criminal-violence-and-central-american-migration>.
- ICRtoP (sans date), « The crisis in Kenya », Coalition internationale pour la responsabilité de protéger, New York, <http://responsibilitytoprotect.org/index.php/crises>.
- IDMC (2016), *2016 Global Report on Internal Displacement*, Observatoire des situations de déplacement interne, Genève, [www.internal-displacement.org/globalreport2016/pdf/2016-global-report-internal-displacement-IDMC.pdf](http://www.internal-displacement.org/globalreport2016/pdf/2016-global-report-internal-displacement-IDMC.pdf).
- IEP (à paraître), *Economic Value of Peace*, Institute for Economics and Peace.



- IEP (2016), *Global Peace Index 2016: Ten Years of Measuring Peace*, Institute for Economics and Peace, Sydney/New York, [http://static.visionofhumanity.org/sites/default/files/GPI%202016%20Report\\_2.pdf](http://static.visionofhumanity.org/sites/default/files/GPI%202016%20Report_2.pdf).
- IEP (2015), *Global Peace Index 2015: Measuring Peace, its Causes and its Economic Value*, Institute for Economics and Peace, Sydney/New York, [http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/06/Global-Peace-Index-Report-2015\\_0.pdf](http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/06/Global-Peace-Index-Report-2015_0.pdf).
- Igarapé Institute (2016), *Fragile cities*, plateforme de visualisation des données, <https://igarape.org.br/en/apps/fragile-cities-data-visualization/>.
- Igarapé Institute (2015), *Homicide monitor*, site web interactif, <http://homicide.igarape.org.br>.
- IISS (2016), *Armed Conflict Survey 2016*, International Institute for Strategic Studies, [www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2016-14e7](http://www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2016-14e7).
- IISS (2015), *Armed Conflict Survey 2015*, International Institute for Strategic Studies, [www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2015-46e5](http://www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2015-46e5).
- Institut international pour l'environnement et le développement (2016), *Cities: An Interactive Visual Tool*, [www.iied.org/cities-interactive-data-visual](http://www.iied.org/cities-interactive-data-visual).
- IRC (2014), « Sexual violence biggest fear for women in Central African Republic, says International Rescue Committee », communiqué de presse, International Rescue Committee, <https://www.rescue.org/press-release/sexual-violence-biggest-fear-women-central-african-republic-says-international-rescue>.
- JCITCK (1999), *Judicial Commission of Inquiry into Tribal Clashes in Kenya*, <https://searchworks.stanford.edu/view/5080176>.
- Johansson-Nogués, E. (2013), « Gendering the Arab Spring? Rights and (in)security of Tunisian, Egyptian and Libyan women », *Security Dialogue*, vol. 44, n° 5-6, pp. 393-409.
- Johnson, K. et al. (2014), « A national population-based assessment of 2007-2008 election-related violence in Kenya », *Conflict and Health*, vol. 8, n° 2.
- Justino, P. (2012), « Nutrition, governance and violence: A framework for the analysis of resilience and vulnerability to food insecurity in contexts of violent conflict », *HiCN Working Papers*, n° 132, Households in Conflict Network, University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni, [www.hicn.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/06/HiCN-WP-132.pdf](http://www.hicn.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/06/HiCN-WP-132.pdf).
- Justino, P., T. Brück et P. Verwimp (2013), « Research and policy implications from a micro-level perspective on the dynamics of conflict, violence and development », *HiCN Working Papers*, n° 139, Households in Conflict Network, Université du Sussex, Brighton, Royaume-Uni.
- Kalyvas, S.N. (2008), « Promises and pitfalls of an emerging research program: The microdynamics of civil war », in S.N. Kalyvas, I. Shapiro et T. Masoud (dir. pub.), *Order, Conflict, Violence*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, [www.gsdrc.org/document-library/promises-and-pitfalls-of-an-emerging-research-program-the-microdynamics-of-civil-war/](http://www.gsdrc.org/document-library/promises-and-pitfalls-of-an-emerging-research-program-the-microdynamics-of-civil-war/).
- Kalyvas, S.N. (2003), « The ontology of 'political violence': Action and identity in civil wars », *Perspective on Politics*, vol. 1, n° 3, pp. 475-494.
- Karasapan, O. (2016), « Syria's mental health crisis », blog sur le thème *Future Development*, The Brookings Institution, 25 avril 2016, <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2016/04/25/syrias-mental-health-crisis/>.
- Kasara, K. (2007), « Tax me if you can: Ethnic geography, democracy and the taxation of agriculture in Africa », *American Political Science Review*, vol. 101, n° 1, pp. 159-172.
- Kelly S. (2010), « The psychological consequences to adolescents of exposure to gang violence in the community: An integrated review of the literature », *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, vol. 23, n° 2, pp. 61-73.
- Kenya Bureau of National Statistics (2009), *Population and Housing Census 2009*, État du Kenya, Nairobi, <http://catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/430>.
- Kenya Commission of Inquiry into Post-Election Violence (2008), rapport de la Commission, [www.kenyalaw.org/Downloads/Reports/Commission\\_of\\_Inquiry\\_into\\_Post\\_Election\\_Violence.pdf](http://www.kenyalaw.org/Downloads/Reports/Commission_of_Inquiry_into_Post_Election_Violence.pdf).
- Kenya Police Service (2014), *Annual Crime Report 2014*, [www.nationalpolice.go.ke/crime-statistics.html](http://www.nationalpolice.go.ke/crime-statistics.html).
- Kilembe, F. (2015), « Local dynamics in the PK5 district of Bangui », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.

- La Porta, R. et al. (1999), « The quality of government », *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 15, n° 1, pp. 222-279.
- Lindemann, S. (2008), « Do inclusive elite bargains matter? A research framework for understanding the causes of civil war in sub-Saharan Africa », *Crisis States Discussion Paper*, n° 15, Development Studies Institute, London School of Economics, Londres, [www.lse.ac.uk/internationaldevelopment/research/crisisstates/download/dp/dp15.pdf](http://www.lse.ac.uk/internationaldevelopment/research/crisisstates/download/dp/dp15.pdf).
- Marchal, R. (2015), « CAR and the regional (dis)order », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Melander, E. (2015), « Organized violence in the world: An assessment by the Uppsala Conflict Data Program », *UCDP Paper*, n° 9, Université d'Uppsala, Uppsala, Suède, [www.pcr.uu.se/digitalAssets/61/c\\_61335-1\\_1-k\\_ucdp-paper-9.pdf](http://www.pcr.uu.se/digitalAssets/61/c_61335-1_1-k_ucdp-paper-9.pdf).
- Moser, C. et A. Winton (2002), « Violence in the Central American region: Towards an integrated framework for violence reduction » *ODI Working Paper*, n° 171, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/1826.pdf>.
- Moser, C. et C. McIlwaine (2006), « Latin American urban violence as a development concern: Towards a framework for violence reduction », *World Development*, vol. 34, n° 1, pp. 89-112.
- Muggah, R. (2016), « Terrorism is on the rise – but there's a bigger threat we're not talking about », blog du Forum économique mondial sur la sécurité internationale, 8 avril 2016, <https://www.weforum.org/agenda/2016/04/terrorism-is-on-the-rise-but-there-s-a-bigger-threat-we-re-not-talking-about>.
- Muggah, R. (2015), « Fixing fragile cities: Solutions for urban violence and poverty », blog de *Foreign Affairs*, Council on Foreign Relations, 15 janvier 2015, <https://www.foreignaffairs.com/articles/africa/2015-01-15/fixing-fragile-cities>.
- Muggah, R. (2012), Étude du dilemme urbain : urbanisation, pauvreté et violence, CRDI/DFID, Ottawa/Londres, [https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/Researching-the-Urban-Dilemma-Baseline-summary\\_f.pdf](https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/Researching-the-Urban-Dilemma-Baseline-summary_f.pdf).
- Murshed, S.M. et S. Gates (2004), « Spatial horizontal inequality and the Maoist insurgency in Nepal », *Research Paper*, n° 2003/43, UNU-WIDER, Université des Nations Unies, Tokyo, [http://sites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed\\_Gates\\_Spatial\\_Inequality\\_Maoist\\_Nepal\\_RDE\\_9\\_2005.pdf](http://sites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed_Gates_Spatial_Inequality_Maoist_Nepal_RDE_9_2005.pdf).
- Newman, E. (2009), « Conflict research and the “decline” of civil war », *Civil Wars*, vol. 11, n° 3, pp. 255-278.
- OCDE (à paraître), *Illicit Financial Flows: Illicit Trade and Development Challenges in West Africa*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCHA (2016), « Humanitarian Response Plans », Financial Tracking Service, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies [https://fts.unocha.org/reports/daily/ocha\\_R21\\_Y2016\\_asof\\_5\\_September\\_2016\\_\(09\\_31\).pdf](https://fts.unocha.org/reports/daily/ocha_R21_Y2016_asof_5_September_2016_(09_31).pdf).
- Olin, N. (2015), « Pathologies of peacekeeping and peacebuilding in CAR », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Omenya, A. et G. Lubaale (2012), *Understanding the Tipping Point of Urban Conflict: Violence, Cities, and Poverty Reduction in the Developing World*, Manchester, Université de Manchester.
- OMS (2016), « La violence à l'encontre des femmes : Violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes », *Aide-mémoire*, n° 239, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- OMS (2015), *Preventing Youth Violence: An Overview of the Evidence*, Organisation mondiale de la santé, Genève, [www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/youth/youth\\_violence/en/](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/youth/youth_violence/en/).
- OMS (2014), *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence*, OMS/PNUD/ONUIC, [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO\\_NMH\\_NVI\\_14.2\\_fre.pdf?ua=1&ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO_NMH_NVI_14.2_fre.pdf?ua=1&ua=1).
- OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf).
- ONU Femmes (2015), *Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix : Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies*, ONU Femmes, New York, [wps.unwomen.org/~media/files/un%20women/wps/highlights/translations%20of%20global%20study%20-%20full%20reports/unw-global-study-1325-2015-fr.pdf](https://www.unwomen.org/~media/files/un%20women/wps/highlights/translations%20of%20global%20study%20-%20full%20reports/unw-global-study-1325-2015-fr.pdf).

- ONU DC (2013), *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, [www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014\\_GLOBAL\\_HOMICIDE\\_BOOK\\_web.pdf](http://www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf).
- PAM (2015), « C.A.R. crisis regional impact », Programme alimentaire mondial, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Regional%20Impact%20of%20the%20C.A.R.%20Crisis%20Situation%20Report%20%2317%2C%2030%20August%202015.pdf>.
- Perezniето, P. et al. (2014), *The Costs and Economic Impact of Violence against Children*, Overseas Development Institute, Londres, [www.odi.org/publications/8845-violence-against-children-youth-child-rights-development-childfund-alliance](http://www.odi.org/publications/8845-violence-against-children-youth-child-rights-development-childfund-alliance).
- PNUD (2014), *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>.
- PNUE (2009), *Kenya: Atlas of Our Changing Environment*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, [www.unep.org/dewa/africa/kenyaatlas/](http://www.unep.org/dewa/africa/kenyaatlas/).
- Pradhan, M., P. Barron et K. Kaiser (2004), « Local conflict in Indonesia: Measuring incidence and identifying patterns », Banque mondiale, <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-3384>.
- Pridemore, W. (2008), « A methodological addition to the cross-national empirical literature on social structure and homicide: A first test of the poverty-homicide thesis », *Criminology*, vol. 46, n° 1, pp. 133-154.
- Raleigh, C. (2015), « Urban violence patterns across African states », *International Studies Review*, vol. 17, n°1.
- Raleigh, C. et H. Hegre (2009), « Population size and civil war: A geographically disaggregated analysis », *Political Geography*, vol. 28, n° 4.
- Reno, W. (2011), *Warfare in Independent Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Rivera, M. (2016), « The sources of social violence in Latin America: An empirical analysis of homicide rates, 1980-2010 », *Journal of Peace Research*, vol. 53, n° 1.
- Rodgers, D. (2009), « Slum wars of the 21st century: Gangs, *Mano Dura* and the new urban geography of conflict in Central America », *Development and Change*, vol. 40, n° 5.
- Roitman, J. (2001), « New sovereigns? Regulatory authority in the Chad Basin », in T. Callaghy, R. Kassmir et R. Latham (dir. pub.), *Intervention and Transnationalism in Africa Global-Local Networks of Power*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Ruteere, M. et al. (2013), « Missing the point: Violence reduction and policy misadventures in Nairobi's poor neighborhoods », *Institute of Development Studies Evidence Report*, n° 39, [www.chrips.or.ke/docs/publications/missing-the-point.pdf](http://www.chrips.or.ke/docs/publications/missing-the-point.pdf).
- Saferworld (2014), *Masculinities, Conflict and Peacebuilding: Perspectives on Men through a Gender Lens*, Saferworld, Londres, [www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/862-masculinities-conflict-and-peacebuilding-perspectives-on-men-through-a-gender-lens](http://www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/862-masculinities-conflict-and-peacebuilding-perspectives-on-men-through-a-gender-lens).
- Sánchez, F. et M. Chacón (2005), « Conflict, state and decentralisation: From social progress to armed dispute for location control, 1974-2002 », *Working Papers Series 1*, n° 70, Crisis States Research Centre, London School of Economics and Political Science, Londres, <http://eprints.lse.ac.uk/28173/>.
- Satterthwaite, D. et G. McGranahan (2014), « Urbanisation concepts and trends », IIED, <http://pubs.iied.org/pdfs/10709IIED.pdf>.
- Save the Children (2014), *A Devastating Toll: The Impact of Three Years of War on the Health of Syria's Children*, Save the Children, Westport, Connecticut et Londres, [www.savethechildren.org/atf/cf/%7B9def2ebe-10ae-432c-9bd0-df91d2eba74a%7D/SAVE\\_THE\\_CHILDREN\\_A\\_DEVASTATING\\_TOLL.PDF](http://www.savethechildren.org/atf/cf/%7B9def2ebe-10ae-432c-9bd0-df91d2eba74a%7D/SAVE_THE_CHILDREN_A_DEVASTATING_TOLL.PDF).
- Schedler, A. (dir. pub.) (2006), *Electoral Authoritarianism: The Dynamics of Unfree Competition*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015), *Global Burden of Armed Violence 2015: Every Body Counts*, Genève, [www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/gbav-2015/chapter-2.html](http://www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/gbav-2015/chapter-2.html).

- Shelley, L. (2014), *Human Smuggling and Trafficking into Europe: A Comparative Perspective*, Migration Policy Institute, [www.migrationpolicy.org/research/human-smuggling-and-trafficking-europe-comparative-perspective](http://www.migrationpolicy.org/research/human-smuggling-and-trafficking-europe-comparative-perspective).
- Sizemore, K. (2014) « Peacetime crisis: Violent crime and community-oriented policing in Guatemala », *Journal of International Service*, vol. 23, n° 1, [https://www.american.edu/sis/jis/upload/JIS-Spring-2014\\_FINAL.pdf](https://www.american.edu/sis/jis/upload/JIS-Spring-2014_FINAL.pdf).
- Skogan, W. et al. (2009), *Evaluation of CeaseFire-Chicago*, Institute for Policy Research, Northwestern University, Evanston, Illinois.
- Slutkin, G. (2015), *Violence is a Contagious Disease*, The University of Illinois at Chicago, <http://cureviolence.org/wp-content/uploads/2015/05/Violence-is-a-Contagious-Disease.pdf>.
- Slutkin G. et al. (2015), « Cure violence: An evidence based method to reduce shootings and killings », document rédigé pour la Banque mondiale, [www.gpplatform.ch/sites/default/files/Cure%20Violence.pdf](http://www.gpplatform.ch/sites/default/files/Cure%20Violence.pdf).
- Small Arms Survey (2016), « Monitoring trends in violent deaths », *Research Notes*, n° 59, septembre 2016, Genève, <http://us9.campaign-archive1.com/?u=f825e06204d5b6ec1997aed09&id=3e16fe6600&e=369269452b>.
- Smith, S. (2015), « The elite's road to riches in a poor country », in T. Callaghy, R. Kassmir et R. Latham (dir. pub.), *Intervention and Transnationalism in Africa Global-Local Networks of Power*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Soares, R. et J. Naritomi (2010), « Understanding high crime rates in Latin America: The role of social and policy factors », in R. di Tella, S. Edwards et E. Scharfrodsky (dir. pub.), *The Economics of Crime: Lessons for and from Latin America*, National Bureau of Economic Research Conference Report, University of Chicago Press, Chicago.
- Sobek, D. (2010), « Masters of their domains: The role of state capacity in civil wars », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3.
- Spano R., C. Rivera et J.M. Bolland (2010), « Are chronic exposure to violence and chronic violent behavior closely related developmental processes during adolescence? », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 37, n° 10.
- Stewart, F. (2011), « Inequality in political power: A fundamental (and overlooked) dimension of inequality », *European Journal of Development Research*, vol. 3, n° 4.
- Stewart, F. (2008), *Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Straus, S. (2012), « Wars do end! Changing patterns of political violence in sub-Saharan Africa », *African Affairs*, vol. 111, n° 443.
- Szabó de Carvalho, I. et R. Muggah (2016), *Latin America's Cities: Unequal, Dangerous and Fragile. But That Can Change*, Forum économique mondial, 13 juin, <https://www.weforum.org/agenda/2016/06/latin-america-s-cities-unequal-dangerous-and-fragile-but-that-can-change>.
- Tadros, M. (2015), « Whose security lens on gender matters in the Arab uprisings? », in E. Monier (dir. pub.), *Regional Insecurity after the Arab Uprisings: Narratives of Security and Threat*, Palgrave MacMillan, Royaume-Uni.
- Thies, C.G. (2010), « Of rulers, rebels, and revenue: State capacity, civil war onset, and primary commodities », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3.
- UNICEF (2016a), *Pour chaque enfant, #ENDviolence*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, <https://www.unicef.org/french/endlviolence/>.
- UNICEF (2016b), *Children on the Brink: The Impact of Violence and Conflict on Yemen and its Children*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- UNICEF (2016c), *No Place for Children: The Impact of Five Years of War on Syria's Children and their Childhoods*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- UNICEF (2006), *Behind Closed Doors: The Impact of Domestic Violence on Children*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Genève, <https://www.unicef.org/media/files/BehindClosedDoors.pdf>.
- Université d'Uppsala (2016), portail en ligne de l'Uppsala Conflict Data Program, Department of Peace and Conflict Research, Université d'Uppsala, Suède, <http://ucdp.uu.se/#/year/2015>.

- Université d'Uppsala (sans date), *Uppsala Conflict Data Program definitions*, [www.pcr.uu.se/research/ucdp/definitions](http://www.pcr.uu.se/research/ucdp/definitions).
- Urdal, H. et K. Hoelschler (2012), « Explaining urban social disorder and violence: An empirical study of event data from Asian and sub-Saharan African cities », *International Interactions*, vol. 38, n° 4, pp. 512-528.
- US Centers for Disease Control and Prevention (2015), « National violent death reporting system », [www.cdc.gov/violenceprevention/nvdrs/](http://www.cdc.gov/violenceprevention/nvdrs/).
- Vidal, J. (2015), « Why fragile cities hold the key to stability and development », *The Guardian*, 26 janvier 2015, <https://www.theguardian.com/global-development/2015/jan/26/fragile-cities-stability-development-robert-muggah>.
- Vilalta, C.J. (2015), « Global trends and projections of homicidal violence: 2000 to 2030 », *Homicide Dispatch*, n° 2, Igarapé Institute, Rio de Janeiro, <https://igarape.org.br/en/homicide-dispatch-2/>.
- Vlassenroot, K. et T. Raeymaekers (dir. pub.) (2004), *Conflit et transformation sociale à l'est de la RDC*, Academia Press Scientific Publishers, Gand, Belgique.
- von Einsiedel, S. et al. (2014), « Major recent trends in violent conflict », *Occasional Paper*, n° 1, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, <http://collections.unu.edu/view/UNU:3212>.
- Weissebecker, I. et A. Leichner (2015), *Addressing Mental Health Needs Among Syrian Refugees*, Middle East Institute, [www.mei.edu/content/article/addressing-mental-health-needs-among-syrian-refugees](http://www.mei.edu/content/article/addressing-mental-health-needs-among-syrian-refugees).
- Wilmot, H. et al. (dir. pub.) (2016), *Protection of Civilians*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni, [www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780198729266.001.0001/acprof-9780198729266](http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780198729266.001.0001/acprof-9780198729266).



## Chapitre 3

# Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité

par

Andrea Abel, David Hammond et Daniel Hyslop, Institute for Economics and Peace,  
et Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella,  
International Law and Policy Institute

*Ce chapitre présente le Cadre multidimensionnel de l'OCDE sur la fragilité et examine les résultats obtenus pour 2016. Après un bref rappel du contexte dans lequel s'inscrit le Cadre et du processus consultatif engagé, le chapitre décrit la finalité du Cadre et l'usage auquel il est destiné. Il passe ensuite en revue les différentes dimensions de la fragilité – économique, environnementale, politique, de sécurité et sociétale – avant de présenter dans ses grandes lignes la méthodologie mise en œuvre pour effectuer les calculs, assortie d'une mise au point sur la disponibilité des données. Le chapitre présente les 56 contextes fragiles, voire extrêmement fragiles, identifiés au moyen du Cadre de 2016 en croisant les résultats obtenus sur les cinq dimensions. Il étudie ensuite ce groupe en termes de population, de regroupement régional, de situation macroéconomique (PIB, inflation, pauvreté et extrême pauvreté), et au regard des taux d'urbanisation. L'ensemble de ces éléments permet de brosser un tableau actuel de la fragilité dans le monde d'aujourd'hui.*

## Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité – Contexte

Dans le droit fil de la mission de l'OCDE consistant à promouvoir « des politiques meilleures pour une vie meilleure », le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) s'emploie à contribuer à la conception de politiques les plus susceptibles de favoriser le développement dans des contextes fragiles et, partant, de permettre aux pays concernés de sortir durablement de la pauvreté et de l'insécurité. À l'appui de ces efforts, l'OCDE assure, depuis 2005, le suivi des avancées obtenues en matière de développement et des apports de ressources aux contextes fragiles.

Jusqu'en 2014, l'OCDE s'appuyait sur une « liste des États fragiles » pour établir une distinction entre les pays et territoires « fragiles » d'une part et les « autres » pays en développement d'autre part. Cette liste résultait de la fusion de la liste harmonisée des situations de fragilité établie conjointement par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement, et de l'indice des États fragiles (*Fragile States Index*) du Fonds pour la Paix. Cette double approche offrait plusieurs avantages : elle permettait à la fois d'établir des comparaisons entre les pays fragiles et les autres pays en développement, et d'attirer l'attention sur les besoins et difficultés spécifiques du groupe des pays en situation de fragilité.

Toutefois, les limites du recours à une liste sont apparues de manière évidente avec le temps. Tout d'abord, il est désormais largement reconnu que la fragilité est un phénomène multidimensionnel. Ensuite, force est de constater que la fragilité ne concerne pas uniquement les pays en développement ; les défis qui y sont associés sont universels, comme le reconnaît le cadre de développement pour l'après-2015, qui a impulsé une précieuse dynamique pour repenser et réexaminer la définition et les modalités du suivi de la fragilité. L'OCDE s'attache donc désormais à promouvoir un cadre sur la fragilité à la fois universel et multidimensionnel.

Le modèle de travail présenté dans le rapport *États de fragilité 2015* constituait une première étape. Il s'articulait autour de cinq dimensions reprises en partie des Objectifs de développement durable (ODD). Le modèle donnait à voir que la fragilité était multidimensionnelle, présentait bien des « nuances » ou des « états » différents et existait potentiellement dans tous les contextes. Cet outil a été salué comme un premier pas novateur et opportun vers une définition plus fine de la fragilité.

Parallèlement, il convenait d'accorder plus d'attention aux différentes dimensions de la fragilité et à la manière dont elles étaient mesurées. Qui plus est, au sein de la communauté internationale, d'aucuns redoutaient que la suppression de la liste ne pose des problèmes pratiques pour les organismes donateurs qui l'utilisaient dans le cadre de l'élaboration de leurs programmes et politiques d'aide. Tenant compte de ces préoccupations, l'OCDE a sollicité les conseils d'une diversité de spécialistes en vue de perfectionner le modèle (encadré 3.1). Les résultats de ce processus de consultations approfondies ont permis de construire le nouveau cadre de travail sur la fragilité, utilisé dans ce rapport. Le Cadre 2016 sert également de base à l'analyse de la fragilité et des apports financiers aux contextes fragiles.



### Encadré 3.1. Consultations au sujet du Cadre de l'OCDE sur la fragilité

L'OCDE a organisé fin 2015 une série d'ateliers d'experts dans le but d'affiner son cadre de travail sur la fragilité. Ces ateliers se sont déroulés à Berlin le 15 octobre, à Abidjan le 19 octobre, à Washington le 23 novembre, et à Paris le 16 décembre 2015. Le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) a apporté son éclairage lors de la réunion de son Équipe spéciale sur la connaissance et les politiques (Knowledge and Policy Task Team), en janvier 2016, et les observations formulées au Forum sur la fragilité, les conflits et la violence, organisé par la Banque mondiale en mars 2016, ont également été prises en compte. Parallèlement, l'OCDE a ouvert ses blogs à une série d'articles sur la mesure de la fragilité, consultables sur son site Institutions and Stability à l'adresse : <http://g4dpblog.blogspot.fr/>.

## Un Cadre à l'appui de la promotion, du suivi, de l'établissement de rapports et de l'action à mener

Contrairement à la Banque mondiale, avec sa liste harmonisée des situations de fragilité, ou à la Banque africaine de développement, avec sa liste des « pays en transition », l'OCDE n'utilise pas le Cadre sur la fragilité pour déterminer les ressources financières à consacrer à un programme donné. De même, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ne s'appuie généralement pas sur le Cadre de l'OCDE pour prendre des décisions en matière de financement. Par ailleurs, ce Cadre n'a pas vocation à évincer le groupe g7+ des pays fragiles qui joue un rôle important en tant que plateforme dynamique et respectée, œuvrant de concert avec des partenaires internationaux au développement, le secteur privé, la société civile, les médias et les populations dans tous les pays, territoires et régions, à la réforme de l'engagement international en matière de développement dans ses pays membres (encadré 3.2)

### Encadré 3.2. Le groupe g7+ des pays fragiles

Le g7+ est un groupe composé de 20 contextes fragiles, dont la mission est d'aider les membres à réussir leur transition vers la résilience et vers de nouvelles étapes de développement en collaborant avec différents acteurs aux niveaux national et international. Fort des expériences mises en commun, le g7+ se réunit pour plaider d'une seule voix en faveur de processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État qui soient définis et conduits par les pays eux-mêmes, et permettent de remédier aux situations de conflit et de fragilité. Pour ce faire, le g7+ table sur le développement d'États compétents, responsables et résilients, qui répondent aux attentes et aux besoins de leurs populations. Les priorités du groupe s'articulent autour des cinq Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État énoncés dans la Déclaration de Dili de 2010 sur le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. En s'attelant à ces objectifs avec l'appui de la communauté internationale, le g7+ aspire à voir les conflits céder la place au développement.

Source : site internet du g7+ : [www.g7plus.org](http://www.g7plus.org).

Pour bon nombre de ceux qui ont participé au processus de consultation à l'origine de ce rapport, l'un des avantages comparatifs de l'OCDE réside dans son rôle de promoteur d'une approche indépendante et fondée sur les données de la description de la fragilité. Les spécialistes consultés attendent du Cadre de l'OCDE sur la fragilité qu'il serve trois objectifs :

1. **Promotion** : aider les responsables de l'action publique à attirer davantage l'attention sur un groupe de pays ou de contextes, et sur des thématiques pertinentes pour la fragilité à l'échelle internationale.
1. **Suivi et établissement de rapports** : définir un ensemble de contextes fragiles ou à haut risque dont il conviendrait de suivre les résultats obtenus, le financement et les politiques publiques, etc. en matière de développement.
1. **Orientations sur l'action à mener et gestion du risque** : donner un cadre aux politiques publiques au niveau le plus général, diffuser des idées stratégiques, et aider les responsables publics à passer d'une logique d'évitement des risques à une logique de bonne gestion des risques.

Dans l'ensemble, le Cadre devrait s'imposer comme un vecteur de changement. Il devrait aussi avoir un effet incitatif pour les contextes marqués, ou menacés, par la fragilité, comme pour leurs partenaires déterminés à trouver des solutions.

Il n'est pas prévu toutefois que le Cadre devienne un outil opérationnel (permettant par exemple de fournir une analyse détaillée du contexte à l'appui des décisions relatives aux programmes, de déterminer le niveau des primes de risque pour les membres du personnel ou de donner des indications sur les restrictions en matière de déplacement). La plupart des pays membres de l'OCDE disposent, pour la planification à ce niveau de détail, de leurs propres méthodes d'évaluation qui font bien souvent appel à des examens en profondeur par pays.

### Un modèle qui se veut universel, transparent, adaptable et simple

Il existe de nombreuses mesures de la paix, de la stabilité, de la démocratie, du bien-être, des conflits, du risque et des moyens de subsistance pouvant compléter le Cadre sur la fragilité. Il est ressorti des consultations menées par l'Organisation que les spécialistes attendent du Cadre de l'OCDE sur la fragilité qu'il puisse :

- **Être universel, sans considérer le niveau de revenu comme un déterminant ni établir une distinction entre les pays en développement et les autres.** D'autres modèles ont tendance à ne pas donner à voir la fragilité dans des pays à revenu intermédiaire présentant un certain niveau de capacité, alors même que certains d'entre eux sont le théâtre des plus longs et des plus vastes conflits armés infranationaux.
- **Être public, transparent et répliquable grâce à la mise à disposition des données sous-jacentes.** Bon nombre de donneurs utilisent leurs propres modèles d'évaluation de la fragilité qu'ils ne diffusent pas en raison de leur caractère politiquement sensible.
- **Employer une terminologie mieux adaptée à ses divers publics.** Il n'existe pas de consensus autour de la définition de la fragilité, et il n'est pas rare que des pays refusent de se voir attribuer l'étiquette « fragile ».
- **Être adaptable.** Le modèle devrait offrir un aperçu à un instant T mais aussi pouvoir être actualisé régulièrement grâce à un suivi des améliorations ou des dégradations survenues dans chaque contexte.
- **Assurer une couverture mondiale, mais accorder une large place à des analyses complémentaires plus détaillées.** Le Cadre devrait à la fois livrer un panorama général et permettre un certain degré de comparabilité entre pays.

- **Être à la fois multidimensionnel et simple.** Il devrait prendre en compte les facteurs complexes à l'œuvre dans la fragilité, mais rester simple et compréhensible en mettant l'accent sur les dimensions les plus saillantes de la fragilité.
- **Être élaboré à partir d'éclairages d'experts, recherches empiriques à l'appui, et non sur la base d'objectifs politiques.** Il ressort clairement des consultations que le Cadre de l'OCDE sur la fragilité devrait être construit à partir d'observations de spécialistes et de recherches empiriques, et non autour de priorités politiques comme les Objectifs de développement durable et les Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

### Le nouveau Cadre sur la fragilité

Le nouveau Cadre de l'OCDE sur la fragilité constitue une évolution majeure de l'approche conceptuelle de la fragilité (encadré 3.2). Les approches précédentes définissaient la fragilité comme l'incapacité d'un État à assurer des fonctions de base en matière de gouvernance et à tisser des liens mutuellement constructifs avec les citoyens. Selon les critiques, ce type d'approches centrées sur l'État accordaient trop d'importance à la vision occidentale d'une gouvernance formelle. Des dispositifs formels de gouvernance sont certes nécessaires, mais on considère que les conditions de gouvernance ne constituent pas à elles seules un critère suffisant pour établir la fragilité. Par exemple des dispositifs informels et des formes hybrides de gouvernance peuvent assurer la résilience en l'absence d'un État pleinement opérationnel (Boege et al., 2008 ; Kaplan, 2008 ; Menkhaus, 2010).

Le nouveau Cadre de l'OCDE associe la fragilité à un ensemble de risques et de moyens d'adaptation plutôt que de se polariser sur la faiblesse de la gouvernance. Les risques sont constitués des dangers, menaces et vulnérabilités qui sont créés au sein d'une société ou d'une communauté nationale et/ou sont provoqués par des facteurs ou des événements extérieurs. La capacité d'adaptation correspond aux mécanismes susceptibles d'aider à absorber les chocs, à y résister ou à les empêcher de déclencher une réaction en chaîne dommageable (Banque mondiale, 2013). Des possibilités nouvelles s'ouvrent, toujours plus nombreuses, mais s'accompagnent de risques, certains existants de longue date tandis que d'autres sont plus récents. Ils vont du chômage à la maladie en passant par les dangers liés aux tensions sociales et à la dégradation de l'environnement. Si rien n'est fait pour y remédier, ces risques peuvent déclencher des crises qui réduisent à néant des progrès chèrement obtenus et mettent en péril les réformes sociales et économiques à l'origine de ces progrès (Banque mondiale, 2013). Dans ce contexte, la fragilité est définie de la façon suivante :

**La fragilité** est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences dommageables comme la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité tient compte non seulement de l'exposition actuelle à des événements négatifs tels que des catastrophes naturelles et des conflits armés, mais aussi de la capacité à faire face à l'avenir à des événements négatifs dont la survenue est probable. Ce Cadre multidimensionnel s'inscrit dans le prolongement de récents travaux sur l'approche conceptuelle de la fragilité et des risques (de Boer, 2015 ; Banque mondiale, 2013) et présente l'avantage d'offrir un point de vue plus complet. La capacité d'adaptation, par exemple, recouvre le fonctionnement de l'État mais aussi des dispositifs informels

existants au sein d'une communauté ou d'une collectivité. Le Cadre est pertinent pour tous les contextes, même si la combinaison de risques et de moyens d'adaptation est propre à chacun d'entre eux.

Le nouveau Cadre examine cinq dimensions de la fragilité à partir d'une typologie classique des risques contextuels. Le choix de ces dimensions, énumérées au tableau 3.1, se fonde sur des éclairages d'experts et constitue l'un des résultats essentiels du processus de consultation dont rend compte ce rapport.

Tableau 3.1. Les cinq dimensions de la fragilité

Dimension	Description
<b>Économique</b>	Vulnérabilité face aux risques induits par la faiblesse des fondations économiques et du capital humain, comme les chocs macroéconomiques, la croissance inégale ou le chômage élevé des jeunes. Parmi les facteurs de risque mesurés figurent la dépendance vis-à-vis d'une rente de ressource ; la part des emplois vulnérables dans l'emploi total ; la dette publique ; le nombre de jeunes sans emplois et ni scolarisés ni en formation ; la dépendance vis-à-vis de l'aide ; la croissance du PIB ; et le taux de chômage. Les indicateurs relatifs à la capacité d'adaptation comprennent le niveau d'instruction, la capacité réglementaire de l'État, l'éloignement par rapport aux marchés mondiaux, et la proportion d'hommes et de femmes dans la population active. La sécurité alimentaire est également un élément important dans l'environnement économique global.
<b>Environnementale</b>	Vulnérabilité face aux risques environnementaux, climatiques et sanitaires qui influent sur la vie et les moyens d'existence des citoyens. Ces facteurs de risque peuvent être externes ou internes ; il s'agit notamment de l'exposition aux catastrophes naturelles, et de la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement ; de la prévalence de maladies infectieuses ; du nombre de personnes déracinées ; et de la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages. Les changements climatiques accroissent la vulnérabilité aux risques environnementaux dans bon nombre de contextes fragiles. Les variables permettant d'atténuer ces risques sont : une société civile forte, un état de droit et des dispositifs de gouvernance solides, et la sécurité alimentaire.
<b>Politique</b>	Vulnérabilité face aux risques inhérents aux processus, événements ou décisions politiques ; déficit d'inclusivité sur le plan politique (y compris des élites) ; niveau de transparence, de corruption et capacité de la société à s'adapter au changement et à éviter l'oppression. Les facteurs de risque ont trait à la persistance du régime, aux actes de violence soutenus par l'État ou à la terreur politique, et au niveau de corruption. Les moyens d'adaptation sont globalement liés aux dispositifs de gouvernance comme les élections, les contraintes du judiciaire et du législatif sur le pouvoir exécutif, et la redevabilité des pouvoirs publics. La législation sur le viol et les violences domestiques témoigne par ailleurs de la capacité de réponse de la communauté nationale à un vecteur majeur de fragilité.
<b>Sécurité</b>	Vulnérabilité de la sécurité globale face à la violence et à la criminalité, notamment la violence politique et la violence sociale. Les risques se mesurent à l'aune du taux d'homicides, du niveau d'activités criminelles violentes, du nombre de décès dus à des acteurs non étatiques ou au terrorisme, du nombre de décès liés aux combats dans le cadre de conflits classiques, et du niveau de violences domestiques. Les indicateurs relatifs aux moyens d'adaptation comprennent le nombre d'agents de police et d'agents de sécurité en proportion du nombre d'habitants, la présence d'un état de droit, l'ampleur du contrôle que l'État exerce sur le territoire, et l'existence d'alliances officielles permettant de limiter les conflits entre États.
<b>Sociétale</b>	Vulnérabilité face aux risques qui menacent la cohésion sociale induits par des inégalités verticales et horizontales, notamment les inégalités entre des groupes culturellement définis ou construits et les fractures sociales. Parmi les indicateurs de risque figurent les inégalités de revenu (verticales) et les inégalités sociales liées au genre, la croissance de l'urbanisation et le nombre de personnes déplacées. Au nombre des variables d'adaptation se trouve la robustesse de la société civile, l'accès à la justice dont bénéficient les citoyens pour résoudre des litiges et faire entendre leur voix, et la redevabilité État-collectivité.

### Encadré 3.3. Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité : de quoi s'agit-il ?

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité est la deuxième version d'une nouvelle approche conceptuelle destinée à mieux cerner la fragilité. Il s'agit d'une version révisée du modèle de travail décrit dans le rapport *États de fragilité 2015*, qui, pour la première fois, présentait une vision nuancée de la fragilité, rompant avec les approches précédentes, où les États et territoires étaient répartis en deux catégories, « fragiles » ou « non fragiles », selon une approche quantitative et binaire. Le modèle de 2015 a débouché sur un classement des contextes fragiles selon plusieurs dimensions, représenté graphiquement sous la forme d'un diagramme de Venn.

Le modèle de 2015 était un pas dans la bonne direction, mais présentait des inconvénients. Faute de liste recensant les États fragiles, l'interprétation devenait difficile. Pour déterminer quels contextes inclure dans le diagramme de Venn, il restait nécessaire de fixer un seuil d'inclusion arbitraire (défini en 2015 comme les 50 contextes les plus fragiles sur chacune des cinq dimensions de la fragilité). Bien qu'intuitive et, dans une certaine mesure, conforme à la réalité, cette limite arbitraire posait un problème : le 50<sup>e</sup> pays le plus fragile sur deux dimensions serait considéré dans une situation moins favorable qu'un autre qui serait le plus fragile du monde sur une seule dimension.

Le nouveau Cadre de l'OCDE sur la fragilité vise à remédier aux limites du modèle précédent. En définissant la fragilité comme la conjonction de facteurs de risque et de moyens d'adaptation, le Cadre peut convenir à tous les contextes. Son application se déroule en deux étapes, l'analyse quantitative constituant la matière première de descriptions plus qualitatives des profils de fragilité. L'analyse initiale permet d'étudier chacune des cinq dimensions du Cadre (économique, environnementale, politique, de sécurité et sociétale) ; dans une deuxième étape, toutes les dimensions sont confondues. Tous les contextes obtenant un score supérieur à « fragilité modérée » sur la totalité des cinq dimensions – ils sont 56 en 2016 – sont représentés sur le diagramme de la fragilité.

Précision importante, même si l'OCDE considère la notion de risque comme un élément central de la fragilité et en fait une composante principale de sa méthodologie, le Cadre sur la fragilité ne saurait être envisagé comme un instrument de prévision. Il a davantage été conçu comme un outil permettant d'analyser l'état de fragilité à un instant T. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée en Annexe A.

## Présentation générale de la méthodologie

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité considère que la fragilité est un phénomène multidimensionnel, mesurable sur une échelle d'intensité et qui s'exprime de façon différente sur cinq dimensions. Il s'appuie sur des approches quantitatives rigoureuses pour mesurer l'ampleur de la fragilité, et compare et oppose différentes formes de fragilité d'un point de vue purement descriptif. Cette double approche permet de tirer le meilleur parti des méthodes quantitatives tout en les complétant par des descriptions qualitatives.

La méthodologie repose sur un processus en deux étapes consistant, dans un premier temps, à examiner les contextes au regard de chacune des cinq dimensions, puis à compiler ces informations afin d'obtenir une vue d'ensemble de la fragilité. Pour chaque dimension, on procède à une analyse en composantes principales (ACP) pour dégager deux composantes principales à partir de calculs statistiques portant sur les indicateurs relatifs aux risques et à la capacité d'adaptation. Le calcul de deux mesures par dimension présente plusieurs avantages par rapport à la construction d'un seul indice composite. Premièrement, le recours à deux mesures permet de mieux cerner les différences entre des contextes qui auraient obtenu le même score si une mesure unique avait été utilisée.

Deuxièmement, le fait d'utiliser les deux premières composantes principales permet de regrouper schématiquement les contextes en fonction des similarités qu'ils présentent pour l'ensemble des variables d'entrée. Troisièmement, chaque indicateur est pondéré en fonction de la quantité d'informations nouvelles qu'il apporte à l'ensemble de données et non sur la base d'un ensemble de jugements normatifs quant à leur importance relative. Une fois calculées les composantes de chaque dimension, les contextes sont ensuite regroupés par similarités et classés, description à l'appui. Le panachage de méthodes quantitative et qualitative offre donc une approche plus souple permettant de décrire la fragilité dans toute sa diversité.

Une fois les contextes répartis par catégorie au sein de chaque dimension, la seconde partie de la méthodologie consiste à agréger ces informations pour obtenir une vue d'ensemble des contextes fragiles. À cet effet, les composantes de chaque dimension servent de données de départ pour une seconde ACP, globale cette fois-ci. Il en ressort une liste des 56 contextes les plus fragiles. Une description complète de la méthodologie mise en œuvre figure en Annexe A.

Cette méthodologie est ambitieuse dans ses objectifs mais présente des points faibles. Le recours à une ACP permet de réduire l'éventail d'indicateurs à deux composantes essentielles, ce qui permet d'expliquer en grande partie la variance des données initiales. Ce faisant, on perd toutefois inévitablement des informations. La seconde étape de l'ACP (ACP de deuxième niveau) renforce cette déperdition d'information. En bref, les résultats obtenus avec cette approche constituent une synthèse des indicateurs dont on disposait au départ, qui est ensuite interprétée sous l'angle de la fragilité. Malgré cet inconvénient, cette synthèse est tout à la fois plus instructive et moins arbitraire que n'importe quel indice composite fondé sur les indicateurs de départ.

À côté de ces imperfections techniques, des contraintes pratiques limitent aussi ce qu'une approche quantitative peut mettre en évidence. L'unité d'analyse du Cadre de l'OCDE sur la fragilité est le pays, ce qui ne lui permet pas de rendre compte de facteurs de fragilité au niveau général – qui dépassent les frontières – ni au niveau local, qui aboutissent à des poches localisées de fragilité au sein d'un État. À terme, il serait utile de travailler à mettre à profit les données infranationales et de croiser les données régionales et mondiales. Par ailleurs, si les données sur la gouvernance sont largement disponibles, celles relatives aux dispositifs informels le sont beaucoup moins. Même si tout a été mis en œuvre pour inclure des indicateurs pour les deux, à ce stade, le manque de données de qualité est un facteur limitatif pour le modèle. Enfin, les calculs excluent 28 pays et territoires pour lesquels on ne dispose pas de données suffisantes pour procéder aux analyses (encadré 3.4).

#### Encadré 3.4. Pays et territoires non pris en compte dans le Cadre sur la fragilité

La disponibilité des données est un enjeu clé pour construire le Cadre de l'OCDE sur la fragilité. L'unité d'analyse étant l'État ou le territoire, il importe de choisir des indicateurs comparables à ce niveau. Les méthodes statistiques d'imputation des données manquantes peuvent être utilisées pour combler les lacunes, mais de préférence avec parcimonie. Il convient de toujours privilégier les données réelles, même si cela implique d'écarter des indicateurs ou des pays et territoires qui, sinon, auraient pu être pris en compte. La méthodologie mise en œuvre pour le Cadre sur la fragilité vise à trouver le juste équilibre entre nombre d'indicateurs, contextes couverts et ampleur de l'imputation qui serait nécessaire pour constituer un ensemble complet de données. Pour être inclus dans le Cadre de l'OCDE, un pays ou un contexte doit pouvoir fournir au moins 70 % des données requises. De ce fait, seuls 171 pays et contextes ont pu être pris en compte dans les calculs.

**Encadré 3.4. Pays et territoires non pris en compte dans le Cadre sur la fragilité (cont.)**

Cela ne signifie pas que les contextes exclus ne sont pas fragiles. De fait, nombre de ces exclus sont de petits États insulaires en développement considérés comme fragiles au regard d'autres méthodes de mesure de la fragilité (BASD, 2012) et sont confrontés à des difficultés qui leur sont propres. Sont également exclus de la liste finale deux territoires où sont déployées des missions de maintien de la paix des Nations Unies (le « Kosovo » et le Sahara occidental), ainsi que plusieurs États insulaires du Pacifique, dont le niveau élevé de violence interpersonnelle est bien connu.

En 2016, sont exclus en raison de données insuffisantes, les pays et territoires suivants :

Anguilla	Kiribati	Nauru	Samoa
Antigua-et-Barbuda	« Kosovo »	Niue	Tokélaou
Belize	Malte	Palaos	Tonga
Îles Cook	Îles Marshall	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha	Îles Turques et Caïques
Dominique	Mayotte	Saint-Kitts-et-Nevis	Tuvalu
Guinée équatoriale	États Fédérés de Micronésie	Sainte-Lucie	Wallis-et-Futuna
Grenade	Montserrat	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Sahara occidental

## Présentation générale des résultats du Cadre sur la fragilité

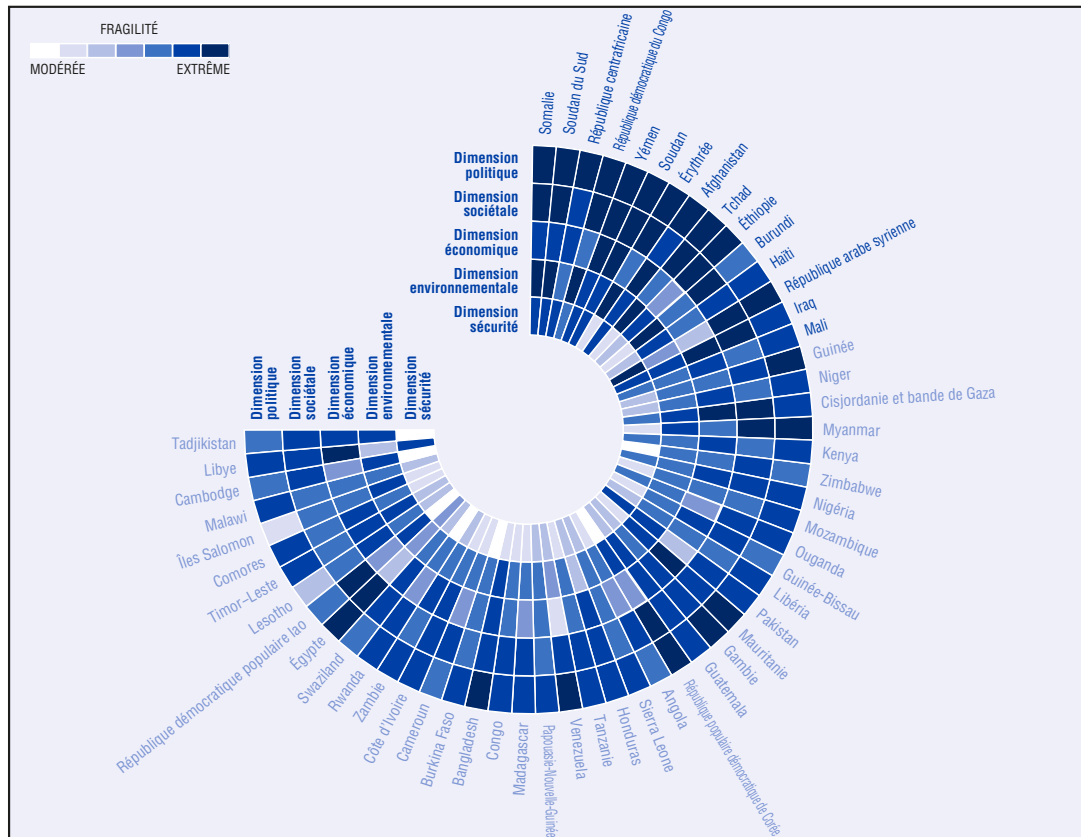
Il existe tout un éventail d'intensités de fragilité et tous les pays et toutes les sociétés sont, dans une certaine mesure, fragiles. Si la fragilité est un phénomène multidimensionnel auquel il n'est pas possible d'apporter une explication simple, il est manifestement utile, sur un plan pratique, de donner un coup de projecteur sur les contextes particulièrement fragiles, qui appellent une attention spécifique de la part de la communauté internationale. En 2016, les calculs effectués pour les besoins du Cadre de l'OCDE sur la fragilité ont mis au jour 56 contextes fragiles. Ce groupe a été divisé en deux catégories : « extrêmement fragiles » et « fragiles ». Pour simplifier, « extrêmement fragiles » correspond à un fort degré de fragilité sur les cinq dimensions, conjugué à un conflit armé généralisé, ou encore à des niveaux très élevés de violence collective et sociale. Les autres contextes fragiles sont eux aussi fragiles sur toutes les dimensions, mais connaissent un niveau de violence généralement moindre que dans la catégorie « extrêmement fragiles ».

Le graphique 3.1 présente les contextes identifiés comme fragiles (en bleu clair) et extrêmement fragiles (en bleu foncé), à partir d'une compilation de leurs résultats sur les cinq dimensions de la fragilité (économique, environnementale, politique, de sécurité et sociétale). Il prend en compte deux informations essentielles pour ces contextes fragiles :

1. l'intensité de la fragilité, sur une échelle allant de « extrêmement fragile » à « fragile » ; et
2. les résultats obtenus par ces contextes pour chaque dimension.

Les contextes sont présentés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par niveau croissant de fragilité. L'ordre est indicatif ; des contextes se trouvant côte à côte connaissent des types de fragilité différents et ne sont pas nécessairement directement comparables. Les nuances de bleu pour chacune des cinq dimensions indiquent le profil de fragilité d'un pays ou contexte donné et les dimensions sur lesquelles il est relativement plus fragile. La méthodologie est présentée de façon plus détaillée en Annexe A.

Graphique 3.1. Contextes fragiles – Diagramme du Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016

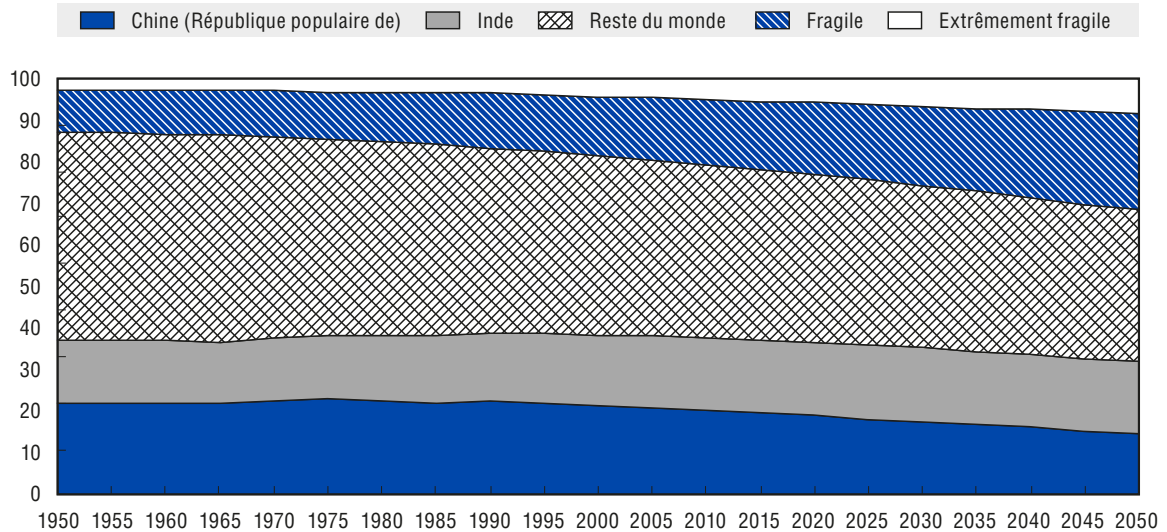


La diversité de ces 56 contextes confirme tout l'intérêt d'une typologie de la diversité plutôt que d'une liste des pays fragiles.

Plus de 1.6 milliard de personnes, soit 22 % de la population mondiale, vivent dans ces contextes fragiles – et ce chiffre devrait atteindre 3 milliards, soit 32 % de la population mondiale, d'ici 2050. Dans ces contextes fragiles, l'augmentation de la population compte parmi les plus rapides du monde (graphique 3.2). La majorité de ces contextes (35) se situent en Afrique subsaharienne ; sept en Asie de l'Est et Pacifique ; six au Moyen-Orient et Afrique du Nord ; et les huit autres ailleurs dans le monde (graphique 3.3).



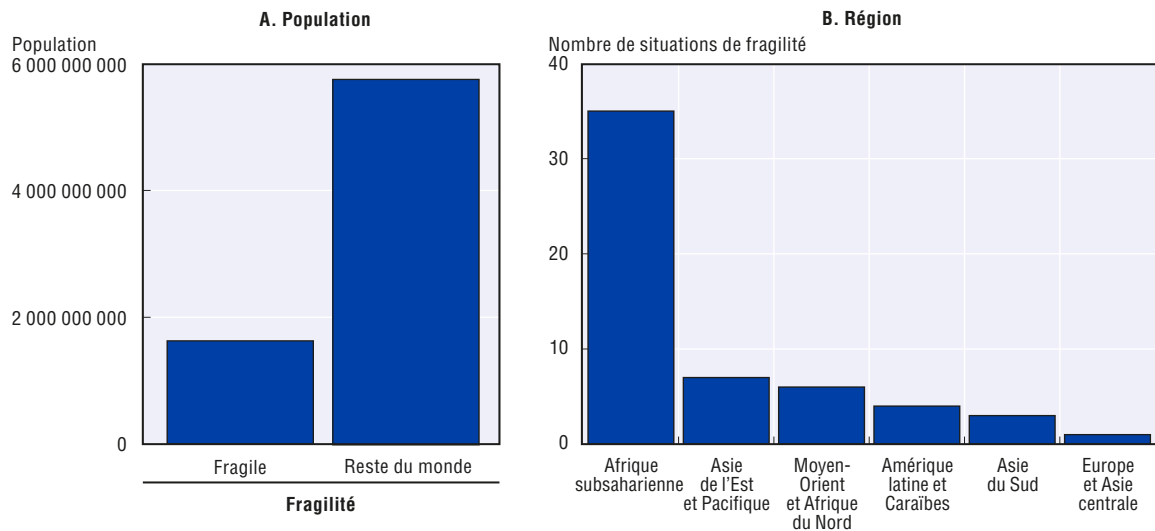
Graphique 3.2. Population mondiale par groupe de fragilité, en proportion, 1950-2050



Sources : Les chiffres sur la population proviennent de DAES (2015), <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/> ; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449475>

Graphique 3.3. Nombre de personnes vivant dans ces contextes fragiles, nombre de contextes fragiles par région



Sources : Les chiffres sur la population proviennent de DAES (2015), <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/> ; les régions correspondent aux catégories de régions établies par la Banque mondiale ; calculs des auteurs.

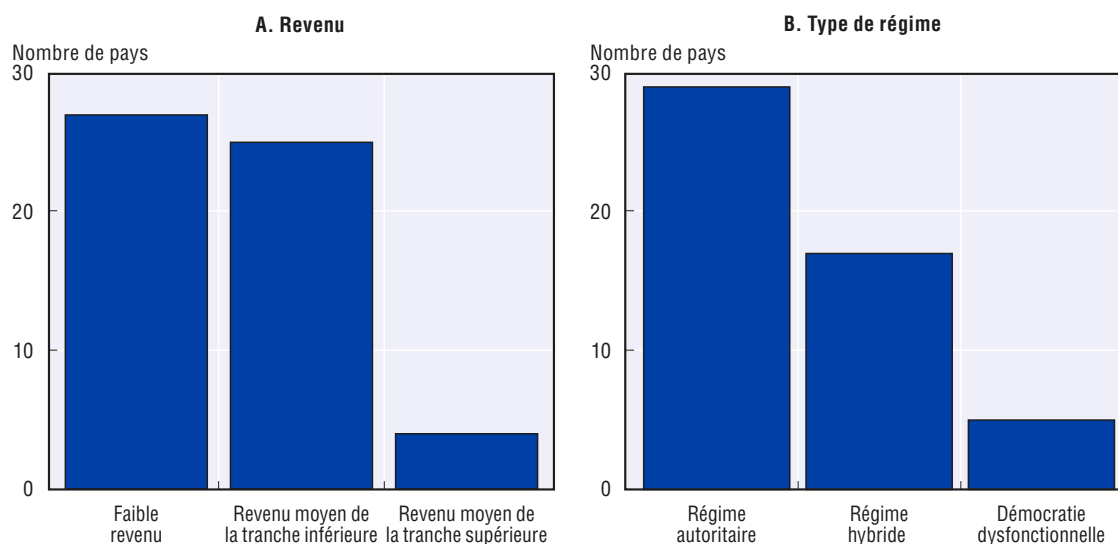
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449481>

Les résultats du Cadre de l'OCDE sur la fragilité montrent que la fragilité se rencontre sur tout un éventail de groupes de revenu et à différents stades de développement économique. Sur les 56 contextes fragiles identifiés, 27 sont des pays à faible revenu, 25 des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 4 (l'Angola, la République bolivarienne du Venezuela [ci-après le « Venezuela »], l'Iraq et la Libye) sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (graphique 3.4).

De même, il existe un lien étroit entre le type de gouvernance et la fragilité. Sur les 56 contextes fragiles identifiés, 29, soit plus de la moitié, ont un régime autoritaire. Mais la fragilité se rencontre aussi dans des contextes où il existe des éléments de gouvernance démocratique : 17 sont des régimes hybrides (par exemple, des élections sont organisées mais la démocratie y est de qualité médiocre et la répression politique de même qu'un certain degré d'autoritarisme sont présents), et 5 sont des démocraties dysfonctionnelles (où des élections libres et équitables peuvent avoir lieu et les libertés civiles essentielles sont respectées, mais où la culture politique est sous-développée et la participation à la vie politique faible).

Ce constat met en évidence une caractéristique descriptive importante de la fragilité – son universalité – en montrant que la fragilité existe même en présence d'institutions démocratiques et à des niveaux modérément avancés de développement économique.

Graphique 3.4. Nombre de contextes fragiles, par groupe de revenu et par type de régime



Sources : Les données sur les niveaux de revenu en 2016 proviennent de Banque mondiale (2016a), <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519> ; les catégories de types de régime proviennent de l'Economist Intelligence Unit (2016), [www.eiu.com/public/topical\\_report.aspx?campaignid=DemocracyIndex2015](http://www.eiu.com/public/topical_report.aspx?campaignid=DemocracyIndex2015). Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449490>

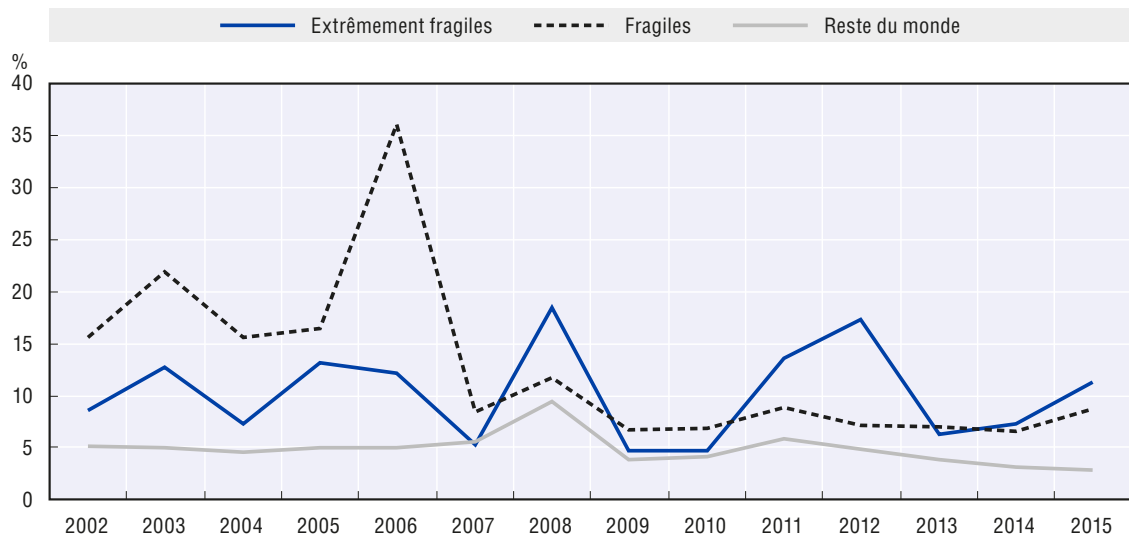
### Fondamentaux macroéconomiques et fragilité

La fragilité peut exacerber une situation économique déjà instable, qui, par ricochet, peut contribuer à intensifier ou pérenniser la fragilité, perpétuant ainsi un cercle vicieux qu'il est difficile de briser (Loayza et al, 2007). C'est particulièrement le cas dans les contextes fragiles marqués par la faiblesse de leurs institutions et une dépendance économique vis-à-vis des revenus des ressources naturelles et/ou de l'aide. Dans ces contextes, les chocs

économiques mondiaux peuvent avoir des répercussions disproportionnées sur des fondamentaux économiques comme la croissance, l'inflation et les recettes publiques.

Dans les contextes fragiles et extrêmement fragiles, la volatilité de l'inflation annuelle est bien plus forte, comme on le voit sur le graphique 3.5. On a constaté que la volatilité de l'inflation est préjudiciable à la croissance économique, dégradant encore les médiocres perspectives économiques de bon nombre de contextes fragiles (Judson et Orphanides, 1999). Ces contextes sont aussi davantage susceptibles de connaître des périodes d'inflation et d'hyperinflation chroniques, qui peuvent également être facteurs de déstabilisation politique.

Graphique 3.5. Inflation annuelle moyenne par niveau de fragilité, 2002-15



Sources : Les données relatives à l'inflation proviennent de Banque mondiale (2016b), (hors valeurs extrêmes), « Inflation, prix à la consommation (% annuel) », <http://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG>. Calculs des auteurs.

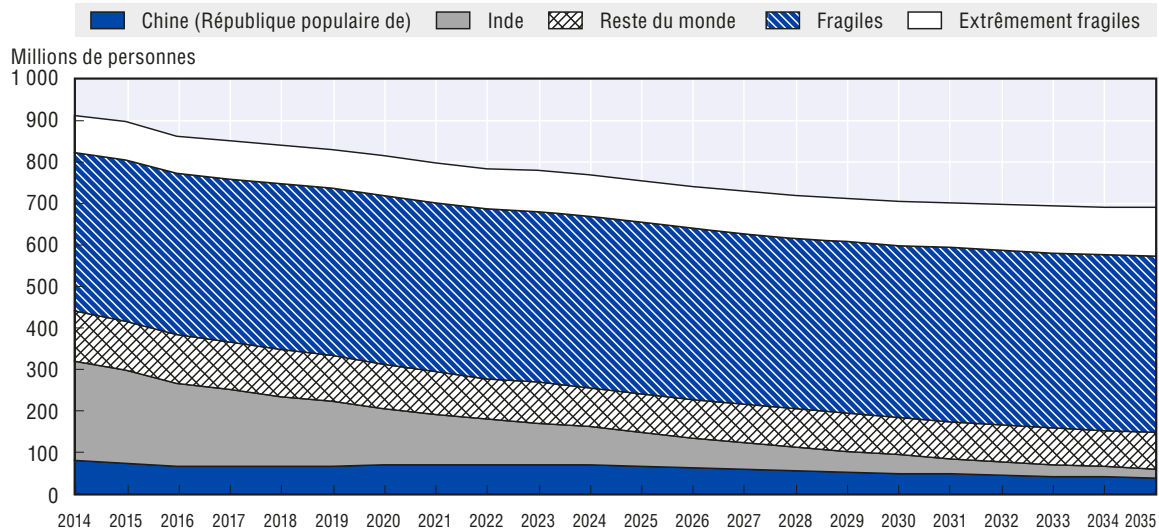
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449502>

### Pauvreté et fragilité

Environ 836 millions de personnes vivent dans une situation d'extrême pauvreté, soit, selon la définition de la Banque mondiale, avec moins de 1.90 USD par jour (Banque mondiale, 2016a). Alors que le nombre de personnes extrêmement pauvres devrait, selon les prévisions, diminuer au cours des 20 prochaines années, celles-ci devraient être de plus en plus concentrées dans les contextes fragiles définis par le Cadre. De fait, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté vivant dans ces contextes fragiles devraient passer de 480 millions en 2015 à 542 millions en 2035, soit une augmentation de 13 %. En d'autres termes, environ la moitié des personnes actuellement en situation d'extrême pauvreté vivent dans les 56 contextes identifiés comme fragiles en 2016, et, selon les estimations, cette proportion sera de 80 % en 2035 (graphique 3.7).

La fragilité exacerbe la pauvreté et affaiblit les chances des individus et des collectivités de sortir de la pauvreté. En outre, dans les contextes fragiles en proie à des conflits ou à des niveaux de violence très élevés, le taux d'extrême pauvreté peut augmenter lorsque les individus sont déplacés, les moyens de subsistance détruits, et la situation macroéconomique générale sérieusement pénalisée par un effondrement de l'investissement direct étranger (IDE), des échanges et de la croissance économique.

Graphique 3.6. Extrême pauvreté (moins de 1.90 USD par jour), par groupe de fragilité

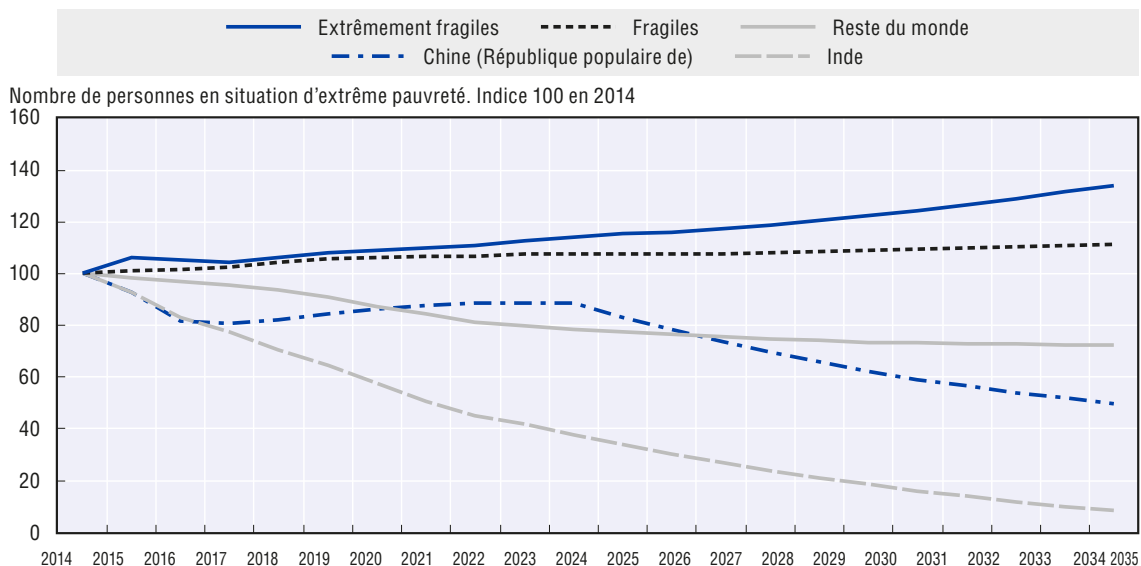


Sources : Les données sur la pauvreté proviennent de Banque mondiale (2014a), <http://data.worldbank.org/topic/poverty> ; les données sur la population proviennent de DAES (2015), <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/> ; les prévisions relatives à la pauvreté ont été établies à l'aide du système de modélisation International Futures (IFs), version 7.15. Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449514>

Selon les prévisions, l'impact de l'extrême pauvreté devrait se faire davantage ressentir dans les contextes « extrêmement fragiles » que dans le groupe des contextes « fragiles ». En effet, en valeur absolue, c'est dans le groupe des contextes extrêmement fragiles que le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté devrait connaître la plus forte augmentation (graphique 3.7). Les chiffres montrent bien que le nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans des conditions d'extrême fragilité passera de 92 millions en 2015 à 116 millions en 2035.

Graphique 3.7. Évolution indicielle du nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté, par groupe de fragilité, 2014-35

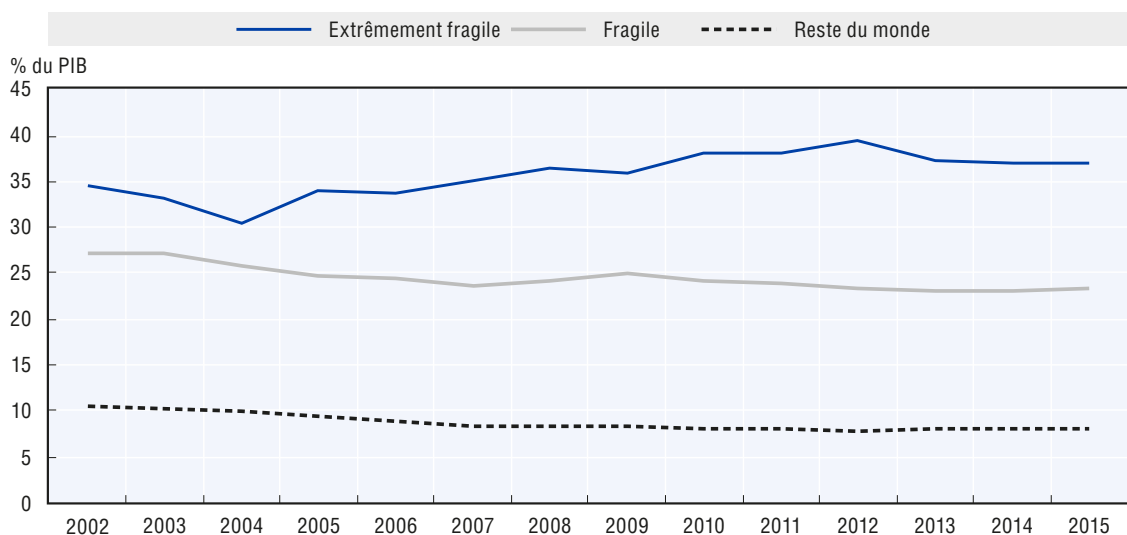


Sources : Les données sur la population proviennent de DAES (2015), <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/> ; les prévisions relatives à la pauvreté ont été établies à l'aide du système de modélisation International Futures (IFs), version 7.15. Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449521>

Le lien entre fragilité et pauvreté ou extrême pauvreté est renforcé dans ces contextes fragiles par une dépendance vis-à-vis de l'agriculture, qui constitue une source de revenu importante. Les revenus agricoles étant particulièrement tributaires de facteurs externes comme les conditions climatiques et les prix des matières premières sur les marchés mondiaux, une forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture peut pérenniser de faibles niveaux de revenu (PNUD, 2011). Le graphique 3.8 présente la part de l'agriculture dans le PIB en fonction du niveau de fragilité ; on observe des différences marquées entre ces contextes fragiles et d'autres contextes, non fragiles, sur ce point, même si celles-ci peuvent être imputables à des lacunes dans les données relatives à certains contextes fragiles.

Graphique 3.8. Valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB, par niveau de fragilité, 2002-15



Source : Les données relatives à l'agriculture proviennent de Banque mondiale (2014b), <http://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS>.

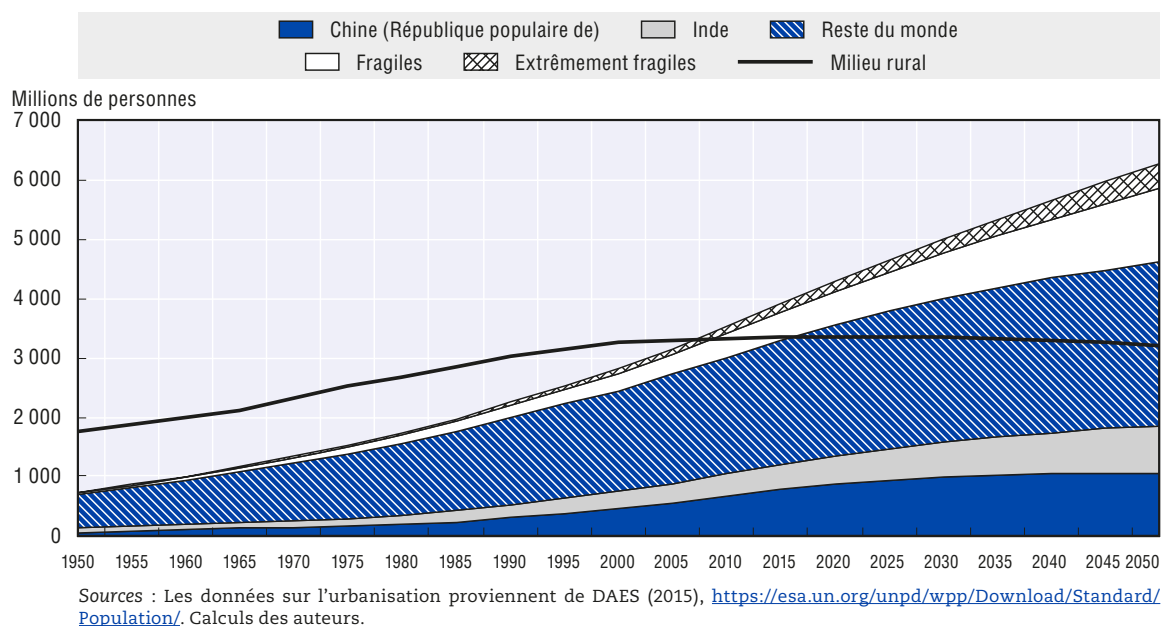
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449532>

### Urbanisation et fragilité

L'observation de l'évolution de la violence et de la fragilité peut guider l'élaboration des priorités en matière de développement et aider à mieux cerner les menaces et opportunités futures. L'évolution démographique, par exemple, a des conséquences à long terme qui peuvent être à la fois positives et négatives pour la fragilité. Les conclusions présentées au chapitre 2 mettent en évidence une progression de la violence urbaine, notamment dans les endroits où la gouvernance urbaine, la sécurité et les services publics n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique. La multiplication des facteurs de risque en milieu urbain associée à l'absence de moyens adaptés pour y faire face offre à des acteurs non-étatiques la possibilité d'investir le champ politique. Elle crée aussi les conditions favorables à l'implantation de réseaux criminels, et au trafic d'armes ou de stupéfiants. Au sein du Cadre de l'OCDE sur la fragilité, le rythme d'urbanisation est un facteur de risque relevant de la dimension sociétale, mais l'urbanisation n'est pas en soi un indicateur de fragilité. Il s'agit d'un facteur important lorsqu'il se conjugue à d'autres facteurs de risque et à une faible capacité d'adaptation. L'urbanisation est une caractéristique des pays très développés. Sur les 3.9 milliards de personnes vivant aujourd'hui en milieu urbain, 620 millions sont concentrées dans les contextes fragiles définis par le Cadre. On estime que la cohorte de contextes considérés comme fragiles en 2016 comprendra 1.68 milliard de personnes

en 2050. Cela signifie que si 16 % de la population urbaine mondiale vivent aujourd'hui dans ces contextes fragiles ou extrêmement fragiles, à ce rythme, la proportion passera à 27 % d'ici à 2050 (graphique 3.9).

Graphique 3.9. Population mondiale urbaine et rurale par groupe de fragilité, 1950-2050



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449544>

La fragilité est une dimension qui a aussi fortement influé sur la définition des Objectifs de développement durable (encadré 3.5).

#### Encadré 3.5. Les Objectifs de développement durable et la fragilité

Les Objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent que la violence et la fragilité constituent des obstacles majeurs au développement. Dans ce contexte, les ODD s'attaquent à la fragilité de façon transversale, sous des angles multiples. L'Objectif 16 relatif à la paix, à la justice et au renforcement des institutions est celui qui traite plus spécifiquement des manifestations directes et indirectes de la fragilité, notamment dans ses dimensions politique et de sécurité. Cependant, chacun des 17 objectifs porte, directement ou non, sur les nombreux facteurs de risque et moyens d'adaptation liés à la fragilité.

La fragilité économique est étudiée principalement du point de vue de son lien étroit avec la réduction de la pauvreté, par exemple à travers la cible 8.5 sur le plein emploi productif ; la cible 8.6, sur l'emploi, l'éducation et la formation des jeunes ; et la cible 8.7 sur le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite d'êtres humains et le travail des enfants.

La fragilité environnementale est traitée dans les Objectifs 11, 12, 13, 14 et 15. L'objectif 11 porte spécifiquement sur la réduction des risques de catastrophes (cible 11.5) ; il est complété par la cible 11.b, qui vise l'insertion de tous, l'utilisation rationnelle des ressources, l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation, et la résilience des villes et des établissements humains face aux catastrophes.

La fragilité politique est au cœur de la cible 16.4, qui a pour objet de réduire les flux financiers illicites, le trafic d'armes, la criminalité organisée, et de renforcer les activités de restitution des biens volés ; de la cible 16.5 sur la corruption et la pratique des pots-de-vin ; de la cible 16.6 sur des institutions efficaces responsables et transparentes ; de la

**Encadré 3.5. Les Objectifs de développement durable et la fragilité (cont.)**

cible 16.7 sur le dynamisme, l'ouverture, le caractère participatif et la représentativité des processus de décision ; et de la cible 16.8, sur la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.

La fragilité sur le plan de la sécurité, notamment pour ce qui concerne les formes directes de violence, est couverte par la cible 16.1, qui prévoit des mesures du nombre de morts violentes, et par la cible 16.2, avec des indicateurs du niveau de maltraitance et de violence à l'égard des enfants. D'autres cibles mettent l'accent sur les capacités liées à la sécurité, comme la cible 16.3 qui vise à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et à donner à tous un accès à la justice dans des conditions d'égalité ; sans oublier la cible 16a dont la finalité est d'appuyer les institutions nationales chargées de renforcer les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

La fragilité sociétale est ancrée dans les ODD de plusieurs manières. L'Objectif 10 est intégralement consacré à la réduction des inégalités sociales, notamment au moyen d'une augmentation des revenus des 40 % les plus pauvres (cible 10.1) ; de l'intégration sociale, économique et politique de toutes les personnes (cible 10.3) ; et de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations (cible 10.4). L'égalité de sexes est couverte par l'Objectif 5, en particulier la cible 5.2, qui a pour objet l'élimination de toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles ; et la cible 5.3 qui vise l'élimination de toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale de la femme. Par ailleurs, les Objectifs 1, 2, 3 et 4 traitent plus généralement des aspects du capital humain qui constituent des variables importantes pour réduire la fragilité, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim, la santé et le bien-être, ou encore une éducation de qualité.

Source : Assemblée générale des Nations Unies (2015).

## Références

- Assemblée générale des Nations Unies (2015), *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/70/1, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=http://www.google.fr/url?sa=t&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=http://www.google.fr/url?sa=t&Lang=F).
- Banque mondiale (2016a), *Income Levels for 2016*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>.
- Banque mondiale (2016b), *Inflation, prix à la consommation (% annuel)*, <http://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG>.
- Banque mondiale (2015), *Croissance du PIB*, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.
- Banque mondiale (2014a), *Pauvreté*, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/topic/poverty>.
- Banque mondiale (2014b), *Agriculture, valeur ajoutée*, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS>.
- Banque mondiale (2013), *Rapport sur le développement dans le monde 2014 : Risques et opportunités - La gestion du risque à l'appui du développement* (version abrégée en français), Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/169381468158980858/pdf/817850WDR0FREN00Box379841B00PUBLICO.pdf>.
- BAsD (2012), *Working Differently in Fragile and Conflict-Affected Situations*, Banque asiatique de développement, Manille, <https://www.adb.org/documents/working-differently-fragile-and-conflict-affected-situations-adb-experience>.
- Boege, V. et al. (2008), *On Hybrid Political Orders and Emerging States: State Formation in the Context of Fragility*, Berghof Research Center for Constructive Conflict Management, Berlin.
- DAES (2015), *World Population Prospects: The 2015 Revision, Population data*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, ONU, New York, <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>.
- de Boer, J. (2015), « Resilience and the fragile city », *Our World*, Université des Nations Unies, Tokyo, <http://ourworld.unu.edu/en/resilience-and-the-fragile-city>.
- Economist Intelligence Unit (2016), *Democracy Index 2015: Democracy in an Age of Anxiety*, [www.eiu.com/public/topical\\_report.aspx?campaignid=DemocracyIndex2015](http://www.eiu.com/public/topical_report.aspx?campaignid=DemocracyIndex2015).
- Judson, R. et A. Orphanides (1999), « Inflation, volatility and growth », *International Finance*, vol. 2, n° 1, pp. 117-138.
- Kaplan, S. (2008), *Fixing Fragile States: A New Paradigm for Development*, Praeger Security International.
- Loayza, N.V. et al. (2007), *Macroeconomic Volatility and Welfare in Developing Countries*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4461>.
- Menkhaus, K. (2010), « Chapter nine: State failure and ungoverned space », *Adelphi Series*, vol. 50/412413, pp. 171-188.
- PNUD (2011), *Towards Human Resilience: Sustaining MDG Progress in an Age of Economic Uncertainty*, New York, [http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/inclusive\\_development/towards\\_human\\_resiliencesustainingmdgprogressinanageofeconomicun.html](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/inclusive_development/towards_human_resiliencesustainingmdgprogressinanageofeconomicun.html).



## Chapitre 4

# Fragilité et violence

par

Andrea Abel, David Hammond et Daniel Hyslop, Institute for Economics and Peace, et Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella, International Law and Policy Institute

*Ce chapitre présente une vue d'ensemble des résultats d'un examen des différentes dimensions de la fragilité : économique, environnementale, politique, sécurité et sociétale. Il commence par exposer les différents degrés de fragilité pour chaque dimension, en dressant une cartographie de la fragilité dans le monde actuel selon la dimension considérée, puis analyse les liens entre chaque dimension et la manifestation de différents types de violence. Il examine ensuite la corrélation statistique générale entre la violence et différents aspects de la fragilité, ainsi que la coexistence, l'articulation et les antagonismes entre fragilité et résilience.*

Les formes directes de la violence politique et sociale ont servi de base à la sélection des indicateurs relatifs à la dimension sécurité du Cadre de l'OCDE sur la fragilité. Si ces formes de violence ont des implications incontestables pour la fragilité, on ne peut obtenir une vue complète de la situation en se focalisant exclusivement sur elles. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la violence comprend également les actes de privation et de négligence<sup>1</sup>. Cette violence, souvent appelée violence structurelle, recouvre toutes les formes que celle-ci revêt et qui, à l'intérieur d'une structure sociale, empêchent certains de ses membres de satisfaire leurs besoins élémentaires (Galtung, 1969). Si l'on adopte cette conception plus générale, il importe alors que les inégalités structurelles, en tant que formes de violence, soient incluses dans la mesure de la fragilité. À l'intérieur du Cadre de l'OCDE, ces formes de violence sont prises en compte dans les dimensions économique, politique et sociétale. Les sections qui suivent abordent tour à tour les cinq dimensions de la fragilité, en détaillant pour chacune la typologie de la fragilité.

### Dimension économique

La dimension économique du Cadre de l'OCDE sur la fragilité est déterminée par des facteurs de risque qui peuvent être structurels ou de nature plus temporaire. Ces facteurs comprennent la dépendance vis-à-vis de la rente tirée des ressources, le nombre de personnes occupant un emploi vulnérable en proportion de l'emploi total, la dépendance vis-à-vis de l'aide et le nombre de jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation. Des variables macroéconomiques plus traditionnelles comme la taille de la dette publique, le taux de croissance du PIB et le taux de chômage représentent également d'importants facteurs de risque de fragilité économique.

Ces risques économiques sont atténués par un ensemble de facteurs liés à la capacité d'adaptation, qui comprennent le capital humain (niveaux d'instruction et d'emploi), la capacité des pouvoirs publics de faire adopter des politiques de soutien au développement du secteur privé et le degré d'éloignement par rapport aux marchés mondiaux. La sécurité alimentaire assure également une importante fonction de soutien à l'environnement économique général.

Ces facteurs de risque et de capacité d'adaptation peuvent être résumés par deux composantes principales, qui peuvent être définies, en termes généraux, comme *les moteurs de croissance économique à long terme* et *les déséquilibres du marché du travail* (tableau 4.1). Ces composantes mesurent deux types de fragilité économique importants, qui touchent à la faible capacité de développement d'un pays et au manque de débouchés économiques pour

certaines catégories de la population. Combinées ensemble, elles conduisent au niveau de fragilité économique le plus élevé.

Tableau 4.1. Composantes de la fragilité économique

Principales contributions à la première composante de la fragilité économique : <i>Moteurs de croissance économique à long terme</i>	Principales contributions à la seconde composante de la fragilité économique : <i>Déséquilibres du marché du travail</i>
<b>Éducation</b> : nombre moyen d'années de scolarisation chez les adultes âgés de 25 ans et plus, et espérance de scolarisation des enfants en âge d'entrer à l'école.	<b>Taux de chômage</b> : part de la population active qui est sans emploi mais disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.
<b>Population active masculine</b> : pourcentage d'hommes dans la population active.	<b>Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation</b> : proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni scolarisés ni en formation dans la population totale des jeunes du même groupe d'âge.
<b>Qualité de la réglementation</b> : perception de la capacité des pouvoirs publics de formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations rationnelles pour favoriser le développement du secteur privé.	<b>Population active féminine</b> : pourcentage de femmes dans la population active.
<b>Éloignement</b> : distance moyenne, pondérée par les échanges commerciaux, par rapport aux marchés mondiaux.	
<b>Sécurité alimentaire</b> : mesurée notamment par la prévalence de la sous-alimentation, l'adéquation moyenne de l'apport alimentaire, l'indice national des prix des produits alimentaires et l'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires.	

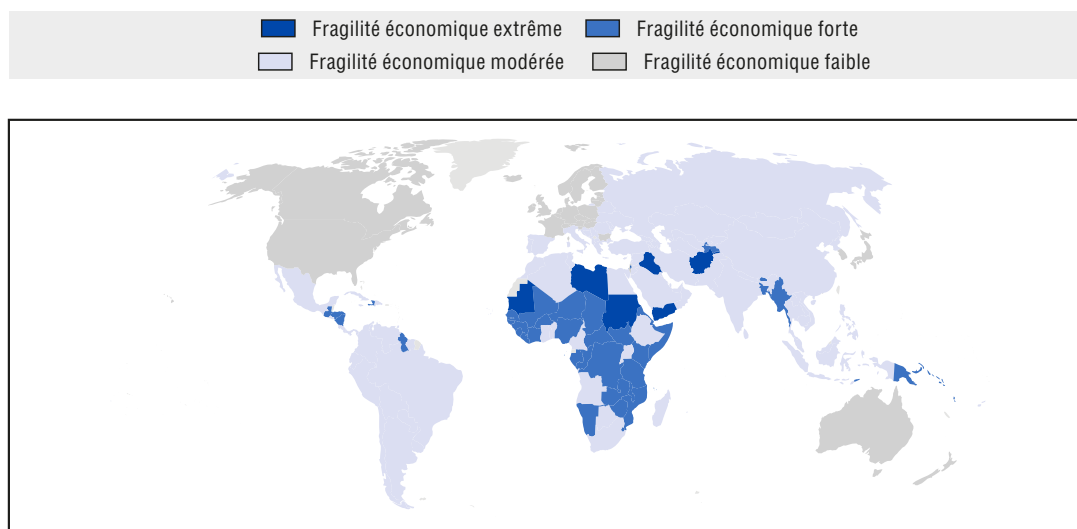
Le tableau 4.2 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension économique.

Tableau 4.2. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité économique

Catégorie de contextes de fragilité	Description
<b>Fragilité économique extrême</b>	Absence de moteurs de croissance économique à long terme, absence de débouchés économiques individuels et niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide.
<b>Fragilité économique forte</b>	Niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et géographie économique peu propice à une croissance durable à long terme, mais niveaux modérés de débouchés économiques individuels.
<b>Fragilité économique modérée</b>	L'une des trois situations suivantes : niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et géographie économique peu propice à une croissance durable à long terme, mais niveaux élevés de débouchés économiques individuels ; ou faibles niveaux de débouchés économiques individuels et niveaux modérés d'indépendance économique ; ou sous-ensemble de pays développés (principalement d'Europe) conjuguant des niveaux de chômage et d'endettement public élevés et de faibles niveaux de dépendance économique vis-à-vis des ressources et de l'aide.
<b>Fragilité économique faible</b>	Deux types de situation : principalement des pays en développement bénéficiant de bonnes perspectives de croissance à long terme et d'un taux de chômage faible ; ou des pays développés affichant un taux de chômage faible, des réglementations économiques solides, un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et des conditions préalables favorables à la croissance économique à long terme.

L'Afrique subsaharienne est la région qui présente les contextes économiquement les plus fragiles, souvent caractérisés par une dépendance économique forte, des débouchés économiques individuels faibles et des moteurs restreints de croissance économique à long terme (graphique 4.1).

Graphique 4.1. Dimension économique de la fragilité



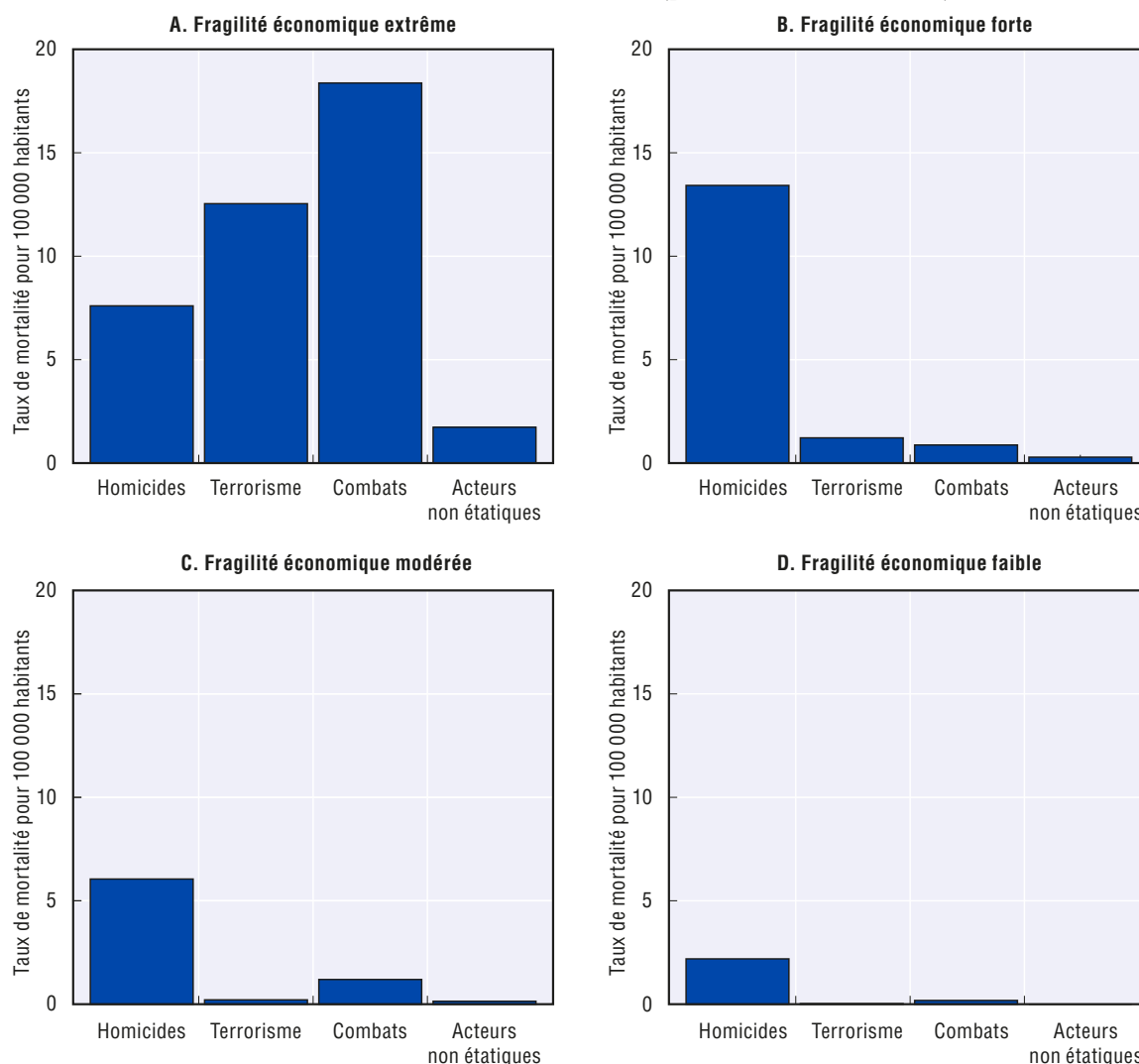
Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

La fragilité économique déterminée par les facteurs de risque impliquant une dépendance économique élevée et des débouchés économiques individuels faibles, associés à des conditions peu propices à la croissance économique, est corrélée avec des niveaux de violence plus élevés (graphique 4.2).

Le graphique 4.2 met en évidence des tendances distinctes selon les catégories de contextes économiquement fragiles. C'est dans la catégorie des contextes de fragilité économique forte que les taux d'homicides ou la violence sociale sont les plus élevés. Ces contextes sont caractérisés par de hauts niveaux de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide et une géographie économique défavorable, mais certains affichent des niveaux de débouchés économiques individuels relativement modérés. Les contextes de fragilité économique extrême souffrent d'un cercle vicieux manifeste : l'absence de moteurs de croissance économique à long terme et de débouchés économiques individuels, couplée à des niveaux élevés de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, attise la violence et les conflits, qui à leur tour renforcent la fragilité économique, et ainsi de suite.

La relation entre la situation économique et la violence au sein d'une société donnée a fait l'objet de nombreuses recherches et, comme la fragilité, apparaît étroitement liée au contexte. L'édition 2011 du *Rapport sur le développement dans le monde* a montré que les déterminants du recrutement par les organisations criminelles sont très semblables aux déterminants du recrutement par les groupes rebelles et les organisations terroristes (Banque mondiale, 2011). Une enquête menée dans six contextes fragiles a montré que les recrues des organisations rebelles et criminelles étaient en grande partie des jeunes motivés par des raisons à la fois économiques et identitaires, comme le chômage, le désœuvrement, la recherche du respect et l'auto-protection. En règle générale, ces raisons l'emportent sur le désir de vengeance, le sentiment d'injustice ou l'adhésion à la cause (Banque mondiale, 2011).<sup>2</sup>

Graphique 4.2. Dimension économique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)



Sources : Les données sur les homicides proviennent de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD, 2013), *Global Study on Homicide 2013*, qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) du National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START) et ont été extraites sur le site [www.start.umd.edu/gtd](http://www.start.umd.edu/gtd). Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, à l'adresse <http://ucdp.uu.se/>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449550>

La situation économique, le capital humain et les attentes interagissent également dans une mesure importante. Les facteurs d'incitation à la violence fondés sur des motivations sont exacerbés dans les contextes où les jeunes sont très instruits et capables d'analyser de manière critique le fossé entre la situation telle qu'elle est et la situation telle qu'elle devrait être selon eux. D'après une étude d'Urdal (2012), l'arrivée de diplômés de l'université sur un marché du travail qui n'est pas en mesure de les absorber peut contribuer à la radicalisation de ces jeunes et favoriser leur recrutement par des organisations militantes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Par ailleurs, comme les migrants qui arrivent en zone urbaine sont en grande majorité des jeunes, il s'ensuit un surpeuplement des établissements scolaires et une saturation du marché du travail. Lorsque la capacité d'adaptation en matière sociale et politique et sur le plan de la sécurité est faible, ces facteurs peuvent devenir des moteurs de violence politique.

## Dimension environnementale

La dimension environnementale de la fragilité est déterminée par des facteurs de risque externes et internes comprenant la vulnérabilité face au risque de voir se produire des catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, inondations, sécheresse, cyclones ou tsunamis. Le risque environnemental se mesure également à l'aune de la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de la prévalence des maladies infectieuses, du nombre de personnes déracinées et de la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages. Plusieurs facteurs liés à la capacité d'adaptation peuvent atténuer ces risques : une société civile forte, l'état de droit et l'efficacité des pouvoirs publics, ainsi que la sécurité alimentaire.

Les composantes principales qui résument le mieux ces indicateurs de risque et de capacité d'adaptation peuvent être décrites dans les termes suivants : **vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État** et **risques de catastrophe naturelle**. Dans de nombreux contextes, c'est la fréquence élevée des aléas naturels, associée à une forte vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État, qui accroît la fragilité environnementale (tableau 4.3).

Tableau 4.3. Composantes de la fragilité environnementale

Principales contributions à la première composante de la fragilité environnementale : <i>Vulnérabilité des ménages, des populations locales et de l'État</i>	Principales contributions à la seconde composante de la fragilité environnementale : <i>Risques de catastrophe naturelle</i>
<b>Vulnérabilité socio-économique</b> : capacité qu'ont les individus et les ménages de bénéficier de conditions de subsistance et de bien-être sûres et résilientes.	<b>Risque de catastrophe naturelle</b> : probabilité d'exposition à des phénomènes tels que séismes, tsunamis, inondations, cyclones ou sécheresse.
<b>Santé environnementale</b> : mesure les effets sur la santé, notamment en termes de qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement.	
<b>Sécurité alimentaire</b> : mesurée notamment par la prévalence de la sous-alimentation, l'adéquation moyenne de l'apport alimentaire, l'indice national des prix des produits alimentaires et l'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires.	

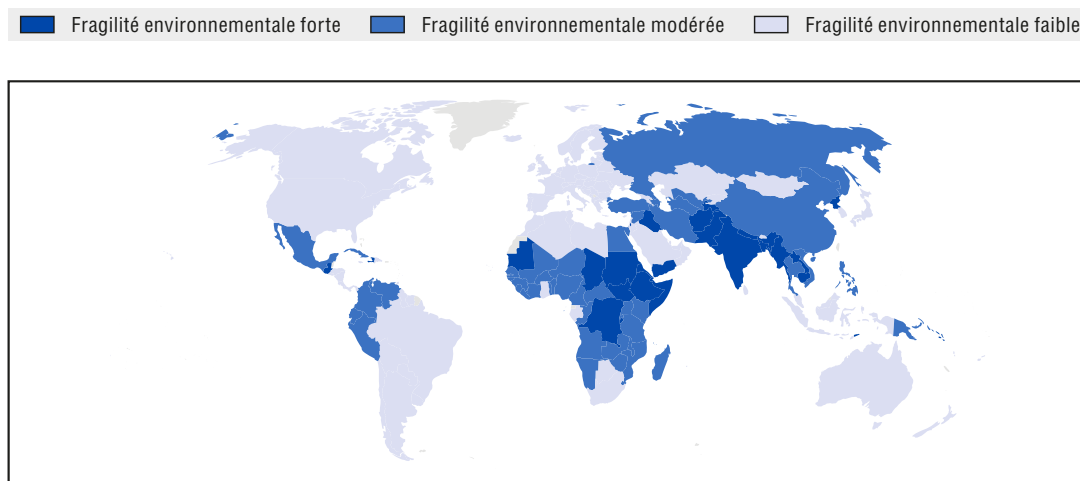
Le tableau 4.4 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension environnementale.

Tableau 4.4. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité environnementale

Catégorie de contextes de fragilité	Description
<b>Fragilité environnementale forte</b>	Risque élevé de catastrophe naturelle, prévalence de maladies infectieuses et faible capacité d'adaptation des populations locales et de l'État.
<b>Fragilité environnementale modérée</b>	Risque modéré de catastrophe naturelle, prévalence de maladies infectieuses et capacité d'adaptation modérée des populations locales et de l'État.
<b>Fragilité environnementale faible</b>	Risque de catastrophe naturelle généralement moindre, faible prévalence des maladies, capacité d'adaptation élevée des populations locales et de l'État.

Le graphique 4.3 illustre l'état de fragilité environnementale dans le monde.

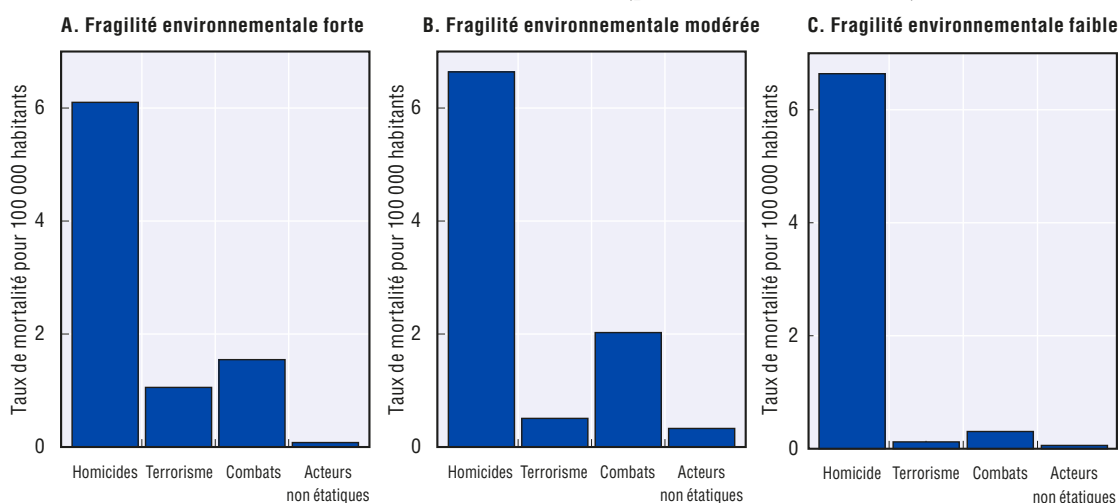
Graphique 4.3. Dimension environnementale de la fragilité



Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

La relation entre violence et fragilité environnementale est complexe (graphique 4.4).

Graphique 4.4. Dimension environnementale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)



Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, [www.start.umd.edu/gtd](http://www.start.umd.edu/gtd). Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, <http://ucdp.uu.se>. Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449567>

Le graphique 4.4 montre que les contextes de fragilité environnementale modérée et de fragilité environnementale élevée affichent des taux d'homicides et de décès liés aux combats très comparables, et qu'il n'existe pas de relation nette entre la variation des niveaux de fragilité environnementale et la violence interpersonnelle. Néanmoins, les conflits armés et le terrorisme sont plus fréquents dans les contextes de fragilité environnementale modérée et élevée.

Il n'est pas surprenant que la violence puisse se manifester dans les contextes où des risques environnementaux tels que les maladies infectieuses ou les catastrophes naturelles sont présents et où la capacité d'adaptation des populations locales et de l'État est faible. La relation entre les risques environnementaux et la fragilité liée à la violence peut cependant être complexe. C'est le constat qui ressort des travaux consacrés au lien entre changement climatique et conflits. Ainsi, une étude basée sur une méta-analyse de plus de 60 études constate que l'influence du changement climatique sur les conflits est substantielle et statistiquement significative à de nombreux niveaux d'agrégation géographique. Selon cette étude, une augmentation de la température ou des précipitations extrêmes d'un écart-type accroît la fréquence de la violence interpersonnelle de 4 % et les conflits intergroupes de 14 % (Hsiang, Burke et Miguel, 2013). Toutefois, d'autres travaux remettent cette étude en question, faisant valoir que les résultats des recherches scientifiques sur le changement climatique et les conflits sont ambigus et peu concluants (Buhaug et al., 2014).

Il n'en demeure pas moins que le changement climatique est un facteur de fragilité environnementale important, dans la mesure où il est étroitement lié à une probabilité accrue de menaces et aléas naturels pesant sur l'environnement. À ce titre, le changement climatique ne doit pas être perçu comme un vecteur de conflits en tant que tel, mais plutôt comme un facteur de stress qui peut aggraver le risque de violence et de conflit dans un contexte déjà fragile. L'interpénétration entre des institutions faibles et la fragilité sociale d'une part, et la vulnérabilité face au changement climatique d'autre part, est décrite par le terme d'articulation climat-conflits. Plus directement, des conditions climatiques changeantes et extrêmes amplifient la menace de conflit par au moins deux biais différents. Le premier est l'interruption de l'approvisionnement en ressources, qui accentue la pénurie de ressources (Theisen, Gleditsch et Buhaug, 2013). Le second est l'augmentation du risque de catastrophe naturelle et du risque associé de déplacement de population (GIEC, 2012). Les contextes caractérisés par des institutions faibles, des niveaux de pauvreté élevés et une économie dominée par l'agriculture sont particulièrement vulnérables face à ces multiplicateurs de la menace de conflit, et ils sont exposés à un risque plus élevé de se trouver pris dans l'articulation climat-conflits.

Dans un document hors-série de 2016 consacré à l'articulation climat-conflits, l'OCHA recense 20 pays confrontés à cette situation : Afghanistan, Bangladesh, Burundi, Cambodge, Érythrée, Éthiopie, Haïti, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Niger, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao (RDP lao), Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe (Bodanac, Hyslop et Valente, 2016). Ce document explique que les troubles sociaux, les haines intergroupes et la violence sexospécifique peuvent s'accroître si les pouvoirs publics sont incapables de fournir les ressources requises pour faire face aux changements environnementaux ou aux dégâts provoqués par des conditions climatiques extrêmes, ou si le soutien international à l'adaptation au changement climatique est insuffisant. Conjuguée à la fragilité politico-économique et sociétale, cette situation peut contribuer à engendrer un conflit violent.

## Dimension politique

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, la fragilité politique est déterminée par des facteurs de risque tels que la persistance et l'instabilité du régime en place, l'existence d'une violence soutenue par l'État ou d'une terreur politique, et le niveau de corruption. Ces risques sont tempérés par une capacité d'adaptation globalement liée à la qualité des institutions



politiques et de la protection des droits humains, notamment, ce qui est particulièrement important, à la qualité du cadre juridique relatif à la protection et aux droits des femmes. La conjonction de ces facteurs de risque renforce l'instabilité des processus, événements ou décisions politiques et influe sur la faculté de s'adapter au changement et d'éviter l'oppression.

Les deux composantes principales de la fragilité politique qui résument le mieux ces indicateurs peuvent être globalement décrites en ces termes : *mécanismes régulateurs présents dans les institutions politiques et protection des droits humains* et *stabilité politique*. Ainsi, la fragilité politique recouvre les principaux déterminants de la violence politique, ainsi que les mécanismes de contrôle et de restriction qui contribuent à prévenir l'apparition de la violence et à atténuer ses conséquences (tableau 4.5).

Tableau 4.5. Composantes de la fragilité politique

Principales contributions à la première composante de la fragilité politique : <i>Mécanismes régulateurs présents dans les institutions politiques et protection des droits humains</i>	Principales contributions à la seconde composante de la fragilité politique : <i>Stabilité politique</i>
<b>Voix citoyenne et redevabilité</b> : mesure la perception de la capacité qu'ont les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs dirigeants, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de la presse.	<b>Élections décentralisées</b> : indique si des élections sont organisées à l'échelon infranational et dans quelle mesure les autorités régionales peuvent agir sans ingérence de l'administration centrale.
<b>Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif</b> : indique dans quelle mesure le pouvoir exécutif respecte la constitution, les décisions de justice et l'indépendance du pouvoir judiciaire.	<b>Persistance du régime</b> : nombre d'années depuis lequel un régime politique est en place ; sert à mesurer l'instabilité.
<b>Perception de la corruption</b> : niveau de corruption perçue, tel qu'il ressort des évaluations des experts et des enquêtes d'opinion.	
<b>Contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif</b> : indique dans quelle mesure le corps législatif et les organismes publics sont capables de remettre en cause le pouvoir exécutif, ainsi que d'enquêter et d'exercer un contrôle sur lui.	
<b>Terreur politique</b> : niveau de la violence cautionnée ou perpétrée par l'État, comme les assassinats d'opposants politiques ou les brutalités policières.	

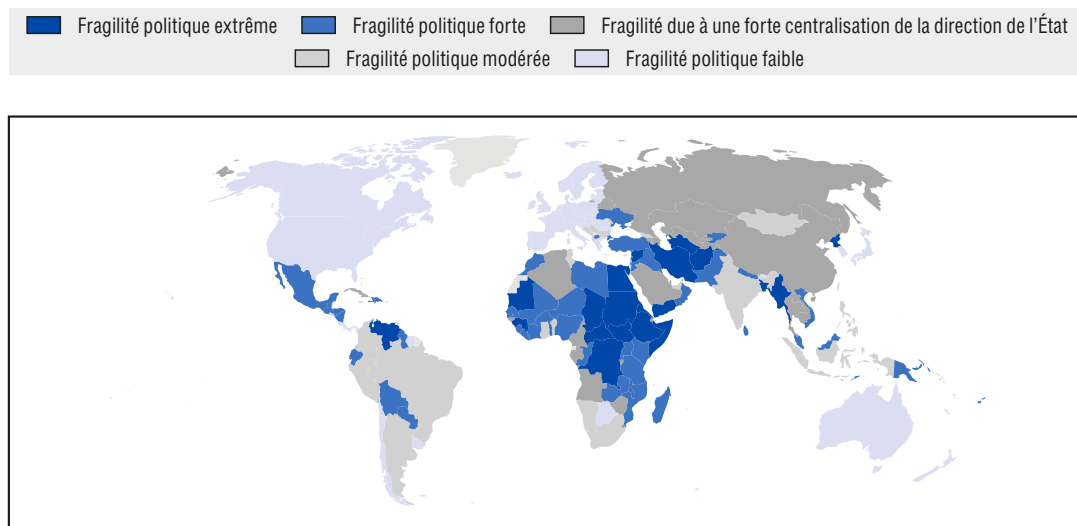
Le tableau 4.6 décrit sommairement les caractéristiques des catégories de contextes de fragilité politique issues de cette définition.

Tableau 4.6. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité politique

Catégorie de contextes de fragilité	Description
<b>Fragilité politique extrême</b>	Contrôle démocratique très restreint et institutions politiques médiocres, faible niveau de protection des droits humains, niveau élevé de terreur politique.
<b>Fragilité politique forte</b>	L'une de ces deux situations : faible contrôle démocratique avec des institutions politiques centralisées et un faible niveau de protection des droits humains, ou des institutions démocratiques médiocres et un faible niveau de protection des droits humains.
<b>Fragilité due à une forte centralisation de la direction de l'État</b>	Faible contrôle démocratique mais institutions politiques fortes et centralisées, faible niveau de protection des droits humains, niveau élevé de terreur politique.
<b>Fragilité politique modérée</b>	Niveau modéré du contrôle démocratique et de la protection des droits humains, mais existence de sources d'instabilité politique.
<b>Fragilité politique faible</b>	Institutions démocratiques décentralisées fortes à modérément robustes, niveau de protection des droits humains modéré à relativement élevé.

Le graphique 4.5 présente une cartographie de ces niveaux de fragilité politique.

Graphique 4.5. Dimension politique de la fragilité

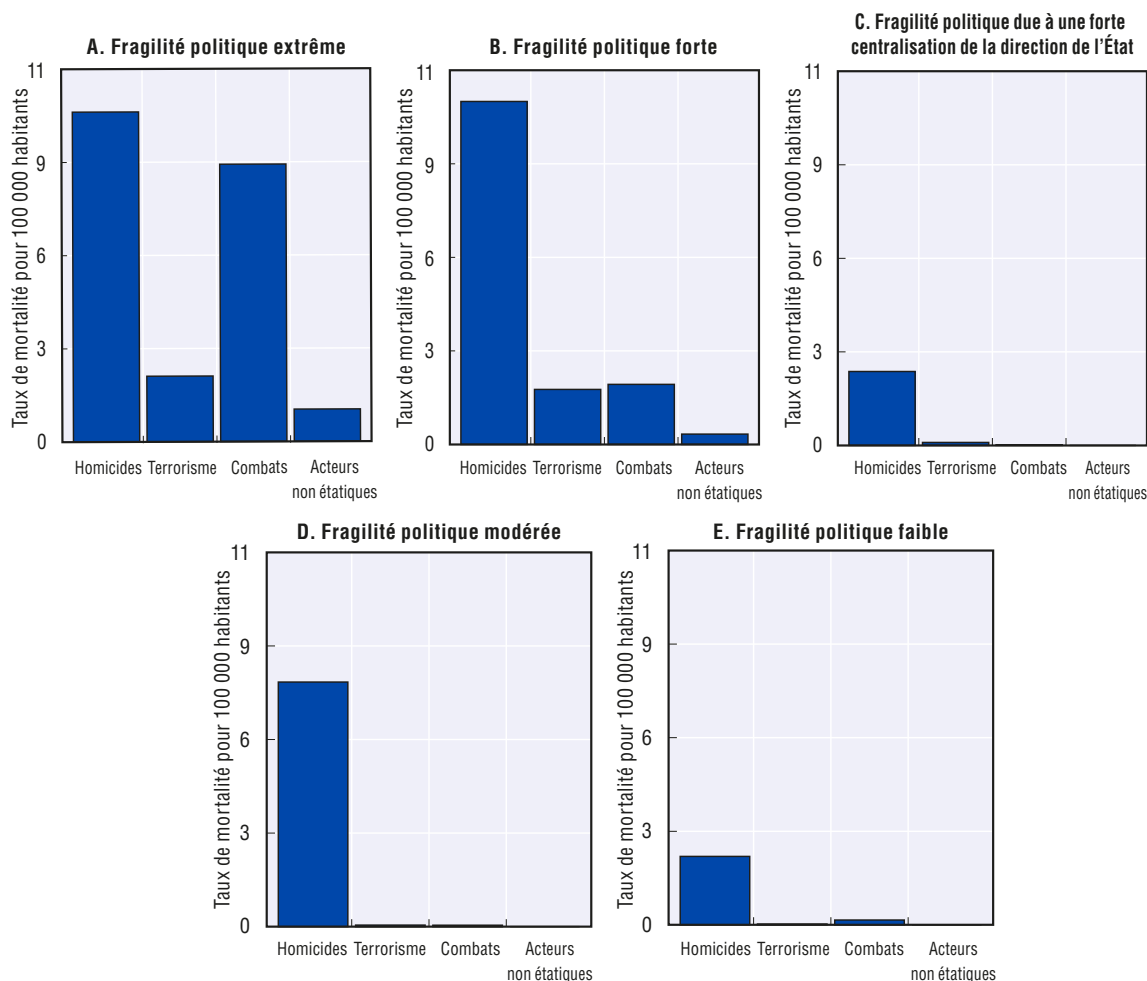


Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

Les contextes où la fragilité est due à la forte centralisation de la direction de l'État présentent des niveaux de violence très faibles et comprennent l'Arabie saoudite, Cuba, la Fédération de Russie, la RDP lao, la République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), la Thaïlande et le Zimbabwe. Ces faibles niveaux de violence pourraient résulter de distorsions statistiques ; par exemple, la taille de la population chinoise exerce un effet de distorsion sur le taux obtenu à partir d'un calcul pour 100 000 habitants. Néanmoins, les niveaux de terrorisme, de décès liés aux combats et de décès causés par des acteurs non étatiques pour cette catégorie restent faibles par rapport aux autres catégories de contextes de fragilité politique. La présence d'institutions politiques fortes et centralisées et des niveaux élevés de terreur politique perpétrée par l'État peuvent permettre de juguler la violence par le recours à des mécanismes et des ressources dont ne disposent pas les contextes modérément fragiles aux institutions politiques plus faibles. Même si certaines formes de violence y sont relativement faibles, ces contextes n'échappent pas à la fragilité. La centralisation des pouvoirs peut engendrer des systèmes qui ont une capacité limitée d'adaptation au changement (Taleb et Treverton, 2015). De plus, la violence contre les citoyens cautionnée par l'État est une manifestation de l'effondrement de la légitimité de ce dernier, laquelle a été définie par la recherche comme un indicateur majeur de la fragilité. Enfin, la répression exercée par l'État contraint souvent les groupes d'opposants à se tourner vers d'autres moyens pour exprimer leur désaccord, notamment les actes de violence (Regan et Norton, 2005).

Le graphique 4.6 montre que les taux de décès violents varient selon les types de contextes de fragilité politique. Les contextes de fragilité politique forte présentent des niveaux élevés de violence sous toutes ses formes, et sont en situation de conflit ou l'ont été dans leur histoire récente. S'agissant des types particuliers de violence, les taux les plus élevés de décès par habitant dus au terrorisme sont observés dans des pays où le pouvoir législatif impose certaines contraintes à l'exécutif mais qui, par ailleurs, affichent un niveau de violence politique élevé. Ces pays comprennent l'Iraq, le Mali, le Nigéria et le Pakistan. Cette situation illustre les liens étroits qui existent entre la terreur politique et la violence qu'exercent des acteurs non étatiques avec des tactiques terroristes. Entre 1989 et 2014, près de 90 % de l'ensemble des attentats terroristes ont été commis dans des pays où la terreur politique était répandue (IEP, 2015).

Graphique 4.6. Dimension politique, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)



Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, [www.start.umd.edu/gtd](http://www.start.umd.edu/gtd). Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés, Base de données v.4-2015, 1946-2014, <http://ucdp.uu.se>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449575>

Les régimes politiques dans les contextes fragiles se répartissent entre trois grands types : les régimes visant l'intérêt commun, les régimes pratiquant une redistribution ciblée et les régimes faibles ou défaillants (Anten, Briscoe et Mezzera, 2012). Dans les contextes où il y a recherche de l'intérêt commun, le gouvernement peut être désireux d'augmenter l'offre de services mais ne pas disposer des ressources requises pour y parvenir. Dans les contextes où est pratiquée une redistribution ciblée, le gouvernement peut investir dans le renforcement des capacités, mais le produit de l'impôt et d'autres ressources sont redistribués au profit d'un groupe précis. Dans les contextes où le régime est faible ou défaillant, le gouvernement n'est pas en mesure d'assurer le renforcement des capacités et ne sert les intérêts d'aucun groupe particulier. Comme l'a montré le chapitre 2, les indicateurs de développement classiques, tels que la pauvreté et les inégalités, ne constituent pas en eux-mêmes des facteurs prédictifs de violence. Du reste, dans de nombreux contextes pauvres, la violence n'est pas présente. La violence à grande échelle tend néanmoins à découler de la politisation de facteurs tels que la pauvreté et les inégalités (Ncube, Jones et Kayizzi-Mugerwa, 2013 ;

Vallings et Moreno-Torres, 2005). La fragilité peut se manifester dans des contextes où les dirigeants, les élites ainsi que les groupes et les acteurs violents non étatiques entrent dans une dynamique de conflit où la violence devient rentable (Muggah, 2010).

## Dimension sécurité

La dimension sécurité a pour objet de rendre compte de la violence directe et des moyens d'adaptation institutionnels qui servent à prévenir ou à atténuer la violence. Le risque ou la présence de violence directe sont mesurés par le taux d'homicides, le niveau de la criminalité violente organisée, le nombre de décès causés par des acteurs non étatiques, l'impact du terrorisme, le nombre de décès liés aux combats dans les guerres conventionnelles et le niveau de la violence domestique. Les indicateurs de la capacité d'adaptation concernant la dimension sécurité comprennent le nombre de policiers et d'agents de sécurité armés conjugué à la présence de l'état de droit et au degré de contrôle de l'État sur le territoire. Est également prise en compte l'existence d'alliances internationales officielles en matière de sécurité, qui sont associées à des niveaux plus faibles de conflit entre États (tableau 4.7).

Tableau 4.7. Composantes de la fragilité en matière de sécurité

Principales contributions à la première composante de la fragilité en matière de sécurité : <i>État de droit et contrôle de l'État sur le territoire</i>	Principales contributions à la seconde composante de la fragilité en matière de sécurité : <i>Conflits armés, terrorisme, criminalité organisée et violence interpersonnelle</i>
<b>Risque de conflit</b> : risque statistique de survenue de conflits violents au cours des 1 à 4 prochaines années, calculé à partir de 25 indicateurs quantitatifs libres d'accès.	<b>Taux d'homicides</b> pour 100 000 habitants.
<b>Contrôle de l'État sur le territoire</b> : pourcentage du territoire effectivement contrôlé par l'État.	<b>Nombre d'alliances officielles</b> entre les pays.
<b>Niveau des activités criminelles violentes</b> des organisations criminelles (trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, etc.).	<b>Décès liés aux combats par habitant</b> : mesurés en termes logarithmiques.
<b>État de droit</b> : perception du degré de confiance des agents dans les règles de la vie en société et de respect de ces règles par ceux-ci, représenté en particulier par la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux.	<b>Impact du terrorisme</b> : mesuré par le Global Terrorism Index (GTI), qui prend en compte le nombre de décès, d'attentats et d'incidents et le niveau des dommages matériels dus au terrorisme.

L'analyse statistique de ces indicateurs permet de les répartir entre deux composantes principales de la fragilité en matière de sécurité, qui peuvent être globalement décrites en ces termes : *état de droit et contrôle de l'État sur le territoire* et *conflits armés, terrorisme, criminalité organisée et violence interpersonnelle*. La première composante est une mesure du niveau de fragilité en matière de sécurité, et la seconde classe les pays selon le type de fragilité qui y prédomine. En les conjuguant, la fragilité en matière de sécurité rend compte de la vulnérabilité des citoyens et de la société qui résulte de différentes formes de violence et de criminalité, y compris la violence politique et sociale (tableau 4.8).

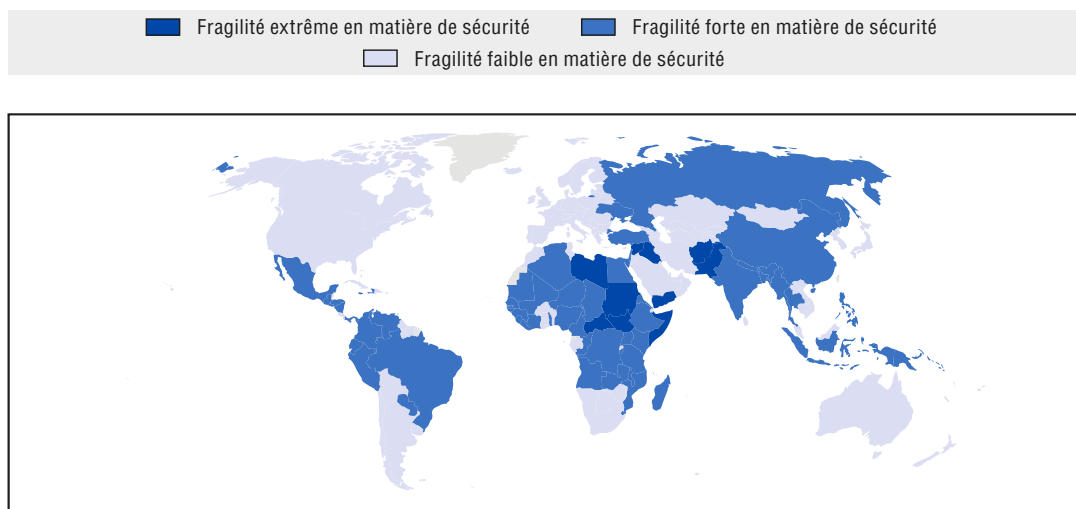
Tableau 4.8. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité en matière de sécurité

Catégorie de contextes de fragilité	Description
<b>Fragilité extrême en matière de sécurité</b>	Existence d'un conflit armé, activités terroristes importantes, nombre élevé de décès violents par habitant, présence de réseaux criminels, absence de contrôle de l'État sur le territoire, faiblesse de l'état de droit.
<b>Fragilité forte en matière de sécurité</b>	Faiblesse de l'état de droit, activités criminelles, taux d'homicides élevé, activités terroristes, cadre juridique sur la violence sexospécifique peu développé et, dans certains cas, conflit armé en cours ou récent.
<b>Fragilité faible en matière de sécurité</b>	Faibles niveaux de violence d'État et interpersonnelle et de criminalité organisée, capacité d'adaptation modérée à forte.

Comme on peut le voir sur le graphique 4.7, les contextes extrêmement fragiles du point de vue de la sécurité comprennent l'Afghanistan, l'Iraq, le Pakistan, la République arabe syrienne (ci-après la « Syrie »), la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan, le Soudan

du Sud et le Yémen, qui figurent parmi les pays les plus violents du monde. Cependant, les taux sont presque aussi élevés dans la catégorie des contextes de forte fragilité en matière de sécurité, qui cumulent généralement faiblesse de l'état de droit, activités criminelles et activités terroristes. Cette catégorie comprend des pays tels que la Colombie et le Nigéria. L'ensemble des types de violence et les chevauchements existant entre eux correspondent au lien entre conflit et criminalité, appelé articulation conflits-criminalité.

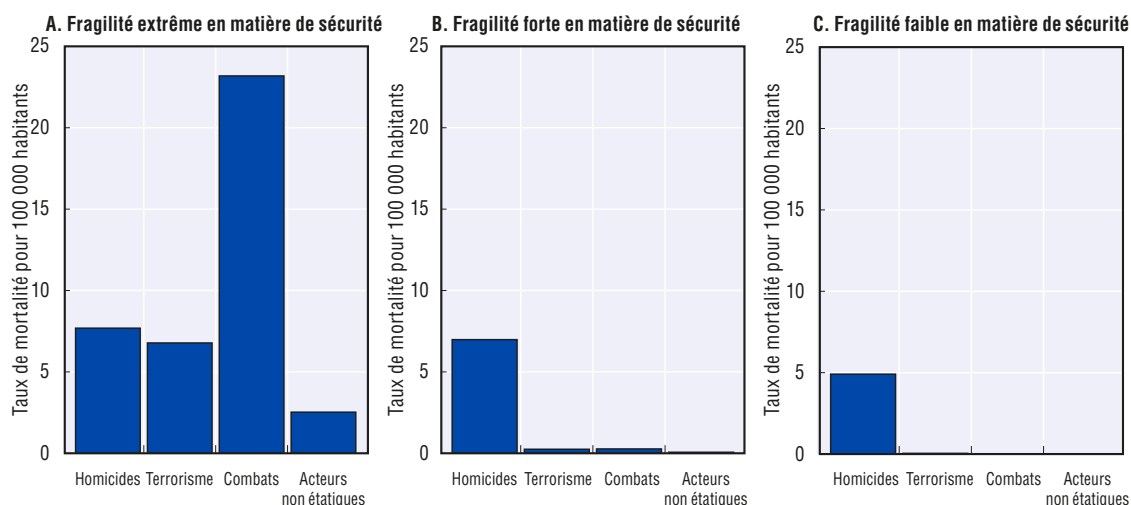
Graphique 4.7. Dimension sécurité de la fragilité



Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.

Le graphique 4.8 montre que le nombre de décès dus à tous types de violence pour 100 000 habitants est sensiblement supérieur dans les contextes de fragilité extrême en matière de sécurité ; ces situations sont typiques de ce que l'on appelle l'articulation conflits-criminalité.

Graphique 4.8. Dimension sécurité, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)



Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, [www.start.umd.edu/gtd](http://www.start.umd.edu/gtd). Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, <http://ucdp.uu.se>. Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449589>

La criminalité et la violence criminelle peuvent être aussi dangereuses pour la stabilité du gouvernement que la violence des groupes rebelles et armés (Stepanova, 2010a). Les travaux de recherche sur le sujet ont toujours distingué la criminalité et les conflits armés sur la base de leurs motivations, la violence armée étant appréhendée à travers le prisme politique tandis que la criminalité est associée à la recherche du profit (Stepanova, 2010b ; de Boer, 2015a). Depuis quelques années, néanmoins, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que cette distinction est souvent artificielle ; il paraît désormais important de comprendre l'articulation conflits-criminalité et de s'y attaquer pour pouvoir prévenir la violence et consolider la paix après un conflit.

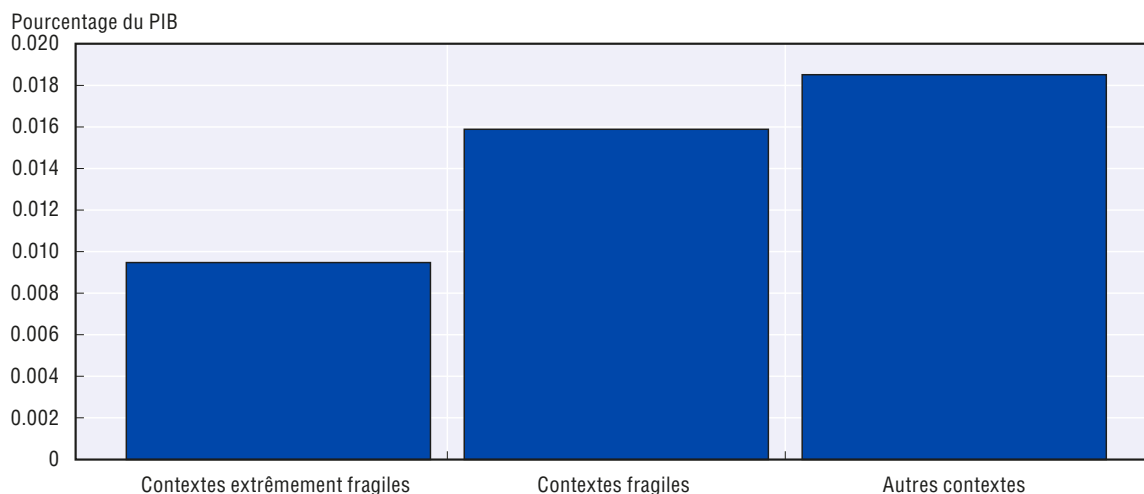
L'interpénétration des motivations des conflits et de la criminalité est une source majeure de fragilité dans les situations d'après-conflit. Dans ces situations, les individus qui tirent un profit des conflits armés passent souvent à la criminalité. Les combattants éprouvent les plus grandes difficultés à retrouver une vie normale lorsque les hostilités cessent. Pour les générations qui ont grandi pendant une guerre civile, la violence devient une norme dont il est difficile de s'affranchir (USAID, 2015). Les conflits provoquent souvent l'interruption des études, ce qui n'est pas sans conséquences pour les sociétés d'après-conflit : en effet, les personnes qui ont été privées d'une scolarité formelle ont peu de possibilités de mener une vie normale éloignée des réseaux violents ou criminels, même si elles le souhaiteraient (Özerdem et Podder, 2011).

La présence de criminalité pendant un conflit violent a également plusieurs effets sur le conflit lui-même. La pratique d'activités commerciales illicites assure un flux plus régulier d'argent, de stocks et d'armes qui prolonge l'état de violence. Elle a également un impact sur l'intensité de la violence (de Boer, 2015a). En effet, pour les groupes politiquement violents, l'accès à des flux illicites réduit la nécessité d'obtenir un soutien public pour mener leurs opérations, de sorte que les organisations rebelles ont moins à se préoccuper du risque de pertes civiles et peuvent s'engager dans des formes plus systématiques de violence (de Boer, 2015a).

L'articulation conflits-criminalité crée également de sérieuses difficultés pour la prévention des conflits, leur résolution et la consolidation de la paix après un conflit. Dans bien des cas, les menaces que fait peser la criminalité violente sur les contextes fragiles sortent du périmètre du droit international humanitaire, ce qui limite la capacité de la communauté internationale d'apporter des réponses aux crises qui s'ensuivent (de Boer, 2015a). Dans les situations d'après-conflit, à cause de la distinction traditionnellement faite entre conflits et criminalité, les factions criminelles, qui parfois ont joué un rôle déterminant pendant le conflit, ne prennent pas part aux négociations de paix (de Boer, 2015a). Cette non-reconnaissance laisse peu d'options aux organisations criminelles violentes après la fin de la guerre.

La quantité de ressources consacrée à la sécurité intérieure varie énormément selon les contextes fragiles, l'écart étant particulièrement marqué entre les contextes extrêmement fragiles et le reste du monde. Ce paramètre a une incidence sur leur aptitude à s'attaquer à l'articulation conflits-criminalité et sur l'efficacité des mesures qu'ils prennent dans ce sens. Les différences observées entre les contextes fragiles peuvent aussi s'expliquer par le fait que certains régimes autoritaires consacrent des dépenses considérablement plus élevées à la sécurité intérieure pour réprimer la contestation. Bien qu'il faille replacer les dépenses de sécurité dans un contexte plus large, des dépenses de sécurité faibles sont corrélées avec un état de droit déficient et l'impunité, ainsi qu'avec l'articulation conflits-criminalité présente dans un grand nombre de contextes fragiles recensés dans le Cadre défini par l'OCDE (graphique 4.9).

Graphique 4.9. Moyenne des dépenses consacrées à l'ordre et à la sécurité publics (dépenses de sécurité intérieure), dernière année pour laquelle des données sont disponibles



Sources : Données du Fonds monétaire international (FMI) sur les dépenses de sécurité intérieure. Calculs des auteurs

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449595>

Les contextes extrêmement fragiles et fragiles présentent une autre caractéristique distinctive : le cadre juridique concernant la lutte contre la violence sexospécifique y est particulièrement peu développé. Ce point est important dans la mesure où il a été montré que la violence sexospécifique et les inégalités entre les sexes étaient statistiquement liées à la sécurité. Les inégalités entre les sexes sont l'une des principales manifestations des inégalités horizontales qui contribuent à déstabiliser les relations sociales et à affaiblir la résistance des sociétés face aux chocs (Baranyi et Powell, 2005). Pendant un conflit et/ou une crise, la survie d'une famille peut souvent dépendre du travail accompli par les femmes à la maison ou à l'extérieur.

## Dimension sociétale

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, la dimension sociétale est déterminée par la vulnérabilité face aux risques que font peser les inégalités verticales (par exemple, les inégalités de revenu) et les inégalités horizontales (inégalités entre groupes ethniques, religieux ou raciaux ou entre castes) sur la cohésion des sociétés. Les inégalités sociales entre les sexes, une forte urbanisation et un nombre élevé de personnes déplacées dans un contexte de faible capacité d'adaptation, peuvent également exacerber la fragilité sociétale.

Les grandes variables concernant la capacité de la collectivité de répondre aux inégalités sociales et horizontales sont la solidité de la société civile, la possibilité pour les citoyens de porter leurs différends devant la justice, ainsi que la perception de la capacité qu'ont les citoyens de faire entendre leur voix et de demander des comptes – c'est-à-dire la possibilité qu'ils ont de participer à certains aspects de la conduite des affaires publiques, leur liberté d'expression et la liberté de la presse.

L'analyse statistique de ces indicateurs permet de distinguer deux composantes principales de la fragilité sociétale : *l'accès à la justice, la redevabilité et les inégalités horizontales et les inégalités verticales et les inégalités entre les sexes*. La première composante renvoie aux sources institutionnelles des inégalités sociales, qui résultent du traitement inéquitable des citoyens et de la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique ou d'autres différences entre les groupes sociaux. La seconde composante est déterminée par les inégalités qui se manifestent dans la sphère économique et/ou privée, en particulier la ségrégation par sexe et les disparités de revenu (tableau 4.9).

Tableau 4.9. Composantes de la fragilité sociétale

Principales contributions à la première composante de la fragilité sociétale : <i>Accès à la justice, redevabilité et inégalités horizontales</i>	Principales contributions à la seconde composante de la fragilité sociétale : <i>Inégalités verticales et inégalités entre les sexes</i>
<b>Voix citoyenne et redevabilité</b> : mesure la perception de la capacité qu'ont les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs dirigeants, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de la presse.	<b>Coefficient de Gini</b> : indice mesurant les inégalités de revenu.
<b>Accès à la justice</b> : mesure la possibilité qu'ont les citoyens de bénéficier d'un accès sûr et effectif à la justice.	<b>Inégalités entre les sexes</b> : inégalités au regard de trois aspects importants du développement humain : santé reproductive, autonomisation et statut économique.
<b>Inégalités horizontales</b> : possibilité pour tous les groupes sociaux, distingués selon la langue, l'appartenance ethnique, la religion, la race, la région ou la caste, de bénéficier du même niveau de libertés civiles.	
<b>Indice fondamental de la société civile</b> : mesure la solidité générale de la société civile.	

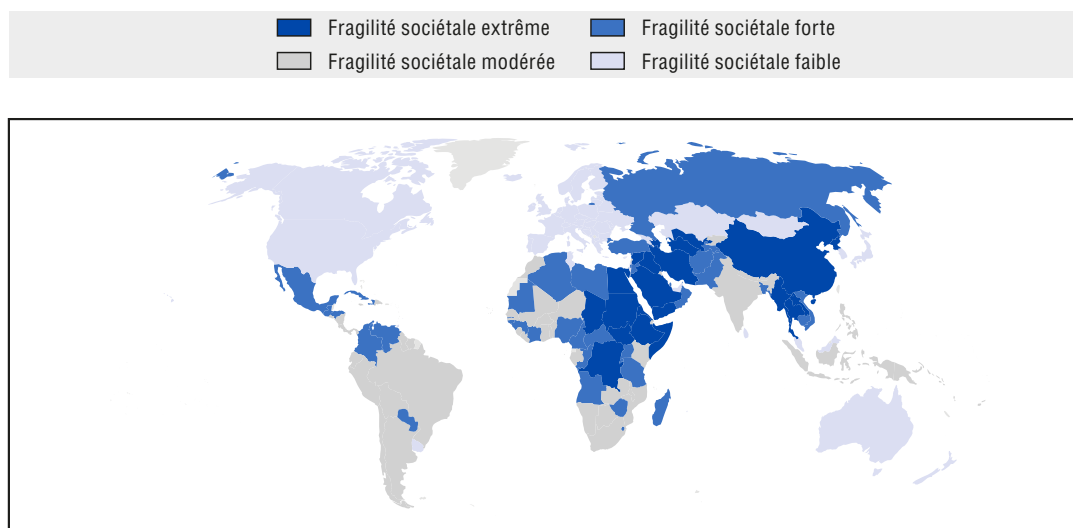
Le tableau 4.10 présente de façon sommaire les caractéristiques de la dimension sociétale.

Tableau 4.10. Description succincte des différentes catégories de contextes de fragilité sociétale

Catégorie de contextes de fragilité	Description
<b>Fragilité sociétale extrême</b>	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales et d'inégalités entre les sexes ; niveau de redevabilité et état de droit extrêmement faibles ; société civile très faible ; accès à la justice médiocre ; nombre élevé de personnes déplacées
<b>Fragilité sociétale forte</b>	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales avec de forte inégalités entre les sexes dans le contexte d'une urbanisation rapide, et niveau de redevabilité et état de droit faibles.
<b>Fragilité sociétale modérée</b>	Inégalités verticales et fortes inégalités entre les sexes dans le contexte d'une urbanisation rapide, accès modéré à la justice et présence d'une société civile.
<b>Fragilité sociétale faible</b>	Présence d'inégalités verticales et horizontales et d'inégalités entre les sexes, mais d'un niveau relativement moindre ; société civile, voix citoyenne et redevabilité ainsi qu'accès à la justice solides.

Les résultats obtenus pour la dimension sociétale de la fragilité sont présentés sur le graphique 4.10.

Graphique 4.10. Dimension sociétale de la fragilité

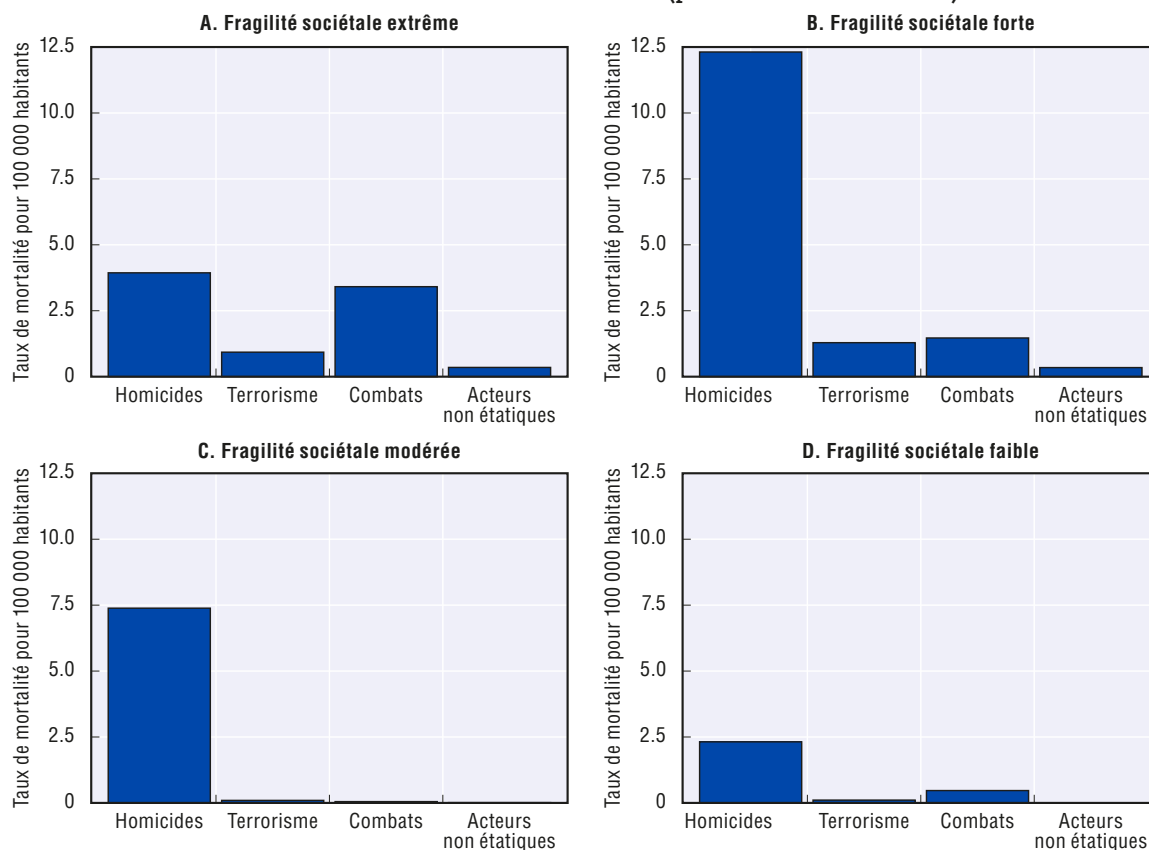


Note : Voir l'annexe A pour de plus amples précisions sur la méthodologie utilisée.



Les contextes de faible fragilité sociétale affichent les taux de violence les plus bas. Les taux d'homicides y sont en moyenne cinq fois moins élevés que dans la catégorie des contextes de fragilité sociétale forte (graphique 4.11).

Graphique 4.11. Dimension sociétale, principaux types de violence et taux de mortalité associés (pour 100 000 habitants)



Sources : Les données sur les homicides proviennent de ONUDC (2013) qui indique le nombre et le taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays/territoire (2000-12). Les données sur le terrorisme proviennent de la Base de données mondiale sur le terrorisme (2016) de START, [www.start.umd.edu/gtd](http://www.start.umd.edu/gtd). Les données sur les décès liés aux combats et les décès causés par des acteurs non étatiques proviennent du Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala (UCDP, 2016), base de données UCDP/PRIO sur les conflits armés v.4-2015, 1946-2014, <http://ucdp.uu.se>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449605>

Les contextes de faible fragilité sociétale se caractérisent par des niveaux d'inégalités (verticales, horizontales et entre les sexes) plus bas, une société civile, une voix citoyenne et un niveau de redevabilité robustes et une justice très accessible. Les contextes de fragilité sociétale extrême enregistrent davantage de décès dus aux conflits armés que toutes les autres catégories. Beaucoup de contextes de fragilité sociétale forte se distinguent également par une urbanisation rapide, conjuguée à un niveau de redevabilité et un état de droit faibles. Cette catégorie comprend principalement des pays d'Afrique subsaharienne à croissance rapide.

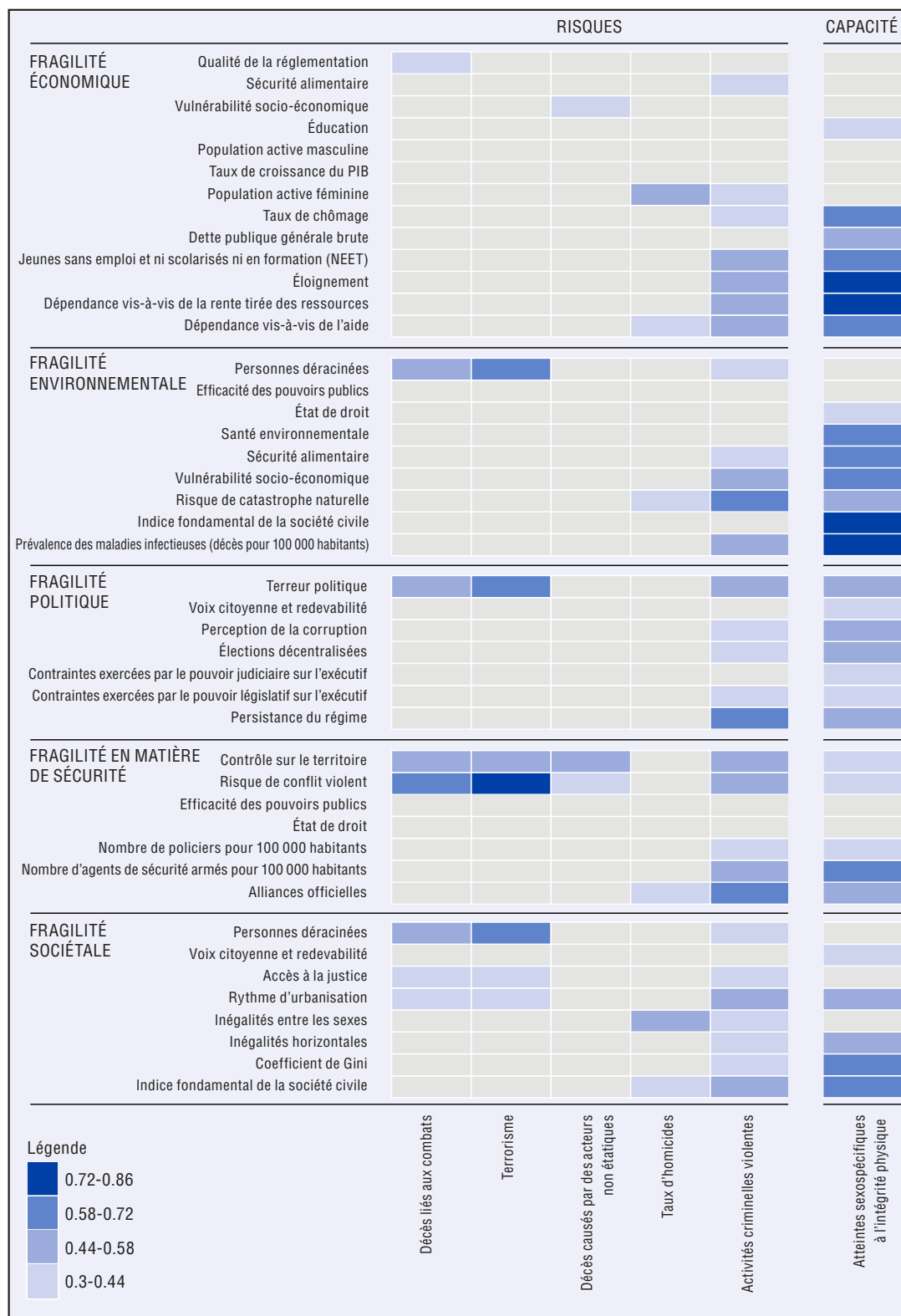
Le nombre de décès liés aux combats est plus élevé dans les contextes de fragilité sociétale extrême. Ces derniers se caractérisent aussi par des inégalités horizontales et des taux d'homicides élevés, ainsi que de fortes inégalités verticales (mesurées par le revenu). De nombreuses études ont mis en évidence une corrélation entre la violence et la fragilité

sociétale extrême. Il existe un lien entre les inégalités horizontales et plusieurs types de violence (Stewart, 2010 ; Langer et Stewart, 2013 ; Brown et Langer, 2010), notamment la violence interethnique (Mancini, 2005 ; Fjelde et Østby, 2014), ainsi que les inégalités interrégionales et les conflits séparatistes (Bakke et Wibbels, 2006), la mobilisation de certains groupes pendant les guerres civiles (Langer, 2005), la répartition spatiale des combats de forte intensité lors de ces mêmes guerres (Murshed et Gates, 2005) et les troubles urbains (Østby, 2015 ; Raleigh, 2015).

Il a été montré que les facteurs sociétaux qui déterminent les inégalités entre femmes et hommes et la violence fondée sur le sexe avaient une influence sur le niveau de sécurité général. Des données empiriques indiquent que les niveaux nationaux d'inégalité entre les sexes dans les sphères politique, économique et sociale sont liés à des variables au niveau de l'État qui concernent la sécurité. Des chercheurs ont constaté que les États où le degré d'égalité entre les sexes est relativement élevé sont moins susceptibles de voir naître ou s'envenimer un conflit avec un autre État (Hudson et al., 2012). De même, des niveaux élevés d'égalité entre les sexes sont associés à un moindre risque de conflit civil au sein de la société (Caprioli, 2005). La violence fondée sur le sexe, y compris la violence d'un partenaire intime, est souvent un précurseur de l'apparition de conflits plus endémiques. Le viol et d'autres formes de violence fondée sur le sexe sont souvent utilisés comme armes de guerre pendant un conflit, ce qui contribue à perpétuer l'instabilité sociale. Dans les contextes où les inégalités entre femmes et hommes et la violence fondée sur le sexe sont fortes, les femmes ont aussi tendance à éprouver davantage de méfiance à l'égard des institutions et des processus politiques, ce qui a pour effet de faire perdurer le problème de la participation (Dryzek, 2014).

### Corrélat de la violence

Le graphique 4.12 représente les liens entre la violence et les autres dimensions de la fragilité. Si les corrélations sont instructives sur un plan descriptif plutôt que causal, les relations par paire entre les indicateurs de la fragilité et des types particuliers de violence reflètent certaines théories générales du changement. Par exemple, comme l'a montré le chapitre 2, les homicides sont davantage corrélés surtout avec les inégalités verticales (mesurées par le coefficient de Gini), tandis que la violence politique l'est davantage avec les inégalités horizontales (mesurées par l'ensemble de données de V-Dem indiquant si les groupes sociaux distingués selon la langue, l'appartenance ethnique, la religion, la race, la région ou la caste bénéficient du même niveau de libertés civiles). Des tendances plus générales se détachent également : par exemple, la criminalité organisée en tant que forme de violence et les atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique (qui mesurent la violence domestique et le cadre juridique concernant sa prévention) sont les variables les plus corrélées avec les indicateurs de la fragilité relevant des autres dimensions.

Graphique 4.12. Corrélations entre violence et fragilité ( $r > 0.3$ )StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449619>

## Fragilité et résilience

Les premières recherches menées dans le domaine de la résilience ont conceptualisé la fragilité et la résilience comme étant les « deux extrémités opposées d'un spectre ». Cependant, des travaux plus récents ont montré qu'il y a en réalité « coexistence » entre la fragilité et la résilience, et que leur relation est à la fois complexe et dynamique – un changement dans l'une de ces dimensions n'entraînant pas nécessairement un changement proportionnel dans l'autre (de Boer, 2015b).

Si la notion de résilience a derrière elle un long passé étymologique dans des domaines tels que l'écologie, la psychologie et l'ingénierie, son application aux systèmes sociaux, aux villes et aux États est relativement nouvelle (Muggah, 2014). D'un point de vue normatif, la résilience est un terme utilisé dans un sens positif pour décrire la capacité d'un système d'absorber les perturbations tout en continuant d'assurer sa fonction de base (Rodin, 2014). Les implications positives de ce terme transparaissent dans la définition que donne l'OCDE de la résilience : « la capacité des ménages, des populations locales et des nations à absorber et surmonter les chocs, tout en adaptant et en transformant leurs structures et moyens d'existence d'une façon positive pour pouvoir faire face aux facteurs de stress, au changement et à l'incertitude à long terme » (OCDE, 2014).

On pourrait penser que, par définition, l'augmentation de la résilience entraîne toujours une diminution de la fragilité. Dans certains cas, néanmoins, l'amélioration de la résilience peut accentuer la fragilité. Un exemple classique de cette dynamique est fourni par les contextes fragiles dans lesquels l'État n'assure qu'un niveau limité de services essentiels. Dans ces circonstances, les acteurs non étatiques sont amenés à exercer des fonctions essentielles normalement dévolues à l'État. Bien que ces structures informelles améliorent la capacité d'adaptation des populations locales concernées, la diversité des services fournis conjuguée à l'absence d'intégration de ces derniers au sein d'une structure étatique plus vaste peut rendre plus difficiles les interventions et le relèvement après un choc négatif. Plus important encore, ces situations peuvent engendrer une concurrence opportuniste au sein du système étatique et voir certaines organisations rivaliser pour avoir le monopole de la violence. L'essor de ce que l'on appelle les « entrepreneurs de la violence » non seulement aggrave la fragilité immédiate des populations locales mais érode un peu plus l'autorité et la légitimité de l'État (Brock et al., 2012).

S'agissant de la violence, un même indicateur propre aux contextes fragiles peut être interprété de manière positive ou négative, selon les situations. Par exemple, la présence d'agents de la force publique peut renforcer la résilience en permettant le maintien de l'ordre public, tandis que leur absence pourrait être considérée comme un indicateur de l'aptitude des pouvoirs publics à assurer la sécurité des citoyens. Toutefois, l'impact sur la violence dépend de la façon dont la force publique est utilisée. Ainsi, la politisation de la sécurité peut en fait accroître la probabilité de la violence. Il existe de nombreux cas pour lesquels il est difficile de déterminer si le bilan global d'un facteur donné est positif ou négatif, ce qui rend l'analyse de la fragilité et de la résilience complexe.

La relation entre la fragilité et les événements qualifiés de « cygnes noirs » est également intéressante. Les « cygnes noirs » sont des événements de grande ampleur peu fréquents et imprévisibles ; les attentats du 11 septembre 2001 et la vague de révolutions qui a débuté en décembre 2010 dans le monde arabe en sont des exemples notables. Ces événements peuvent être interprétés comme des signes de fragilité, mais l'on peut faire valoir le contre-argument selon lequel la capacité de résister à des événements dévastateurs à grande échelle est une preuve de robustesse (Taleb et Treverton, 2015). À l'appui de ce point de vue, le Liban, qui a traversé 15 années de guerre civile et connu ensuite des éruptions sporadiques

de violence et de conflits pendant plusieurs décennies, a su se doter de systèmes solides dans un contexte de revendications de pouvoir concurrentes. Les tenants de cette théorie qualifient les systèmes qui tirent profit de l'instabilité « d'anti-fragiles » (Taleb et Treverton, 2015).

Les indicateurs de la fragilité et de la résilience ne doivent pas être appréhendés isolément : leur effet net peut être positif ou négatif selon la façon dont se conjuguent les facteurs contextuels spécifiques au pays. Le lien entre la fragilité et la résilience restera un domaine en continuelle évolution pour les chercheurs et les praticiens.

## Notes

1. L'Organisation mondiale de la santé définit la violence comme « la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un maldéveloppement ou des privations » (OMS, 2002).
2. Agrégats des réponses les plus courantes obtenues à deux questions, « Quelle est la raison principale pour laquelle les jeunes entrent dans des groupes rebelles ? » et « Quelle est la raison principale pour laquelle les jeunes entrent dans des gangs ? », dans des enquêtes menées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Mali, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone. Pour de plus amples précisions sur la méthodologie de l'enquête, voir Bøås, Tiltnes et Flatø (2010).

## Références

- Anten, L., I. Briscoe et M. Mezzera (2012), « The political economy of state-building in situations of fragility and conflict: From analysis to strategy », *Conflict*, janvier, [https://www.clingendael.nl/sites/default/files/20120100\\_cru\\_political\\_economy.pdf](https://www.clingendael.nl/sites/default/files/20120100_cru_political_economy.pdf).
- Bakke, K.M. et E. Wibbels (2006), « Diversity, disparity, and civil conflict in federal states », *World Politics*, vol. 59, n° 1, pp. 150.
- Banque mondiale (2011), *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://doi.org/10.1596/978-0-8213-8439-8>.
- Baranyi, S. et K. Powell (2005), « Fragile states, gender equality and aid effectiveness : A review of donor perspectives », North-South Institute, août, <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2012/10/2005-Fragile-States-Gender-Equality-and-Aid-Effectiveness-A-Review-of-Donor-Perspectives.pdf>.
- Bøås, M., Å. Tiltnes, et H. Flatø (2010), « Comparing the Cases », document de référence destiné au *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale.
- Bodanac, N., D. Hyslop et R. Valente (2016), « Understanding the climate-conflict nexus from a humanitarian perspective: A new quantitative approach », OCHA *Policy and Studies Series*, mai, [https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/OCHA\\_OP17\\_climate%20change\\_online.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/OCHA_OP17_climate%20change_online.pdf).
- Brock, L. et al. (2012), *Fragile States*, Polity Press, Cambridge.
- Brown, G.K. et A. Langer (2010), « Horizontal inequality and conflict: A critical review and research agenda », *Conflict, Security & Development*, vol. 10, n° 1, pp. 27-55.
- Buhaug, H. et al. (2014), « One Effect to Rule Them All? A Comment on Climate and Conflict », *Climatic Change*, vol. 10.
- Caprioli, M. (2005), « Primed for violence: The role of gender inequality in predicting internal conflict », *International Studies Quarterly*, <http://doi.org/10.1111/j.0020-8833.2005.00340.x>.
- de Boer, J. (2015a), « The crime-conflict 'nexus': State of the evidence », juillet, [http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/1665/OC\\_05-The-Crime-Conflict-Nexus.pdf](http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/1665/OC_05-The-Crime-Conflict-Nexus.pdf).
- de Boer, J. (2015b), « Resilience and the fragile city », *Stability: International Journal of Security and Development*, vol. 4, n° 1, pp. 1-7, <http://doi.org/10.5334/sta.fk>.
- Dryzek, J.S. (2014), « Political inclusion and the dynamics of democratization », *American Political Science Review*, vol. 90, n° 3, pp. 475-487, <https://doi.org/10.2307/2082603>.
- Fjelde, H. et G. Østby (2014), « Socioeconomic inequality and communal conflict: A disaggregated analysis of sub-Saharan Africa, 1990-2008 », *International Interactions*, vol. 40, n° 5, pp. 737-762.
- Galtung, J. (1969), « Violence, peace and peace research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, pp. 167-191.
- GIEC (2012), *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, [https://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX\\_Full\\_Report.pdf](https://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf).
- Hsiang, S.M., M. Burke et E. Miguel (2013), « Quantifying the influence of climate on human conflict », *Science (New York, N.Y.)*, vol. 341, n° 6151, <http://doi.org/10.1126/science.1235367>.
- Hudson, V. et al. (2012), *Sex and World Peace*, Columbia University Press.
- IEP (2015), *Global Terrorism Index 2015: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism*, <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.

- Langer, A. (2005), « Horizontal inequalities and violent group mobilisation in Côte d'Ivoire », *Oxford Development Studies*, vol. 33, n° 1, pp. 25-45.
- Langer, A. et F. Stewart (2013), « Horizontal inequalities and violent conflict: Conceptual and empirical linkages », *Working Paper*, n° 14, Centre for Research on Peace and Development, Louvain, Belgique, <https://soc.kuleuven.be/web/files/12/80/wp14.pdf>.
- Mancini, L. (2005), « Horizontal inequality and communal violence: Evidence from Indonesian districts », *CRISE Working Paper*, n° 22, Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, University of Oxford, Oxford, Royaume-Uni, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08c6ded915d3cfd0013aa/wp22.pdf>.
- Muggah, R. (2014), « Deconstructing the fragile city: Exploring insecurity, violence and resilience », *Environment and Urbanization*, vol. 26 (2011), pp. 1-14, <http://doi.org/10.1177/0956247814533627>.
- Muggah, R. (2010), « Stabilising fragile states and the humanitarian space », in M. Berdal et A. Wennmann (dir. publ.), *Ending Wars, Consolidating Peace: Economic Perspectives*, The International Institute for Strategic Studies, Londres.
- Murshed, S.M. et S. Gates (2005), « Spatial horizontal inequality and the Maoist insurgency in Nepal » Université des Nations Unies WIDER, *Research Paper*, n° 2003/43, [http://isites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed\\_Gates\\_Spatial\\_Inequality\\_Maoist\\_Nepal\\_RDE\\_9\\_2005.pdf](http://isites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed_Gates_Spatial_Inequality_Maoist_Nepal_RDE_9_2005.pdf).
- Ncube, M., B. Jones et S. Kayizzi-Mugerwa (2013), « Drivers and dynamics of fragility in Africa », *Africa Economic Brief*, vol. 4, n° 5, pp. 1-16, [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic\\_Brief\\_-\\_Drivers\\_and\\_Dynamics\\_of\\_Fragility\\_in\\_Africa.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_Drivers_and_Dynamics_of_Fragility_in_Africa.pdf).
- OCDE (2014), « Guidelines for resilience systems analysis: How to analyse risk and build a roadmap to resilience », OCDE, Paris, [www.oecd.org/dac/Resilience\\_Systems\\_Analysis\\_FINAL.pdf](http://www.oecd.org/dac/Resilience_Systems_Analysis_FINAL.pdf).
- OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619\\_fre.pdf/](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf/).
- ONUDC (2013), *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, [www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014\\_GLOBAL\\_HOMICIDE\\_BOOK\\_web.pdf](http://www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf).
- Østby, G. (2015), « Rural-urban migration, inequality and urban social disorder: Evidence from African and Asian cities », *Conflict Management and Peace Science*, vol. 1, n° 25.
- Özderdem, A. et S. Podder (2011), « Disarming youth combatants: Mitigating youth radicalization and violent extremism », *Journal of Strategic Security*, vol. 4, n° 4, pp. 63-80, <http://doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.3>.
- Raleigh, C. (2015), « Urban violence patterns across African states », *International Studies Review*, vol. 17, n° 1.
- Regan, P. M. et D. Norton (2005), « Greed, grievance, and mobilization in civil wars », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 3, pp. 319-336, <http://doi.org/10.1177/0022002704273441>.
- Rodin, J. (2014), « The resilience dividend: Being strong in a world where things go wrong », *Public Affairs*, [https://ssir.org/articles/entry/the\\_resilience\\_dividend](https://ssir.org/articles/entry/the_resilience_dividend).
- START (2016), *Global Terrorism* (base de données), <https://www.start.umd.edu/gtd>.
- Stepanova, E. (2010a), *SIPRI Yearbook 2010: Armaments, Disarmament and International Security*.
- Stepanova, E. (2010b), « Armed conflict, crime and criminal violence », in Stockholm International Peace Research Institute (dir. publ.), *SIPRI Yearbook 2010*, pp. 37-60.
- Stewart, F. (2010), « Horizontal inequalities as a cause of conflict: A review of crisis findings », *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, document de référence.
- Taleb, N.N. et G.F. Treverton (2015), « The calm before the storm », *Foreign Affairs*, février, vol. 1-7, [www.relooney.com/NS4053/00\\_NS4053\\_134.pdf](http://www.relooney.com/NS4053/00_NS4053_134.pdf).
- Theisen, O. M., N.P. Gleditsch et H. Buhaug (2013), « Is climate change a driver of armed conflict », *Climatic Change*, vol. 117, pp. 6-13.
- Uppsala University (2016), *Conflict Data Program (UCDP), UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset, v.4-2015, 1946-2014*, <http://ucdp.uu.se>.
- Urdal, H. (2012), *A Clash of Generations? Youth Bulges and Political Violence*.
- USAID (2015), *Organized Crime, Conflict and Fragility*, septembre, [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PA00KPM5.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KPM5.pdf).
- Vallings, C. et M. Moreno-Torres (2005), « Drivers of fragility: What makes states fragile? », *Poverty Reduction in Difficult Environments*, vol. 7, <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/12824/1/pr050007.pdf>.





Chapitre 5

**Mesurer les flux financiers  
à destination des contextes fragiles**

par

Andrea Abel, David Hammond et Daniel Hyslop,  
Institute for Economics and Peace

*Ce chapitre passe en revue l'ensemble des flux financiers – aide publique au développement (APD), investissement direct étranger (IDE) et envois de fonds des travailleurs émigrés – à destination des contextes fragiles. Il présente et analyse l'évolution de ces flux dans leur ensemble, livre une étude approfondie de l'APD et de la dépendance vis-à-vis de l'aide dans les contextes fragiles, et se penche sur les liens (ou l'absence de lien) entre l'APD et le degré de fragilité.*

Le rapport *États de fragilité 2015* a mis en évidence la nécessité, pour les donateurs, de corriger les déséquilibres constatés dans la répartition de l'aide publique au développement (APD), de faire en sorte qu'aucun pays ne soit insuffisamment financé et de remédier au problème des « orphelins de l'aide ». L'analyse des situations de fragilité en 2015 a montré qu'il fallait que le financement du développement fasse l'objet d'un meilleur suivi et soit davantage axé sur la réduction de la fragilité. Il est par ailleurs ressorti de cette étude que les ressources existantes ne sont pas toujours dûment alignées sur les contextes fragiles. Aujourd'hui, à la faveur de l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et de la définition de nouveaux objectifs et cibles internationaux, qui viennent élargir le champ d'action traditionnel des programmes de développement, il importe plus que jamais d'évaluer les apports d'aide en faveur du développement et d'en assurer le suivi, afin de veiller à *ne laisser personne sur le bord de la route*.

Les conclusions tirées de l'analyse des apports d'aide au développement et des flux de capitaux internationaux présentée dans ce rapport viennent confirmer plusieurs messages clés et recommandations formulés dans les précédentes éditions du rapport annuel de l'OCDE sur la fragilité. Si l'APD est cruciale pour les contextes fragiles, il ressort de l'examen des apports extérieurs totaux que les envois de fonds des travailleurs émigrés constituent la principale source de financement extérieur pour les contextes fragiles, suivis par l'APD et l'investissement direct étranger (IDE). Le volume des envois de fonds et celui de l'IDE ont tous deux connu une croissance supérieure à celle de l'APD au cours des 13 dernières années.

Les autres apports du secteur public (AASP) et les fonds provenant de sources philanthropiques privées peuvent également venir à l'appui du développement et compléter les recettes intérieures. Cependant, compte tenu de la complexité de l'articulation de ces autres apports financiers avec le développement et la fragilité, la prudence est de mise s'agissant de l'interprétation des données. Il importe aussi de noter que l'IDE et les envois de fonds sont des catégories de financement qui ne peuvent être directement comparées l'une à l'autre pour des raisons conceptuelles et techniques. Enfin, si l'IDE et les envois de fonds sont importants pour la demande économique dans bon nombre de situations de fragilité et représentent des sources de financement importantes, leur impact sur la fragilité et leur articulation avec celle-ci peuvent se révéler négatifs ou positifs en fonction des contextes.

Ce chapitre livre une évaluation des ressources financières apportées aux 56 contextes définis comme fragiles au regard du Cadre de l'OCDE sur la fragilité (chapitre 3), en termes de volume, de spécificité et d'alignement sur les différentes dimensions de la fragilité. Il se compose de deux parties, la première portant sur les flux financiers totaux à destination des contextes fragiles, notamment la composition de ces flux, la seconde sur l'analyse de l'APD allouée aux contextes fragiles. Pour examiner l'ensemble des apports aux contextes fragiles, le rapport *États de fragilité 2016* étudie à la fois une série chronologique longue (les 13 années comprises entre 2002 et 2014) et une série chronologique plus courte (la période de 4 ans comprise entre 2011 et 2014)<sup>1</sup>.

Les principales conclusions de l'analyse des apports financiers sont présentées ci-après. Tous les montants indiqués sont exprimés à prix constants en USD de 2014 et les chiffres de l'APD correspondent à l'APD nette hors allègement de la dette, sauf indication contraire.

### Chiffres clés : flux financiers globaux et fragilité

- Les flux financiers à destination des contextes fragiles, comprenant l'aide publique au développement (APD), l'investissement direct étranger (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés, ont augmenté de 206 % environ entre 2002 et 2014 en termes constants. Le montant total des apports reçus pendant cette période s'élève à plus de 20 400 milliards USD (à prix constants de 2014). L'APD représente 32 % de ce montant total.
- Les envois de fonds constituent la plus importante catégorie de flux financiers à destination des contextes fragiles, suivis par l'APD puis l'IDE. Dans les 56 contextes considérés comme fragiles au titre du Cadre de l'OCDE sur la fragilité, les envois de fonds sont effectivement la principale source d'apports financiers. Si l'on considère l'ensemble des flux financiers à destination des contextes fragiles sur la période 2002-14, les envois de fonds représentent 43 % du montant global, l'IDE 25 % et l'APD totale hors allègement de la dette 32 %.
- Dans les contextes fragiles, la hausse du montant total des envois de fonds et de l'IDE est nettement plus marquée que celle de l'APD sur la période 2002-14. La part des envois de fonds dans les flux financiers globaux à destination des contextes fragiles a donc sensiblement augmenté au cours de cette période. Les chiffres indiquent une hausse de 334 % des envois de fonds en termes constants entre 2002 et 2014.
- Si l'APD a augmenté de 98 % en termes constants entre 2002 et 2014, sa part dans l'ensemble des apports aux contextes fragiles a diminué au cours de cette période, ce qui témoigne de l'importance grandissante de l'IDE et des envois de fonds dans la composition des flux financiers globaux à destination des contextes fragiles.

### Chiffres clés : aide publique au développement et fragilité

- Si la majorité de l'APD allouée était destinée aux contextes fragiles (près de 64 % de l'APD totale entre 2011 et 2014), la répartition de l'APD entre ces derniers est inégale, tant en chiffres globaux qu'en données par habitant.
- Les contextes fragiles sont plus dépendants de l'aide que la moyenne, mais le degré de dépendance varie de façon significative. Parmi les 20 contextes les plus dépendants au monde vis-à-vis de l'aide, 12 sont considérés comme fragiles au sens du Cadre de l'OCDE sur la fragilité. Cependant, au sein du groupe des contextes fragiles, ce degré de dépendance est très inégal puisqu'il est compris dans une fourchette allant d'une moyenne de 41.5 % du revenu national brut (RNB) dans les pays les moins avancés comme le Libéria, à 0.01 % du RNB en République bolivarienne du Venezuela (ci-après le « Venezuela »), pays à revenu moyen de la tranche supérieure. La plupart des contextes fragiles dépendants vis-à-vis de l'aide (où le ratio APD nette / RNB est supérieur à la moyenne du groupe des contextes fragiles) affichent des niveaux élevés de fragilité sur le plan de la sécurité.
- L'APD est répartie de manière inégale entre les contextes fragiles. Pour la période 2002-14, l'aide par habitant médiane allouée à ces contextes fragiles s'élevait à 57 USD par an, et la moyenne s'établissait à 80 USD par an, à prix constants de 2014. Des contextes fragiles comme la Cisjordanie et la bande de Gaza ont reçu en moyenne les montants d'APD par habitant les plus élevés, soit 576 USD par an entre 2011 et 2014. À titre de comparaison, le Venezuela a reçu les plus faibles montants d'APD par habitant, au cours de cette même période, avec 1.4 USD par an en moyenne.

## Flux financiers globaux à destination des contextes fragiles

En 2016, l'OCDE a identifié 56 contextes fragiles dans le monde. Si l'ampleur, l'intensité et la typologie de leur fragilité varient de façon significative, ces contextes ont tous un point commun : les sources de revenu extérieures constituent des sources de financement importantes.

Entre 2011 et 2014, les flux financiers extérieurs à destination des contextes fragiles, notamment l'IDE, les envois de fonds et l'APD, se sont élevés à plus de 829 milliards USD au total (à prix constants de 2014). Les envois de fonds en représentaient la majeure partie, avec 48 % du total des apports financiers extérieurs. Venaient ensuite l'APD hors allègement de la dette, avec 32 %, puis l'IDE dont les montants ont augmenté de 19 % au cours de la période 2011-14.

Il a été préalablement établi, et confirmé récemment dans le rapport *Coopération pour le développement 2014* de l'OCDE, que les envois de fonds augmentent plus vite que les autres catégories de financement extérieur et font preuve de résilience face aux chocs économiques. Même si les envois de fonds ne peuvent pas être directement assimilés à des apports d'APD, ils n'en constituent pas moins une importante source de financement de la demande économique, qui vient compléter le revenu des ménages dans les contextes fragiles.

Entre 2011 et 2014, les flux financiers extérieurs à destination des contextes fragiles ont augmenté au total de 19.5 %, contre 0.3 % pour les contextes non fragiles (tableau 5.1), une évolution en grande partie imputable à l'augmentation de l'IDE et des envois de fonds, qui ont tous deux crû davantage que l'APD au cours de la période considérée.

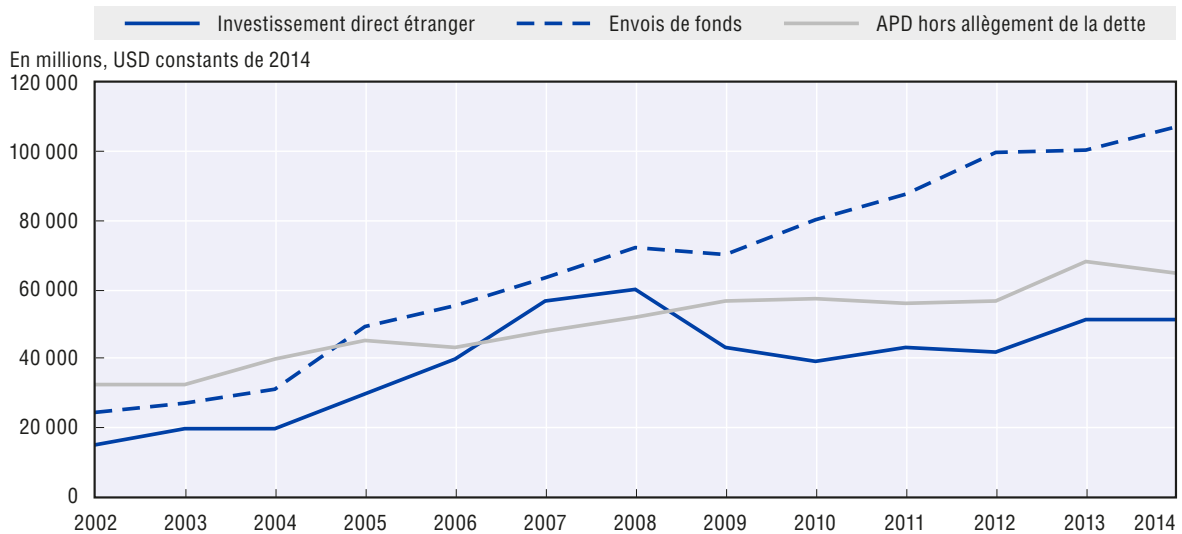
Tableau 5.1. Ensemble des flux financiers à destination des contextes fragiles : variation en % de l'IDE, des envois de fonds et de l'APD hors allègement de la dette, 2011-14, en USD à prix constants de 2014

	Contextes fragiles, variation en % sur 2011-14	Autres contextes, variation en % sur 2011-14
Investissement direct étranger	19.4	-1.9
Envois de fonds des travailleurs émigrés	21.8	6.1
Aide publique au développement hors allègement de la dette	15.8	2.8
Total	19.5	0.2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449923>

Le graphique 5.1 présente l'évolution des trois principaux types de financement extérieur sur une période plus longue, comprise entre 2002 et 2014. On observe que les envois de fonds ont augmenté de 334 % pour les contextes fragiles, tandis que l'IDE a connu une croissance spectaculaire de 235 %. L'APD est la catégorie de financement extérieur qui a enregistré le taux de croissance le moins élevé, à 124 %. En comparant les contextes fragiles et les autres, on constate que l'évolution la plus significative réside dans l'écart de croissance des envois de fonds : les envois de fonds à destination des 56 contextes fragiles identifiés dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité ont enregistré une croissance de 200 % supérieure à celle des contextes non fragiles.

Graphique 5.1 Flux financiers à destination des contextes fragiles :  
IDE, envois de fonds et APD hors allègement de la dette, 2002-14



Sources : Les données relatives à l'IDE et aux envois de fonds proviennent de : Banque mondiale (2016a), « Investissements étrangers directs, entrées nettes (en USD courants) » ; *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD à prix constants de 2014 ; Banque mondiale (2016a), « Transferts personnels et rémunération des employés (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD, à prix constants de 2014 ; les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449620>

S'il existe des écarts importants entre les différents contextes considérés comme fragiles au titre du Cadre de l'OCDE, l'évolution de la composition des financements extérieurs illustre le poids grandissant des envois de fonds dans ces contextes. Cette évolution peut être interprétée à la fois de façon positive et négative. D'une part, l'augmentation des envois de fonds peut apparaître comme une tendance positive étant entendu qu'ils constituent une source stable de financement extérieur qui peut contribuer à pallier l'insuffisance et la volatilité des flux d'IDE et à augmenter les moyens de subsistance dans des environnements économiquement fragiles. D'autre part, les envois de fonds peuvent être sources d'externalités négatives, en fonction du pays et du contexte.

Certaines études indiquent en effet que les envois de fonds peuvent creuser les inégalités de revenu (Hinojosa Ojeda et Takesh, 2011) et avoir des retombées importantes sur l'offre de main-d'œuvre dans des situations postérieures à un conflit (Justino et Shemyakina, 2012). Au niveau macroéconomique, des données fragmentaires indiquent que, dans les contextes en développement, les envois de fonds alimentent principalement le secteur des biens non marchands, entraînant une appréciation du taux de change puis un affaiblissement du secteur manufacturier et d'autres secteurs productifs de l'économie nationale (un phénomène parfois qualifié de « syndrome hollandais »). Dans ces situations, les envois de fonds peuvent être considérés davantage comme une menace ou un danger propres à exacerber la fragilité, que comme une variable d'atténuation ou d'adaptation.

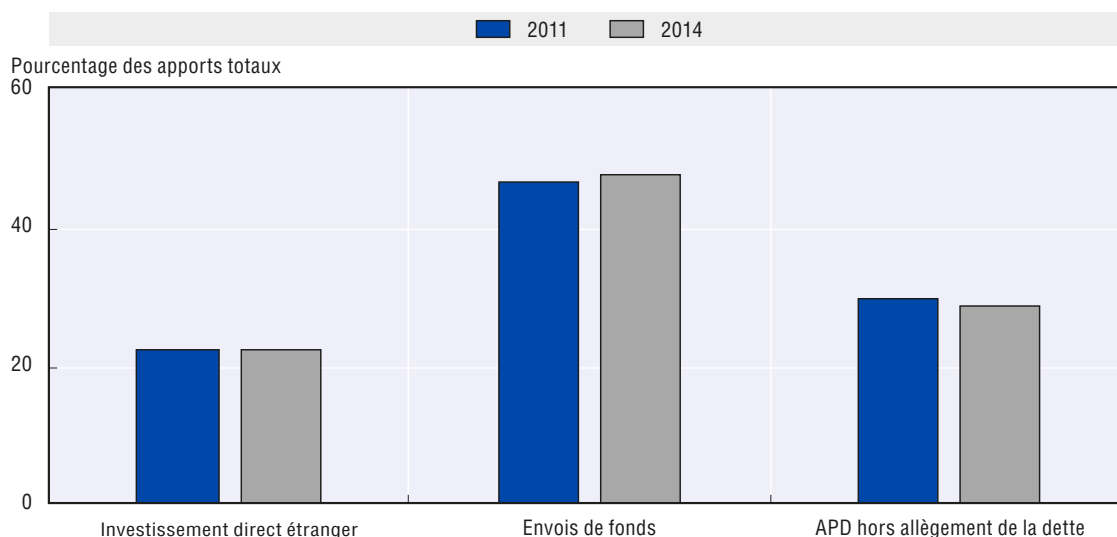
Une étude de cas consacrée au Salvador a mis au jour une corrélation clairement négative entre les envois de fonds et la situation de conflit du pays. Une vague d'émigration vers les États-Unis a fait naître une forte dépendance à l'égard des envois de fonds, qui a faussé les mécanismes de prix locaux et a entraîné une hausse des prix du foncier et des soins de santé, notamment dans les communautés destinataires des envois de fonds. L'augmentation de la

valeur des terrains a brouillé les incitations à gagner sa vie, affaiblissant la productivité et instaurant une dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, ce qui a renforcé l'exposition aux chocs de prix internationaux et l'insécurité alimentaire dans les régions pauvres du pays. Cette situation a déclenché un cycle négatif marqué par une productivité et une croissance économique en berne, qui s'est soldé par une nouvelle vague d'émigration réduisant encore davantage les perspectives offertes aux jeunes (Boston University, 2013). Un lien peut également être fait avec la recrudescence de la violence et de la criminalité organisée dans le pays.

Comme les envois de fonds représentent la catégorie de financement extérieur qui augmente le plus rapidement, la relation complexe entre ces flux financiers et le développement doit faire l'objet d'une attention particulière. Les bénéficiaires des envois de fonds étant en grande partie des individus, ces apports ne sauraient être comparés directement avec l'APD et leurs effets doivent être examinés à l'échelon individuel.

L'évolution de la composition des flux financiers à destination de ces contextes fragiles est présentée sur le graphique 5.2. Si en valeur absolue, l'IDE constitue de loin la principale source de financement extérieur à l'échelle mondiale, les contextes fragiles n'attirent que 5 % environ du total alors qu'ils représentent 22 % de la population mondiale. L'IDE étant particulièrement sensible aux situations de conflit, à la violence et à l'instabilité politique, il est sujet à de fortes variations dans les contextes fragiles.

Graphique 5.2. Évolution de la composition des flux financiers à destination des contextes fragiles, 2011-14



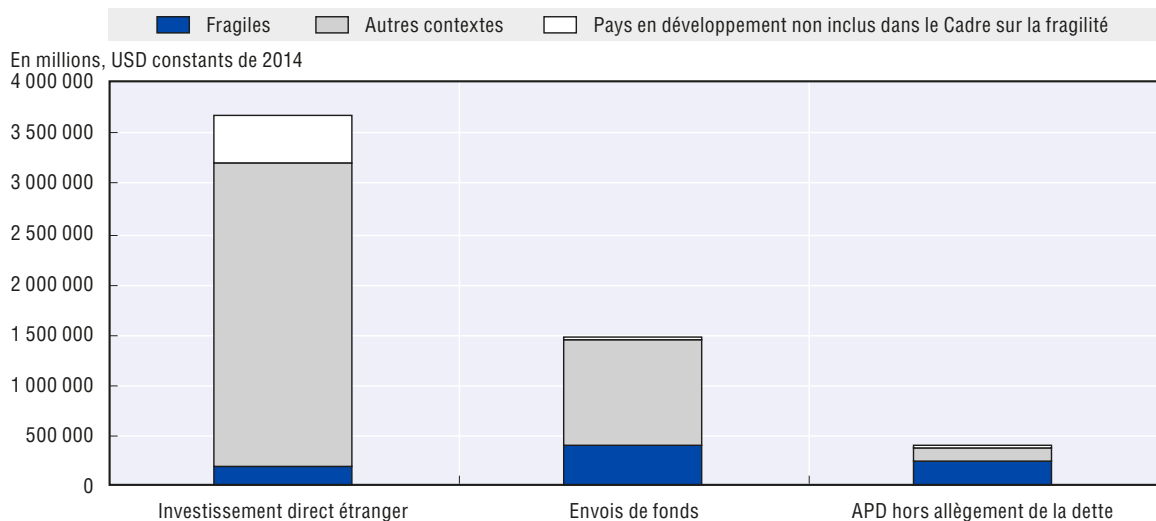
Sources : Les données relatives à l'IDE et aux envois de fonds proviennent de : Banque mondiale (2016a), « Investissements étrangers directs, entrées nettes (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD, prix constants de 2014 ; Banque mondiale (2016b), « Transferts personnels et rémunération des employés (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD à prix constants de 2014 ; les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449633>

Le rôle de l'APD est essentiel pour résorber les déficits dans les contextes fragiles, notamment ceux en proie à des conflits armés, une guerre civile ou une violence collective généralisée – ce qui explique en partie le fait que les 56 contextes fragiles ont été les principaux destinataires de l'APD allouée à l'échelle mondiale au cours de la période 2011-14 (graphiques 5.3 et 5.4). Il convient de noter que si l'analyse globale présentée ici donne une

tendance générale, une analyse plus approfondie des données au niveau de chaque contexte montre que la répartition des apports financiers diffère non seulement entre les contextes fragiles et les autres contextes, mais varie aussi d'un contexte fragile à l'autre.

Graphique 5.3. Flux financiers globaux (IDE, envois de fonds et APD hors allègement de la dette) à destination des contextes fragiles et d'autres contextes, 2011-14



Sources : Les données relatives à l'IDE et aux envois de fonds proviennent de : Banque mondiale (2016a), « Investissements étrangers directs, entrées nettes (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD, à prix constants de 2014 ; Banque mondiale (2016b), « Transferts personnels et rémunération des employés (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, conversions en USD, à prix constants de 2014 ; les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr>. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449645>

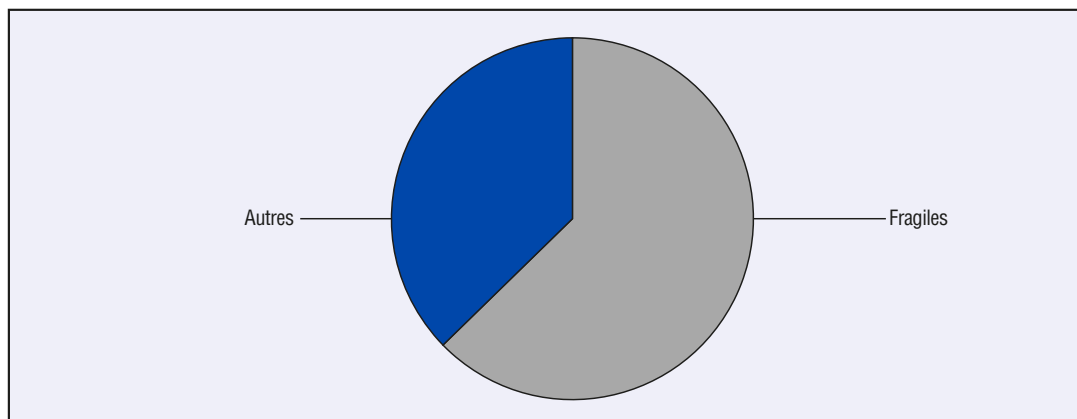
## L'aide publique au développement accordée aux contextes fragiles

Dans l'ensemble, l'APD a augmenté régulièrement depuis 2000 et, depuis 2011, les contextes fragiles reçoivent 64 % des apports globaux d'APD. Parmi les 20 principaux destinataires de l'APD totale entre 2011 et 2014, six seulement ne sont pas des contextes fragiles au sens du Cadre de l'OCDE sur la fragilité : le Ghana, l'Inde, la Jordanie, le Maroc, la Turquie et le Viet Nam. En données par habitant, les contextes fragiles et extrêmement fragiles reçoivent plus d'apports d'APD que les autres contextes.

En 2014, les contextes fragiles à faible revenu ont reçu près de 50 milliards USD au titre de l'APD. En données par habitant, ils ont perçu 12 % d'APD de plus que les autres contextes à faible revenu. S'agissant des contextes fragiles qui n'entrent pas dans la catégorie des « pays à faible revenu », les montants par habitant ont été inférieurs aux pays à faible revenu, ce qui témoigne d'une forte incidence du niveau de développement économique sur le volume des apports d'APD.

Ce constat est d'autant plus important que, comme l'indique le graphique 5.5, la fragilité n'est pas synonyme de faible niveau de développement économique. Parmi les 56 pays considérés comme fragiles au sens du Cadre de l'OCDE, 25 sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 4, à savoir les pays exportateurs de pétrole que sont l'Angola, l'Iraq, la Libye et le Venezuela, sont des pays à revenu moyen de la tranche intermédiaire.

Graphique 5.4. APD totale perçue entre 2011 et 2014, contextes fragiles et non fragiles

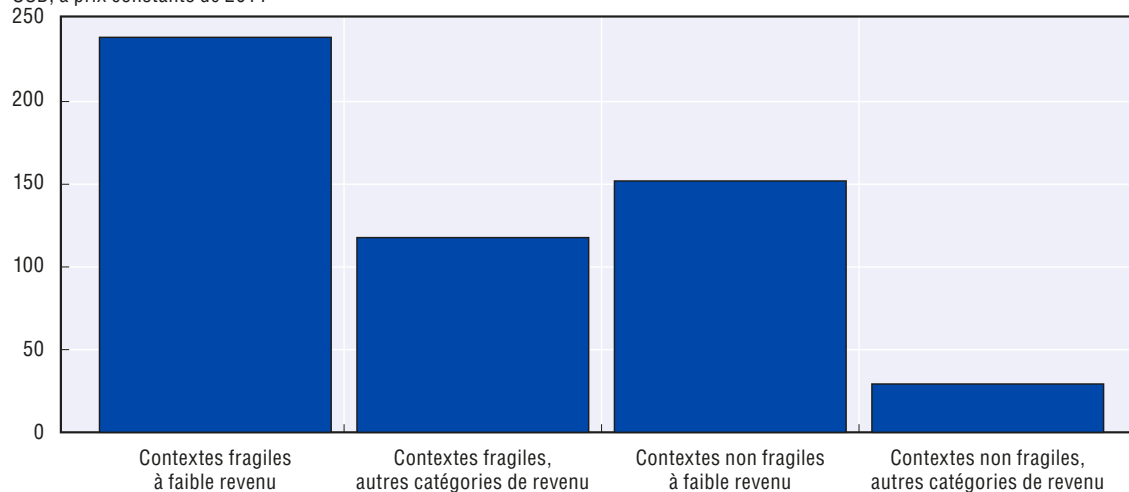


Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr>. Pour les calculs relatifs à la fragilité : rapport États de fragilité 2016 de l'OCDE. Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449650>

Graphique 5.5. APD totale reçue entre 2011 et 2014 : contextes extrêmement fragiles et modérément fragiles, faible revenu et autres catégories de revenu, par habitant

USD, à prix constants de 2014



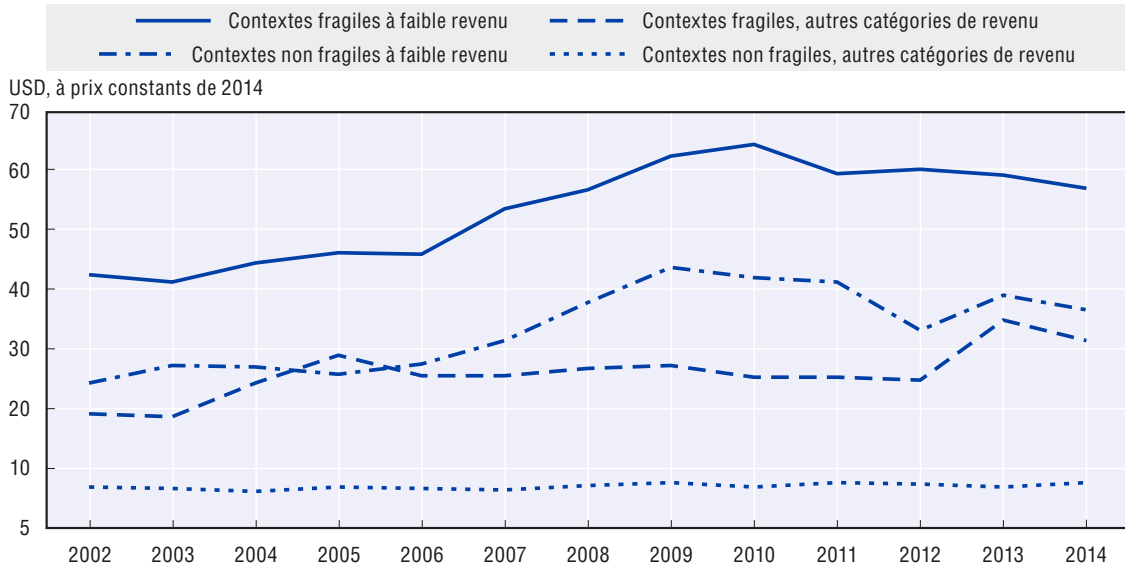
Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> ; les données concernant les catégories de revenu proviennent de Banque mondiale (2016c) <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519> ; les chiffres sur la population proviennent de Banque mondiale (2016d), « Population, total », <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL> ; calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449660>

En ce qui concerne l'évolution des montants d'APD en données agrégées, le graphique 5.6 montre une augmentation des flux financiers dirigés vers des contextes à faible revenu, quel que soit leur niveau de fragilité.



Graphique 5.6. Apports d'APD hors allègement de la dette entre 2002 et 2014 aux contextes extrêmement fragiles et fragiles, faible revenu et autres catégories de revenu, par habitant



Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> ; les données concernant les catégories de revenu proviennent de Banque mondiale (2016c) <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519> ; les chiffres sur la population proviennent de Banque mondiale (2016d), « Population, total », <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL> ; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449677>

Comme on peut l'observer sur le tableau 5.2, les contextes fragiles à faible revenu ont connu une baisse des volumes d'APD reçus par habitant entre 2011 et 2014.

Tableau 5.2. Évolution de l'APD hors allègement de la dette par habitant dans les contextes fragiles et à faible revenu, en USD, à prix constants de 2014

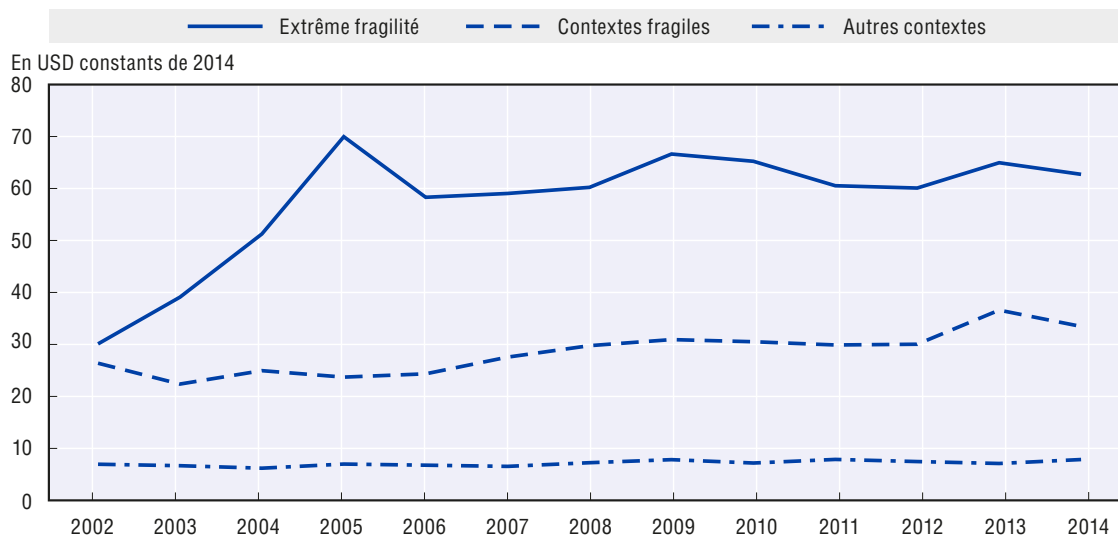
	2011	2014
Fragiles, faible revenu	46.2	45.7
Fragiles, autres catégories de revenu	24.8	33.9
Non fragiles, faible revenu	56.8	52.7
Non fragiles, autres catégories de revenu	8.0	7.9

Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> ; les données concernant les catégories de revenu proviennent de Banque mondiale (2016c), *Income Levels for 2016*, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519> ; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449938>

Les apports d'APD aux contextes extrêmement fragiles ont considérablement augmenté puisqu'ils ont plus que doublé entre 2002 et 2005. Cette hausse est largement imputable aux apports d'APD en faveur de l'Afghanistan et de l'Iraq. Depuis, les volumes d'APD sont restés constants dans les contextes extrêmement fragiles et ne se sont accrus que progressivement (en moyenne) dans les autres contextes fragiles (graphique 5.7).

Graphique 5.7 : Volume d'APD par habitant reçu par les contextes fragiles, par niveau de fragilité, 2002-14



Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> ; les chiffres sur la population proviennent de Banque mondiale (2016d), « Population, total », <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL> ; calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449680>

Il existe une forte variation des apports d'APD entre les 20 premiers destinataires de l'aide (tableau 5.3).

Tableau 5.3. Les 20 premiers destinataires de l'aide, 2011-14

Quatorze des 20 principaux destinataires de l'aide sont fragiles au sens du Cadre sur la fragilité de 2016.

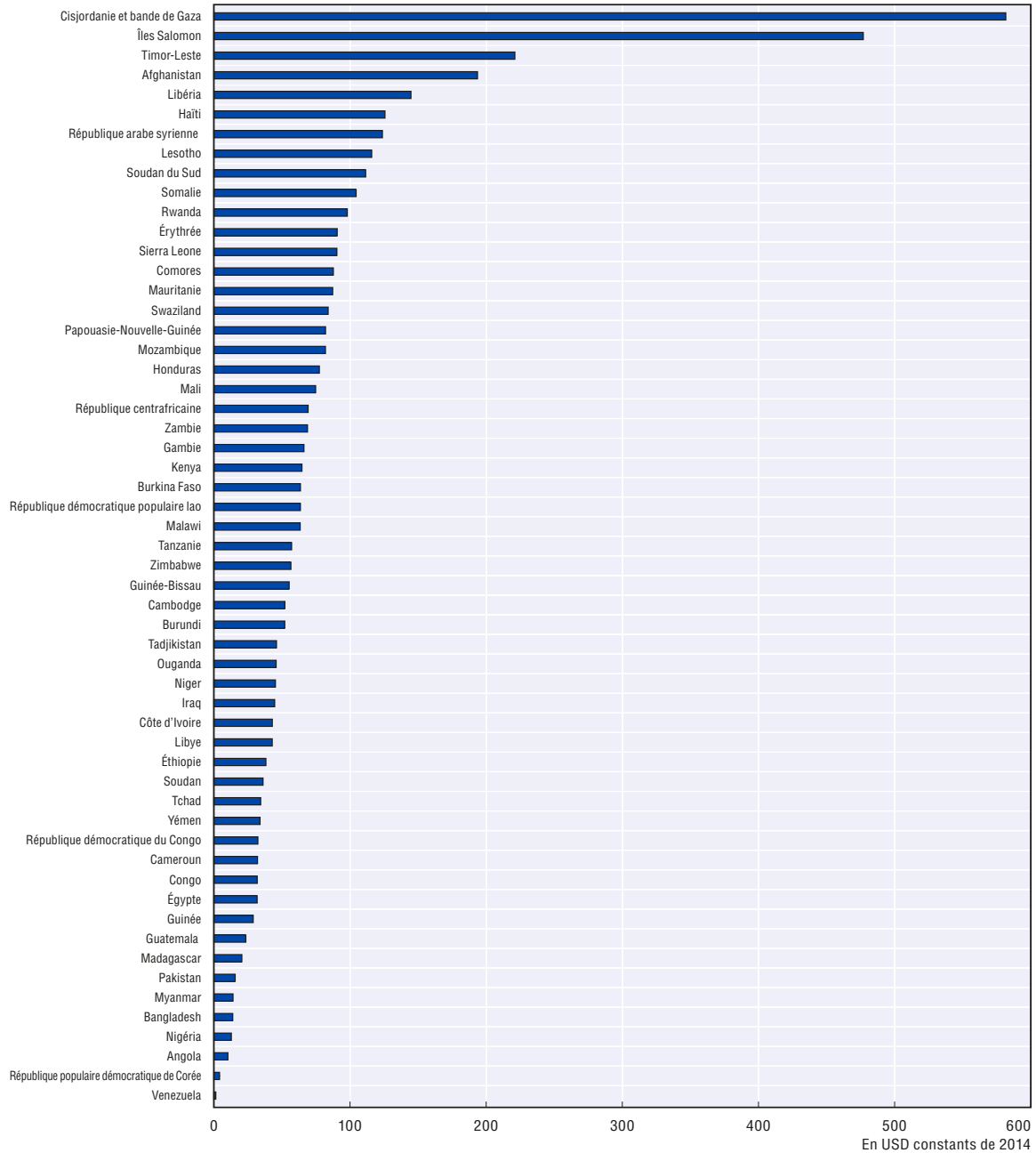
Pays	Groupe de revenu	Niveau de fragilité	APD totale hors allègement de la dette, 2011-14 (milliards USD)	APD moyenne par habitant, 2011-14
Afghanistan	Faible revenu	Extrêmement fragile	23 401	194
Viet Nam	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Reste du monde	15 317	43
Éthiopie	Faible revenu	Extrêmement fragile	14 280	38
Turquie	Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Reste du monde	12 815	42
Tanzanie	Faible revenu	Fragile	11 297	57
Pakistan	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	11 236	16
Kenya	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	11 159	65
Égypte	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	11 024	32
Inde	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Reste du monde	10 037	2
République arabe syrienne	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Extrêmement fragile	9 728	124
Cisjordanie et bande de Gaza	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	9 561	582
République démocratique du Congo	Faible revenu	Extrêmement fragile	9 244	32
Nigéria	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	8 769	13
Bangladesh	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Fragile	8 670	14
Mozambique	Faible revenu	Fragile	8 559	82
Maroc	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Reste du monde	7 185	54
Ouganda	Faible revenu	Fragile	6 589	46
Jordanie	Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Reste du monde	6 326	223
Ghana	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Reste du monde	6 068	59
Iraq	Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Extrêmement fragile	5 997	45

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449945>

Il existe une forte variation de l'APD par habitant au sein de ce groupe de contextes fragiles (graphique 5.8).

Les différences peuvent être très marquées d'un contexte fragile à l'autre. Le Venezuela est le pays qui a reçu le plus faible montant d'APD par habitant, avec 2 USD par an en moyenne sur la période 2011-14. Quatre contextes fragiles peuvent être considérés comme des éléments atypiques s'agissant des chiffres de l'APD par habitant : il s'agit de l'Afghanistan, des Îles Salomon, du Timor-Leste et de la Cisjordanie et la bande de Gaza, tous étant en situation de conflit ou de sortie de conflit. Tous contextes fragiles confondus, l'APD par habitant s'élevait en moyenne à 75 USD entre 2011 et 2014. Parmi les 56 contextes fragiles identifiés, 34 ont reçu des montants d'APD par habitant inférieurs à la moyenne ; 17 ont perçu des montants inférieurs à la moitié de l'APD moyenne par habitant.

Graphique 5.8. APD nette par habitant dans les contextes fragiles, 2011-14



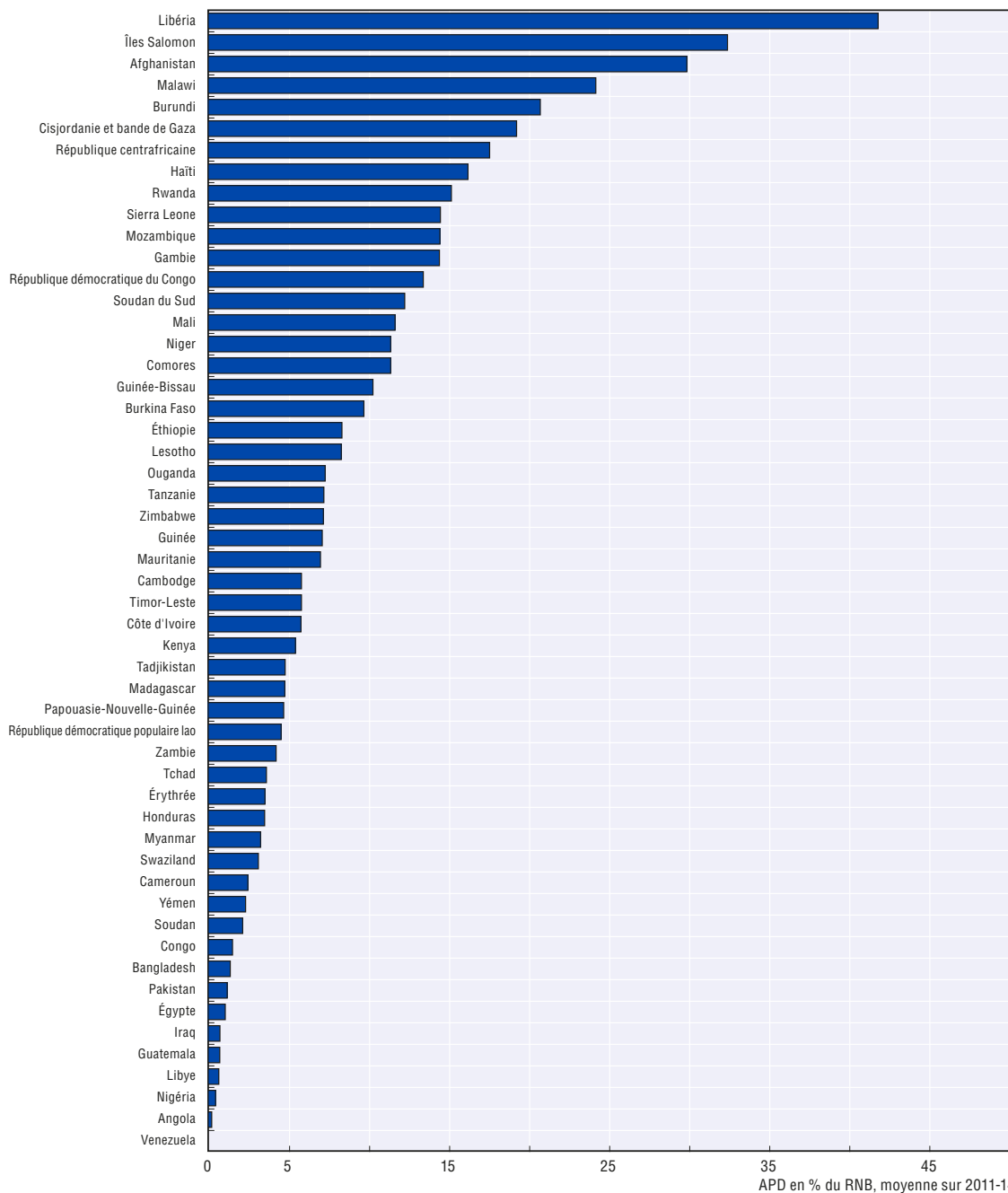
Sources : Les données relatives à l'APD sont extraites de OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00069-fr> ; les chiffres sur la population proviennent de Banque mondiale (2016d), « Population, total », <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POPTOTL>; calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449699>

Si l'on mesure la dépendance vis-à-vis de l'aide sur la base du ratio APD nette moyenne / RNB entre 2011 et 2014, on observe que 12 des 20 contextes les plus dépendants vis-à-vis de l'aide font partie des contextes considérés comme fragiles au titre du Cadre de l'OCDE. Cependant, le degré de dépendance vis-à-vis de l'aide est inégal, entre les contextes très fragiles et ceux qui le sont moins, mais aussi au sein même du groupe des contextes fragiles.

En pourcentage du RNB, la dépendance moyenne vis-à-vis de l'aide était de 10.5 % pour les contextes fragiles et de 2.5 % pour les autres contextes, entre 2011 et 2014. Dans les contextes considérés comme fragiles, la dépendance vis-à-vis de l'aide au cours de cette même période était comprise dans une fourchette allant de 41.5 % pour le Libéria à 0.01 % pour le Venezuela.

Graphique 5.9. APD nette moyenne en pourcentage du RNB dans les contextes fragiles, 2011-14



Sources : OCDE(2016b), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données). Pas de données disponibles pour la Somalie, la République arabe syrienne et la République populaire démocratique de Corée ; calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449700>

## Note

1. Il convient de noter que l'analyse de l'évolution sur la période de 13 ans se fonde sur la cohorte de contextes fragiles définie dans le présent rapport *États de fragilité 2016*.

## Références

- Banque mondiale (2016a), « Investissements étrangers directs, entrées nettes (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.CD.WD>.
- Banque mondiale (2016b), « Transferts personnels et rémunération des employés (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.CD.DT>.
- Banque mondiale (2016c), *Income Levels for 2016*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>.
- Banque mondiale (2016d), « Population, total », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.
- Banque mondiale (2016e), « APD nette reçue (% du RNB) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.GN.ZS>.
- Boston University (2013), *Remittance Flows to Post-Conflict States: Perspectives on Human Security and Development*, [www.bu.edu/pardee/files/2013/10/Pardee-CFLP-Remittances-TF-Report.pdf](http://www.bu.edu/pardee/files/2013/10/Pardee-CFLP-Remittances-TF-Report.pdf).
- Hinojosa Ojeda, R. et P. Takesh (2011), *Immigrant Remittance Corridors*, [www.naid.ucla.edu/uploads/4/2/1/9/4219226/appa4\\_hinojosa\\_2011\\_ucla\\_naid\\_packard\\_final\\_project\\_report\\_w\\_docx\\_1.pdf](http://www.naid.ucla.edu/uploads/4/2/1/9/4219226/appa4_hinojosa_2011_ucla_naid_packard_final_project_report_w_docx_1.pdf).
- IEP (2016), *Global Peace Index 2016: Ten Years of Measuring Peace*, Institute for Economics and Peace, Sydney / New York, [http://static.visionofhumanity.org/sites/default/files/GPI%202016%20Report\\_2.pdf](http://static.visionofhumanity.org/sites/default/files/GPI%202016%20Report_2.pdf).
- Justino, P. et O.N. Shemyakina (2012), « Remittances and labour supply in post-conflict Tajikistan », *Working Paper*, vol. 2012, n° 388, [www.ids.ac.uk/files/dmfile/Wp388.pdf](http://www.ids.ac.uk/files/dmfile/Wp388.pdf).
- OCDE (2016a), « Statistiques détaillées de l'aide : APD (Aide publique au développement) : versements », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), [http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/statistiques-de-l-ocde-sur-le-developpement-international/apd-aide-publique-au-developpement-versements\\_data-00069-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/statistiques-de-l-ocde-sur-le-developpement-international/apd-aide-publique-au-developpement-versements_data-00069-fr).
- OCDE (2016b), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), [http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/systeme-de-notification-des-pays-creanciers/activites-d-aide\\_data-00061-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/systeme-de-notification-des-pays-creanciers/activites-d-aide_data-00061-fr).
- OCDE (2016c), *Réunion à haut niveau du CAD : Communiqué*, 19 février, <https://www.oecd.org/fr/cad/CAD-HLM-2016-Communique.pdf>.
- OCDE (2015), *États de fragilité 2015 : Réaliser les ambitions de l'après-2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248878-fr>.
- SGNU (2009), *Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit*, A/63/881-S/2009/304, [http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/63/881](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/63/881).



## Chapitre 6

# Relation entre aide et fragilité

par

Reza Lahidji et Daniel Frederik Mandrella,  
International Law and Policy Institute

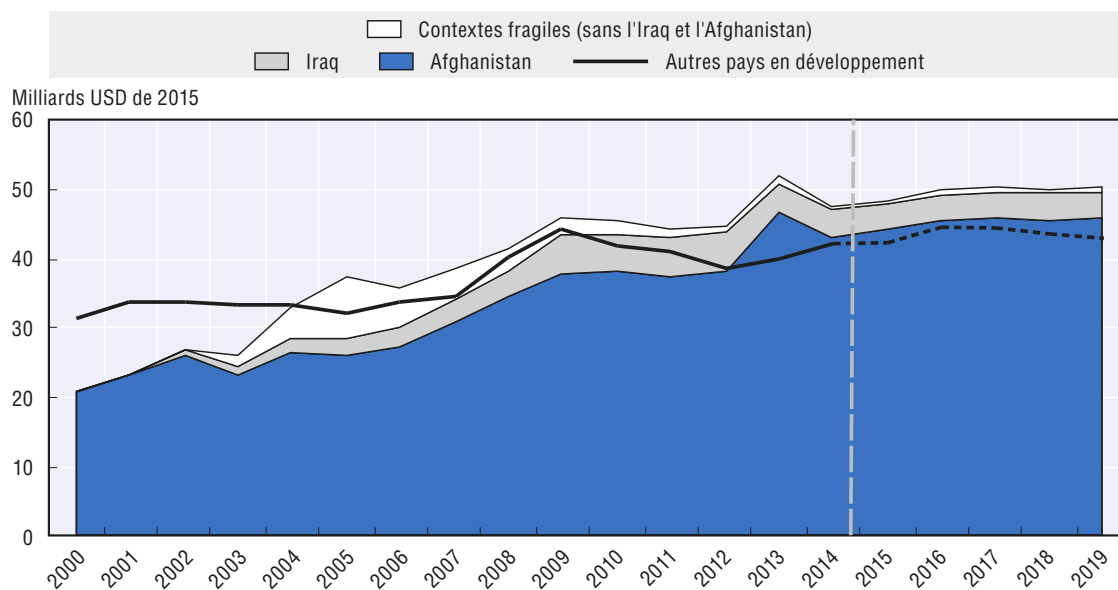
*Ce chapitre examine la relation statistique entre l'aide publique au développement (APD) et la fragilité. Il commence par décrire l'historique des apports d'APD dirigés vers les contextes fragiles, en présentant des prévisions sur les versements d'aide futurs. Il analyse ensuite la relation entre les apports d'APD – à la fois en termes absolus et en pourcentage du revenu national brut du destinataire – et les mesures de la fragilité. Cette analyse porte d'abord sur la relation entre les apports d'APD et la fragilité multidimensionnelle. Puis elle traite de la relation entre l'APD et les différentes dimensions de la fragilité – économique, environnementale, politique, sociétale et en matière de sécurité – pour déterminer si l'aide s'attaque aux causes profondes de cette dernière. Pour finir, le chapitre examine la qualité du financement destiné aux contextes fragiles.*

Ce chapitre examine la relation statistique entre l'aide et la fragilité, en mettant l'accent sur l'importance de l'aide appréhendée du point de vue des destinataires et sur l'adéquation entre l'aide allouée et la forme particulière de fragilité que ceux-ci connaissent. Dans ce cas, l'APD est calculée en intégrant l'allègement de la dette et examinée tour à tour en termes d'aide par habitant et en pourcentage du revenu national brut du destinataire (RNB).<sup>1</sup>


### Les apports d'APD à destination des contextes considérés comme fragiles ont augmenté

Pris dans leur globalité, les contextes classés comme fragiles dans le Cadre de 2016 sur la fragilité (chapitre 3) ont reçu 33 % d'aide de moins que les autres pays en développement en 2000. Ils en ont perçu 29 % de plus qu'eux en 2014 (graphique 6.1). Une partie de cette hausse est imputable à l'augmentation massive des apports d'APD à l'Iraq entre 2003 et 2005 et à l'Afghanistan entre 2006 et 2009. Cependant, les flux d'aide à destination des autres contextes fragiles ont eux aussi notablement progressé. D'après l'Enquête OCDE-CAD de 2016 sur les plans de dépenses, qui recense les prévisions en matière d'aide-pays programmable, la différence en faveur des contextes fragiles devrait se stabiliser au cours des prochaines années

Graphique 6.1. Évolution comparée de l'aide aux contextes fragiles et de l'aide aux autres pays en développement



Sources : Statistiques OCDE-CAD et Enquête de 2016 sur les dépenses prévisionnelles, calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449714>



## L'APD par habitant ne cible pas la fragilité

L'APD allouée au cours des dernières années a ciblé les contextes fragiles si l'on se réfère aux niveaux absolus, mais pas si l'on prend en compte le revenu national ou la taille de la population du destinataire.

Entre 2011 et 2014, les pays en développement ont bénéficié d'apports nets d'APD équivalents à 5.3 % en moyenne de leur RNB. Parmi eux, 39 contextes ont reçu plus que cette moyenne, dont le Kenya (5.4 %) et le Libéria (41.5 %). À eux tous, ces 39 contextes représentent 10 % de la population totale de l'ensemble des bénéficiaires de l'APD, 2 % de leur RNB global et 43 % des apports totaux d'APD enregistrés entre 2011 et 2014.

Il ne faut pas confondre fragilité et forte dépendance vis-à-vis de l'aide. Sur les 39 contextes fragiles qui ont reçu le plus d'APD en proportion de leur RNB, 8 sont classés dans ce rapport comme contextes extrêmement fragiles et 22 comme contextes fragiles. Cela signifie que 7 contextes extrêmement fragiles et 19 contextes fragiles – soit près de la moitié des contextes les plus fragiles du monde – ne font pas partie des principaux bénéficiaires de l'aide en pourcentage du RNB.

Le tableau apparaît encore plus contrasté lorsque l'aide est rapportée au nombre d'habitants.

Entre 2011 et 2014, les apports nets d'APD à l'ensemble des pays en développement se sont élevés à 77.7 USD par habitant en moyenne.<sup>2</sup> Quarante-trois de ces pays, qui représentaient 4 % de la population de l'ensemble des pays en développement bénéficiaires, 2 % de leur RNB et 31 % des apports totaux d'APD, ont reçu davantage que cette moyenne. Par conséquent, les contextes qui ont bénéficié d'un niveau élevé d'aide par habitant ont le plus souvent une population restreinte et un faible revenu par habitant. Cependant, ce ne sont généralement pas des contextes fragiles : seulement 11 des 43 pays en développement qui ont reçu des apports d'APD supérieurs à la moyenne sont classés comme fragiles, et parmi ces derniers, seulement 4 sont extrêmement fragiles.

Le tableau 6.1 présente ces résultats en pourcentage, ainsi qu'une ventilation par type d'APD.

Les 43 principaux bénéficiaires en termes d'aide par habitant ont de fortes chances de recevoir un niveau d'aide élevé pour des secteurs tels que la santé, l'éducation et le soutien du gouvernement et de la société civile (ainsi que l'agriculture, l'eau et l'assainissement, les transports et l'énergie). Par exemple, 70 % de ces 43 pays reçoivent un niveau d'APD par habitant à l'appui de la santé supérieur à la moyenne. Le fait est que les dépenses d'APD dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports, de l'agriculture et de l'énergie ont tendance à être concentrées dans ces mêmes contextes.

S'agissant des contextes fragiles, la tendance générale décrite ci-dessus – à savoir le fait que les contextes fragiles et extrêmement fragiles ne sont pas particulièrement favorisés en termes d'APD par habitant – s'applique également à une majorité de ces importants secteurs d'affectation de l'aide. Les contextes extrêmement fragiles qui bénéficient d'une APD par habitant supérieure à la moyenne ne reçoivent que 20 % de l'aide octroyée au titre du soutien du gouvernement et de la société civile (contre 24 % pour l'ensemble des destinataires), 20 % de l'aide à l'appui de l'éducation (contre 29 %) et 20 % du soutien budgétaire (contre 27 %).

Dans plusieurs autres secteurs comme l'énergie, l'eau et l'assainissement, les transports, les communications, la prévention des catastrophes ainsi que les banques et les services financiers, l'extrême fragilité est encore plus handicapante. Aucun contexte extrêmement fragile ne figure parmi les principaux destinataires de l'APD par habitant à l'appui des banques et des services financiers. Cela étant, les contextes extrêmement fragiles reçoivent des apports d'APD plus importants proportionnellement que la moyenne de l'ensemble des bénéficiaires pour les secteurs des interventions d'urgence, de l'aide alimentaire et de la santé.<sup>3</sup>

Tableau 6.1. Bénéficiaires de l'APD recevant des niveaux d'APD par habitant supérieurs à la moyenne pour différents secteurs

Catégorie de contextes	Interventions d'urgence	Gouvernement et société civile	Soutien budgétaire	Éducation	Santé	Banques et services financiers
43 principaux bénéficiaires en termes d'aide par habitant	30 % reçoivent une APD par hab. sup. à la moyenne dans ce secteur	60%	44%	67%	70%	40%
Contextes extrêmement fragiles	80%	20%	20%	20%	47%	0%
Autres contextes fragiles	20%	20%	44%	20%	49%	10%

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449958>

Par conséquent, s'il apparaît que l'APD cible en général les contextes fragiles, tel n'est plus le cas lorsque la taille de la population ou le niveau de revenu est pris en compte. Les contextes extrêmement fragiles sont pénalisés par le fait que, pour attirer des volumes d'aide importants pour certains secteurs, il faut disposer d'institutions publiques (pour le soutien budgétaire et l'appui au gouvernement et à la société civile) ou d'une économie (pour les communications, les banques et les services financiers) suffisamment développées, condition qu'ils remplissent rarement. En fait, les donateurs dans leur globalité semblent viser expressément les contextes extrêmement fragiles à travers l'APD au titre des interventions d'urgence.

### Si l'aide augmente avec le degré de fragilité, tous les contextes fragiles et toutes les dimensions de la fragilité ne sont pas traités de la même manière

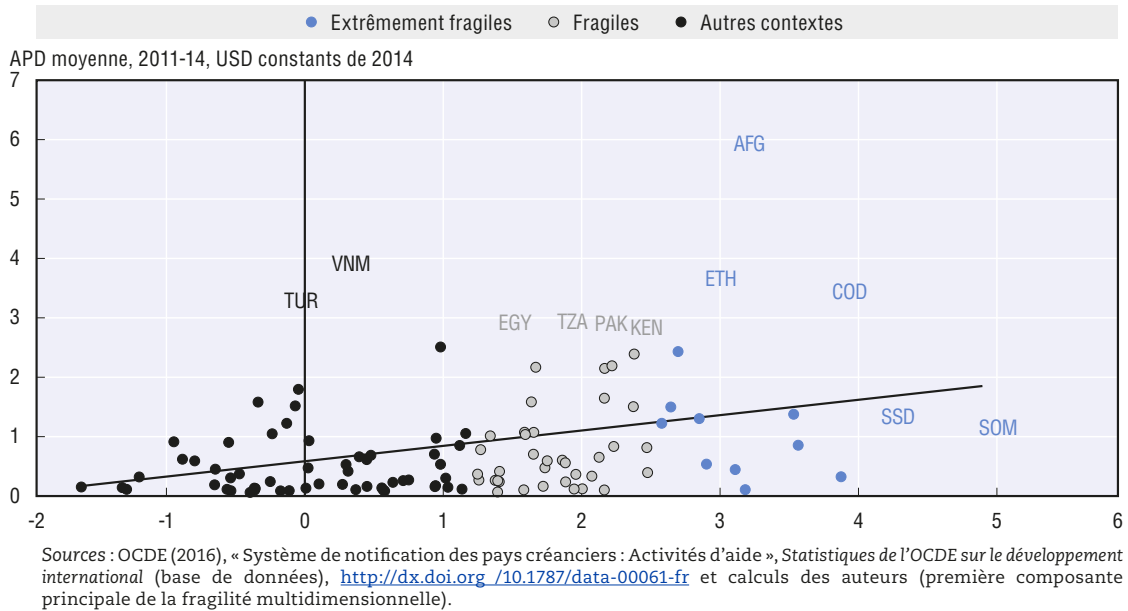
Cette section examine la relation entre les apports d'APD – en niveaux absolus, par habitant et en pourcentage du RNB du destinataire – et différentes mesures de la fragilité, notamment celles qui se rapportent à la fragilité multidimensionnelle et celles qui sont spécifiques aux dimensions de sécurité, politique, économique, sociétale et environnementale de la fragilité.

Il importe de souligner que les corrélations statistiques, qui sont utilisées ici, ne constituent pas une mesure de la causalité. Par conséquent, la finalité de l'analyse présentée dans cette section n'est pas de montrer que telle forme de fragilité explique l'octroi de tel type d'aide, mais plutôt que la logique des versements d'aide, quels qu'en soient les déterminants réels, conduit à apporter davantage de tel type d'aide aux contextes caractérisés par telle ou telle forme de fragilité.<sup>4</sup>

#### Aide et fragilité multidimensionnelle

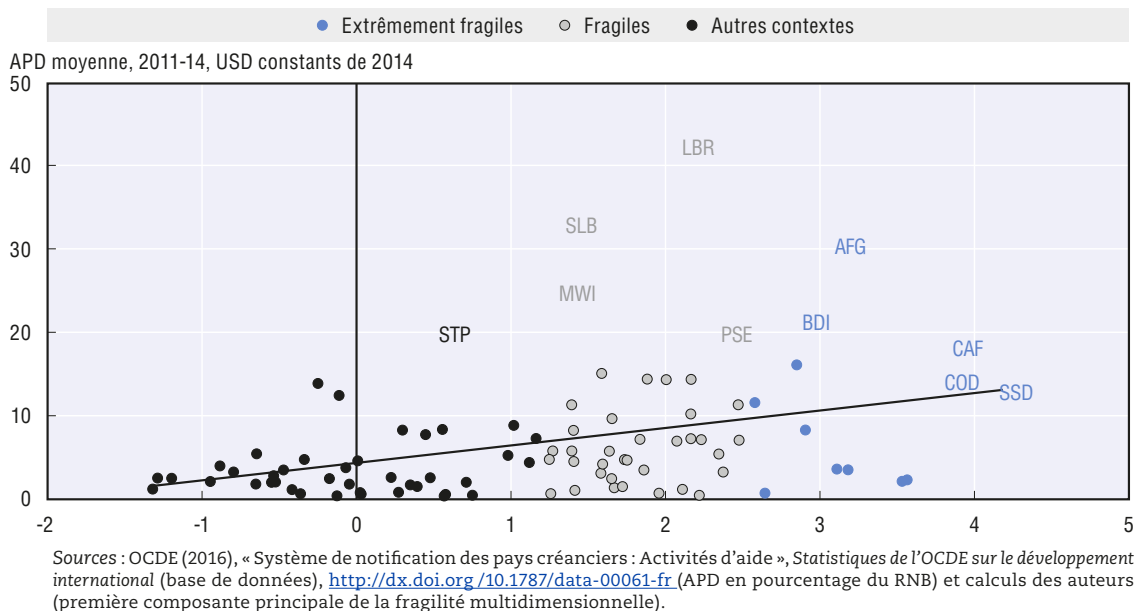
La quantité d'aide reçue par un contexte donné est positivement corrélée à son degré de fragilité (graphique 6.2). Sur les 15 contextes classés comme extrêmement fragiles dans ce rapport, seulement 5 ont reçu moins de 1 milliard USD d'APD en moyenne entre 2011 et 2014 : Burundi, Érythrée, République centrafricaine, Tchad et Yémen. Quatre pays ont reçu plus de 2.4 milliards USD par an : Afghanistan, Éthiopie, République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») et République démocratique du Congo (principalement au titre de l'allègement de la dette).

Graphique 6.2. Apports d'APD et fragilité multidimensionnelle



Pour mesurer l'importance du soutien reçu sous forme d'aide selon le point de vue des pays destinataires, il est utile d'examiner les flux entrants d'APD relativement au RNB du bénéficiaire<sup>5</sup>. La relation entre l'APD et la fragilité apparaît alors de façon encore plus nette (graphique 6.3). Les situations du Burundi, de l'Éthiopie, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo se présentent sous un jour très différent lorsque la taille de leur économie est prise en considération : le Burundi et l'Éthiopie sont en fait d'importants destinataires de l'APD compte tenu de leur niveau de fragilité, tandis que les deux autres pays sont proches de la moyenne. L'Afghanistan et, à un moindre niveau de fragilité, les Îles Salomon, le Libéria et le Malawi, sont les pays qui reçoivent les niveaux les plus élevés de soutien sous forme d'APD relativement à leurs niveaux de revenu.

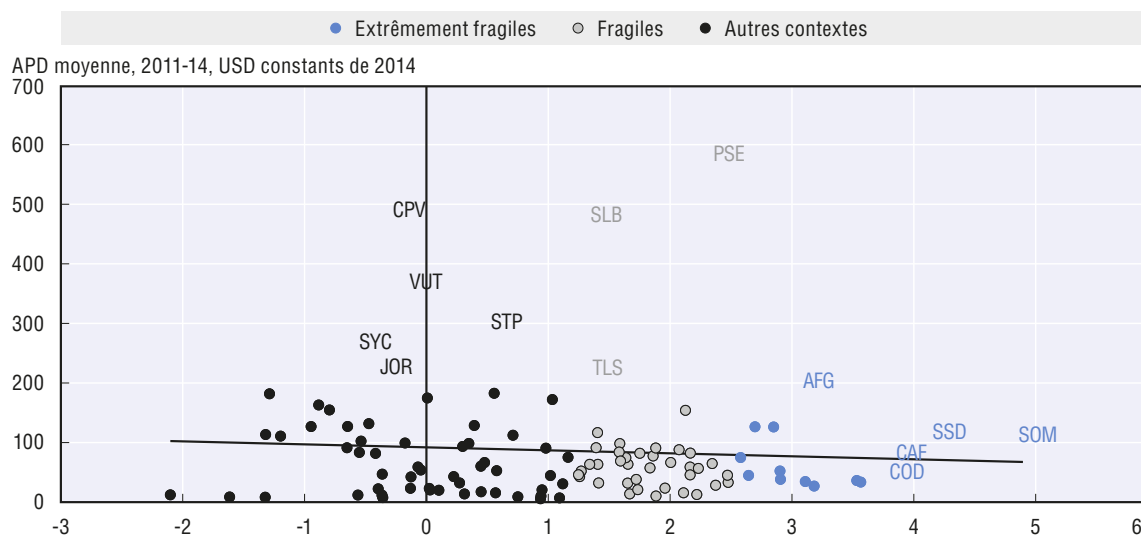
Graphique 6.3. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité multidimensionnelle



L'un des aspects intéressants des graphiques ci-dessus est la répartition en cône des destinataires de l'aide, qui signifie que la dispersion de l'aide selon le niveau de fragilité augmente avec la fragilité. En d'autres termes, les contextes extrêmement fragiles reçoivent des niveaux très variables de soutien sous forme d'APD par rapport à leur revenu, alors que les contextes non fragiles sont traités de façon très uniforme.

La situation est tout autre lorsque l'on se réfère à l'APD par habitant. La relation générale entre l'aide et la fragilité devient alors négative (sans être statistiquement significative), les contextes extrêmement fragiles recevant tous (à l'unique exception de l'Afghanistan) des niveaux de soutien modérés par rapport aux autres pays (graphique 6.4).

Graphique 6.4. APD par habitant et fragilité multidimensionnelle



Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité multidimensionnelle).

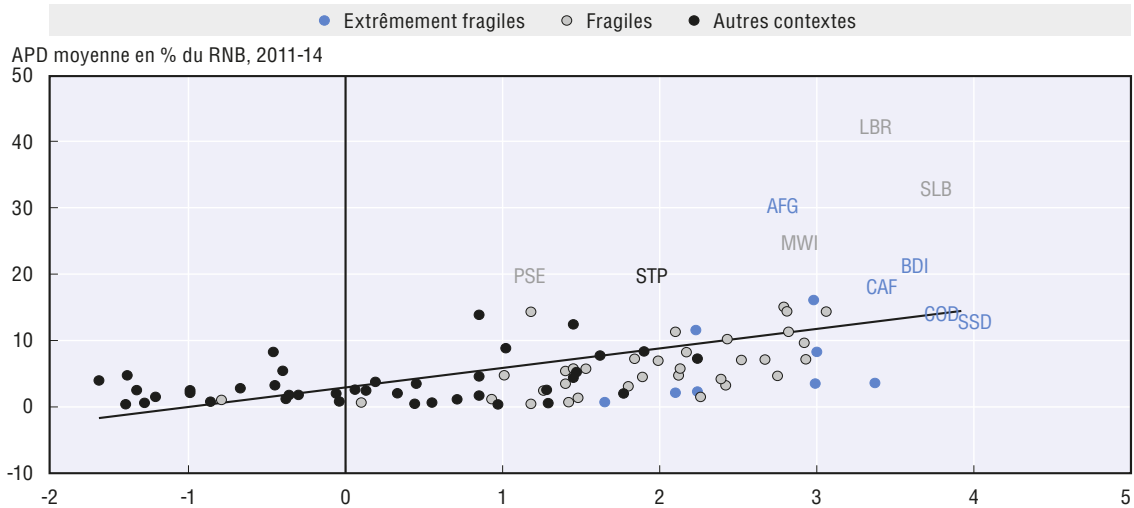
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449742>

### Aide et fragilité économique

Parmi toutes les mesures relatives aux diverses dimensions de la fragilité, la faiblesse des moteurs de croissance économique à long terme est la plus étroitement corrélée avec les apports d'aide en pourcentage du RNB (graphique 6.5). C'est aussi la mesure dimensionnelle qui reproduit le mieux la distribution en cône observée sur le graphique 6.2 pour la fragilité multidimensionnelle. En d'autres termes, aussi bien le niveau moyen du soutien reçu sous forme d'APD que les disparités existant dans ce soutien entre les destinataires augmentent avec le degré de fragilité (des contextes les moins fragiles aux plus fragiles) s'agissant des paramètres fondamentaux de l'économie.

La fragilité des moteurs de croissance économique à long terme pourrait expliquer pourquoi des pays affichant des niveaux de fragilité modérés à faibles selon les autres dimensions, comme les Îles Salomon, le Libéria et le Malawi, reçoivent néanmoins des niveaux d'APD élevés par rapport à leur RNB.

Graphique 6.5. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité des moteurs de croissance économique à long terme

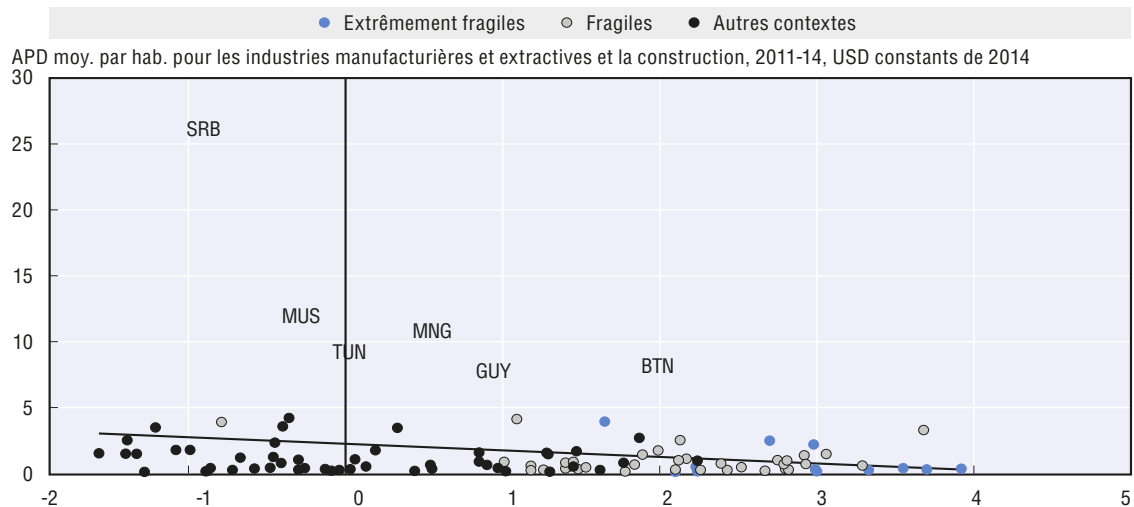


Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité économique).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449750>

Cependant, comme cela a été indiqué précédemment, la relation positive entre l'aide et la fragilité disparaît lorsque la première est mesurée en termes d'apports d'APD par habitant. Certains contextes extrêmement fragiles du point de vue des moteurs de croissance économique à long terme reçoivent des niveaux d'APD par habitant assez élevés (Îles Salomon, Libéria et Soudan du Sud), mais d'autres non (Burundi, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad). Dans certains secteurs, l'APD par habitant est même corrélée négativement avec la fragilité des moteurs de croissance à long terme. C'est le cas, par exemple, de l'APD affectée aux industries manufacturières, aux industries extractives et à la construction (graphique 6.6), qui tend à privilégier les contextes non fragiles, aux paramètres économiques fondamentaux relativement solides (comme Maurice, la Serbie ou la Tunisie).

Graphique 6.6. APD par habitant destinée aux industries manufacturières, aux industries extractives et à la construction et fragilité des moteurs de croissance économique à long terme



Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité économique).

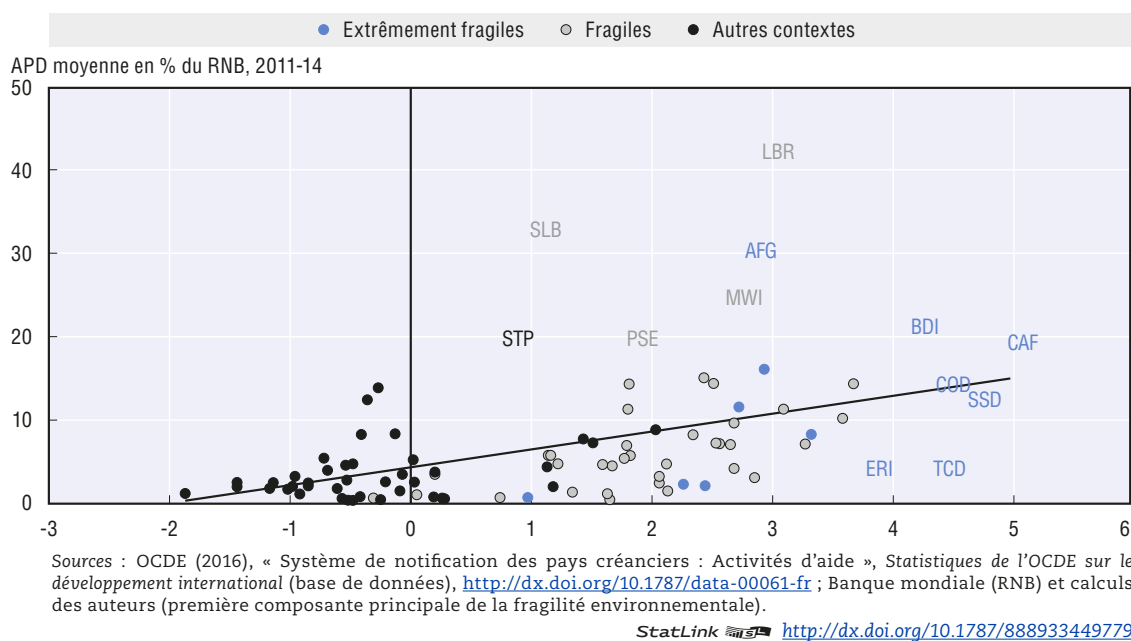
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449760>

La fragilité des moteurs de croissance économique à long terme est en revanche corrélée positivement (mais pas de manière significative) avec l'APD par habitant destinée aux interventions d'urgence. Ce constat souligne un paradoxe intéressant : si certains contextes classés comme fragiles au regard de leurs paramètres économiques fondamentaux obtiennent des niveaux d'aide par habitant plus élevés, le type d'aide qu'ils reçoivent est ciblé sur la gestion des crises plutôt que sur le renforcement de leurs structures économiques. Dans ces contextes, les donateurs semblent donc réagir aux manifestations spectaculaires de la fragilité économique (ou d'autres types de fragilité) au lieu de s'attaquer à ses causes profondes.

### Aide et fragilité environnementale

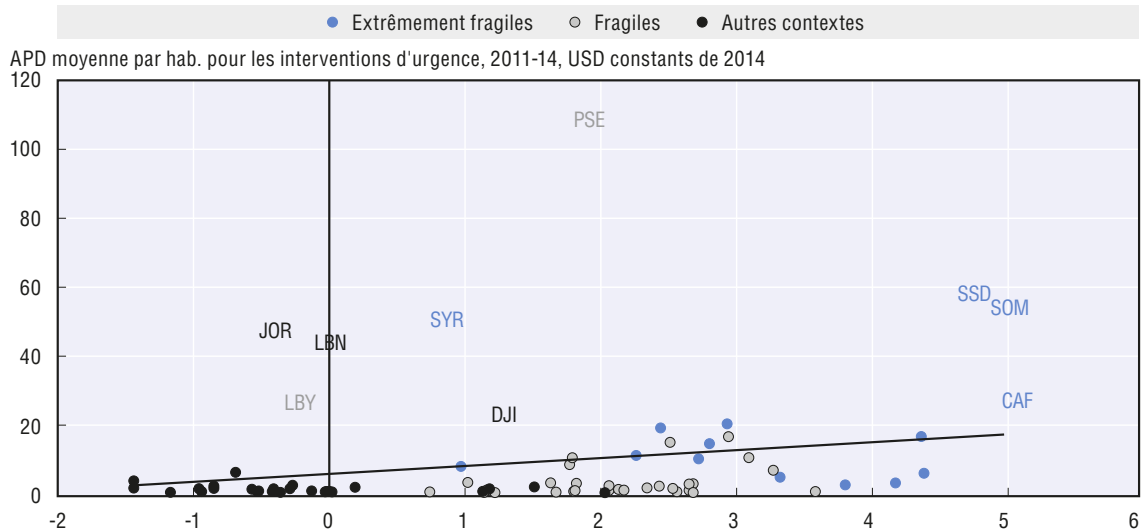
La vulnérabilité des ménages et des populations locales est la mesure dimensionnelle de la fragilité la plus étroitement corrélée avec les apports d'aide en pourcentage du RNB, après la fragilité des moteurs de croissance économique à long terme (graphique 6.7). Les apports d'APD rapportés au RNB augmentent régulièrement avec la vulnérabilité environnementale. À l'une des extrémités du spectre, l'Afghanistan, les Îles Salomon et le Libéria sont les principaux exemples de pays qui bénéficient d'apports d'aide supérieurs à la moyenne compte tenu de leur niveau de vulnérabilité, tandis qu'à l'autre extrémité, l'Érythrée et le Tchad reçoivent moins de ressources que la moyenne une fois pris en compte leur niveau de fragilité environnementale.

Graphique 6.7. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales



La corrélation positive disparaît aussi lorsque l'APD est mesurée par habitant. Toutefois, parmi les différents secteurs d'affectation de l'APD, l'aide à l'appui des interventions d'urgence est corrélée avec la vulnérabilité environnementale. Parmi les contextes qui reçoivent le plus d'aide par habitant au titre des interventions d'urgence, certains affichent également les niveaux de vulnérabilité des ménages et des populations locales les plus élevés : c'est le cas de la République centrafricaine, de la Somalie et du Soudan du Sud (graphique 6.8).

Graphique 6.8. APD par habitant pour les interventions d'urgence et fragilité due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales

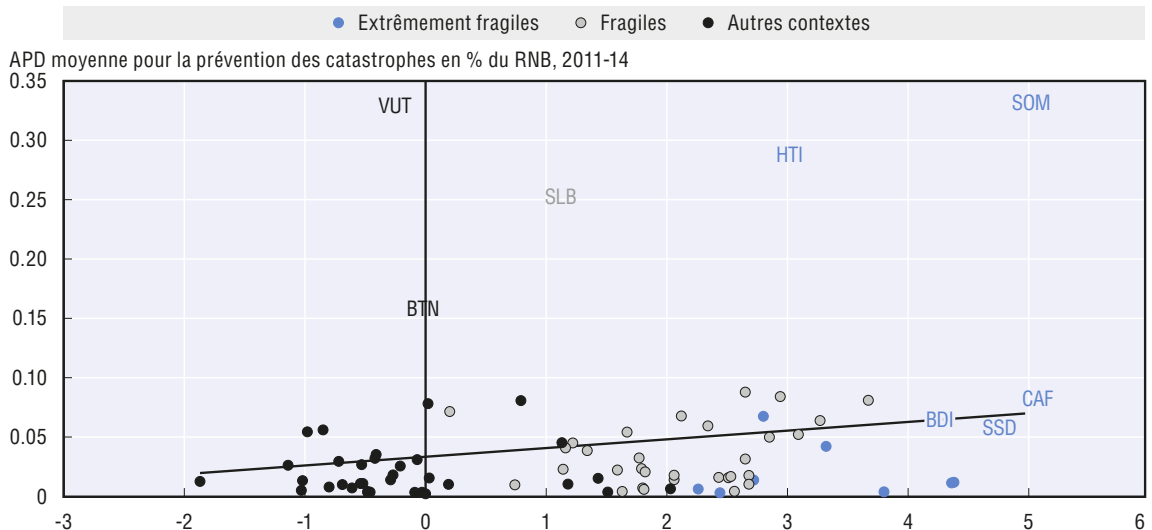


Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité environnementale).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449787>

Par contraste, l'APD affectée à la prévention des catastrophes est statistiquement non corrélée avec la vulnérabilité environnementale, qu'elle soit mesurée par habitant ou en pourcentage du RNB (graphique 6.9). Ce résultat conforte l'observation générale selon laquelle les contextes fragiles reçoivent une aide essentiellement humanitaire, plutôt qu'un soutien axé sur les causes de leur fragilité.

Graphique 6.9. APD affectée à la prévention des catastrophes en pourcentage du RNB et fragilité due à la vulnérabilité des ménages et des populations locales



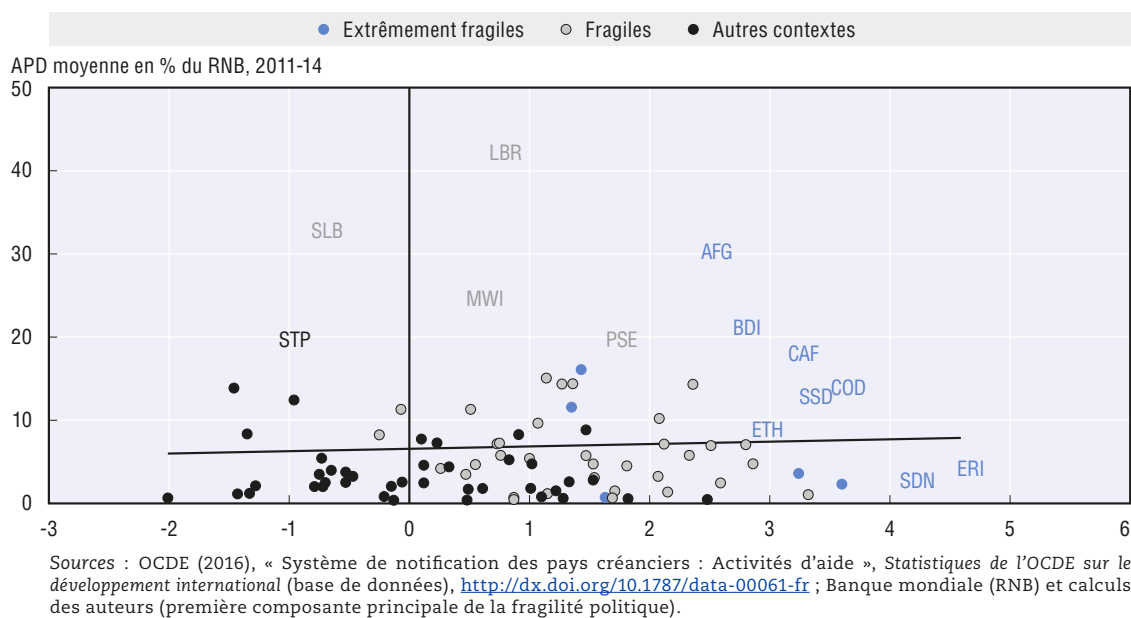
Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité environnementale).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449794>

### Aide et fragilité politique

Sur la période 2011-14, la fragilité politique semble n'avoir presque aucune corrélation avec le volume de l'aide reçue par les bénéficiaires en proportion de leur RNB (graphique 6.10). Cela signifie que l'indice de la fragilité politique, qui mesure l'absence de mécanismes régulateurs dans les institutions politiques et les carences de la protection des droits humains, n'explique pas en lui-même le niveau de l'APD. Les contextes caractérisés par un faible niveau de redevabilité et des contrôles limités sur les pouvoirs de l'exécutif peuvent recevoir des niveaux d'APD élevés (Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Soudan du Sud) ou très faibles (Cameroun, Égypte, Érythrée, Soudan, Tchad et Yémen). À l'autre extrémité du spectre, les contextes où existent des normes de redevabilité et des contrôles sur l'exécutif assez solides peuvent aussi recevoir un soutien important (Cap-Vert, Îles Salomon et Sao-Tomé-et-Principe) ou au contraire presque nul (Botswana, Maurice, Serbie et Surinam).

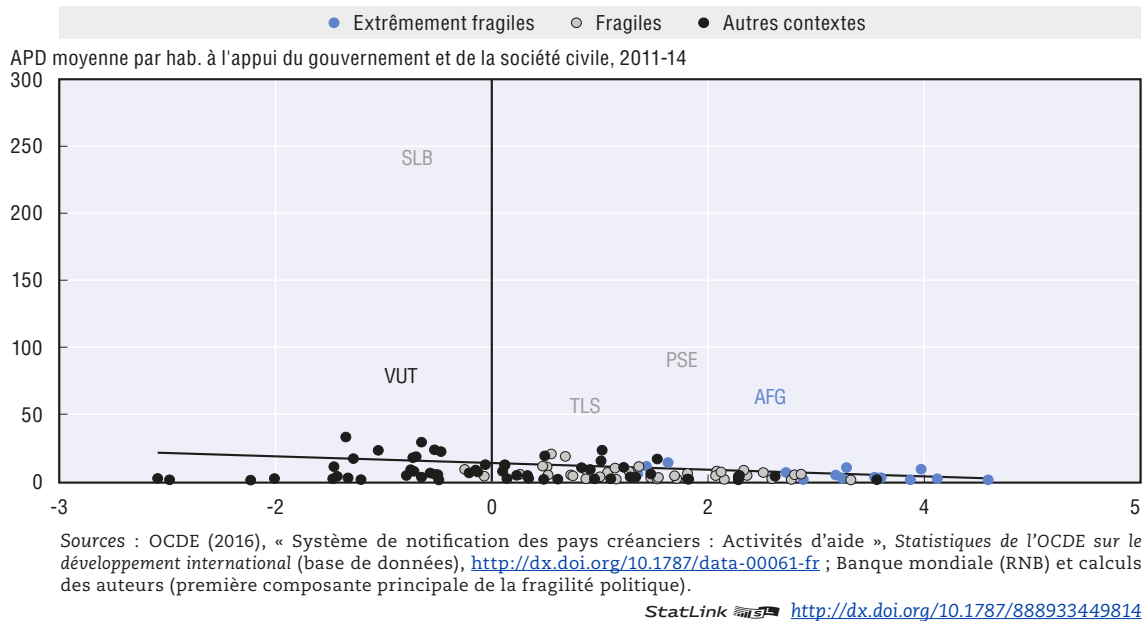
Graphique 6.10. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité politique



La corrélation entre la fragilité politique et l'aide par habitant est négative, à la fois pour l'APD totale et pour certains des secteurs concernés tels que le soutien du gouvernement et de la société civile (graphique 6.11). Les très rares contextes qui reçoivent une aide non négligeable dans ce domaine présentent un large éventail de niveaux de redevabilité et de protection des droits humains, qui peuvent ainsi être très bas (ex., Afghanistan), moyens (ex., Timor-Leste) ou assez élevés (ex., Îles Salomon).



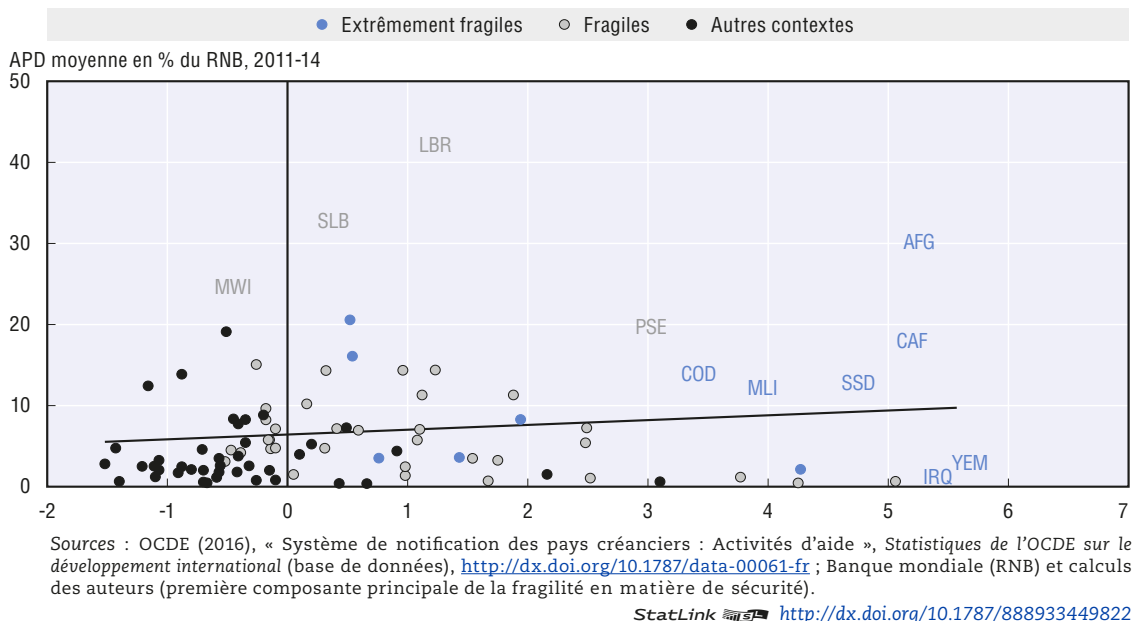
Graphique 6.11. APD par habitant à l'appui du gouvernement et de la société civile et fragilité politique



### Aide et fragilité en matière de sécurité

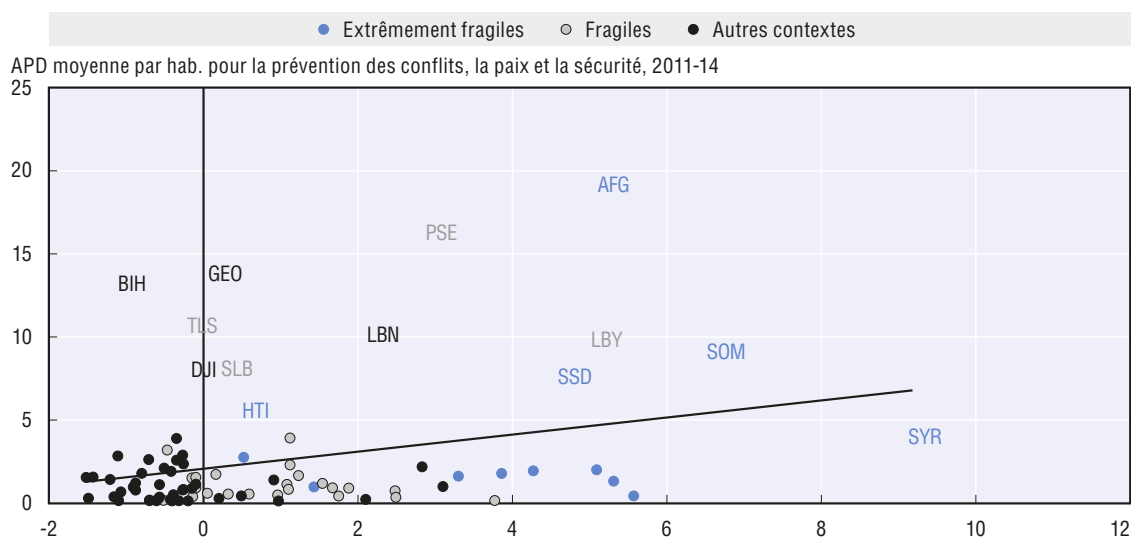
La fragilité en matière de sécurité est mesurée par les insuffisances de l'état de droit et le degré de contrôle de l'État sur son territoire. L'importance relative des apports d'APD en pourcentage du RNB n'est pas corrélée de façon significative avec cette mesure de la fragilité en matière de sécurité (graphique 6.12). Cela est dû à la présence de deux catégories de contextes : d'une part, des contextes qui reçoivent des niveaux d'aide élevés et affichent des niveaux faibles à modérés de fragilité en matière de sécurité, tels que le Burundi, les Îles Salomon, le Libéria et le Malawi, et d'autre part, des contextes qui reçoivent des volumes d'aide très limités par rapport à leur RNB, comme l'Égypte, l'Iraq, la Libye, le Pakistan, le Soudan, l'Ukraine et le Yémen.

Graphique 6.12. APD en pourcentage du revenu national brut et fragilité en matière de sécurité



La situation est cependant différente lorsque l'on considère l'APD destinée à la consolidation de la paix, et en particulier la sous-catégorie constituée par l'APD affectée à la prévention des conflits, à la paix et à la sécurité. Les volumes correspondants sont bien entendu très limités (moins de 0.5 % du RNB du destinataire dans la plupart des cas) mais ils ont tendance à augmenter avec le niveau de fragilité, même lorsqu'ils sont mesurés par habitant (graphique 6.13). Dans la catégorie des contextes extrêmement fragiles du point de vue de la sécurité, l'Afghanistan, la Cisjordanie et la bande de Gaza, la Libye et la Somalie reçoivent des niveaux d'aide par habitant particulièrement élevés, tandis que dans le cas de l'Iraq, de la Libye, du Soudan et du Yémen, ces niveaux sont négligeables.

Graphique 6.13. APD par habitant au titre de la prévention des conflits, de la paix et de la sécurité et fragilité en matière de sécurité



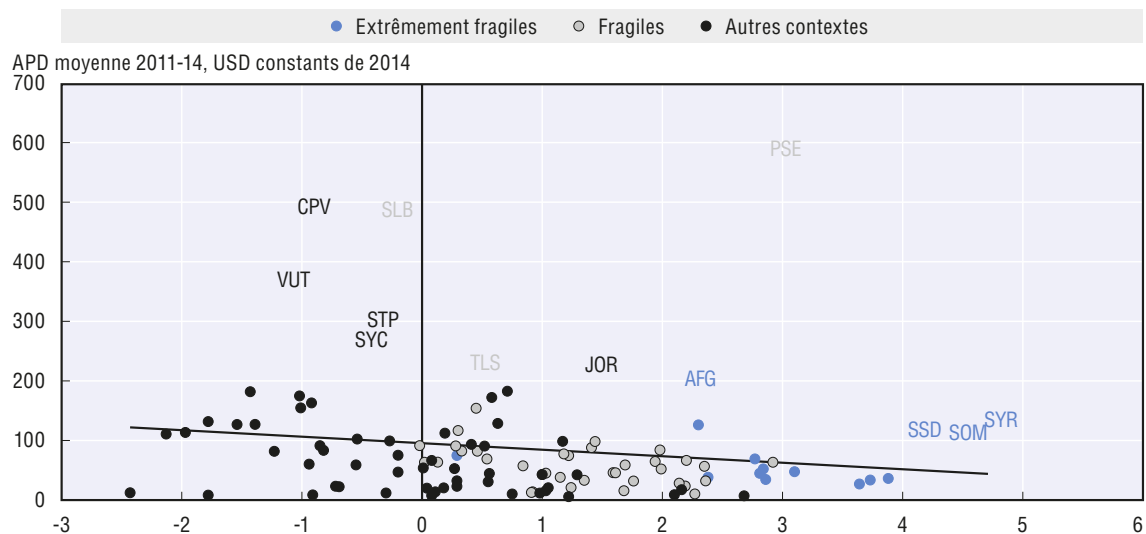
Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité en matière de sécurité).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449831>

### Aide et fragilité sociétale

La première mesure de la fragilité sociétale, à savoir le défaut d'accès à la justice et de redevabilité et les inégalités horizontales, n'est pas corrélée de façon significative avec l'aide en pourcentage du RNB ; avec l'APD par habitant, la corrélation est négative (graphique 6.14).

Graphique 6.14. APD par habitant et fragilité due au défaut d'accès à la justice et de redevabilité et aux inégalités horizontales



Sources : OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr> ; Banque mondiale (RNB) et calculs des auteurs (première composante principale de la fragilité sociétale).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449848>

### Les contextes fragiles ont tendance à recevoir une aide « de crise » et à être exclus du soutien au titre du développement à long terme

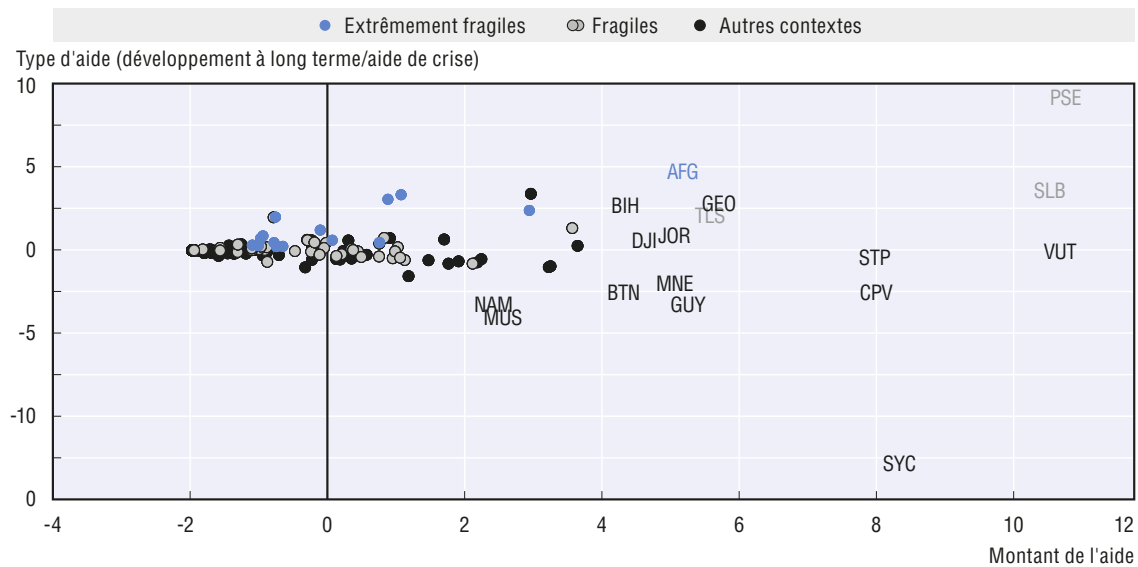
Plusieurs secteurs importants d'affectation de l'APD tels que l'agriculture, l'éducation, les transports et la santé sont corrélés entre eux pour l'ensemble des destinataires. Cela signifie que lorsqu'un contexte reçoit de l'aide pour un secteur, par exemple la santé, il reçoit aussi généralement de l'aide pour d'autres secteurs comme l'agriculture, etc.

De fait, l'aspect le plus marquant de l'APD sectorielle par habitant est que certains bénéficiaires tendent à recevoir une aide limitée et d'autres une aide importante pour toute la gamme des secteurs. Cet aspect est représenté par le premier axe du graphique 6.15, qui classe les contextes en fonction du montant du « panier d'aide moyen » reçu par habitant.<sup>6</sup>

Compte tenu de cette tendance générale, le deuxième constat le plus frappant qui ressort de l'analyse de l'APD sectorielle est l'opposition entre, d'une part, l'aide au développement à long terme affectée à des secteurs tels que l'énergie, les communications, le tourisme, la protection de l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'industrie et la prévention des catastrophes, et d'autre part, l'aide « de crise » destinée à la prévention des conflits, à la reconstruction et aux interventions d'urgence. Les contextes qui affichent des valeurs plus élevées sur l'axe vertical du graphique 6.15 reçoivent principalement une aide « de crise », tandis que ceux qui affichent des valeurs plus basses reçoivent relativement plus d'aide propre à favoriser le développement à long terme.

Comme le montre le graphique, la grande majorité des destinataires de l'APD reçoivent une aide peu élevée et répartie de façon assez équilibrée entre « gestion des crises » et « développement à long terme » (nuage dense de points au centre-gauche de l'image). À mesure que le volume de l'aide par habitant augmente, les contextes non fragiles ont tendance à diverger vers l'aide au développement à long terme, alors que les contextes fragiles restent très souvent dans la section « aide de crise » du graphique.

Graphique 6.15. Analyse en composantes principales de l'APD sectorielle par habitant



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449851>

## Notes

1. Pour relier les deux indicateurs, précisons que l'APD en proportion du RNB est aussi égale à l'APD par habitant en proportion du RNB par habitant – de sorte que si deux pays reçoivent le même niveau d'aide par habitant, le plus riche des deux (en termes de revenu par habitant) aura un rapport APD/RNB inférieur.
2. Dans ce chapitre, tous les montants de l'APD sont exprimés en USD constants de 2014.
3. Les interventions d'urgence sont l'une des sous-catégories de l'APD destinée à l'aide humanitaire, avec l'aide à la reconstruction et la réhabilitation, et la prévention des catastrophes et la préparation à leur survenue.
4. La dépendance vis-à-vis de l'aide, qui peut être mesurée par l'APD nette en pourcentage du RNB, l'APD totale par habitant ou l'aide humanitaire totale par habitant, est utilisée comme indicateur dans le Cadre sur la fragilité. Il est néanmoins peu probable que la présence de cet indicateur joue un rôle notable dans la relation observée entre fragilité et apports nets d'APD, étant donné que la dépendance vis-à-vis de l'aide n'a qu'une influence limitée sur les mesures de la fragilité économique (à savoir les moteurs de croissance économique à long terme et les déséquilibres du marché du travail), et *a fortiori* sur la mesure multidimensionnelle de la fragilité (voir l'annexe A).
5. Quatre pays sont absents des analyses concernant l'APD en proportion du RNB en raison du manque de données sur leur revenu national : Djibouti (non fragile), République populaire démocratique de Corée (fragile), Somalie et Syrie (extrêmement fragiles).
6. L'annexe A présente les résultats détaillés de l'analyse en composantes principales de l'APD sectorielle par habitant.

## Référence

OCDE (2016), « Système de notification des pays créanciers : Activités d'aide », *Statistiques de l'OCDE sur le développement international* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr/>.



## Chapitre 7

### **Prisme de la violence et recommandations finales**

par

Wendy MacClinchy, consultante indépendante, et Sara Batmanglich  
et Rachel Scott, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE

*Ce dernier chapitre des États de fragilité 2016 présente un outil propre à permettre de mieux comprendre la violence, et énonce des recommandations à l'intention de l'ensemble des spécialistes et des acteurs concernés par le problème de la fragilité et de la violence. Présenté pour la première fois par l'OCDE dans un ouvrage publié en 2009, cet outil, dénommé prisme de la violence, a été actualisé afin d'aider à mieux cerner la violence qui sévit aujourd'hui. L'attention est ensuite attirée vers des domaines où la communauté du développement peut intervenir avec plus d'efficacité pour remédier au problème de la fragilité et de la violence. Les recommandations dont ceux-ci font l'objet portent respectivement sur les politiques, la programmation et le financement. Pour finir, les auteurs appellent à agir pour alléger le lourd tribut que la violence et la fragilité font payer à ceux qui sont laissés de côté.*

## Appréhender les faits à travers le prisme de la violence

La violence, avec ses multiples facettes, est sans conteste un problème majeur. Une meilleure compréhension de son évolution et de ses manifestations aidera les décideurs et les praticiens à définir des approches plus efficaces pour atténuer la fragilité des États et de la société. Mis au point par l'OCDE en 2009 (encadré 7.1), le prisme de la violence est un outil d'analyse conçu pour cerner plus aisément la relation de causalité entre certains phénomènes et l'apparition ou la persistance de la violence, dans le but de mettre en lumière les moyens possibles de prévenir cette dernière et de la faire reculer. La version actualisée qui en est présentée ici prend en compte les résultats des nouvelles études réalisées sur le sujet.

### Encadré 7.1 - Le prisme de la violence armée défini par l'OCDE en 2009

Le prisme de la violence armée établi en 2009 prend en compte les caractéristiques essentielles de la violence armée et les principaux niveaux auxquels elle s'exerce. Ses différentes composantes ont été définies en concertation avec des praticiens du développement à partir des enseignements tirés de programmes de réduction de la violence armée qui ont été mis en place dans des situations de conflit et d'après-conflit et des contextes marqués par la criminalité et la violence. Il offre un cadre souple et homogène pour étayer la réflexion sur les déterminants, les facteurs de risque, les facteurs de protection et les effets propres à un contexte donné. De plus, il échappe aux partis pris concernant les catégories imposées par les donneurs, comme celles que recouvrent les notions de « conflit », de « crime » ou de « fragilité ».

Le prisme de la violence armée met en relief le fait que la violence se situe au-delà des frontières qui séparent les différents secteurs de développement et, partant, la possibilité d'apporter des réponses intersectorielles et intégrées. Il fait aussi ressortir l'articulation potentielle entre les différents éléments et niveaux considérés : ceux-ci sont souvent appréhendés séparément en raison de l'absence de lien entre les divers volets de la programmation sectorielle ou thématique. Il encourage les praticiens du développement à inscrire leur réflexion en dehors des limites de leur mandat de programmation propre pour prendre en compte l'ensemble des défis qui se posent. Une analyse uniforme de la violence armée peut contribuer à rapprocher des acteurs très divers qui, normalement, s'occupent d'aspects différents du problème. Par exemple, elle peut aider les praticiens qui travaillent sur la réforme de la justice pénale à examiner dans quelle mesure leurs efforts de programmation et les objectifs qu'ils visent peuvent être reliés à des interventions portant expressément sur la sécurité de proximité, la prévention des crimes et délits, la justice réparatrice, le contrôle des armes légères et de petit calibre ou les initiatives visant les jeunes à risque. Elle peut aussi favoriser l'adoption de meilleures solutions faisant appel à l'ensemble de l'administration.

Il importe de noter que le prisme de la violence armée ne doit pas supplanter les outils d'évaluation et de programmation existants, comme l'analyse des conflits ou de la stabilité, l'analyse des déterminants du changement, de la gouvernance et de la justice pénale, ou l'approche par la santé publique. Celui-ci est en fait destiné à servir de cadre de référence complémentaire pour aider à déterminer comment allier des sources de données et des outils différents en vue d'améliorer les diagnostics en vigueur et de définir des interventions plus stratégiques ou plus ciblées.

Source : OCDE (2009).

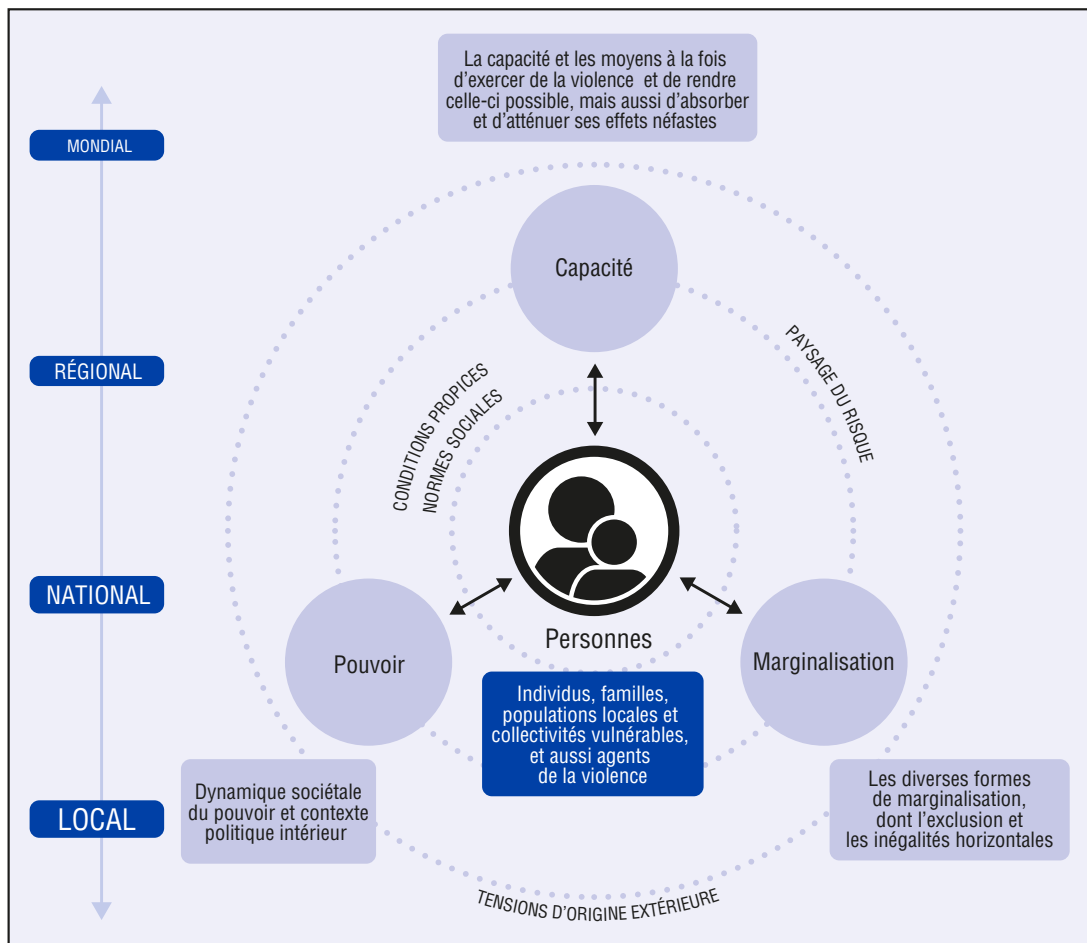


La version actualisée du prisme de la violence (graphique 7.1) intègre :

- la dynamique sociétale du pouvoir et le contexte politique intérieur ;
- les diverses formes de marginalisation, dont l'exclusion et les inégalités horizontales ;
- la capacité et les moyens à la fois d'exercer de la violence et de rendre celle-ci possible, mais aussi d'absorber et d'atténuer ses effets néfastes.

La prise en compte de la dimension géographique ouvre beaucoup de possibilités. Cependant, au centre du prisme se trouvent des personnes : les individus, les familles, les populations locales et les collectivités vulnérables, qui supportent l'essentiel des conséquences de la violence et sont aussi agents de la violence. Globalement, les conditions qui président ainsi à la violence forment un cadre d'analyse des risques qui peut servir à déceler et prévoir les tendances et fournir des repères pour accroître l'efficacité des efforts de prévention.

Graphique 7.1 Le prisme de la violence



### Pouvoir

Les conflits et les actes de violence auxquels on assiste aujourd'hui constituent en grande partie le corollaire de la « compétition » politique, de la corruption et de la médiocrité des relations entre l'État et la collectivité. Dans toute société, il peut souvent y avoir de multiples sources de pouvoir, et celles-ci ne coexistent pas nécessairement de façon harmonieuse. Les tensions qui se manifestent entre les différentes sources de pouvoir, et chez ceux qui

sont exclus du bénéfice des avantages que procure le pouvoir, peuvent être d'importants facteurs de violence. Comme il est expliqué au chapitre 2, la violence est de plus en plus souvent alimentée par l'instabilité politique intérieure. Les conditions de l'accès au pouvoir, notamment des élites et de leurs mandataires, ont dans bien des cas pour effet de perpétuer les risques de violence, même dans les pays et les sociétés qui sont censées connaître la paix. Cette forme de compétition peut s'exercer au niveau régional, à celui de l'État et/ou à l'échelon local.

Le partage du pouvoir et l'inclusion n'ont pas automatiquement pour effet d'éliminer ou d'atténuer ces tensions, et ils peuvent même les exacerber.

### **La marginalisation**

**Les inégalités et les divisions accentuent les clivages sociaux et renforcent la propension à la violence.** La marginalisation socioéconomique engendrée par les inégalités horizontales, un développement inégal et l'exclusion économique peut être à l'origine de multiples formes de violence, interpersonnelle, criminelle ou sociale, ainsi que d'une violence politique collective armée. Comme on l'a vu ci-dessus, la dynamique du pouvoir peut accentuer la marginalisation des individus et des populations, créant un ressentiment qui, par un effet de rétroaction négative, durera pendant des générations et rendra les catégories marginalisées sensibles aux manœuvres déployées par les acteurs politiques ou ceux de la violence criminelle pour exploiter leur malaise. La marginalisation peut aussi être source de violence sociale, comme on le voit en Amérique du Nord, du Sud et centrale, où les taux d'homicides et autres crimes et délits sont élevés au sein des populations défavorisées (Hagedorn, 2008).

**D'autres facteurs de rejet ou d'attraction peuvent déclencher de la violence chez les populations marginalisées.** Plusieurs facteurs socioéconomiques peuvent alimenter la violence : chômage, pauvreté, marginalisation clanique/sociale/politique, corruption et mécontentement des jeunes. D'autres facteurs peuvent pousser les individus marginalisés à la violence – volonté d'obtenir des ressources matérielles, des armes ou de la protection, sentiment d'appartenance et de pouvoir, gouvernance forte – et les amener jusqu'à l'extrémisme violent et la radicalisation (Glazzard et al., 2016). L'urbanisation peut aussi être un détonateur de la violence chez les personnes marginalisées (Østby, 2015 ; Raleigh, 2015). Le développement économique urbain attire les pauvres des zones rurales vers les villes où ils vont souvent vivre dans des taudis. Des études ont montré que ce phénomène avait pour effet de faire croître la violence (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2011). La période couverte par la mise en œuvre des Objectifs de développement durable sera marquée par d'énormes changements démographiques qui entraîneront une concentration des personnes les plus pauvres du monde dans les zones urbaines, créant ainsi des zones sensibles de population marginalisée. Les villes les plus peuplées du monde sont aussi souvent les plus fragiles, étant donné que les inégalités structurelles et l'exclusion sociale y sont plus présentes. L'existence d'un lien entre conflits violents et inégalités horizontales se vérifie dans toutes sortes de contextes et pour les formes de violence les plus diverses (Langer et Stewart, 2013 ; Brown et Langer, 2010), y compris la violence interethnique (Mancini, 2005 ; Fjelde et Østby, 2014), les inégalités interrégionales et les conflits séparatistes (Bakke et Wibbels, 2006), ainsi que la mobilisation de certains groupes lors des guerres civiles (Langer, 2005).

### **La capacité**

La faisabilité de la violence et des conflits est un important déterminant de leur apparition. La possibilité de disposer d'armes et de munitions ou d'obtenir des ressources financières par des moyens tels que l'exploitation des ressources naturelles et le crime organisé n'est pas en soi cause de violence. Mais c'est un facteur de risque d'apparition de la violence. Si, de surcroît, certains groupes ont la capacité de mobiliser des ressources humaines et financières et des moyens logistiques et militaires, le risque d'émergence de la violence armée se trouvera accru.

### **Les personnes**

La complexité du phénomène de la violence conduit à donner la primauté à des explications qui peuvent empêcher de la comprendre et nuire à l'efficacité des interventions.

La violence ne s'inscrit pas parfaitement dans les cadres de référence habituels concernant la sécurité, ni dans les discours explicatifs ordinaires sur les conflits, et elle est souvent appréhendée d'une manière subjective selon les organisations. Comme il a été indiqué au chapitre 2, les approches qui réduisent la violence à l'opposition « auteurs-victimes » ou « criminels-citoyens innocents » ne tiennent pas compte du fait que la violence chronique conduit en réalité tous ceux qu'elle touche à se retrouver dans une situation de violence complexe. Par exemple, dans les sociétés en proie à la violence depuis de nombreuses années, les victimes peuvent devenir auteurs et les auteurs victimes, ce qui montre combien celle-ci est par nature susceptible de changer de forme.

Compte tenu du caractère fortement inconstant de la violence qui se transforme au gré des circonstances et des situations, ainsi que de la complexité des facteurs qui la déterminent et des motivations du comportement des individus, il est tentant d'établir une représentation homogène de ses acteurs et de simplifier les dispositifs destinés à y remédier. Mais cette approche peut amplifier les risques. Un ciblage non sélectif ou l'application de mesures punitives de portée générale peuvent toucher par inadvertance des personnes non violentes ou faire abstraction des normes sociales, des motivations et d'autres facteurs. Ces actions peuvent par conséquent accentuer la marginalisation, susciter de la défiance à l'égard de la règle de droit et donner des raisons d'adopter des comportements violents.

Le pouvoir, la marginalisation et la capacité entrent en interaction les uns avec les autres et avec le milieu normatif où ils coexistent pour créer des conditions dans lesquelles la violence peut apparaître ou décroître. Les personnes interagissent elles-mêmes avec le contexte de risque dans lequel elles se trouvent et peuvent devenir auteurs et/ou victimes de la violence selon la dynamique qui préside à cette interaction. Il n'est possible de dégager un tableau complet de la violence dans toute sa complexité qu'en analysant soigneusement cette interaction à plusieurs niveaux.

## **États de fragilité 2016 : recommandations finales**

Selon les estimations, d'ici à 2030, plus de 60 % des pauvres de toute la planète vivront dans des États en situation de fragilité. Il nous incombe donc collectivement de faire en sorte que ces personnes, celles qui sont le plus laissées de côté, trouvent leur place dans notre avenir commun.

Étant donné l'étendue de la réflexion contenue dans *États de fragilité 2016*, il est impossible de dresser une liste exhaustive de recommandations précises. On peut néanmoins distinguer des domaines dans lesquels la communauté du développement peut agir de

manière à s'attaquer avec plus d'efficacité à la fragilité et à la violence. Il existe des bonnes pratiques en la matière ; il importe de les faire connaître, de les examiner et d'aller plus loin. Les recommandations exposées ci-dessous ont été établies avec le précieux éclairage qu'ont apporté le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) et ses membres, ainsi que l'ensemble de la communauté des praticiens.

## **AMÉLIORER LES POLITIQUES**

### ***Reconnaître que la fragilité a un caractère multidimensionnel***

*États de fragilité 2016* prend en compte le fait que la fragilité comporte de nombreuses dimensions qui présentent elles-mêmes de multiples facettes. Ces dimensions qui recouvrent à la fois l'exposition à différents types de risque et l'absence des moyens nécessaires pour les absorber ou pour s'adapter peuvent concerner aussi bien les pays riches que les pays en développement. États, sociétés et systèmes sont confrontés à une accumulation ou à une conjonction de risques, mais s'ils ne parviennent pas à les maîtriser ou à absorber ou atténuer les effets de leur concrétisation, ils feront preuve de fragilité.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité distingue dans ce domaine cinq dimensions : la fragilité économique, environnementale, politique, sociétale et en matière de sécurité. Le modèle multidimensionnel qu'il offre ainsi permet de disposer d'un outil nouveau important pour examiner la façon dont la fragilité est structurée et déterminer comment en assurer le suivi.

La prise en compte du caractère multidimensionnel de la fragilité peut aider les praticiens à concevoir de meilleures théories du changement et à améliorer la programmation pour les contextes marqués par des risques. Tout d'abord, les praticiens doivent au minimum s'attacher à mieux analyser le contexte, et ce suivant une approche plus globalisante. Cette analyse de meilleure qualité permettra d'améliorer la conception des programmes en garantissant qu'ils contribueront à donner aux systèmes étatiques et sociétaux la capacité de maîtriser, d'absorber et d'atténuer les risques associés à chacune des dimensions de la fragilité. L'emploi d'un cadre multidimensionnel aidera aussi les différents acteurs qui interviennent dans un contexte donné à comprendre l'interdépendance qui peut s'exercer entre leurs divers programmes et actions. Pour qu'il soit possible d'appréhender toutes les facettes de la fragilité, ces acteurs devront collaborer davantage lors de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des programmes.

### ***Prendre au sérieux la violence, sous toutes ses formes***

Il est nécessaire d'être plus attentif à l'impact important que la violence, sous ses multiples formes, peut produire du point de vue de la fragilité.

*États de fragilité 2016* redéfinit la fragilité pour l'appréhender comme la conjonction d'un ensemble de risques, la violence en étant peut-être le déterminant le plus fréquent et la conséquence la plus souvent observée. Les conclusions du présent rapport – à savoir que la violence va croissant, qu'elle constitue un phénomène complexe dont la forme change et qu'elle est extrêmement coûteuse – montrent que la communauté internationale doit consacrer davantage de ressources et d'attention à cet important domaine d'action.

Le traitement de la violence doit prendre en compte le caractère interdépendant des différentes formes qu'elle revêt, et le fait que celles-ci ont les mêmes causes profondes. Il faudra par conséquent transformer les pratiques en matière de développement de façon à passer d'interventions axées sur le conflit et ses suites à des actions visant à s'attaquer à la

violence sous toutes ses formes et à la prévenir. Une collaboration plus étroite devra aussi être instaurée, au moins au stade de l'analyse, entre les spécialistes des différentes sphères d'action qui travaillent aux divers niveaux de la collectivité, en particulier entre les acteurs du développement, de la stabilisation et de l'action humanitaire.

### **Remettre en question les paradigmes en vigueur**

Les discours explicatifs dominants concernant la violence peuvent simplifier à l'excès ce qui constitue une dynamique profondément complexe, régie par de multiples causes, et entraîner ainsi la formulation d'hypothèses faciles quant aux moyens les plus appropriés d'y faire face. Il faudra donc adopter une définition plus large de la violence, qui permette expressément d'éviter d'étiqueter les populations et les lieux comme « bons » ou « mauvais », tout en prenant en compte le caractère mouvant des rôles, des acteurs et des situations.

Les zones de conflit ne sont pas nécessairement des espaces où règnent l'anarchie et le désordre ou dont tout gouvernement est absent. Les civils ne sont pas simplement des victimes, ils peuvent aussi participer activement à des actes de violence ou jouer un rôle de catalyseur dans leur perpétration. La paix ne suit pas obligatoirement le conflit. La façon dont s'effectue la conduite des affaires intérieures peut, même en temps de paix, constituer aussi une source de violence politique.

De plus, les efforts de développement n'ont pas tous un impact sur la violence. La communauté internationale devrait par conséquent établir une distinction plus nette entre, d'une part, les programmes visant à la réalisation de progrès de grande portée sur le plan du développement (ex., éducation et emploi) et donc susceptibles d'avoir des retombées à long terme pour la prévention de la violence, et d'autre part, les interventions ciblées qui entraînent de façon plus immédiate un recul sensible et mesurable de la violence. Les uns et les autres sont nécessaires pour pouvoir créer un contexte propice à un bon ancrage du développement durable, ainsi qu'à une évolution des normes sociales qui permette à terme de décourager la violence. En fait, la première démarche à faire pour mieux s'attaquer à violence est de la définir de manière à prendre pleinement en compte toute la complexité qu'elle revêt.

La remise en question du paradigme dominant a pour effet de créer des points d'ancrage pour les interventions requises, ainsi que de donner aux personnes les moyens de transformer les rôles et les normes dans un sens positif.

### **Investir dans la prévention**

L'investissement dans la prévention permet de sauver des vies et d'économiser des ressources et de l'argent. C'est un choix qui n'est pas seulement logique : il est simplement plus efficace. Une culture de la prévention doit être solidement instaurée à tous les niveaux de la planification et de la prise de décision concernant l'aide, notamment en vue d'investir dans des activités propres à remédier aux causes profondes des conflits.

Agir sans tarder pour répondre aux crises nouvelles est une condition importante de la réussite de cette action. C'est une démarche essentielle pour la prévention et la protection des civils touchés par la violence et la fragilité. Ces phénomènes ont tous deux un caractère cyclique et les faits montrent que, dans bien des cas, l'exposition à la violence engendre plus tard davantage de violence. Une intervention précoce ayant principalement pour but de faire évoluer les normes comportementales et sociales, est par conséquent indispensable pour rompre le cycle de la violence avant qu'il ne s'accélère au point de devenir irrépressible (ONU DC, 2013). Les jeunes, qui ont le plus à perdre et à gagner, sont la clé de la réalisation de ces changements générationnels.

Un effort soutenu et résolu de renforcement de la diplomatie politique en vue de la prévention et du règlement des conflits doit aussi faire partie du vaste dispositif d'intervention requis, afin de traiter les problèmes de fond qui ont été à l'origine de la fragilité et de la violence (OCHA, 2016).

### ***Mettre en œuvre la Déclaration de Stockholm et le New Deal***

La Déclaration de Stockholm réaffirme la volonté de promouvoir les principes du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles et expose les dispositions convenues pour passer à l'étape suivante de leur mise en œuvre, afin que les aspirations exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 puissent être concrétisées dans les contextes de fragilité ou marqués par un conflit (Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, 2016).

À Stockholm, les membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État se sont engagés : à intensifier et améliorer les efforts qu'ils déploient pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité et de la violence, en utilisant les Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État que vise le New Deal pour guider leurs interventions ; à faire en sorte que les femmes participent plus activement à ce processus ; à mettre en place des partenariats plus solides, notamment en fortifiant le dialogue multipartite au niveau des pays et avec la communauté humanitaire ; à créer des mécanismes efficaces pour la gestion des conflits et la réconciliation et à rendre la vie politique plus inclusive ; à accroître les efforts politiques et financiers, conformément aux principes du New Deal, pour pouvoir répondre aux besoins particuliers qui se manifestent dans les contextes fragiles ; à renforcer les systèmes nationaux de gestion des finances publiques pour réduire les risques fiduciaires ; et à mettre en place des programmes de plus grande envergure pour soutenir la mobilisation des ressources intérieures.

Respecter les engagements ainsi énoncés dans la Déclaration de Stockholm et rendre des comptes sur les progrès réalisés dans leur exécution constitueront une tâche importante à accomplir dans les années à venir.

### ***Utiliser la politique intérieure pour promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle mondiale***

L'action contre la violence et la fragilité peut aussi commencer au niveau national. Si elles sont appréhendées à travers le prisme de la violence et de la fragilité, les politiques intérieures peuvent réellement influencer sur les facteurs relatifs au pouvoir, à la marginalisation et à la capacité qui permettent à la violence de s'exercer dans le monde entier.

Il y a plusieurs manières de procéder à cette fin. La transparence concernant l'achat et la vente de ressources, notamment de pétrole et de minéraux, par des individus et des sociétés du pays pourrait être améliorée. Cet effort contribuerait à limiter les apports que ces opérations procurent aux auteurs de la violence. Investir dans les contextes fragiles et faire du commerce avec eux en leur assurant un accès prévisible et durable aux marchés pourraient favoriser la croissance économique, la stabilité et l'emploi, créant ainsi une situation moins propice à la violence. La fermeture des paradis fiscaux et la lutte contre les juridictions pratiquant l'opacité financière pourraient assurer l'augmentation des ressources fiscales dans les contextes fragiles et renforcer le contrat social entre les citoyens et l'État. La prise en main des problèmes d'environnement au niveau du pays, par exemple pour faire reculer la déforestation et atténuer le changement climatique, ainsi que protéger la biodiversité, pourrait contribuer à amoindrir les facteurs environnementaux

qui ont un impact disproportionné sur les sociétés fragiles. L'accroissement des débouchés économiques offerts aux migrants venant de pays marqués par un contexte de fragilité – par exemple au moyen de visas de travail saisonnier ou dans les secteurs confrontés à une pénurie de personnel qualifié, comme celui de la prise en charge des personnes âgées – permettrait d'accroître les envois de fonds des travailleurs émigrés, de propager les idées et les valeurs démocratiques, ainsi que d'apporter de la valeur à l'économie nationale. Il est en outre possible de promouvoir d'autres normes et valeurs de portée mondiale, par exemple au moyen de réglementations concernant les mines terrestres et les armes de petit calibre, les crimes de guerre et l'utilisation de la torture, les ventes d'armes, la protection de la liberté de la presse et des droits des minorités, et la lutte contre la corruption (Barder, 2016).

## **AMÉLIORER LA PROGRAMMATION**

### ***Définir une approche à l'échelle de toute la société***

L'obtention de résultats positifs et durables dans les contextes de fragilité dépend d'un grand nombre de facteurs étroitement liés les uns aux autres. On ne saurait donc se contenter d'axer les efforts sur un seul acteur, un seul niveau de la collectivité ou un seul secteur. Au contraire, pour améliorer les résultats, il faudra coopérer avec toutes sortes d'acteurs, aux différents niveaux de la collectivité – individu, quartier, commune, province et pays – et adopter une approche multidimensionnelle et multisectorielle. La société tout entière verra ainsi se renforcer sa capacité de réaction face à des contextes imprévisibles, à risque et en évolution rapide. Comme pour les autres efforts de développement, la mise en place d'un financement pluriannuel permettant d'adopter une théorie stratégique du changement inscrite dans le long terme, faciliterait grandement cette démarche. En outre, faire de l'analyse du contexte et des problèmes une caractéristique essentielle du comportement des donateurs aidera à garantir que cette forme de ciblage deviendra une pratique systématique et qu'elle sera fondée sur les meilleures données d'observation disponibles (OCDE, 2016).

De même, les équipes et les spécialistes qui s'intéressent aux multiples dimensions de la violence et de la fragilité doivent être aussi divers et s'appuyer sur des connaissances aussi solides que les problèmes sur lesquels ils se penchent. Une amélioration de la collaboration entre ceux qui s'occupent de la lutte contre la violence sociale, criminelle et interpersonnelle et ceux qui travaillent sur la question des conflits, de la paix et de la sécurité, permettra de produire de précieux effets de synergie. Les échanges qui en résulteront pourront mettre à profit l'immense corpus de données d'expérience mondiales pour articuler entre eux les divers volets et approches de la programmation concernant la violence.

L'expérience montre notamment que, pour être efficaces, les politiques et les stratégies suivies doivent non seulement viser les jeunes à risque, mais aussi encourager ces derniers et les populations locales à travailler ensemble pour rompre le cycle de la violence (ONUDC, 2013). Lorsqu'ils sont associés à des services de soutien et à des campagnes de sensibilisation des médias, les programmes de mobilisation communautaire permettent de faire évoluer les normes sociales dans les régions fortement touchées par la violence, comme en témoignent l'augmentation des signalements d'actes de violence et le recul de l'impunité (OMS, 2016).

Une approche multidimensionnelle et systémique de cette nature a pour point de départ un effort d'analyse et de planification qui fait appel à toutes les composantes de la société, ce qui permet de dégager des objectifs stratégiques communs et d'assurer une plus grande cohérence dans la programmation et au niveau des résultats.

### **Mettre les personnes au centre**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son leitmotiv « Ne laisser personne de côté » visent à garantir que la priorité sera donnée aux catégories marginalisées, exclues et vulnérables. Mettre l'accent sur la violence sous toutes ses formes signifie aussi s'orienter vers une approche qui place les personnes en son centre, eu égard au fait que l'existence d'un État stable et d'institutions solides n'entraîne pas automatiquement un recul de la violence. Concentrer l'attention sur les individus particulièrement susceptibles de s'engager dans la violence peut en effet constituer une meilleure stratégie, qui influera positivement sur les normes sociales et les comportements. Citons, par exemple, la dissuasion ciblée qui consiste à placer les personnes à haut risque au centre et à faire usage de stratégies telles que l'information directe sur les normes collectives contre la violence, la notification préalable, par les services chargés de faire respecter la loi, des conséquences légales d'une poursuite des actes de violence, et une proposition d'aide personnalisée (Locke, 2016). Toutefois, l'application d'une approche plus ciblée demande beaucoup de circonspection, ainsi qu'une connaissance approfondie de la façon dont les personnes et les populations perçoivent des notions telles que la légitimité ou la confiance et les dispositions existant en matière de sécurité, de sorte que cette approche doit être fortement adaptée au contexte.

Mais, dans la pratique, les réponses structurelles à la fragilité sont généralement privilégiées par rapport aux actions à caractère sociétal. La raison en est qu'elles sont plus visibles et plus faciles à gérer et à mesurer et qu'elles peuvent produire des résultats plus rapidement. Les acteurs du développement qui donnent la préférence au renforcement des capacités à l'échelon central doivent pourtant être conscients du fait que l'État est souvent un acteur non neutre et que le renforcement des capacités étatiques pourrait, selon un effet pervers, également accroître l'exclusion économique, ainsi que la marginalisation et l'insécurité. Par exemple, lorsque la mise en place de mesures sévères de maintien de l'ordre ne s'accompagne pas d'investissements sociaux d'une ampleur égale, les populations locales peuvent se sentir persécutées et même se mettre à éprouver de la sympathie pour les criminels. Par ailleurs, il est nécessaire d'adopter une approche plus élaborée pour la coopération avec les élites, qui peuvent avoir directement intérêt à ce que la fragilité se perpétue. L'investissement dans la capacité d'action et la mobilisation des populations locales peut aider à contrer ces phénomènes.

Les acteurs locaux possèdent en effet les connaissances et la légitimité nécessaires pour pouvoir gérer les sensibilités, et ils sont particulièrement bien placés pour s'attaquer au problème de la violence sociétale lorsqu'ils considèrent eux aussi qu'il s'agit d'une priorité. Dans les contextes fragiles où les risques de violence sont plus importants, la participation des acteurs locaux au cycle de programmation garantira que les analyses préalables, la planification, la collecte des données et les travaux de recherche, ainsi que l'évaluation prendront en compte les exigences particulières de leur action.

### **Utiliser le prisme de la violence pour concevoir les programmes et les mettre en œuvre**

*États de fragilité 2016* propose une version actualisée du prisme de la violence en vue d'aider les praticiens à mieux cerner les déterminants de la violence sous toutes ses formes (graphique 7.1).

Le prisme de la violence montre qu'il existe, entre pouvoir, marginalisation et capacité, une interaction ayant pour effet de créer des conditions qui seront soit propices à l'apparition de la violence, soit, au contraire, favorables à sa réduction. Les personnes interagissent avec ces conditions pour devenir auteurs ou victimes de la violence, ou les deux.



L'utilisation du prisme actualisé de la violence pour faciliter l'analyse des contextes, ainsi que produire des résultats et les mettre en évidence de façon suivie, aidera à mieux comprendre la violence qui s'exerce au sein de la société, à améliorer la conception des programmes pour qu'ils permettent, directement ou indirectement, d'affaiblir les déterminants de la violence, et à obtenir ainsi de meilleurs résultats.

Au cours de l'année à venir, l'OCDE affinera le prisme de la violence, ainsi que les indications à suivre pour l'utiliser.

### **Donner la priorité à la réconciliation**

L'engagement d'un dialogue et d'un effort de réconciliation dans les sociétés qui sortent d'un conflit, avec le concours et l'adhésion de la communauté internationale, peut contribuer à l'instauration d'une paix durable. Par exemple, le g7+ s'appuie sur la coopération entre États fragiles pour faire connaître des cas concrets où la transition vers la paix a été facilitée par le soutien du dialogue et de la réconciliation. Il a mis en place des Conseils de personnes éminentes en vue de promouvoir le dialogue.

La réconciliation est un moyen essentiel de remédier aux clivages sociaux qui ont pour effet de perpétuer et d'exacerber la violence, et peut par conséquent aider à réduire ce déterminant essentiel de la fragilité. Si rien n'est fait pour s'attaquer à ces clivages, les causes profondes de la violence persisteront, de sorte que celle-ci risquera d'exploser de nouveau à tout moment, éventuellement en se faisant aussi l'expression des sujets de mécontentement et du sentiment de révolte face aux inégalités. Mais la communauté internationale a de la peine à assurer le financement de programmes en faveur de la réconciliation. Les résultats ne sont pas faciles à cerner et à démontrer et les programmes sont longs à réaliser, si bien que la promotion de la réconciliation peut difficilement être mise en avant pour motiver les propositions de projets, surtout dans le cas des programmes mis en place à l'échelon des populations locales, où la réconciliation est peut-être le plus nécessaire. En outre, étant donné le caractère imprévisible des comportements humains et la complexité des facteurs d'incitation à l'œuvre dans les situations marquées par la violence et la fragilité, il n'est pas possible de garantir que les programmes en faveur de la réconciliation seront efficaces pour tous. Cependant, lorsque la réconciliation devient effective, elle peut avoir un effet multiplicateur sur l'impact des autres programmes de développement mis en place dans les contextes fragiles et permettre d'instaurer une paix plus inclusive, surtout dans les situations marquées par d'importantes flambées de violence et l'existence d'une forte défiance, avec notamment des facteurs qui attisent le feu de l'extrémisme violent.

Par conséquent, il y aurait intérêt à ce que les efforts internationaux de soutien des processus de réconciliation soient plus soutenus, et que l'objectif de la réconciliation soit intégré dans la programmation des activités de construction de la paix.

### **Reconnaître que la prise en compte de la problématique femmes-hommes est essentielle pour la lutte contre la fragilité**

Les travaux de recherche de l'OCDE sur la problématique femmes-hommes et la fragilité montrent que le soutien international en faveur de domaines tels que les réformes visant à promouvoir l'égalité des sexes ou la participation des femmes n'aura qu'un impact limité s'il existe des normes et des structures sociales puissantes auxquelles on omet de s'attaquer. Les normes discriminatoires peuvent avoir des effets particulièrement néfastes dans les contextes fragiles, mais des possibilités de les faire évoluer existent tout de même dans ces contextes et dans les situations d'après-conflit (OCDE, à paraître). Par conséquent, la programmation dans les contextes fragiles doit aller au-delà des seuls efforts de réforme

et de renforcement des institutions formelles. Elle doit aussi prendre en compte l'influence importante qu'exercent les structures de pouvoir et les institutions informelles, les normes sociales et les comportements aussi bien sur les inégalités entre femmes et hommes que sur les retombées qu'elles peuvent avoir pour la fragilité. Or, pour l'heure, les acteurs du développement analysent souvent la problématique femmes-hommes et la fragilité à travers des processus distincts, et ils n'établissent pas de lien entre les constats issus de l'un et de l'autre.

Par conséquent, afin de s'orienter vers une approche plus intégrée, il faudrait notamment définir des outils qui permettent de réunir la problématique femmes-hommes, les questions relatives à la violence et celles qui concernent la fragilité dans un même cadre d'analyse.

### ***Expérimenter, garder de la souplesse et prendre des risques***

Les personnes se trouvent au centre des menaces liées à la violence et des solutions qui s'y rapportent, mais le comportement humain est souvent difficile à prévoir et à anticiper. C'est pourquoi la programmation visant à lutter contre la violence et les budgets qui serviront à la financer devront demeurer assez souples pour permettre l'adaptation des programmes ou leur abandon s'ils ne sont pas efficaces, et/ou leur mise en œuvre à une plus grande échelle lorsqu'ils semblent fructueux (OCDE, 2016, 2012 ; Commission européenne, 2015). Le fait de savoir prendre des risques calculés et même de programmer l'échec peut avoir des effets très positifs. Ainsi, au lieu de pénaliser l'échec, des enseignements utiles pourront en être tirés et l'innovation sera encouragée, tout comme l'acceptation d'un risque marginal.

Les stratégies qui offrent un fort potentiel de réussite et, souvent, de réduction des coûts, sont celles qui privilégient l'apprentissage par la pratique, l'expérimentation et la mise au point de diverses approches nouvelles, le suivi et la collecte de commentaires et de réactions, ainsi que le renforcement de la base factuelle puis le passage progressif à une plus grande échelle. Il est également important de savoir prendre des initiatives courageuses en facilitant la mobilisation d'investissements multisectoriels et l'utilisation de ressources communes, notamment les partenariats stratégiques avec le secteur privé (Forum économique mondial, 2016). Les enseignements tirés du modèle latino-américain de la « sécurité des citoyens » méritent ici de retenir l'attention. Premièrement, il est indispensable de définir une stratégie claire. Deuxièmement, les interventions en matière de sécurité des citoyens réussissent lorsqu'elles visent précisément les lieux et les comportements présentant des risques élevés, et s'inscrivent dans des horizons à court et long termes (Abt et Winship, 2016 ; Muggah et al., 2016).

### ***Apprendre et renforcer la base factuelle***

Les investissements visant à remédier à la fragilité doivent être définis à partir d'un socle de données tant qualitatives que quantitatives et de données réelles, plutôt que sur la base d'hypothèses (OCDE, 2011). Or, de façon surprenante, il n'en est rien aujourd'hui. Ainsi, une étude récente du Forum économique mondial montre que moins de 6 % des mesures relatives à la sécurité publique et à la justice qui ont été prises dans l'ensemble des pays d'Amérique latine et aux Caraïbes ont été établies d'après des données factuelles (Szabó de Carvalho et Muggah, 2016). Il faut à cet égard prendre appui sur une large assise : les analyses doivent reposer sur des informations concernant les individus, la dynamique

organisationnelle et l'économie politique locale. Ces éléments sont en grande partie difficiles à mesurer et donc à comprendre car les taux de déclaration des violences non mortelles sont faibles. Pour pouvoir produire et exploiter ces données, et combler ainsi ces fâcheuses lacunes, il faudrait améliorer les efforts de veille, en particulier à l'échelon local. Il est important de trouver et d'expérimenter des méthodes innovantes qui permettent de comprendre les déterminants de la violence et de cerner les moyens d'y répondre malgré le manque de données. La violence étant une problématique qui traverse un large éventail de domaines et d'institutions, les données indispensables pour en mesurer les tendances et la dynamique restent souvent enfermées à l'intérieur de compartiments spécialisés. En raison de cette dissociation des données, il est difficile de mettre clairement en évidence les chemins complexes qu'emprunte la violence pour impulser la fragilité et l'alimenter. Une base de données commune qui permette de partager les informations concernant les diverses formes de violence ayant un rapport avec la fragilité pourrait être considérée comme un bien public (OCDE, 2016). Par ailleurs, il est sans doute possible d'employer les outils existants avec plus d'efficacité pour rassembler des données, pour peu que les donateurs internationaux soient prêts à faire preuve de souplesse et d'esprit d'innovation. Même les technologies bien connues, comme les systèmes d'information géographique (SIG), peuvent être exploitées de façon nouvelle, par exemple pour le géo-référencement des « foyers » de violence. Les indicateurs qualitatifs, comme ceux qui sont dégagés des enquêtes sur les perceptions, deviennent également courants et ils pourraient être adaptés de manière à pouvoir refléter l'articulation entre violence et fragilité. Il faudrait par conséquent mettre en place des partenariats stratégiques à partir d'une approche interdisciplinaire qui permette d'exploiter tout l'éventail des outils disponibles et ne fasse pas de la fragilité l'objet d'un seul et unique domaine d'étude.

En outre, dans les cas où les effets et/ou les causes sont comparables, les enseignements tirés des travaux portant sur d'autres domaines (ex., règle de droit, violence sociale, sciences criminelles et comportementales, santé et anthropologie) et les méthodes auxquelles ces travaux font appel, peuvent constituer de précieux éléments de référence.

## **FINANCEMENT**

### ***Assurer un financement suffisant et à long terme au titre de l'APD***

*États de fragilité 2016* souligne combien l'APD demeure importante pour les contextes fragiles. Celle-ci demeure un apport à la fois croissant et durable qui complète les investissements du secteur privé, lesquels sont souvent très irréguliers et concentrés seulement dans un petit nombre de contextes fragiles, ainsi que les envois de fonds des travailleurs émigrés, difficiles à orienter vers des programmes de développement précis parce qu'ils sont avant tout destinés à la famille et aux amis. Il ressort aussi de ce rapport que les contextes fragiles sont souvent plus tributaires de l'aide que d'autres pays en développement.

Toutefois, *États de fragilité 2016* montre aussi que, dans bien des cas, l'APD sert à financer des solutions immédiates ou à court terme et non des mesures exigeant l'adoption d'un horizon plus lointain. Ce constat vaut autant pour l'APD expressément destinée au développement que pour l'aide humanitaire. Afin que l'APD soit pleinement utile, elle doit être suffisamment prévisible, souple et durable pour permettre la mise en place d'interventions pluriannuelles visant les déterminants profonds de la fragilité, sous toutes ses dimensions. Il est nécessaire de faire preuve de « patience stratégique » pour pouvoir obtenir des résultats durables dans les contextes fragiles.

### **Orienter le financement vers les déterminants véritables de la fragilité**

États de fragilité 2016 montre qu'il existe au mieux une corrélation limitée entre les principaux risques de fragilité existant dans un contexte donné et le financement destiné à favoriser le renforcement de la résilience face à ces risques dans ce même contexte. Par exemple, dans le cas des contextes où prévaut la dimension économique de la fragilité, les apports d'APD destinés à la gestion des crises sont plus importants que ceux qui visent à fortifier les structures économiques fondamentales, et donc à accroître la résilience. De même, une exposition plus grande à la fragilité politique ne donne pas nécessairement lieu à des apports d'APD plus élevés pour le renforcement des capacités de l'administration et de la société civile, alors que cet effort pourrait aider à rendre les institutions plus solides et à améliorer les relations entre l'État et la collectivité.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité ne doit pas être considéré comme un outil destiné à faciliter les décisions en matière de programmation sur le terrain, mais cette absence de corrélation entre les diverses dimensions de la fragilité et l'orientation du financement constitue un sujet de préoccupation. Il est donc important d'effectuer des analyses systémiques approfondies sur les risques et la capacité dans les contextes de fragilité, et de faire en sorte que l'affectation des ressources financières soit ciblée sur les risques les plus élevés, à tous les niveaux de la collectivité (OCDE, 2014).

### **Définir de meilleures stratégies de financement**

La mise à disposition de ressources financières suffisantes et appropriées sera indispensable pour pouvoir s'attaquer aux causes et aux déterminants profonds de la violence et de la fragilité, et assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les contextes de fragilité. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, les acteurs du développement devront faire en sorte que leurs ressources financières et outils de financement actuels soient employés avec plus d'efficacité et produisent un impact plus grand.

Cette recherche d'une nouvelle efficacité va nécessairement s'inscrire dans le contexte dynamique d'un financement international en évolution. Les outils de financement internationaux classiques, notamment l'APD, sont de plus en plus appelés à être utilisés dans le cadre d'une association avec un éventail plus large d'acteurs et pour servir des ambitions plus diverses que jamais : mobiliser des solutions techniques, influencer sur l'action des pouvoirs publics, investir dans de nouvelles capacités, soutenir les biens publics, encourager et attirer l'investissement, et stimuler les apports de fonds en provenance d'autres sources publiques et privées pour l'obtention de meilleurs résultats dans les contextes fragiles. De plus, les effets de la fragilité sur le plan économique, environnemental, politique et social et en matière de sécurité se sont déplacés vers des contextes nouveaux, notamment les pays à revenu intermédiaire, et ils semblent aussi de plus en plus avoir des retombées et appeler des solutions aux niveaux national, régional et mondial. La communauté internationale doit impérativement adapter à cette nouvelle réalité la panoplie d'instruments de financement dont elle dispose actuellement (OCDE, à paraître).

Les ambitieux objectifs mondiaux de développement récemment adoptés, les situations de fragilité nouvelles ou en évolution constante et les appels à mettre en place des mécanismes de financement plus adaptés, placent la communauté internationale devant une gageure. Les acteurs du développement devront s'attacher à acquérir une connaissance plus étendue du paysage du financement du développement intéressant les contextes fragiles, et à combler les lacunes que comporte leur panoplie d'instruments de financement. Ils devront aussi mieux hiérarchiser les différents types d'instruments de

financement, mieux les quantifier, mieux les ordonner et mieux les agencer les uns par rapport aux autres, ainsi que définir des stratégies de financement plus cohérentes et d'un caractère plus prospectif pour les contextes fragiles.

L'OCDE poursuivra ses travaux en 2017 en vue de mieux comprendre les outils de financement et la gestion de portefeuille dans les contextes fragiles.

## Conclusion

L'enjeu n'a jamais été aussi grand. La violence et la fragilité détruisent des vies humaines et des sociétés, et empêchent ceux qu'elles touchent de pleinement s'épanouir. La violence fait obstacle au développement, entrave le relèvement après un conflit, amplifie les risques de fragilité et engendre de nouveaux cycles de violence dévastateurs. La stratégie de réponse de la communauté internationale à la violence doit prendre en compte tout l'éventail des risques, des effets et des causes. Si ses efforts ne sont pas à la hauteur de ce défi – adapter les approches classiques lorsque c'est possible, accepter les risques, expérimenter des modèles innovants, travailler au-delà des frontières et du cloisonnement des spécialités et renforcer la base factuelle – la dynamique d'une violence toujours plus coûteuse perdurera. Les pays et territoires en situation de fragilité pourraient même voir cette dernière croître à un rythme exponentiel car ils vont probablement être confrontés à des difficultés plus grandes à cause du changement climatique, des villes fragiles et de la régionalisation de la violence et des conflits. Ne pas prendre les bonnes décisions ne fera pas que perpétuer un *statu quo* peu satisfaisant. La situation pourrait bien empirer. Il ne faut donc pas laisser passer la possibilité qui s'offre d'alléger le lourd tribut que font payer la violence et la fragilité.

## Références

- Abt, T. et C. Winship (2016), *What Works in Reducing Community Violence: A Meta-Review and Field Study for the Northern Triangle*, USAID, Washington, DC, [www.usaid.gov/sites/default/files/USAID-2016-What-Works-in-Reducing-Community-Violence-Final-Report.pdf](http://www.usaid.gov/sites/default/files/USAID-2016-What-Works-in-Reducing-Community-Violence-Final-Report.pdf).
- Bakke, K.M. et E. Wibbels (2006), « Diversity, disparity, and civil conflict in federal states », *World Politics*, vol. 59, n° 1, pp. 1-50.
- Barder, O. (2016), « Give us the courage to change the things we can », blog du Center for Global Development, 6 octobre 2016, [www.cgdev.org/blog/give-us-courage-change-things-we-can](http://www.cgdev.org/blog/give-us-courage-change-things-we-can).
- Brown, G.K. et A. Langer (2010), « Horizontal inequality and conflict: A critical review and research agenda », *Conflict, Security & Development*, vol. 10, n° 1, pp. 27-55.
- Commission européenne (2015), *STRIVE pour le développement : Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, Coopération internationale et développement, [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/strive-brochure-20150617\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/strive-brochure-20150617_fr.pdf).
- Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (2016), *Déclaration de Stockholm intitulée « Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation »*, déclaration signée le 5 avril 2016, Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.
- Fjelde, H. et G. Østby (2014), « Socioeconomic inequality and communal conflict: A disaggregated analysis of sub-Saharan Africa, 1990–2008 », *International Interactions*, vol. 40, n° 5, pp. 737-762.
- Forum économique mondial (2016), *Responsible Investment in Fragile Contexts*, Global Agenda Council on Fragility, Violence & Conflict, Forum économique mondial, Genève, [http://www3.weforum.org/docs/GAC16\\_Responsible\\_Investment\\_Fragile\\_Context.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GAC16_Responsible_Investment_Fragile_Context.pdf).
- Glazzard et al. (2016), « Conflict and countering Islamist violent extremism », *Summary paper*, Royal United Services Institute (RUSI), pour le Department for International Development du Royaume-Uni, Londres, [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08959ed915d622c000189/61525-DfID\\_Conflict\\_and\\_Countering\\_Violent\\_Extremism\\_Summary.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08959ed915d622c000189/61525-DfID_Conflict_and_Countering_Violent_Extremism_Summary.pdf).
- Hagedorn, J (2008), *A World of Gangs: Armed Young Men and Gangsta Culture*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Langer, A. (2005), « Horizontal inequalities and violent group mobilisation in Côte d'Ivoire », *Oxford Development Studies*, vol. 33, n° 1, pp. 25-45.
- Langer, A. et F. Stewart (2013), « Horizontal inequalities and violent conflict: Conceptual and empirical linkages », *Working Paper*, n° 14, Centre for Research on Peace and Development, Louvain, Belgique, <https://soc.kuleuven.be/web/files/12/80/wp14.pdf>.
- Locke, R. (2016), « Violence can be prevented », *The Crime Report blog*, Center on Media Crime and Justice, John Jay College, New York, 10 octobre 2016, <http://thecrimereport.org/2016/10/10/violence-can-be-prevented/>.
- Mancini, L. (2005), « Horizontal inequality and communal violence: Evidence from Indonesian districts », *CRISE Working Paper*, n° 22, Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, University of Oxford, Oxford, Royaume-Uni, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08c6ded915d3cfd0013aa/wp22.pdf>.
- Muggah R. et al. (2016), « Making cities safer: Citizen security innovations from Latin America », *Strategic Paper*, n° 20, Igarapé Institute, Rio de Janeiro, <https://igarape.org.br/en/making-cities-safer>.
- Nations Unies (2015), *High-Level General Assembly Thematic Debate Promoting Tolerance and Reconciliation: Fostering Peaceful, Inclusive Societies and Countering Violent Extremism*, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, 21-22 avril 2015, [http://www.un.org/pga/wp-content/uploads/sites/3/2015/06/170615\\_HLTD-Promoting-Tolerance-Reconciliation-Summary.pdf](http://www.un.org/pga/wp-content/uploads/sites/3/2015/06/170615_HLTD-Promoting-Tolerance-Reconciliation-Summary.pdf).
- OCDE (à paraître), *Better Financing for Fragility* (titre provisoire), Éditions OCDE, Paris, à paraître en janvier 2017.
- OCDE (2016), « Good development support in fragile, at-risk and crisis-affected contexts », *OECD Development Policy Papers*, n° 4, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm0v3s71fs5-en>.
- OCDE (2014), *Guidelines for resilience systems analysis: How to analyse risk and build a roadmap to resilience*, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/dac/Resilience%20Systems%20Analysis%20FINAL.pdf](http://www.oecd.org/dac/Resilience%20Systems%20Analysis%20FINAL.pdf).

- OCDE (2012), *Pour un soutien international aux États en sortie de crise : Repenser les politiques, changer les pratiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264168565-fr>.
- OCDE (2011), « Breaking cycles of violence: Key issues in armed violence reduction », Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/governance/governance-peace/conflictfragilityandresilience/docs/48913388.pdf>.
- OCDE (2009), *Armed Violence Reduction: Enabling Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264060173-en>.
- OCHA (2016), *Résumé établi par le Président du Sommet*, Sommet mondial sur l'action humanitaire, 23-24 mai 2016, <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/bitcache/3acfaf1132f32e931ade440450792ad2108f314e?vid=582977&disposition=inline&op=view-us/world-humanitarian-summit>.
- ONU DC (2013), *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, [unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014\\_GLOBAL\\_HOMICIDE\\_BOOK\\_web.pdf](http://unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf).
- OMS (2016), *INSPIRE: Seven Strategies for Reducing Violence against Children*, Organisation mondiale de la santé, Genève, [www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/who---inspire-seven-strategies-for-ending-violence-against-children.pdf](http://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/who---inspire-seven-strategies-for-ending-violence-against-children.pdf).
- Østby G. (2015), « Rural–urban migration, inequality and urban social disorder: Evidence from African and Asian cities », *Conflict Management and Peace Science*, vol. 33, n°5.
- Raleigh, C. (2015), « Urban violence patterns across African states », *International Studies Review*, vol. 17, n° 1.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève (2011), *Fardeau mondial de la violence armée 2011 : Affrontements meurtriers*, Genève, <http://www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/global-burden-of-armed-violence-2011.html>.
- Szabó de Carvalho, I. et R. Muggah (2016), « Latin America's cities: Unequal, dangerous and fragile. But that can change », Forum économique mondial, 13 juin 2016, <https://www.weforum.org/agenda/2016/06/latin-america-s-cities-unequal-dangerous-and-fragile-but-that-can-change>.





## Annexe A : Annexe méthodologique

### Mesures existantes de la fragilité

Les milieux politiques et universitaires sont aux prises, depuis un certain temps, avec les méthodes et mesures permettant de conceptualiser au mieux les états de fragilité. Le fait que la fragilité soit un concept multidimensionnel est désormais bien accepté dans ces deux sphères, même si la définition de ces dimensions fait encore débat.

L'un des modèles d'un cadre multidimensionnel pour la fragilité propose une désagrégation reposant sur une notion d'État comme antithèse de la notion de fragilité. À son tour, l'État est défini par l'efficacité et la légitimité (Goldstone et al., 2000 ; Marshall et Cole, 2014 ; Rice et Patrick, 2008), par une définition tridimensionnelle – autorité de l'État, légitimité de l'État et capacité de l'État, ou par des variations sur ce thème (Carment, Samy et Landry, 2013 ; Call, 2010 ; Grävingsholt, Ziaja et Kreibaum, 2015). Des évaluations empiriques de la fragilité s'attachent généralement à mesurer ces dimensions de l'État à partir de domaines tels que les performances politiques, économiques et sociales. L'indice de fragilité de l'État de la George Mason University, par exemple, est composé d'indicateurs d'efficacité et de légitimité portant sur quatre domaines : sécurité, politique, économie et domaine social. Les scores obtenus dans les différents domaines sont combinés afin d'établir des scores globaux d'efficacité et de légitimité, lesquels permettent à leur tour de calculer un score global de fragilité de l'État. Les données sont disponibles pour 167 contextes depuis 2014, avec des séries temporelles remontant à 1995. Comme cet indice est un agrégat reposant sur des concepts d'efficacité et de légitimité, il est difficile d'analyser les variations dans les quatre domaines. Cette caractéristique risque de masquer certaines différences significatives entre pays développés et en développement, par exemple, ou bien au sein du groupe des pays développés, dont les différents pays ne rencontrent pas nécessairement tous les mêmes difficultés.

L'indice de fragilité établi grâce aux Country Indicators for Foreign Policy (CIFP, indicateurs par pays pour la politique étrangère) évalue les performances des États en termes d'autorité, de capacité et de légitimité dans six dimensions : gouvernance, économie, sécurité et criminalité, développement humain, démographie et environnement. Il s'appuie sur 75 indicateurs. Des données sont disponibles pour 2010, 2011 et 2012, mais on ne sait pas clairement si l'indice a été calculé pour les années suivantes. Bien que des scores distincts soient calculés pour l'autorité, la capacité et la légitimité, on ignore quels indicateurs sont utilisés pour chacune de ces trois dimensions.

S'écarter d'une définition de la fragilité associée à la notion d'État, le Fragile States Index (indice des États fragiles) mesure la fragilité comme la combinaison de pressions et de la capacité à faire face à ces pressions dans trois dimensions : sociale, politique et économique. Ces trois dimensions primaires sont elles-mêmes subdivisées en 12 dimensions, définies par 88 indicateurs. La méthodologie employée pour calculer les scores des différentes dimensions est très sophistiquée ; elle s'appuie sur la triangulation de trois sources primaires de données, au moyen de la plateforme d'analyse Conflict Assessment System Tool. Les données sont disponibles pour 178 contextes, et l'indice est calculé chaque année depuis 2005. Bien que novateur dans son appréhension de la fragilité comme une combinaison de pressions et de capacité à y faire face, l'indice lui-même ne présente pas de données différenciées pour ces deux ensembles de vecteurs de fragilité : il réunit les indicateurs des deux en un seul score. Il est donc difficile de déterminer si la fragilité dans une dimension dépend davantage de fortes pressions ou de la faible capacité à y faire face, ce qui n'est pas sans conséquences pour la définition de l'action publique et l'aide des donateurs.

L'Index of State Weakness in the Developing World (indice de la faiblesse de l'État dans le monde en développement) constitue une évaluation de la fragilité établie à partir de quatre domaines : sécurité, politique, économique et social. Ces 4 domaines sont mesurés au moyen de 20 indicateurs différents, et les données sont disponibles pour 141 pays en développement, définis comme ceux dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 11 115 USD et dont la population est supérieure à 100 000 habitants. Cet indice a été conçu dans le but d'aider les décideurs politiques à identifier les pays où des violences et des conflits, terrorisme y compris, risquaient de survenir (Rice et Patrick, 2008). L'élégance de cet indice réside dans sa simplicité. Toutefois, sa réflexion sur la fragilité se cantonne aux indicateurs existants, et il n'a été mesuré qu'en 2008. En outre, il porte uniquement sur des pays en développement, ce qui ne permet pas d'avoir une vue globale de la fragilité à l'échelle de la planète.

Plusieurs autres indices s'attachent à rendre compte de notions liées à un certain degré de fragilité, ou au moins à certaines composantes de la fragilité. Le Global Peace Index (GPI, indice de la paix dans le monde) de l'Institute for Economics and Peace (IEP), par exemple, mesure la paix interne et externe sur la base d'indicateurs relevant du domaine politique et de la sécurité. Le GPI couvre 163 contextes depuis 2008. Le projet Indicateurs de gouvernance dans le monde (*Worldwide Governance Indicators*, WGI) calcule des indicateurs pour 215 économies entre 1996 et 2014 concernant 6 dimensions de la gouvernance, notamment la stabilité politique et l'absence de violence (Kaufmann et Kraay, 2015). L'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) mesure la capacité de l'État dans quatre domaines (gestion économique, politiques structurelles, mesures d'inclusion sociale et équité, ainsi que gestion et institutions du secteur public) pour 95 économies entre 2005 et 2014 (Banque mondiale, 2015). Aucun de ces indices ou indicateurs ne permet, à lui seul, de rendre compte de manière exhaustive de la fragilité.

En se tournant vers une approche de la fragilité fondée sur le risque, l'OCDE se démarque nettement de ces précédentes tentatives de mesurer la fragilité. Bien qu'il existe des mesures du « risque », celles-ci ne sont pas directement associées au concept de fragilité tel que défini par l'OCDE. Ainsi, l'Indice mondial de risque de conflit (GCRI, Global Conflict Risk Index), le Peace and Conflict Instability Ledger (registre de la paix et de l'instabilité source de conflit), l'indice pour la gestion des risques (INFORM, Index for Risk Management) et le World Risk Index (Indice mondial de risque) sont autant de mesures empiriques de divers risques.

Le GCRI mesure le risque de conflit et l'intensité du conflit dans cinq domaines de risques : politique, cohésion sociale et sécurité de la population, prévalence de conflit, géographie et environnement, et économie. Il s'appuie sur 22 indicateurs pour mesurer le risque de survenue d'un conflit dans un avenir proche, ainsi que l'intensité d'un conflit en cours pour 137 contextes, en remontant jusqu'en 1989 (De Groeve, Vernaccini et Hachemer, 2014). Bien que l'indice utilise les mêmes domaines que le Cadre de l'OCDE sur la fragilité employé dans le présent rapport, il s'écarte de la mesure de la fragilité du fait qu'il porte sur le risque mais pas explicitement sur la capacité à y faire face.

Le Peace and Conflict Instability Ledger est un classement de 163 contextes reposant sur une estimation du risque qu'ils courent de connaître une forte instabilité politique ou un conflit armé. Il est calculé deux fois par an à partir de cinq indicateurs représentant quatre domaines de risque : politique, économique, social et en matière de sécurité. Les résultats sont présentés sous la forme d'un ratio de risque, lequel est interprété comme le risque relatif d'instabilité dans un pays ou un contexte, par rapport à la probabilité moyenne d'instabilité estimée pour 28 des pays membres de l'OCDE. La probabilité d'instabilité estimée pour la moyenne de ces pays de l'OCDE sur 2010-12, par exemple, était de 0.008.

Sur cette même période, l'Afghanistan, qui figurait en tête du classement sur l'instabilité, était 36 fois plus susceptible de connaître un conflit ou de l'instabilité politique. Comme dans le cas du GCRI, cet indice a été calculé dans le but de mesurer le seul risque, et non une conception holistique de la fragilité.

Pour l'indice INFORM, le risque de catastrophe se mesure comme l'interaction d'un aléa et de l'exposition à celui-ci, d'une vulnérabilité et d'un manque de capacité à y faire face. Ces trois dimensions du risque sont mesurées par 21 indicateurs dans les champs social, économique, politique, environnemental et de la sécurité. L'indice est calculé depuis 2012 et couvre 194 contextes. Bien que l'indice INFORM vise à mesurer le risque, la méthodologie inclut également des mesures des différents aspects de la capacité à y faire face (capacité d'adaptation).

L'indice de la Banque mondiale calcule le risque de subir une catastrophe naturelle extrême pour 171 contextes. Un pays ou contexte connaît un risque élevé s'il est fortement exposé aux aléas naturels et que sa société est fortement vulnérable : le risque se calcule comme l'exposition multipliée par la « susceptibilité ». Si l'exposition a essentiellement trait à des événements environnementaux, tels qu'un séisme ou une inondation, la « susceptibilité » comporte des indicateurs relevant des domaines social et économique (Université des Nations Unies, 2014).

Si le Cadre de l'OCDE sur la fragilité recoupe d'autres indicateurs au niveau de la multidimensionnalité de la fragilité, spécifiquement dans cinq domaines, le modèle reposant sur la fragilité appréhendée comme la combinaison d'un risque élevé et de faibles capacités disponibles pour y faire face nécessite de recourir à une méthodologie qui, pour chaque domaine, retient plusieurs indicateurs à la fois de risque et de capacité à réagir. C'est là une caractéristique essentielle qui distingue le Cadre de l'OCDE sur la fragilité des mesures existantes de la fragilité aussi bien que des mesures existantes du risque.

## Conceptualiser la fragilité comme la combinaison de risques et de moyens d'adaptation

L'OCDE définit officiellement la fragilité comme suit :

La **fragilité** est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences négatives comme la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité examine l'exposition aux catastrophes naturelles ou à la violence, par exemple, ainsi que la capacité d'un pays ou contexte à faire face à des événements négatifs futurs. Il prend donc en compte la combinaison de risques et des capacités à y faire face.

Appréhender la fragilité comme une manifestation du risque n'est pas chose nouvelle. La Banque africaine de développement définit la fragilité comme « une situation à risque élevé de chute des institutions, d'effondrement social ou de conflit violent » (BAfD, 2014). De même, la Banque mondiale adapte actuellement son approche de la fragilité dans le but de rendre compte de risques multidimensionnels, en droite ligne de son *Rapport sur le développement dans le monde 2014 : Risques et opportunités*. La notion de risque était également présentée dans des travaux précédents de l'INCAF mettant l'accent sur la vulnérabilité des contextes de fragilité aux chocs extérieurs, ainsi que sur la faiblesse de la gouvernance et de la capacité de réaction (OCDE, 2011). Cette orientation témoigne d'un vaste effort déployé par des acteurs du développement pour investir dans la gestion du risque, en droite ligne

d'accords internationaux conclus en 2015, notamment des Objectifs de développement durable, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris. Tous ces accords insistent sur la nécessité d'identifier, de réduire, de gérer les risques et de s'y préparer.

Cependant, le risque est un domaine complexe sur la plan tant théorique que pratique, avec plusieurs écoles de pensée concurrentes (encadré A.1). Dans le Cadre de l'OCDE, les risques sont interprétés comme des aléas, des menaces et des vulnérabilités pouvant être aussi bien générés en interne, au sein d'une société ou d'un régime politique, qu'en externe, par des menaces, aléas ou vulnérabilité venus soit d'autres pays, soit d'événements environnementaux extérieurs. La fragilité se manifeste dans l'existence d'une faible ou mauvaise capacité à y faire face, qui permettrait d'atténuer la menace émanant de ces risques. Toutefois, le Cadre de l'OCDE n'essaie pas de déterminer le risque en calculant la probabilité de survenue d'un événement et l'impact qu'il aurait. Il recourt plutôt à différents indicateurs constituant des mesures indirectes du risque et examine leur niveau au regard de la capacité à y faire face de 171 contextes.

#### Encadré A.1. La terminologie du risque

Le concept de risque est utilisé dans de nombreux secteurs : économie, finance, entreprise, politique, santé, etc. Partant, le risque reçoit diverses définitions, même si la plupart renvoient à la probabilité et à l'impact. Le Forum de haut niveau de l'OCDE sur le risque qui s'est tenu en 2013 désignait par le terme risque « les dégâts potentiels causés par un événement unique ou par une série d'événements » et « la combinaison de deux facteurs », à savoir la « probabilité de survenue d'un aléa », l'aléa étant défini comme un « événement potentiellement néfaste », et la vulnérabilité, définie comme « une mesure de l'exposition des vies humaines, de la santé, d'activités, d'actifs ou de l'environnement à des dégâts potentiels causés par la survenue de ces aléas » (OCDE, 2011). De même, dans la communauté de l'action humanitaire, le risque de catastrophe est souvent compris comme la combinaison d'un aléa et/ou d'une exposition et d'une vulnérabilité. Par exemple, pour la FICR, une catastrophe survient « lorsqu'un danger frappe des personnes vulnérables » (FICR, 2016).

D'autres définitions mettent également en relief un résultat potentiellement négatif et son impact. Le Forum économique mondial décrit un risque mondial comme « un événement ou une situation incertaines qui, s'ils se concrétisent, peuvent avoir un effet négatif substantiel sur plusieurs pays ou secteurs au cours des dix années suivantes » (WEF, 2016). À la tête des travaux sur la gestion du risque social pour la Banque mondiale, Holzmann et Jørgensen définissent le risque comme « toute incertitude ou imprévisibilité engendrant une réduction du bien-être » (Holzmann et Jørgensen, 2000).

Le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2014 adopte une approche axée sur l'action, affirmant qu'accepter le risque, « la possibilité de pertes », est nécessaire pour poursuivre des opportunités (ou « possibilité de gain ») de développement. Il faut pour cela passer de réactions *ad hoc* à une gestion des risques proactive, systématique et intégrée (Banque mondiale, 2014). Analysant les voies permettant de « réduire les risques de violence », le *Rapport sur le développement dans le monde* 2011 avait déjà prôné le passage « d'un système de préalerte sporadique à une évaluation continue des risques partout où le manque de légitimité des institutions et les facteurs de stress interne ou externe soulignent la nécessité de prêter attention à la prévention » (Banque mondiale, 2011).

### Encadré A.1. La terminologie du risque (cont.)

La classification des risques n'est pas uniforme. Le Forum économique mondial distingue différentes catégories de risques (économique, environnemental, géopolitique, sociétal et technologique) et classe leur gravité en fonction de leur probabilité et de leur impact à l'échelle mondiale. Holzmann et Jørgensen présentent différents types de risques (naturel, sanitaire, cycle de vie, social, économique, politique et environnemental) et les classent en risque de niveau micro, meso ou macro en fonction du nombre de personnes qu'ils sont susceptibles d'affecter (Holzmann et Jørgensen, 2000).

Quelle que soit la définition retenue, la capacité de toute mesure quantitative à estimer la probabilité d'un événement est fortement contestée et critiquée (Taleb et Treverton, 2015). La prédiction est difficile (Berdal et Wennmann, 2010). Lors de la définition de la méthodologie pour le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, la possibilité de développer de nouvelles mesures quantitatives du risque dans les cinq dimensions pouvant être exactes, justifiables, suffisamment différentes des mesures existantes et suffisamment solides pour recueillir l'assentiment de la communauté a été jugée non seulement peu probable, mais aussi impossible à concrétiser. En lieu et place, l'approche élaborée sélectionne certains indicateurs de risque sur la base de recherches qui ont examiné l'aptitude de chacun des indicateurs à signaler une probabilité ou un impact accru d'un événement négatif. Ces indicateurs ne sont pas utilisés pour constituer une mesure purement quantitative du risque en soi. L'intention est plutôt de développer une typologie de la fragilité dans laquelle chaque groupe est créé quantitativement mais analysé qualitativement. Cette approche multidimensionnelle innovante reposant sur une méthodologie mixte exploite les atouts de l'analyse qualitative et quantitative afin de mieux comprendre la fragilité.

Sources : Berdal et Wennmann (2010) ; FICR (2016) ; OCDE (2013) ; Taleb et Treverton (2015) ; WEF (2016) ; Banque mondiale (2000).

## Sélection des indicateurs

Le choix des indicateurs est motivé par plusieurs critères correspondant au concept de fragilité retenu par l'OCDE, à savoir un risque élevé conjugué à une faible capacité à y faire face. En plus des critères techniques normaux pour sélectionner de bons indicateurs, la sélection d'indicateurs en fonction de leur rapport à la fragilité a revêtu une importance particulière : représentent-ils une *cause* de la fragilité ou un *résultat* de cette dernière ? Les indicateurs qui représentent le résultat de contextes de fragilité ne permettent pas d'établir des orientations claires quant à l'action publique susceptible de réduire cette fragilité. Ainsi, la mortalité infantile est un indicateur utilisé dans plusieurs mesures de la fragilité. Toutefois, on peut avancer qu'elle constitue davantage le résultat d'un contexte sanitaire fragile que la cause d'un tel contexte. La sélection des indicateurs a reposé sur les critères suivants :

- **Risque** : la situation observée par l'indicateur influe-t-elle soit sur la probabilité soit sur l'impact *ex ante* ?
- **Capacité à faire face (capacité d'adaptation)** : quelle caractéristique observée par l'indicateur permettrait *ex post* de stopper l'effet boule de neige du risque si celui-ci se concrétisait ?

Le recours à ces critères n'élimine pas la difficulté consistant à classer certains indicateurs soit dans la catégorie du risque soit dans celle de la capacité d'adaptation. Ainsi, on peut considérer que le nombre d'agents armés relève de la capacité à faire face dans les cas d'insurrection. On peut également considérer qu'il amplifie le risque de violence. Des décisions méthodologiques permettant de prendre en compte de telles situations ont été prises afin de produire la meilleure approximation possible compte tenu de ces réserves.

Par ailleurs, certains indicateurs de la capacité d'adaptation ont été employés dans plusieurs dimensions. Se pose par conséquent un problème inattendu lors de l'agrégation des dimensions en vue d'établir les 56 contextes finals utilisés pour analyser les apports en fonction de la fragilité. En effet, lorsque le même indicateur est employé à plusieurs

reprises, il a davantage de poids que les autres. Des mesures statistiques ayant été mises en œuvre pour minimiser cet inconvénient, cette méthode a été préférée à une solution dans laquelle ces indicateurs auraient été affectés à une seule dimension. Ainsi, l'efficacité des pouvoirs publics et l'état de droit sont importants non seulement pour la dimension sécurité, mais aussi pour la dimension environnementale. En se contraignant à intégrer ces indicateurs dans une seule de ces dimensions, on dresse arbitrairement un tableau incomplet de l'interdépendance des différents aspects de la capacité d'adaptation. En outre, même si *in fine* ces indicateurs pèsent davantage, il a été estimé que ce poids supérieur était justifiable étant donné leur importance dans plusieurs dimensions. Le tableau A.1 liste les indicateurs de fragilité retenus dans la méthodologie du rapport *États de fragilité 2016*.

Tableau A.1. Indicateurs de fragilité

Dimension	Type	Libellé de l'indicateur	Source	Description
Économique	Risque	Dépendance vis-à-vis de la rente tirée des ressources naturelles	BM	La rente totale de ressources naturelles est la somme des rentes pétrolières, rentes du gaz naturel, rentes du charbon (houille dure et houille bitumineuse), des rentes minières et des rentes forestières.
	Risque	Dette brute des administrations publiques	FMI	Dette des administrations publiques en pourcentage du PIB.
	Risque	Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation (NEET)	BM	La proportion de jeunes qui sont sans emploi, ne sont pas scolarisés et ne suivent aucune formation sur la population du groupe d'âge correspondant : jeunes (de 15 à 24 ans), personnes âgées de 15 à 29 ans ou les deux groupes d'âge.
	Risque	Dépendance vis-à-vis de l'aide	INFORM	Combinaison de l'APD nette en pourcentage du RNB, de l'APD totale par habitant au cours des deux dernières années et de l'aide humanitaire totale par habitant reçue au cours de deux dernières années.
	Risque	Taux de croissance du PIB	BM	Taux de croissance annuelle du PIB.
	Risque	Taux de chômage	BM	Part de la population active qui est sans emploi mais qui est disponible pour prendre un emploi et en recherche un.
	Risque	Vulnérabilité socio-économique	INFORM	Combinaison d'indicateurs liés au développement et au dénuement économique, aux inégalités et à la dépendance vis-à-vis de l'aide
	Adaptation	Éducation	IDH	Mesurée par le nombre moyen d'années de scolarisation pour les adultes de 25 ans et plus et l'espérance de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire entrant à l'école.
	Adaptation	Qualité de la réglementation	WGI	Reflète la perception de la capacité de l'État à formuler et à mettre en œuvre des politiques et règlements de qualité qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé.
	Adaptation	Éloignement	EVI	Distance moyenne jusqu'aux marchés mondiaux pondérée des échanges.
	Adaptation	Taux d'activité des hommes	PNUD	Proportion d'hommes dans la population active.
	Adaptation	Taux d'activité des femmes	PNUD	Proportion de femmes dans la population active.
	Adaptation	Sécurité alimentaire	INFORM	Prévalence de la sous-nutrition, adéquation moyenne de l'apport alimentaire, indice national des prix des produits alimentaires, volatilité nationale des prix des produits alimentaires.
Environnementale	Risque	Risque de catastrophe naturelle	INFORM	Prend en compte les séismes, les tsunamis, les inondations, les cyclones tropicaux et la sécheresse.
	Risque	Santé environnementale	Yale	Mesure de l'impact sanitaire de la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement, entre autres.
	Risque	Prévalence de maladies infectieuses (décès pour 100 000 habitants)	GBD et CSIS	Nombre de décès causés par une maladie infectieuse sur 100 000 habitants.
	Risque	Personnes déracinées	INFORM	Combinaison du nombre de réfugiés, du nombre de réfugiés rentrés au pays et du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
	Risque	Vulnérabilité socio-économique	INFORM	Mesure du niveau de capacité des individus ou des ménages à pourvoir à la sûreté et à la résilience de leurs conditions de subsistance et de leur prospérité. Combine des indicateurs du développement et du dénuement économique, de l'inégalité et de la dépendance vis-à-vis de l'aide.
	Adaptation	État de droit	WGI	Reflète la perception de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la vie en société et les respectent, et en particulier sur le plan de la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que de la probabilité de survenue de crimes et des violences.
	Adaptation	Indice fondamental de la société civile	V-DEM	Quelle robustesse la société civile présente-t-elle ?
	Adaptation	Efficacité des pouvoirs publics	WGI	Rend compte des perceptions de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son indépendance vis-à-vis des pressions politiques, de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques et de la crédibilité des engagements des pouvoirs publics vis-à-vis de ces politiques.
	Adaptation	Sécurité alimentaire	INFORM	Prévalence de la sous-nutrition, adéquation moyenne de l'apport alimentaire, indice national des prix des produits alimentaires, volatilité nationale des prix des produits alimentaires

Tableau A.1. Indicateurs de fragilité (cont.)

Dimension	Type	Libellé de l'indicateur	Source	Description
Politique	Risque	Persistance du régime	Polity IV	Nombre d'années depuis lequel le régime politique perdue (mesuré par l'absence de changement dans les mesures Polity IV).
	Risque	Terreur politique	PTS	Niveaux de violences soutenues ou perpétrées par l'État (par exemple violences politiques, telles que des assassinats d'adversaires politiques, ou brutalités policières).
	Risque	Perception de la corruption	TI	L'indice de perceptions de la corruption (IPC) de Transparency International (TI) classe chaque année les pays en fonction du niveau perçu de corruption qui y règne, tel qu'établi au moyen d'évaluations d'experts et d'enquêtes d'opinion. L'IPC définit généralement la corruption comme « l'abus de pouvoir reçu en délégation à des fins privées ».
	Adaptation	Élections décentralisées	V-DEM	Existe-t-il des administrations régionales élues et, dans l'affirmative, dans quelle mesure peuvent-elles opérer sans ingérence d'organes non élus au niveau régional ?
	Adaptation	Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique	OCDE	Mesure la prévalence de la législation sur le viol et les violences domestiques. L'expérience de la violence est également prise en compte.
	Adaptation	Voix citoyenne et redevabilité	WGI	Rend compte de la perception de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent intervenir dans le choix du gouvernement, ainsi que de la liberté d'expression, de la liberté d'association et de la liberté des médias.
	Adaptation	Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif	V-DEM	Dans quelle mesure l'exécutif respecte-t-il la constitution et se conforme-t-il aux décisions judiciaires, et dans quelle mesure le judiciaire est-il à même d'agir de manière indépendante ?
	Sécurité	Risque	Taux d'homicides	ONU DC
Risque		Niveau des activités criminelles violentes	IPD	Intensité des activités violentes menées par des organisations politiques souterraines, notamment par des organisations criminelles (trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, etc.)
Risque		Décès par habitant dus à des acteurs non étatiques	UCDP	Total des décès dus à des acteurs non étatiques – taux moyen par habitant sur 2011-14.
Risque		Impact du terrorisme	IEP/START	Le score de l'Indice mondial du terrorisme pour un contexte et une année donnée rend compte de l'impact relatif des attaques au cours de l'année examinée. Quatre facteurs sont pris en compte : nombre d'attaques terroristes, nombre de morts causées par le terrorisme, nombre de blessés à cause du terrorisme et niveau approximatif de dégâts causés à des biens matériels par des attaques terroristes au cours d'une année donnée. Il s'agit d'une moyenne sur cinq ans pondérée, ce qui permet de saisir les effets de peur rémanents.
Risque		Risque de conflit	GCRI	Le risque statistique de conflit violent au cours des 1 à 4 prochaines années, reposant sur 25 indicateurs quantitatifs tirés de sources de données ouvertes.
Risque		Décès par habitant liés aux combats (log)	UCDP-BD	Prend en compte le total des décès liés aux combats.
Risque		Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique	OCDE	Mesure la prévalence de la législation sur le viol et les violences domestiques. L'expérience de la violence est également prise en compte.
Adaptation		Agents de police pour 100 000 habitants	GPI	Nombre d'agents de police pour 100 000 habitants
Adaptation		Agents de sécurité armés pour 100 000 habitants	GPI	Nombre d'agents de sécurité armés pour 100 000 habitants
Adaptation		État de droit	WGI	Reflète la perception de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la vie en société et les respectent, et en particulier sur le plan de la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que de la probabilité de survenue de crimes et des violences.
Adaptation		Contrôle du territoire	V-DEM	Quel pourcentage du territoire l'État contrôle-t-il effectivement ?
Adaptation		Alliances officielles	COW	Alliance officielle entre au moins deux États qui relève de la catégorie des pactes de défense, accords de neutralité ou de non-agression ou accords d'entente.

Tableau A.1. Indicateurs de fragilité (cont.)

Dimension	Type	Libellé de l'indicateur	Source	Description
Sociétale	Risque	Coefficient de Gini	UNU-WIDER	Inégalités de revenus exprimées au moyen du coefficient de Gini
	Risque	Inégalités entre les sexes	PNUD/HDRO	Mesure les inégalités hommes-femmes en matière de santé reproductive (taux de mortalité maternelle et taux de natalité chez les adolescentes), d'autonomisation (proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et proportion de femmes et d'hommes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire) et statut économique (exprimé par la participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus).
	Risque	Inégalités horizontales	V-DEM	Tous les groupes sociaux (qui se distinguent par leur langue, leur origine ethnique, leur religion, leur race, leur région ou leur caste) bénéficient-ils du même niveau de libertés civiles, ou certains groupes se trouvent-ils, de manière générale, dans une position plus favorable ?
	Risque	Personnes déracinées	INFORM	Combinaison du nombre de réfugiés, du nombre de réfugiés rentrés au pays et du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
	Risque	Croissance de l'urbanisation	BM	Croissance annuelle de la population urbaine.
	Adaptation	Indice fondamental de la société civile	V-DEM	Quelle robustesse la société civile présente-t-elle ?
	Adaptation	Accès à la justice	V-DEM	Mesure dans laquelle les citoyens bénéficient d'un accès sûr et effectif à la justice.
	Adaptation	Voix citoyenne et redevabilité	WGI	Rend compte de la perception de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent intervenir dans le choix du gouvernement, ainsi que de la liberté d'expression, de la liberté d'association et de la liberté des médias.

## Relation entre une sélection d'indicateurs et la fragilité

### Dimension économique

*Dépendance vis-à-vis de la rente tirée des ressources naturelles* : lorsqu'une économie est dépendante vis-à-vis d'une ressource naturelle, elle est vulnérable aux chocs qu'essuient les systèmes mondiaux avec la fluctuation des cours du pétrole et d'autres ressources minières. Il apparaît que la dépendance vis-à-vis d'une ressource naturelle augmente également la propension à la violence à travers des mécanismes de cupidité et de griefs (Collier et Hoeffler, 2004). Dans les Fragile State Indicators de USAID, la dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires figure parmi les mesures de l'efficacité économique.

*Dette brute des administrations publiques* : pauvreté et déclin économique font peser des pressions supplémentaires sur l'État en termes de prestation de services et peuvent susciter ou exacerber des tensions entre les riches et les pauvres. Les personnes en situation d'emploi vulnérable sont généralement les plus durement touchées par les crises économiques, et les pays qui supportent des niveaux élevés de dette souveraine tendent à être les plus exposés en période de crise économique. Dans les économies fragiles en particulier, les griefs économiques dégénèrent souvent en manifestations, violences et conflit.

*Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation (NEET)* : lorsque les jeunes, en particulier les jeunes hommes, ne participent pas à une activité productive (emploi), ne suivent pas un enseignement ni une formation, ils peuvent constituer une menace pour la stabilité sociale et risquent de participer à un conflit. Les jeunes sont plus susceptibles d'être recrutés comme combattants et de prendre les armes lorsque les revenus attendus du marché du travail formel ou de l'agriculture sont inférieurs au revenu qu'ils peuvent escompter en combattant (Collier et Hoeffler, 2004). De plus, de faibles niveaux d'éducation secondaire, surtout dans la population masculine, sont fortement corrélés au déclenchement d'une guerre civile.



*Dépendance vis-à-vis de l'aide* : la dépendance vis-à-vis de l'aide peut accroître le risque de conflit ; il est apparu que de graves chocs sur l'aide (c'est-à-dire des baisses dans le niveau de l'aide) ont altéré l'équilibre des pouvoirs dans le pays et induit des violences (Nielsen et al., 2011).

*Taux de croissance du PIB* : une économie affichant une forte croissance est moins susceptible de subir des tensions économiques pouvant dégénérer en violences. Les économies qui traversent des périodes de croissance négative ou des chocs de croissance connaissent une plus grande probabilité de conflit (Miguel, Satyanath et Sergenti, 2004). Un taux de croissance économique élevé qui aboutit à un creusement des inégalités économiques tend à exacerber les tensions sous-jacentes et peut conduire à une probabilité accrue de conflit à propos de la distribution des ressources.

*Taux de chômage* : un taux de chômage élevé, surtout parmi les hommes, peut abaisser le coût d'opportunité associé au choix de rejoindre une rébellion armée, qui peut offrir un revenu alternatif attractif à travers les vols et les pillages. Un taux de chômage élevé peut également alimenter ou approfondir les griefs au sein de groupes ethniques ou entre groupes d'opposition et gouvernement, contribuant à intensifier le mécontentement social et politique (Elbadawi et Sambanis, 2000).

*Éducation* : de faibles niveaux d'instruction peuvent conduire à une dépendance vis-à-vis des emplois peu qualifiés, qui constituent généralement les emplois les plus vulnérables d'une économie. Toutefois, la conjugaison de niveaux d'instruction élevés avec de faibles niveaux d'opportunités économiques peut également être dangereuse, car elle opère comme un catalyseur de conflit violent.

*Qualité de la réglementation* : si les États disposent d'une réglementation de bonne qualité (témoignant de la capacité à formuler et à mettre en œuvre des politiques et règlements de qualité qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé), les chocs économiques sont plus facilement endigués (Dorsch, Dunz et Maarek, 2015).

*Éloignement* : des contextes se trouvant loin des marchés mondiaux majeurs sont confrontés à plusieurs handicaps structurels, tels que des coûts de transport élevés ou l'isolement, qui les rendent moins à même de réagir à des chocs de manière efficace. Ils ont également plus de mal à diversifier leur économie, malgré la mondialisation et l'internet. L'éloignement renchérit l'acquisition des importations nécessaires et crée donc de la vulnérabilité aux chocs sur les prix sur les marchés mondiaux ainsi qu'aux chocs dans le pays (par exemple les catastrophes naturelles). L'éloignement est un obstacle structurel au commerce et à la croissance, et il est particulièrement dommageable dans le cas de nombreux petits pays insulaires en développement à faible revenu et pays en développement sans littoral.

*Taux d'activité des hommes et des femmes* : la participation à la population active est une mesure indirecte du capital humain économique, qui est nécessaire, sur le long terme, pour garantir une capacité d'adaptation suffisante de l'économie.

*Sécurité alimentaire* : la sécurité alimentaire est un indicateur fondamental de la résilience d'un pays aux chocs aussi bien environnementaux qu'économiques. Il a été mis en évidence qu'en l'absence de sécurité alimentaire, les tensions sociales et économiques pouvaient dégénérer en violences et conflit (Brinkman et Hendrix, 2011).

### **Dimension environnementale**

*Risque de catastrophe naturelle* : l'indice INFORM sur les risques de catastrophe naturelle rend compte du risque de survenue de certaines catastrophes naturelles qui se produisent couramment, lesquelles sont, quant à elles, une mesure du risque environnemental. Le CIFP utilise lui aussi une mesure du risque de catastrophe naturelle pour évaluer la fragilité environnementale.

*Santé environnementale* : la santé environnementale indique dans quelle mesure la santé humaine est protégée des préjudices environnementaux. Elle est constituée de sous-indicateurs mesurant la qualité de l'air et de l'eau, les niveaux de pollution et la sûreté de l'assainissement.

*Prévalence de maladies infectieuses* : les recherches indiquent qu'une forte prévalence des maladies infectieuses peut accroître le risque d'éclatement d'un conflit violent. Les maladies infectieuses peuvent conduire à l'émergence de normes culturelles ethnocentriques, qui, conjuguées à la concurrence que se livrent les groupes ethniques pour les ressources naturelles, peuvent aboutir à une fréquence accrue de guerres civiles (Letendre, Fincher et Thornhill, 2010).

*Personnes déracinées* : la présence de réfugiés et de personnes déplacées peut accroître le risque de conflits ultérieurs dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. La majorité des réfugiés n'interviennent jamais directement dans les violences, mais les flux de réfugiés facilitent la diffusion transnationale d'armes, de combattants et d'idéologies propices au conflit, et modifient également la composition ethnique de l'État. Ils peuvent exacerber la concurrence économique (Salehyan, 2008). Une mesure de la charge que représentent les réfugiés sur un contexte ou un pays d'accueil est en outre utilisée dans les indices GCRI, INFORM et CIFP.

*Vulnérabilité socio-économique* : les populations vulnérables sont moins à même de faire face à des chocs environnementaux et économiques tels que des catastrophes naturelles ou des effondrements économiques. La vulnérabilité socio-économique peut provenir de diverses sources, telles que les inégalités et la dépendance, ainsi que des niveaux fondamentaux de développement ou de dénuement économique.

*Indice fondamental de la société civile* : le capital social a été défini comme l'ensemble de règles, normes, obligations, réciprocité et confiance associées aux relations sociales, structures sociales et dispositifs institutionnels de la société, grâce auxquels ses membres peuvent réaliser leurs objectifs individuels et ceux de la communauté. Le capital social réduit le risque d'instabilité sociale (qui peut déboucher sur des violences sociales et un conflit) en permettant aux groupes de surmonter leurs différences et de résoudre les problèmes (Lederman, Loayza et Menendez, 2002).

*Efficacité des pouvoirs publics* : la perception de l'efficacité des pouvoirs publics rend compte du niveau sous-jacent de mécontentement ou de satisfaction de la population à l'égard de la situation politique. De faibles niveaux d'efficacité des pouvoirs publics perçue peuvent conduire à du mécontentement social, à des manifestations politiques et *in fine* à de la violence politique.

*Sécurité alimentaire* : la sécurité alimentaire est considérée comme un indicateur fondamental de la résilience d'un pays aux chocs aussi bien environnementaux qu'économiques. Dans le même temps, il a été mis en évidence qu'en l'absence de sécurité alimentaire, les tensions sociales et économiques pouvaient dégénérer en violences et conflit : par conséquent, la sécurité alimentaire peut être vue comme un amortisseur entre les tensions et la violence (Brinkman et Hendrix, 2011). Le Fragile States Index et le CIFP utilisent des mesures de l'insécurité alimentaire dans leurs calculs.

### **Dimension politique**

*Persistance du régime* : aussi bien les démocraties solidement établies que les autocraties profondément enracinées peuvent être jugées politiquement stables au sens où il existe une faible probabilité d'effondrement du régime. Les transitions vers un autre type de régime sont une manifestation de l'instabilité politique et sont l'occasion de violences politiques (Hegre et al., 2001). Le State Fragility Index utilise la durabilité du régime comme mesure de l'efficacité des pouvoirs publics.

*Terreur politique* : les violences soutenues par l'État perpétrées à l'encontre de ses citoyens sont une manifestation d'un effondrement de la légitimité de l'État, que la recherche présente comme l'une des mesures critiques de la fragilité. En outre, la répression organisée par l'État contraint souvent les groupes d'opposition à se tourner vers d'autres moyens d'exprimer leur désaccord, y compris la violence (Regan et Norton, 2005). Le GCRI et le State Fragility Index utilisent des indicateurs de la répression dans leurs calculs.

*Perception de la corruption* : la corruption peut accentuer les griefs et les demandes de changement politique susceptibles de déclencher des violences politiques et des conflits sociaux. La corruption peut également nourrir la cupidité, ce qui peut fournir à des groupes d'opposition des motivations pour essayer de prendre le pouvoir par des moyens violents, et à l'État une incitation à utiliser des moyens violents pour réprimer l'opposition (Le Billon, 2003). Des niveaux de corruption élevés induisent un risque accru de violences politiques et d'instabilité. Le Fragile States Index, le CIPF et les Fragile States Indicators de USAID utilisent tous une mesure de la corruption dans le calcul de leur indice.

*Élections décentralisées* : lorsque des troubles politiques ou sectaires surviennent, un État fortement centralisé en subit plus fortement les conséquences que les contextes qui ont réussi à décentraliser le pouvoir. Dans beaucoup d'États fortement centralisés, les tensions sectaires sont occultées, si bien que, lorsqu'elles explosent, elles peuvent dégénérer en violences et conflits, comme on a pu le voir en République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») ou en Iraq. La centralisation peut également accroître la probabilité d'un coup d'État militaire, conduisant à une instabilité politique encore plus forte (Taleb et Treverton, 2015).

*Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique* : en l'absence de données satisfaisantes à l'échelle mondiale sur les violences sexuelles sexospécifiques, l'indice relatif aux atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique rend compte de la mesure dans laquelle les problèmes de violences sexuelles sexospécifiques sont pris en compte dans la législation et dans les attitudes au sein d'un pays. L'indicateur rend compte de la législation concernant les violences domestiques, le viol et le harcèlement sexuel, ainsi que les attitudes vis-à-vis de la violence, des mutilations génitales féminines et de l'autonomie reproductive. De nombreuses composantes de l'indice ont trait à l'environnement juridique d'un pays et reflètent donc une composante de la fragilité politique. Les atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique ont des effets sur la santé des femmes, mais se répercutent aussi au niveau économique et social.

*Voix citoyenne et redevabilité* : un mécanisme permettant de canaliser les griefs et de participer au processus politique offre un exutoire pour des pressions qui, sinon, pourraient déboucher sur des violences.

*Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif sur l'exécutif* : les conflits sont plus susceptibles de survenir dans des systèmes politiques qui pâtissent d'une absence d'état de droit et de contre-pouvoirs. En empêchant l'État d'outrepasser ses limites légitimes, les contre-pouvoirs endiguent les réactions en chaîne de l'instabilité politique (Grant et Keohane, 2005). Le corps exécutif est moins susceptible de pouvoir prendre le contrôle de l'État ou de coopter le pouvoir militaire pour qu'il réalise telle ou telle action, ce qui pourrait avoir un effet boule de neige sur la violence.

### **Dimension sécurité**

*Taux d'homicides* : des taux d'homicides élevés reflètent une moindre capacité de l'État à accomplir ses devoirs en vue de protéger les individus à l'intérieur de ses frontières.

*Niveau des activités criminelles violentes* : des activités criminelles violentes peuvent nuire à la capacité de l'État à exercer son monopole de l'usage de la violence et accroître les risques pesant sur la sécurité publique des personnes et des biens (Tilly, 1985). En outre, la criminalité organisée nuit à la capacité et à la légitimité de l'État en sapant sa capacité à fournir des biens et services publics et en faisant de la corruption la norme (van Dijk, 2007). Lorsque la capacité et la légitimité d'un État sont érodées, le risque qu'un conflit violent s'embrace, soit à l'intérieur du pays, soit à l'extérieur, par le biais d'activités criminelles organisées transnationales, augmente (Miraglia, Ochoa et Briscoe, 2012).

*Décès par habitant dus à des acteurs non étatiques* : les acteurs armés non étatiques contrarient le monopole qu'exerce l'État sur l'usage de la force et sont des vecteurs de fragilité dans sa dimension sécurité (Schneckener, 2006).

*Impact du terrorisme* : le terrorisme est intrinsèquement lié au contexte de sûreté et de sécurité. À cause d'attaques terroristes, des situations déjà instables peuvent sombrer plus profondément dans le précipice de la violence.

*Risque de conflit* : le GCRI est un indice du risque statistique de conflit violent au cours des 1 à 4 prochaines années, établi à partir de 25 indicateurs quantitatifs tirés de sources en accès libre<sup>1</sup>, concernant 5 domaines : politique, cohésion sociale et sécurité publique, prévalence de conflit, géographie et environnement, et économie. Vingt-deux indicateurs sont utilisés pour mesurer le risque de conflit dans un avenir proche, ainsi que l'intensité de conflits en cours pour 137 pays, en remontant jusqu'en 1989. Bien que l'indice utilise les mêmes domaines que le cadre établi pour les États de fragilité, il s'écarte de la mesure de la fragilité du fait qu'il porte sur le risque mais pas explicitement sur la capacité à y faire face.

*Décès liés aux combats par habitant* : des niveaux élevés de décès liés aux combats signalent une forte fragilité au niveau de la sécurité et peuvent contribuer à l'aggravation du conflit et de l'instabilité.

*Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique* : en l'absence de données satisfaisantes à l'échelle mondiale sur les violences sexuelles sexospécifiques, l'indice des atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique rend compte de la mesure dans laquelle les problèmes de violences sexospécifiques sont pris en compte dans la législation et dans les attitudes au sein d'un pays. L'indicateur rend compte de la législation concernant les violences domestiques, le viol et le harcèlement sexuel, ainsi que les attitudes vis-à-vis de la violence, des mutilations génitales féminines et de l'autonomie reproductive. De nombreuses composantes de l'indice ont trait à l'environnement juridique d'un pays et reflètent donc une composante de la fragilité politique. Les atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique ont des effets sur la santé des femmes, mais se répercutent aussi au niveau économique et social.

*Agents de police pour 100 000 habitants et agents de sécurité armés pour 100 000 habitants* : l'appareil de sécurité d'un État garantit son monopole sur la violence et le contrôle sur son territoire, ainsi que la sécurité de la population. S'il dispose d'un personnel adéquat au niveau de la police ou des agents de sécurité, un État qui connaît de l'instabilité sera à même de réagir rapidement de telle sorte que diminue la probabilité que ne se produisent de plus amples réactions en chaîne (pouvant par exemple dégénérer en une véritable guerre civile).

*État de droit* : l'état de droit donne un moyen de répondre aux griefs autrement que par la violence et le conflit. Dans des sociétés hétérogènes sur le plan de l'origine ethnique en particulier, on a pu constater qu'un état de droit solide était associé à une paix durable (Easterly, 2001).

*Contrôle du territoire* : si fragile que soit devenue la situation en termes de sécurité, les États qui contrôlent leur territoire peuvent résister à l'effondrement et à la faillite totaux de l'État (Rotberg, 2002).

*Alliances officielles de sécurité* : des pays qui sont membres d'alliances officielles de sécurité résistent davantage aux conflits qui proviennent de pays voisins et tendent à honorer les alliances, y compris les pactes de défense, réduisant par là-même les effets de conflits (Leeds, 2003).

### **Dimension sociétale**

*Coefficient de Gini* : bien que la relation causale entre inégalité verticale et conflit soit controversée (Stewart, 2010), des niveaux élevés d'inégalités de revenus peuvent causer ou exacerber des tensions sociales sous-jacentes et aggraver les niveaux globaux de pauvreté dans l'ensemble de la population.

*Inégalités entre les sexes* : il ressort des recherches que les pays caractérisés par des inégalités entre les sexes sont davantage susceptibles d'intervenir dans des différends interétatiques et de recourir à la violence pour régler ces différends. Il apparaît également que des niveaux élevés d'inégalités entre les sexes peuvent conduire à une propension accrue aux conflits interétatiques (Caprioli, 2005).

*Inégalités horizontales* : les inégalités horizontales au sein d'une société peuvent en affecter la cohésion sociale. Kaplan (2008) et d'autres avancent que la fragilité de l'État est causée non seulement par la faiblesse des institutions mais aussi par un manque de cohésion sociale, qui débouche sur l'érosion de la confiance entre groupes et sur un risque accru de conflit. De nombreux programmes de développement post-conflit comportent désormais une composante axée sur la reconstitution de la cohésion sociale afin de réduire la probabilité de rechute dans le conflit.

*Personnes déracinées* : la présence de réfugiés et de personnes déplacées peut accroître le risque de conflits ultérieurs dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. La majorité des réfugiés n'interviennent jamais directement dans les violences, mais les flux de réfugiés facilitent la diffusion transnationale d'armes, de combattants et d'idéologies propices au conflit, et modifient également la composition ethnique de l'État. Ils peuvent exacerber la concurrence économique (Salehyan, 2008). Une mesure de la charge que représentent les réfugiés sur un pays d'accueil est en outre utilisée dans les indices GCRI, INFORM et CIFP.

*Taux de croissance de l'urbanisation (pourcentage)* : l'urbanisation et la rapidité de cette dernière entretiennent une relation positive avec les taux de criminalité (Muggah, 2014). Il apparaît également que l'urbanisation a un effet direct sur les niveaux de manifestation politique, qui exacerbent le risque de conflit politique (Auvinen, 1997). Les CIFP tout comme les Fragile States Indicators de USAID utilisent une mesure de l'urbanisation.

*Indice fondamental de la société civile* : le capital social a été défini comme l'ensemble de règles, normes, obligations, réciprocité et confiance associées aux relations sociales, structures sociales et dispositifs institutionnels de la société, grâce auxquels ses membres peuvent réaliser leurs objectifs individuels et ceux de la communauté. Le capital social réduit le risque d'instabilité sociale (qui peut déboucher sur des violences sociales et un conflit), en permettant aux groupes de surmonter leurs différences et de résoudre les problèmes (Lederman, Loayza et Menendez, 2002).

*Accès à la justice* : si les citoyens disposent de mécanismes pour résoudre les différends de manière pacifique en recourant au système judiciaire, cela permet d'éviter que les griefs induits par les facteurs de risque social ne dégénèrent en actions violentes et en conflit, endiguant ainsi les effets de la concrétisation des risques.

Voix citoyenne et redevabilité : un mécanisme permettant de canaliser les griefs et de participer au processus politique offre un exutoire pour des pressions qui, sinon, pourraient déboucher sur des violences.

### Couverture des indicateurs et données manquantes

Les 43 indicateurs sélectionnés ne couvrent pas l'ensemble des contextes, et des techniques d'imputation ont été mises en œuvre pour combler les lacunes dans les données. L'absence de données est la raison première pour laquelle un contexte peut ne pas être inclus. Le seuil retenu par le Cadre de l'OCDE sur la fragilité pour l'inclusion d'un contexte est qu'au moins 70 % des données soient disponibles pour ce contexte. En 2016, on a ainsi abouti à une liste de 171 contextes.

Pour certains indicateurs, il est possible de supposer que certains contextes qui ne figurent pas dans l'ensemble de données ont une certaine valeur. Ainsi, on peut supposer que les contextes absents des indicateurs de décès liés aux combats et de décès dus à des acteurs non étatiques prennent une valeur de 0. Lorsqu'aucune hypothèse raisonnable ne peut être posée, les données sont imputées au moyen de la méthode d'imputation par le plus proche voisin (KNN), qui utilise l'inférence statistique pour remplacer les valeurs manquantes à partir des  $k$  contextes les plus similaires. Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité, on a retenu les 15 contextes les plus similaires pour chaque donnée manquante.

Tableau A.2. Couverture des indicateurs

Indicateur	Année minimale utilisée	Année maximale utilisée	Nombre de contextes	Technique d'imputation utilisée
Accès à la justice	2012	2015	164	Imputation KNN
Dépendance vis-à-vis de l'aide	2016	2016	171	Imputation KNN
Agents de sécurité armés pour 100 000 habitants	2016	2016	160	Imputation KNN
Décès liés au combat, par habitant (log)	2014	2014	171	Valeur de 0 assignée aux pays manquants
Contrôle du territoire	2012	2015	164	Imputation KNN
Indice fondamental de la société civile	2012	2015	164	Imputation KNN
Décès par habitant dus à des acteurs non étatiques	2014	2014	171	Valeur de 0 assignée aux pays manquants
Élections décentralisées	2012	2015	163	Imputation KNN
Éducation	2013	2013	168	Imputation KNN
Santé environnementale	2016	2016	168	Imputation KNN
Sécurité alimentaire	2016	2016	171	Imputation KNN
Alliances officielles	2012	2016	171	Imputation KNN
Taux de croissance du PIB	2014	2014	161	Imputation KNN
Inégalités entre les sexes	2014	2014	150	Imputation KNN
Dettes brutes des administrations publiques	2008	2015	163	Imputation KNN
Coefficient de Gini	2012	2012	144	Imputation KNN
Efficacité des pouvoirs publics	2014	2014	171	Imputation KNN
Taux d'homicides	2010	2012	171	Imputation KNN
Inégalités horizontales	2012	2015	164	Imputation KNN
Impact du terrorisme	2014	2014	171	Imputation KNN
Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif	2012	2015	164	Imputation KNN
Contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif	2012	2015	164	Imputation KNN

Tableau A.2. Couverture des indicateurs (cont.)

Indicateur	Année minimale utilisée	Année maximale utilisée	Nombre de contextes	Technique d'imputation utilisée
Niveau des activités criminelles violentes	2012	2012	140	Imputation KNN
Taux d'activité des hommes	2014	2014	153	Imputation KNN
Risque de catastrophe naturelle	2016	2016	171	Imputation KNN
Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation (NEET)	1995	2014	140	Sources : Banque mondiale, avec des contextes additionnels ajoutés à partir des jeux de données de l'OCDE et de l'OIT, imputation KNN pour les contextes restants
Perception de la corruption	2015	2015	164	Imputation KNN
Agents de police pour 100 000 habitants	2016	2016	160	Imputation KNN
Terreur politique	2013	2014	171	Imputation KNN
Prévalence de maladies infectieuses (décès pour 100 000 habitants)	2013	2013	171	Imputation KNN
Persistance du régime	2015	2015	163	Imputation KNN
Qualité de la réglementation	2014	2014	171	Imputation KNN
Éloignement	2005	2013	154	Valeur de 0 assignée aux pays de l'OCDE, imputation KNN pour les autres
Dépendance vis-à-vis de la rente des ressources naturelles	2003	2014	168	Imputation KNN
Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique	2014	2014	144	Valeur de 0 assignée aux pays de l'OCDE, imputation KNN pour les autres
État de droit	2014	2014	171	Imputation KNN
Vulnérabilité socio-économique	2016	2016	171	Imputation KNN
Taux de chômage	2014	2014	166	Imputation KNN
Personnes déracinées	2016	2016	171	Imputation KNN
Croissance de l'urbanisation	2014	2014	171	Imputation KNN
Risque de conflit violent	2016	2016	171	Valeur moyenne de l'OCDE assignée aux pays de l'OCDE, imputation KNN pour les autres
Voix citoyenne et redevabilité	2014	2014	171	Imputation KNN
Taux d'activité des femmes	2014	2014	169	Imputation KNN

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449964>

## Approche de l'OCDE par rapport aux approches existantes de mesure de la fragilité

Jusqu'en 2015, l'OCDE employait une « liste des États fragiles ». Cependant, l'utilisation d'une liste comme seul indicateur de la fragilité est devenue de plus en plus incompatible avec le fait que la fragilité est toujours plus largement reconnue comme une problématique multidimensionnelle (Grävingholt, Ziaja et Kreibaum, 2015). En outre, les indices composites présentent plusieurs faiblesses conceptuelles, méthodologiques et pratiques :

- Les déterminants de la fragilité ne font guère consensus au sein de la littérature, si bien que toute mesure spécifique est sujette à controverse (Mack, 2010).
- En règle générale, les indices composites nécessitent d'apprécier si tel ou tel indicateur est bon ou mauvais. S'il existe des méthodes pour aborder des dynamiques plus compliquées dans les indices composites, il a été noté que ces approches sont rarement utilisées (Grävingholt, Ziaja et Kreibaum, 2015). Cependant, à mesure que progresse la compréhension de la fragilité et de la résilience, progresse également la reconnaissance du fait qu'il s'agit d'une simplification excessive. Ainsi, le renforcement de la résilience accroît parfois la fragilité.

- La nature additive des indices composites suppose que de mauvaises performances dans l'un des indicateurs sélectionnés peuvent être compensées par de bons résultats dans un autre. Si la compensation entre plusieurs facteurs peut être réaliste dans certains cas, elle est le plus souvent difficile à justifier.
- Des listes d'indices composites peuvent être intéressantes à des fins de comparaison verticale des contextes, c'est-à-dire pour savoir si le Pays A est plus fragile que le Pays B. En revanche, leur intérêt est limité pour des comparaisons horizontales. Ainsi, si deux contextes affichent un score de 0.5 dans certaines mesures de la fragilité, ce constat n'apporte aucun renseignement sur la composition de ce score, ce qui est problématique parce qu'il est reconnu que certaines combinaisons de faiblesses peuvent constituer des menaces plus importantes que d'autres, même si quantitativement, elles aboutissent au même score.
- L'utilisation d'une liste donne l'idée que l'on peut considérer les « États fragiles » comme un groupe homogène alors qu'en réalité, la fragilité est fortement contextualisée et peut se manifester de manières diverses et variées (Gould et Pate, 2016).
- Avec les seules listes, il est difficile de rassembler les contextes en groupes cohésifs qui font sens, si bien qu'elles ne sont guère utiles pour la tâche opérationnelle consistant à élaborer des politiques publiques visant à contrer la fragilité de l'État (Grävingsholt, Ziaja et Kreibaum, 2015). Ainsi, un indice de fragilité pourrait classer Haïti, le Pakistan et le Zimbabwe ensemble, occultant de fortes différences dans leur exposition au risque et leurs capacités.
- Enfin, point peut-être le plus problématique, la liste des États fragiles de l'OCDE a été développée comme un outil permettant d'opérer un suivi du soutien et des apports d'aide. Cependant, elle a souvent été confondue avec un outil définitionnel et a pu donner lieu à une stigmatisation. Le recours à de telles listes peut avoir des effets délétères pour les contextes désignés comme fragiles, les donateurs étant alors susceptibles d'entrer dans un cycle de flux d'aide procycliques dommageable (Collier et Hoeffler, 2004).

Afin de parer à ces défauts, bien que consciente de l'utilité d'une liste pour les donateurs, l'OCDE a élaboré une approche multidimensionnelle. Son objectif était d'apporter une meilleure compréhension de la fragilité et de constituer un outil précieux pour une analyse de haut niveau. En définissant la fragilité comme la combinaison de risques et de capacités à y faire face, le nouveau Cadre est applicable à l'échelle mondiale. Dans cette approche, l'analyse quantitative apporte des éléments pour des descriptions plus qualitatives des profils globaux de fragilité.

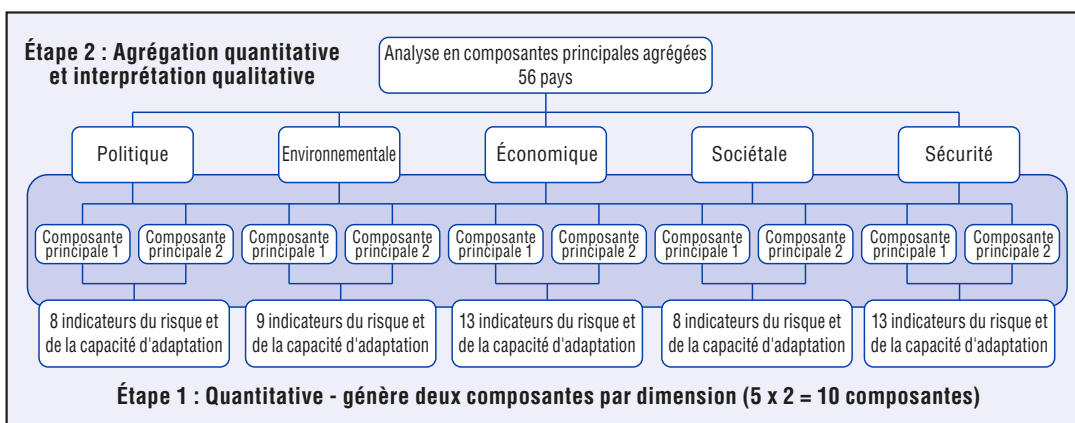
La méthodologie du Cadre sur la fragilité s'appuie sur un processus en deux étapes, qui, dans un premier temps, examine les pays dans chacune des cinq dimensions puis agrège ces informations afin de dresser un tableau global de la fragilité. Pour chaque dimension, l'analyse en composantes principales (ACP) est utilisée afin de dégager, au moyen de calculs statistiques, deux composantes principales à partir des indicateurs relatifs au risque et à la capacité d'adaptation. Le calcul de deux mesures par dimension présente des avantages incontestables sur la construction d'un indice composite. Premièrement, l'utilisation de deux mesures permet de mieux cerner les différences entre des contextes qui afficheraient le même score si l'on utilisait une mesure unique. Deuxièmement, l'utilisation des deux composantes principales permet de regrouper les pays en fonction de leurs similarités dans l'ensemble des variables. Troisièmement, chaque indicateur est pondéré par la somme des informations nouvelles qu'il apporte aux données plutôt que par un ensemble de jugements normatifs quant à leur importance relative. Une fois calculées les composantes de chaque dimension, les pays sont ensuite regroupés sur la base de leurs similarités et classés,



descriptions à l'appui. Ce mélange de méthodes quantitatives et qualitatives offre une approche plus souple pour décrire la diversité de la fragilité.

Une fois les contextes classés dans des groupes au sein de chaque dimension, la deuxième étape consiste à agréger ces informations afin d'établir un tableau global de combinaisons des fragilités. Pour ce faire, les composantes de chaque dimension constituent les données d'entrée pour une deuxième ACP, globale cette fois-ci. Celle-ci permet alors de produire une liste des 56 contextes les plus fragiles. L'ensemble de l'approche est présentée au graphique A.1.

Graphique A.1. La méthodologie du Cadre de l'OCDE sur la fragilité de 2016



Cette méthodologie est ambitieuse dans ses objectifs, mais elle n'est pas dénuée d'imperfections. L'ACP permet une réduction des indicateurs en deux composantes de base qui expliquent l'essentiel de la variance observée dans les données originales. Toutefois, par ce procédé, des informations se perdent invariablement. L'ACP de l'étape 2 exacerbe cette déperdition d'information. Pour résumer, les résultats de cette approche sont une synthèse des indicateurs initiaux qui sont ensuite *interprétés* en termes de fragilité. Toutefois, cette synthèse est à la fois plus informative et moins arbitraire que tout indicateur composite établi à partir des indicateurs initiaux.

À côté de ces limitations techniques, il existe certaines limitations pratiques à ce dont peut rendre compte toute approche quantitative. Ainsi, au niveau micro, la fragilité est non seulement un risque présent pour un contexte donné, mais elle peut se manifester dans des poches de fragilité à l'échelon infranational. Au niveau macro, les vecteurs et les effets de la fragilité peuvent être transnationaux, à travers des répercussions soit locales soit entre États. Toutefois, l'unité d'analyse retenue pour tous les ensembles de données dans ce rapport est le pays, ce qui limite la capacité à rendre compte de ce type d'échelle ou de dynamique. Pour l'avenir, il serait utile de définir des points d'entrée permettant de s'appuyer sur des données infranationales ou de mettre le tableau global en lien avec des exercices ou concepts régionaux ou locaux. Qui plus est, si les données sur la gouvernance sont largement disponibles, celles concernant les institutions informelles le sont moins. Si des efforts ont été déployés pour inclure des indicateurs des deux, à l'heure actuelle, le manque de données de qualité pose problème.

Le tableau A.3 synthétise les différences entre d'autres types d'indices composites et le Cadre de l'OCDE sur la fragilité.

Tableau A.3. Différences entre les indices composites classiques et l'approche multidimensionnelle de l'OCDE s'appuyant sur une méthode mixte

Problématique	Indice composite/liste	Cadre de l'OCDE 2016
	Calculée au moyen de processus de consultation ou statistiques.	Calculée de façon à rendre compte de la quantité d'informations uniques que chaque indicateur apporte au modèle.
Relation entre les indicateurs	Suppose un certain niveau d'interchangeabilité, autrement dit plusieurs facteurs peuvent compenser l'absence d'un autre.	Ne suppose pas une possible compensation entre indicateurs, analyse des combinaisons de facteurs.
Polarité des indicateurs	Nécessite des jugements normatifs sur le caractère bon ou mauvais de l'augmentation d'un indicateur.	L'analyse ne nécessite pas qu'un indicateur soit bon ou mauvais, mais se focalise sur des combinaisons de facteurs qui, elles, peuvent être bonnes ou mauvaises.
Universalité des indicateurs	Vise à collecter des données qui soient universellement applicables dans tous les contextes.	Permet l'inclusion d'indicateurs qui peuvent être importants uniquement dans certains contextes.
Définition des contextes de fragilité	Requiert l'établissement d'un seuil arbitraire.	La définition de groupes nécessite des choix arbitraires mais les résultats s'appuient sur des mesures de similarité et des « ruptures naturelles » dans les données. Les groupes sont traités individuellement au sein de leur propre contexte afin de décider d'un point de vue qualitatif s'ils présentent une fragilité forte, moyenne ou faible.
Controverses sur les résultats	Reviennent sur les indicateurs, examinent les dispositifs de pondération.	Reviennent sur les arguments étayant la définition des groupes et en débattent.

## Résultats

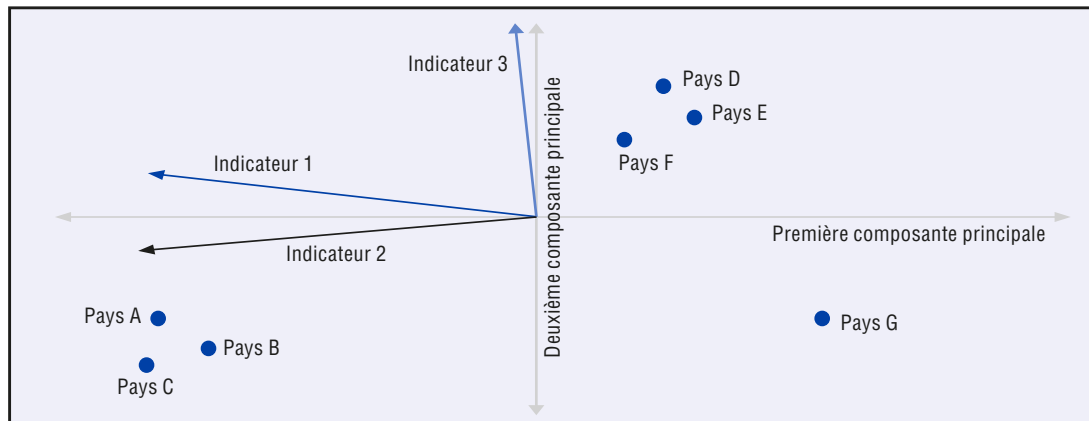
Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité utilise l'ACP pour réduire le nombre d'indicateurs et dégager deux composantes non corrélées afin d'analyser la fragilité. Il est multidimensionnel, mais au-delà de trois dimensions, la présentation graphique des résultats est délicate. Il est donc essentiel, lorsque l'on communique les résultats, d'explicitier les présentations graphiques utilisées et leur mode d'interprétation.

Classiquement, les résultats d'une ACP sont présentés sous forme de diagramme de double projection. Ces diagrammes sont un type de graphique exploratoire utilisé en statistiques, généralisation du diagramme de dispersion mettant en relation deux variables. Un diagramme de double projection permet de présenter graphiquement des informations sur des contextes et des variables d'une matrice de données. C'est ce type de diagramme qui est utilisé pour permettre de visualiser les résultats du Cadre de l'OCDE sur la fragilité.

Les contextes sont portés sur un diagramme de double projection des deux premières composantes principales. L'axe des abscisses représente la première composante principale, qui explique la plus forte proportion de la variance dans les données. L'axe des ordonnées représente la deuxième composante principale, qui explique la deuxième plus forte proportion de la variance dans les données. Des vecteurs sont également représentés sur les graphiques ; ils décrivent dans quelle mesure chaque indicateur contribue à chaque composante principale. La longueur du vecteur indique la variance de l'indicateur spécifique qu'il représente : plus le vecteur est long, plus la variance de l'indicateur est grande. Sa direction donne à voir le poids de l'indicateur représenté sur la première et la deuxième composantes principales. L'angle entre les vecteurs (le cosinus de l'angle entre les vecteurs) indique la corrélation entre les indicateurs que les vecteurs représentent : plus l'angle est proche de 90 ou 270 degrés, plus la corrélation entre ces indicateurs est faible. Des angles de 0 et 180 degrés représentent, respectivement, une corrélation de 1 et de -1.

Le graphique A.2 vise à expliciter l'interprétation des diagrammes de double projection suivants.

Graphique A.2. Interpréter les diagrammes de double projection



Interprétation des diagrammes de double projection :

- Les flèches qui se rapportent à l'Indicateur 1 et à l'Indicateur 2 étant davantage alignées avec l'axe des abscisses, la première composante principale (axe des abscisses) est plus étroitement liée à une combinaison de l'Indicateur 1 et de l'Indicateur 2
- La deuxième composante principale (axe des ordonnées) est plus étroitement liée à l'Indicateur 3 : en effet, le vecteur de l'Indicateur 3 est plus proche de l'axe des ordonnées
- L'Indicateur 3 contribue aux deux composantes principales
- On voit que les Pays A, B et C sont similaires parce qu'ils sont proches les uns des autres
- On voit que les Pays D, E et F sont similaires parce qu'ils sont proches les uns des autres
- Le Pays G est une observation aberrante dans ses caractéristiques.

Les diagrammes de double projection peuvent être difficiles à interpréter pour les non-statisticiens. Dans un souci de simplifier la lecture, les pays ont été groupés en fonction des deux premières composantes principales et décrits d'un point de vue qualitatif. L'approche utilise le regroupement hiérarchique, une technique statistique qui regroupe les contextes de telle sorte que la similarité entre les contextes d'un même groupe soit maximale au regard de la valeur des indicateurs (Wolfson, Madjd-Sadjada et James, 2004). Comme le nombre de contextes au sein d'une classification dépend du nombre de groupes utilisés, les limites d'un groupe ne sont pas représentatives d'une caractéristique dans le monde réel. C'est pourquoi l'OCDE ne les utilise que comme un outil indicatif pour aider à l'évaluation qualitative de différents types de fragilité.

## Étape 1 : Analyse dimensionnelle de la fragilité

### Dimension économique

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016, la dimension économique vise à rendre compte de la vulnérabilité vis-à-vis des risques découlant des faiblesses existant dans les fondements économiques et le capital humain, y compris les chocs macroéconomiques, la croissance inégale, le chômage élevé des jeunes, etc. Plusieurs des indicateurs correspondant à cette dimension sont présentés dans le tableau A.4.

Tableau A.4. Les indicateurs de la dimension économique

Principales contributions à la première composante de la fragilité économique : <i>Moteurs de croissance économique à long terme</i>	Principales contributions à la deuxième composante de la fragilité économique : <i>Déséquilibres du marché du travail</i>
<b>Éducation</b> : nombre moyen d'années de scolarisation pour les adultes de 25 ans et plus et espérance de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire entrant à l'école.	<b>Taux de chômage</b> : renvoie à la part de la population active qui est sans emploi mais qui est disponible pour prendre un emploi et en recherche un.
<b>Taux d'activité des hommes</b> : mesure la proportion d'hommes dans la population active.	<b>Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation</b> : proportion de jeunes qui sont sans emploi, ne sont pas scolarisés et ne suivent aucune formation sur la population du groupe d'âge correspondant.
<b>Qualité de la réglementation</b> : mesure la perception de la capacité de l'État à formuler et à mettre en œuvre des politiques et règlements de qualité qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé.	<b>Taux d'activité des femmes</b> : mesure la proportion de femmes dans la population active.
<b>Éloignement</b> : distance moyenne jusqu'aux marchés mondiaux pondérée des échanges.	
<b>Sécurité alimentaire</b> : mesure plusieurs éléments, à savoir la prévalence de la sous-nutrition, l'adéquation moyenne de l'apport alimentaire, l'indice national des prix des produits alimentaires, la volatilité nationale des prix des produits alimentaires.	

Les indicateurs du tableau A.4 qui apportent la plus grande contribution aux deux premières composantes principales sont les suivants :

#### Première composante principale (axe des abscisses) : Moteurs de croissance à long terme

- Inclut la dépendance vis-à-vis de l'aide et des ressources naturelles, le manque d'interconnexions économiques, l'éducation, le taux d'activité des hommes, la qualité de la réglementation et la sécurité alimentaire.

#### Deuxième composante principale (axe des ordonnées) : Déséquilibre du marché du travail

- Inclut le taux de chômage, les NEET (jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation) et le taux d'activité des femmes.

À partir de ces deux composantes, le graphique A.3 et le tableau A.5 décrivent les fragilités économiques de chaque groupe.

## Graphique A.3. Typologie de la dimension économique

Dépendance économique et opportunités économiques individuelles

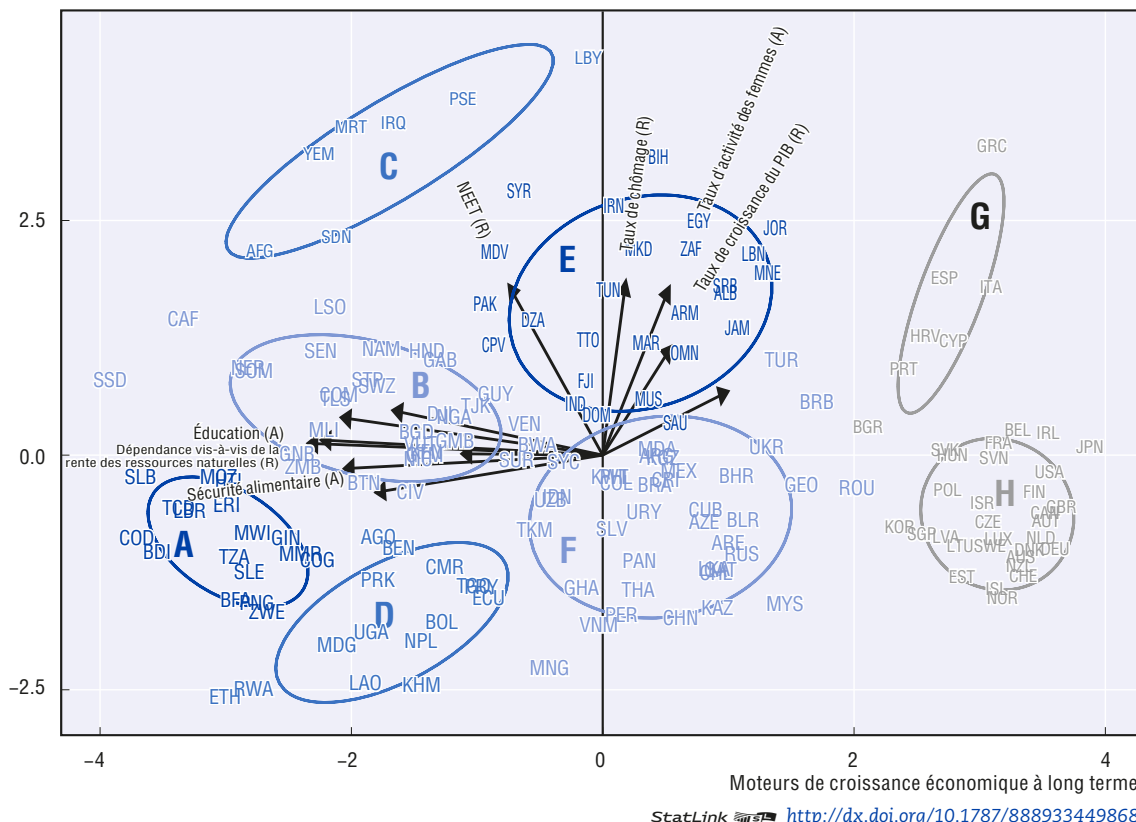


Tableau A.5. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension économique

Groupe	Catégorie	Description
A	Fragilité économique forte	Niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, géographie économique créant des conditions difficiles pour une croissance durable à long terme, mais niveau élevé d'opportunités économiques individuelles.
B	Fragilité économique forte	Niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, géographie économique créant des conditions difficiles pour une croissance durable à long terme, mais niveau modéré d'opportunités économiques individuelles.
C	Fragilité économique extrême	Absence de moteurs de croissance économique à long terme, absence d'opportunités économiques individuelles et niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide.
D	Fragilité économique modérée	L'un des trois types de situation suivants : 1) niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, géographie économique créant des conditions difficiles pour une croissance durable à long terme, mais niveau élevé d'opportunités économiques individuelles ou 2) situations essentiellement caractérisées par un faible niveau d'opportunités économiques individuelles et un niveau modéré d'indépendance économique ou 3) sous-ensemble de pays développés, pour la plupart en Europe, présentant un niveau élevé de chômage et d'endettement de l'État mais un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide.
E	Fragilité économique modérée	L'un des trois types de situation suivants : 1) niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, géographie économique créant des conditions difficiles pour une croissance durable à long terme, mais niveau modéré d'opportunités économiques individuelles ou 2) situations essentiellement caractérisées par un faible niveau d'opportunités économiques individuelles et un niveau modéré d'indépendance économique ou 3) sous-ensemble de pays développés, pour la plupart en Europe, présentant un niveau élevé de chômage et d'endettement de l'État mais un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide.
F	Fragilité économique faible	Deux types de situation : 1) pays pour la plupart en développement bénéficiant de bonnes perspectives de croissance à long terme et de faibles niveaux de chômage, ou 2) pays développés affichant un faible taux de chômage, une réglementation économique forte, un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et les fondements d'une croissance économique à long terme.
G	Fragilité économique modérée	L'un des trois types de situation suivants : 1) niveau élevé de dépendance vis-à-vis des ressources et de l'aide, géographie économique créant des conditions difficiles pour une croissance durable à long terme, mais niveau élevé d'opportunités économiques individuelles ou 2) situations essentiellement caractérisées par un faible niveau d'opportunités économiques et un niveau modéré d'indépendance économique ou 3) sous-ensemble de pays développés, pour la plupart en Europe, présentant un niveau élevé de chômage et d'endettement de l'État mais un faible niveau de dépendance économique vis-à-vis des ressources et de l'aide.
H	Fragilité économique faible	Deux types de situation : 1) des pays pour la plupart en développement présentant de bonnes perspectives de croissance à long terme et un faible taux de chômage, ou 2) des pays développés affichant un faible taux de chômage, une réglementation économique forte, un faible niveau de dépendance vis-à-vis des ressources et les fondements d'une croissance économique à long terme.

**Dimension environnementale**

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016, la dimension environnementale vise à rendre compte de la vulnérabilité vis-à-vis des risques environnementaux, climatiques et sanitaires qui menacent la vie et les moyens de subsistance des citoyens. Elle comprend



Tableau A.7. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension environnementale

Groupe	Catégorie	Description
A	Fragilité environnementale forte	Risque élevé de catastrophe naturelle, forte prévalence de maladies infectieuses conjuguée à une faible capacité des populations et de l'État à y faire face.
B	Fragilité environnementale modérée	Risque modéré de catastrophe naturelle, forte prévalence de maladies infectieuses conjuguée à une capacité modérée des populations et de l'État à y faire face.
C	Fragilité environnementale forte	Risque élevé de catastrophe naturelle, forte prévalence de maladies infectieuses conjuguée à une faible capacité des populations et de l'État à y faire face.
D	Fragilité environnementale modérée	Risque modéré de catastrophe naturelle, forte prévalence de maladies infectieuses conjuguée à une capacité modérée des populations et de l'État à y faire face.
E	Fragilité environnementale faible	
F	Fragilité environnementale faible	
G	Fragilité environnementale faible	Risque généralement plus faible de catastrophe naturelle, faible prévalence de maladies, forte capacité des populations et de l'État à y faire face.
H	Fragilité environnementale faible	

### Dimension politique

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016, la dimension politique vise à rendre compte de la vulnérabilité aux risques inhérents aux processus, événements ou décisions politiques ; de l'inclusivité politique (élites) et de la transparence (corruption) et de la capacité à accueillir le changement et à éviter l'oppression. Le tableau A.8 présente une sélection d'indicateurs relatifs à cette dimension.

Tableau A.8. Composantes de la fragilité politique

Principales contributions à la première composante de la fragilité politique : <i>Contre-pouvoirs présents dans les institutions politiques et protection des droits de l'homme</i>	Principales contributions à la deuxième composante de la fragilité politique : <i>Stabilité politique</i>
<b>Voix citoyenne et redevabilité</b> : rend compte de la perception de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent intervenir dans le choix du gouvernement, ainsi que de la liberté d'expression, de la liberté d'association et de la liberté des médias.	<b>Élections décentralisées</b> : déterminé par l'existence d'élections infranationales et par la mesure dans laquelle les autorités régionales peuvent opérer sans ingérence de l'administration centrale.
<b>Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif</b> : mesure dans laquelle l'exécutif respecte la constitution et se conforme aux décisions judiciaires, et indépendance du corps judiciaire.	<b>Persistance du régime</b> : mesuré par le nombre d'années depuis lequel le régime politique perdure (utilisé comme mesure de l'instabilité).
<b>Perception de la corruption</b> : mesure le niveau perçu de corruption, tel qu'établi au moyen d'évaluations d'experts et d'enquêtes d'opinion.	
<b>Contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif</b> : mesure dans laquelle le pouvoir législatif et les organismes publics peuvent remettre en question le pouvoir exécutif, enquêter sur lui et exercer sur lui une supervision.	
<b>Terreur politique</b> : mesure les niveaux de violences soutenues ou perpétrées par l'État (par exemple assassinats d'adversaires politiques ou brutalités policières).	

Les indicateurs du tableau A.8 qui apportent la plus grande contribution aux deux premières composantes principales sont les suivants :

**Première composante principale (axe des abscisses) : Contre-pouvoirs présents dans les institutions politiques et protection des droits de l'homme**

- Voix citoyenne et redevabilité, contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif, perception de la corruption, contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif et terreur politique.

**Deuxième composante principale (axe des ordonnées) : Stabilité politique**

- Persistance du régime, élections décentralisées.

À partir de ces deux composantes, le graphique A.5 et le tableau A.9 décrivent les profils de chaque groupe de fragilité politique.

Graphique A.5. Typologie de la dimension politique



Tableau A.9. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension politique

Groupe	Catégorie	Description
A	Fragilité politique extrême	Très faible redevabilité démocratique et institutions politiques faibles, faible niveau de protection des droits de l'homme et niveau élevé de terreur politique.
B	Fragilité due à une forte centralisation de la direction de l'État	Faible redevabilité démocratique mais institutions politiques fortes et centralisées, faible niveau de protection des droits de l'homme et niveau élevé de terreur politique.
C	Fragilité politique forte	L'un des deux types de situation suivants : 1) faible redevabilité démocratique, institutions politiques centralisées, faible niveau de protection des droits de l'homme ou 2) faiblesse des institutions démocratiques et faible niveau de protection des droits de l'homme.
D	Fragilité politique forte	
E	Fragilité politique modérée	Institutions démocratiques décentralisées robustes à modérément robustes, niveau modéré à relativement élevé de protection des droits de l'homme
F	Fragilité politique modérée	
G	Fragilité politique faible	
H	Fragilité politique faible	

**Dimension sécurité**

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016, la dimension sécurité vise à rendre compte de la vulnérabilité de la sécurité des citoyens associée à la violence sociale et politique. À ce titre, elle comprend des indicateurs de l'exposition des citoyens à des violences politiques et sociales directes. Le tableau A.10 présente une sélection d'indicateurs relevant de cette dimension.



Tableau A.10. Composantes de la fragilité concernant la sécurité

Principales contributions à la première composante de la fragilité concernant la sécurité : <i>État de droit et contrôle du territoire par l'État</i>	Principales contributions à la deuxième composante de la fragilité concernant la sécurité : <i>Conflit armé, terrorisme, crime organisé et violences interpersonnelles</i>
<b>Risque de conflit</b> : risque statistique de conflit violent au cours des 1 à 4 prochaines années, reposant sur 25 indicateurs quantitatifs tirés de sources de données ouvertes.	<b>Taux d'homicides</b> pour 100 000 habitants.
<b>Contrôle du territoire par l'État</b> : pourcentage du territoire que l'État contrôle effectivement.	<b>Nombre d'alliances officielles</b> entre pays.
<b>Niveau des activités criminelles violentes</b> menées par des organisations criminelles (trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, etc.).	<b>Décès par habitant liés aux combats</b> (log).
<b>État de droit</b> : perception de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la vie en société et les respectent, et en particulier sur le plan de la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux.	<b>Impact du terrorisme</b> mesuré par l'Indice mondial du terrorisme, qui prend en compte le nombre d'attentats, de morts, de blessés et la valeur des dégâts matériels causés par le terrorisme.

Les indicateurs du tableau A.10 qui apportent la plus grande contribution aux deux premières composantes principales sont les suivants :

**Première composante principale (axe des abscisses) : État de droit et contrôle du territoire par l'État**

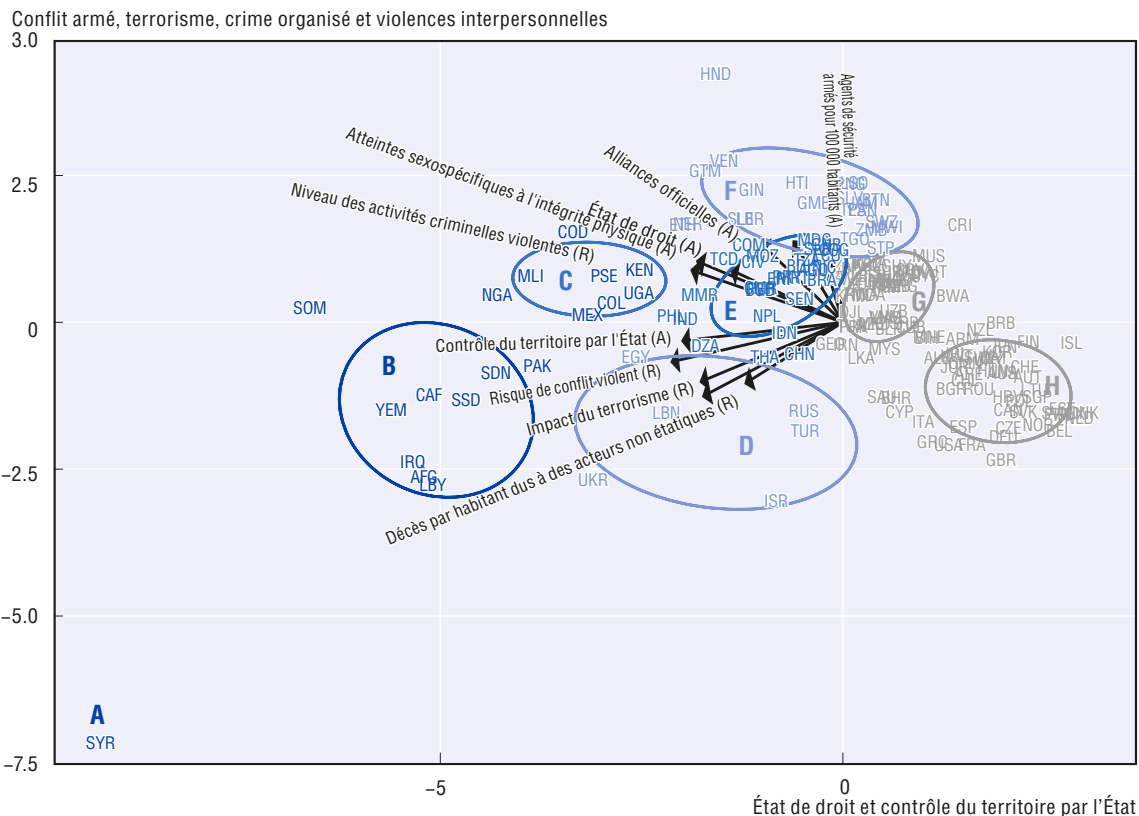
- Risque de conflit violent, contrôle du territoire, niveau des activités criminelles violentes, état de droit et atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique.

**Deuxième composante principale (axe des ordonnées) : Conflit armé, terrorisme, crime organisé et violences interpersonnelles**

- Taux d'homicides, alliances officielles, décès par habitant liés aux combats et impact du terrorisme.

À partir de ces deux composantes, le graphique A.6 et le tableau A.11 décrivent les fragilités concernant la sécurité de chaque groupe.

Graphique A.6. Typologie de la dimension sécurité



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449897>

Tableau A.11. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension sécurité

Groupe	Catégorie	Description
A	Fragilité extrême sur le plan de la sécurité	Présence d'un conflit armé, importantes activités terroristes, nombre élevé de morts violentes par habitant, présence de réseaux criminels, manque de contrôle par l'État sur le territoire, faible état de droit.
B	Fragilité extrême sur le plan de la sécurité	
C	Forte fragilité sur le plan de la sécurité	Faible état de droit, activités criminelles, taux d'homicides élevé, activité terroriste, déficience des cadres législatifs contre les violences sexospécifiques, dans certains cas, conflit armé en cours ou antécédents récents de conflit armé.
D	Forte fragilité sur le plan de la sécurité	
E	Forte fragilité sur le plan de la sécurité	
F	Forte fragilité sur le plan de la sécurité	
G	Faible fragilité sur le plan de la sécurité	Faibles niveaux de violences étatiques ou interpersonnelles et de criminalité organisée, capacité à faire face modérée à forte.
H	Faible fragilité sur le plan de la sécurité	

### Dimension sociétale

Dans le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016, la dimension sociétale vise à rendre compte de la vulnérabilité aux risques affectant la cohésion sociétale, qui découlent des inégalités aussi bien verticales qu'horizontales (inégalités entre groupes culturellement définis, ou construits), des clivages sociaux, etc. Le tableau A.12 présente une sélection d'indicateurs relevant de cette dimension.

Tableau A.12. Composante de la fragilité sociétale

Principales contributions à la première composante de la fragilité sociétale : <i>Accès à la justice, redevabilité et inégalités horizontales</i>	Principales contributions à la deuxième composante de la fragilité sociétale : <i>Inégalités verticales et entre les sexes</i>
<b>Voix citoyenne et redevabilité</b> : rend compte de la perception de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent intervenir dans le choix du gouvernement, ainsi que de la liberté d'expression, de la liberté d'association et de la liberté des médias.	<b>Coefficient de Gini</b> : mesure les inégalités de revenus.
<b>Accès à la justice</b> : indique dans quelle mesure les citoyens bénéficient d'un accès sûr et effectif à la justice.	<b>Inégalités entre les sexes</b> : mesure les inégalités entre hommes et femmes dans trois domaines importants du développement humain : santé reproductive, autonomisation et statut économique.
<b>Inégalités horizontales</b> : mesure si tous les groupes sociaux (qui se distinguent par leur langue, leur origine ethnique, leur religion, leur race, leur région ou leur caste) bénéficient du même niveau de libertés civiles.	
<b>Indice fondamental de la société civile</b> : mesure la robustesse globale de la société civile.	

Les indicateurs du tableau A.12 qui apportent la plus grande contribution aux deux premières composantes principales sont les suivants :

**Première composante principale (axe des abscisses) : Accès à la justice, redevabilité et inégalités horizontales**

- Voix citoyenne et redevabilité, accès à la justice, inégalités horizontales, indice fondamental de la société civile.

**Deuxième composante principale (axe des ordonnées) : Inégalités verticales et entre les sexes**

- Coefficient de Gini, inégalités entre les sexes et urbanisation.

À partir de ces deux composantes, le graphique A.7 et le tableau A.13 décrivent les fragilités sociétales de chaque groupe.

## Graphique A.7. Typologie de la dimension sociétale

Inégalités verticales et entre les sexes

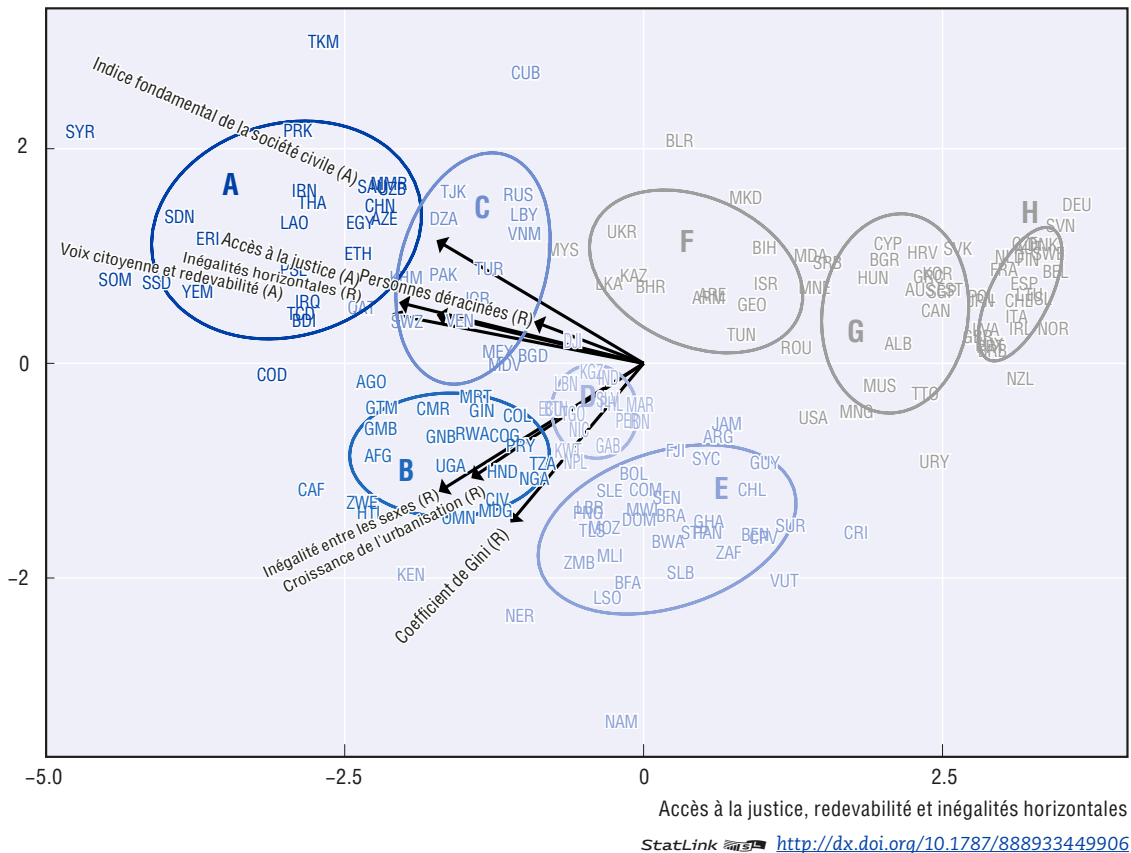


Tableau A.13. Synthèse des caractéristiques des groupes de fragilité dans la dimension sociétale

Groupe	Catégorie	Description
A	Fragilité sociétale extrême	Niveaux élevés d'inégalités verticales, horizontales et entre les sexes, niveaux extrêmement faibles de reddition de comptes et d'état de droit, société civile très faible, piètre accès à la justice, grand nombre de personnes déplacées.
B	Fragilité sociétale forte	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales conjugués à de fortes inégalités entre les sexes dans un contexte d'urbanisation rapide et de faibles niveaux de reddition de comptes et d'état de droit.
C	Fragilité sociétale forte	Niveaux élevés d'inégalités verticales et horizontales conjugués à de fortes inégalités entre les sexes dans un contexte d'urbanisation rapide et de faibles niveaux de reddition de comptes et d'état de droit.
D	Fragilité sociétale modérée	Inégalités verticales conjuguées à de fortes inégalités entre les sexes dans un contexte d'urbanisation rapide, accès modéré à la justice et présence d'une société civile.
E	Fragilité sociétale modérée	Inégalités verticales conjuguées à de fortes inégalités entre les sexes dans un contexte d'urbanisation rapide, accès modéré à la justice et présence d'une société civile.
F	Fragilité sociétale faible	Présence, mais à des niveaux relativement faibles, d'inégalités verticales, horizontales et entre les sexes, société civile robuste, voix citoyenne et reddition de comptes et accès à la justice.
G	Fragilité sociétale faible	Présence, mais à des niveaux relativement faibles, d'inégalités verticales, horizontales et entre les sexes, société civile robuste, voix citoyenne et reddition de comptes et accès à la justice.
H	Fragilité sociétale faible	Présence, mais à des niveaux relativement faibles, d'inégalités verticales, horizontales et entre les sexes, société civile robuste, voix citoyenne et reddition de comptes et accès à la justice.

## Statistiques globales des composantes principales

Le tableau A.14 décompose, à l'intérieur de chaque domaine, la contribution de chaque indicateur à la première et à la deuxième composante principale en termes de variance de la donnée expliquée, ainsi que l'ampleur de la corrélation entre chaque indicateur et chacune des deux composantes principales. Il apparaît clairement que la mesure dans laquelle les indicateurs contribuent à la réduction de chaque dimension de la fragilité et la corrélation de chaque indicateur avec les composantes principales varient beaucoup.

Tableau A.14. Statistiques sur les composantes principales

Dimension	Indicateur	Première composante principale			Deuxième composante principale		
		Contribution	Corrélation	Cos2	Contribution	Corrélation	Cos2
Environnementale	Indice fondamental de la société civile (A)	4.76	0.43	0.19	18.78	0.51	0.26
Environnementale	Santé environnementale (R)	21.05	0.91	0.83	0.39	-0.07	0.01
Environnementale	Sécurité alimentaire (A)	18.93	0.86	0.75	0.33	-0.07	0
Environnementale	Risque de catastrophe naturelle (R)	0.01	0.02	0	45.52	0.79	0.62
Environnementale	Prévalence de maladies infectieuses (décès pour 100 000 habitants) (R)	14.95	0.77	0.59	14.4	-0.44	0.2
Environnementale	État de droit (A)	15.95	0.79	0.63	8.5	0.34	0.12
Environnementale	Vulnérabilité socio-économique (R)	21.16	0.91	0.83	2.46	-0.18	0.03
Environnementale	Personnes déracinées (R)	3.2	0.35	0.13	9.61	0.36	0.13
Économique	Dépendance vis-à-vis de l'aide (R)	9.79	0.65	0.43	1.81	0.19	0.03
Économique	Éducation (A)	19.18	0.91	0.83	0.13	0.05	0
Économique	Sécurité alimentaire (A)	14.78	0.8	0.64	0.16	-0.06	0
Économique	Taux de croissance du PIB (R)	1.08	-0.22	0.05	10.98	0.46	0.21
Économique	Dette brute des administrations publiques (R)	3.54	-0.39	0.15	3.72	0.27	0.07
Économique	Taux d'activité des hommes (A)	17.52	0.87	0.76	0.21	0.06	0
Économique	NEET (R)	1.98	0.29	0.09	26.44	0.71	0.5
Économique	Qualité de la réglementation (A)	15.13	0.81	0.66	1.27	0.16	0.02
Économique	Éloignement (A)	11.43	0.7	0.5	1.25	-0.15	0.02
Économique	Dépendance vis-à-vis de la rente des ressources naturelles (R)	4.45	0.44	0.19	0	0.01	0
Économique	Taux de chômage (R)	0.12	-0.07	0.01	28.02	0.73	0.53
Économique	Taux d'activité des femmes (A)	1.01	-0.21	0.04	26.01	0.7	0.5
Sécurité	Agents de sécurité armés pour 100 000 habitants (A)	0.02	0.03	0	10.62	0.46	0.21
Sécurité	Décès liés aux combats par habitant (log) (R)	11.44	0.68	0.47	12.41	-0.49	0.24
Sécurité	Contrôle du territoire (A)	15.09	0.78	0.61	0.78	-0.12	0.02
Sécurité	Décès par habitant dus à des acteurs non étatiques (R)	5.6	0.48	0.23	8.51	-0.41	0.17
Sécurité	Alliances officielles (A)	3.99	0.4	0.16	14.35	0.53	0.28
Sécurité	Taux d'homicides (R)	1.46	0.24	0.06	15.07	0.54	0.3
Sécurité	Impact du terrorisme (R)	11.85	0.69	0.48	8.01	-0.4	0.16
Sécurité	Niveau des activités criminelles violentes (R)	13.43	0.74	0.55	6.16	0.35	0.12
Sécurité	Agents de police pour 100 000 habitants (A)	0.14	0.07	0.01	5.82	0.34	0.11
Sécurité	Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique (A)	7.38	0.55	0.3	6.27	0.35	0.12
Sécurité	État de droit (A)	12.45	0.71	0.51	8.45	0.41	0.17
Sécurité	Risque de conflit violent (R)	17.16	0.84	0.7	3.55	-0.26	0.07
Politique	Élections décentralisées (A)	6.25	0.55	0.31	30.09	0.51	0.26
Politique	Contraintes exercées par le pouvoir judiciaire sur l'exécutif (A)	16.4	0.9	0.8	5.42	0.22	0.05
Politique	Contraintes exercées par le pouvoir législatif sur l'exécutif (A)	13.49	0.81	0.66	16.63	0.38	0.14
Politique	Perception de la corruption (R)	16	0.88	0.78	8.95	-0.28	0.08
Politique	Terreur politique (R)	12.33	0.78	0.6	6.35	-0.23	0.05
Politique	Persistance du régime (R)	8.73	0.65	0.43	26.1	-0.47	0.23
Politique	Atteintes sexospécifiques à l'intégrité physique (A)	8.67	0.65	0.42	5.3	-0.21	0.05
Politique	Voix citoyenne et redevabilité (A)	18.13	0.94	0.89	1.15	0.1	0.01
Sociétale	Accès à la justice (A)	19.34	0.88	0.78	4.62	-0.25	0.06
Sociétale	Indice fondamental de la société civile (A)	13.87	0.75	0.56	18.86	-0.5	0.25
Sociétale	Inégalités entre les sexes (R)	13.56	0.74	0.55	20.49	0.52	0.27
Sociétale	Coefficient de Gini (R)	5.72	0.48	0.23	31.54	0.64	0.41
Sociétale	Inégalités horizontales (R)	13.86	0.75	0.56	2.95	-0.2	0.04
Sociétale	Personnes déracinées (R)	3.88	0.4	0.16	2.17	-0.17	0.03
Sociétale	Croissance de l'urbanisation (R)	9.59	0.62	0.39	16.41	0.46	0.21
Sociétale	Voix citoyenne et redevabilité (A)	20.18	0.9	0.82	2.97	-0.2	0.04

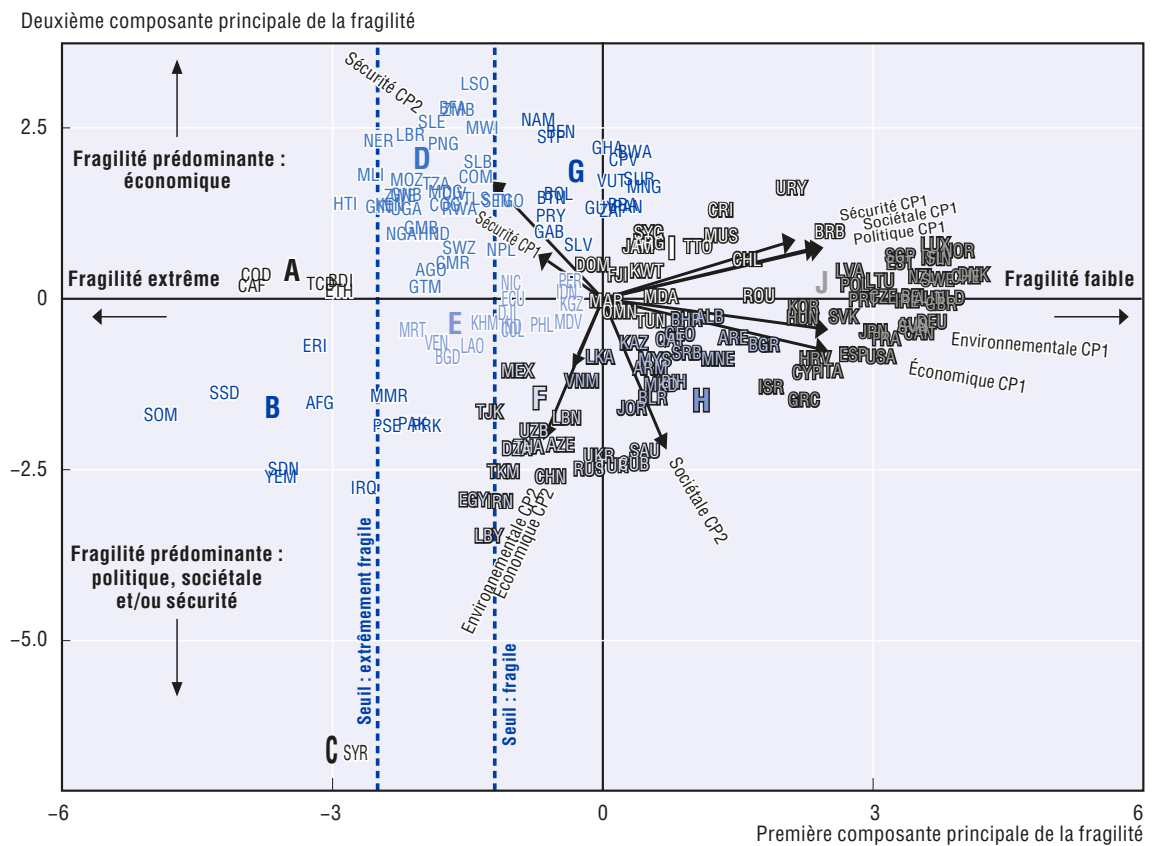
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449974>

## Étape 2 : Analyse globale de la fragilité

Une fois les contextes classés par groupes au sein de chaque dimension, la deuxième étape de la méthodologie consiste à agréger ces informations en vue de dresser un tableau global des combinaisons de fragilités. Pour ce faire, les composantes de chaque dimension forment les données de départ pour une deuxième ACP globale : les dix composantes principales obtenues dans les cinq dimensions sont utilisées comme indicateurs pour une ACP de deuxième niveau. Les résultats de cette analyse globale de deuxième niveau permettent d'établir la liste des 56 contextes les plus fragiles, classés comme « extrêmement fragiles » et « fragiles ».

L'ACP de deuxième niveau aboutit à dix groupes de contextes définis en fonction de leur fragilité, présentés au graphique A.8 ; ils se différencient non seulement par l'ampleur de la fragilité mais également par les caractéristiques dominantes de cette fragilité. La première dimension de l'ACP représente la capacité d'adaptation et la deuxième, les types de fragilité. On a fixé deux seuils arbitraires, aboutissant à 56 contextes fragiles. Pour qu'un contexte soit considéré comme « extrêmement fragile », il doit enregistrer un score inférieur à 2.5 sur la première composante principale de l'ACP globale, que présente le graphique A.8. Pour qu'un contexte soit considéré comme « fragile », il doit enregistrer un score compris entre 1.2 et 2.5 sur la première composante principale.

Graphique A.8. Diagramme de double projection pour la fragilité globale



## Note

1. S'il existe des méthodes pour aborder des dynamiques plus compliquées dans les indices composites, il a été noté que ces approches étaient rarement utilisées (Grävingholt, Ziaja et Kreibaum, 2015).

## Références

- Auvinen J. (1997), « Political conflict in less developed countries 1981-89 », *Journal of Peace Research*, vol. 34, n° 2, pp. 177-195, <http://doi.org/10.1177/0022343397034002005>.
- BAfD (2014), *Remédier à la fragilité et renforcer la résilience*, [www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Rem%C3%A9dier\\_%C3%A0\\_la\\_fragilit%C3%A9\\_et\\_renforcer\\_la\\_r%C3%A9silience\\_en\\_Afrique\\_-\\_Strat%C3%A9gie\\_du\\_Groupe\\_de\\_la\\_BAD\\_pour\\_2014-2019.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Rem%C3%A9dier_%C3%A0_la_fragilit%C3%A9_et_renforcer_la_r%C3%A9silience_en_Afrique_-_Strat%C3%A9gie_du_Groupe_de_la_BAD_pour_2014-2019.pdf).
- Banque mondiale (2015), *Country Policy and Institutional Assessment*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/data-catalog/CPIA>.
- Banque mondiale (2014), *Rapport sur le développement dans le monde 2014 : Risques et opportunités – La gestion du risque à l'appui du développement*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/169381468158980858/pdf/817850WDROFREN00Box379841B00PUBLIC0.pdf>.
- Banque mondiale (2011), *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/845531468330970215/Rapport-sur-le-developpement-2011-dans-le-monde-conflits-securite-et-developpement>.
- Berdal, M. et A. Wennmann (dir. pub.) (2010), *Ending Wars, Consolidating Peace: Economic Perspectives*, Routledge, Londres.
- Brinkman, H. et C.S. Hendrix (2011), « Food Insecurity and Violent Conflict: Causes, Consequences, and Addressing the Challenges », *Occasional Paper*, n° 24, Programme alimentaire mondial, juillet, pp. 1-28, <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp238358.pdf>.
- Call, C.T. (2010), « Beyond the 'failed state': Toward conceptual alternatives », *European Journal of International Relations*, vol. 17, n° 2, pp. 303-326.
- Caprioli, M. (2005), « Primed for Violence: The Role of Gender Inequality in Predicting Internal Conflict », *International Studies Quarterly*, vol. 49, n° 2, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.0020-8833.2005.00340.x/abstract>.
- Carment, D., Y. Samy et J. Landry (2013), « Transitioning fragile states: A sequencing approach », *The Fletcher Forum of World Affairs*, vol. 37, n° 2, pp. 125-151.
- Collier, P. et A. Hoeffler (2004), « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, n° 4, pp. 563-595, <http://doi.org/10.1093/oep/gpf064/10.1093/oep/gpf064>.
- de Groeve, T., P. Hachemer et L. Vernaccini (2014), *Global Conflict Risk Index*.
- Dorsch, M.T., K. Dunz et P. Maarek (2015), « Macro shocks and costly political action in non-democracies », *Public Choice*, vol. 162, n° 3-4, pp. 381-404, <http://doi.org/10.1007/s11127-015-0239-x>.
- Easterly, W. (2001), « Can institutions resolve ethnic conflict? », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 49, n° 4, pp. 687-706, <http://doi.org/10.1086/452521>.
- Elbadawi, E. et N. Sambanis (2000), « Why are there so many civil wars in Africa? Understanding and preventing violent conflict », *Journal of African Economies*, vol. 9, n° 3, pp. 244-269, <http://doi.org/10.1093/jae/9.3.244>.
- FICR (2016) « Définition de catastrophe », Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, [www.ifrc.org/fr/introduction/gestion-de-catastrophes/catastrophes/what-is-a-disaster/en/what-we-do/disaster-management/about-disasters/what-is-a-disaster](http://www.ifrc.org/fr/introduction/gestion-de-catastrophes/catastrophes/what-is-a-disaster/en/what-we-do/disaster-management/about-disasters/what-is-a-disaster).
- Goldstone, J. et al. (2000), « It's all about state structure: New findings on revolutionary origins from global data », *Homo Oeconomicus*, vol. 21, n° 3, pp. 429-455, [www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwiustjPvofRAhVBmBQKHbETDV0QFggaMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.homoeconomicus.org%2Flib%2Fgetfile.php%3FarticleID%3D132%26PHPESSID%3D0f97b006dca504e8852fff437785fc97&usq=AFQjCNHxASGfIbxJAqlaJNApz4FBM6N-og](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwiustjPvofRAhVBmBQKHbETDV0QFggaMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.homoeconomicus.org%2Flib%2Fgetfile.php%3FarticleID%3D132%26PHPESSID%3D0f97b006dca504e8852fff437785fc97&usq=AFQjCNHxASGfIbxJAqlaJNApz4FBM6N-og).
- Goodwin, J. (2011), « Why we were surprised (again) by the Arab spring », *Swiss Political Science Review*, vol. 17, n° 4, pp. 452-456, <http://doi.org/10.1111/j.1662-6370.2011.02045.x>.

- Gould, L.A. et M. Pate (2016), *A Introduction: The State as a System 1*, CRC Press.
- Grant, R.W. et R.O. Keohane, (2005). « Accountability and abuses of power in world politics », *The American Political Science Review*, vol. 99, n° 1, pp. 29-43.
- Grävingholt, J., S. Ziaja et M. Kreibbaum (2015), « Disaggregating state fragility: A method to establish a multidimensional empirical typology », *Third World Quarterly*, vol. 36-37, pp. 1281-1298, <http://doi.org/10.1080/01436597.2015.1038340>.
- Hegre, H. et al. (2001), « Toward a democratic civil peace? Democracy, political change, and civil war, 1816-1992 », *The American Political Science Review*, vol. 95, n° 1, pp. 33-48.
- Holzmann, R. et S. Jørgensen (2000), « Gestion du risque social : Cadre théorique de la protection sociale », *Document de travail sur la protection sociale 21314*, Banque mondiale, pp. 136, <http://documents.worldbank.org/curated/en/160391468779951687/Gestion-du-risque-social-cadre-theorique-de-la-protection-sociale>.
- Institute for Economics and Peace (2015), *Global Terrorism Index 2015: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism*, <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.
- Justino, P. (2009), « Poverty and violent conflict: A micro-level perspective on the causes and duration of warfare », *Journal of Peace Research*, vol. 46, n° 3, pp. 315-333, <http://doi.org/10.1177/0022343309102655>.
- Kaplan, S. (2008), *Fixing Fragile States: A New Paradigm for Development*, Praeger.
- Kaufmann, D. et A. Kraay (2015) « The Worldwide Governance Indicators (WGI) project 1996-2015 », Natural Resource Governance Institute (NRGI) et Brookings Institution, Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#home>.
- Le Billon, P. (2003), « Buying peace or fuelling war: The role of corruption in armed conflicts », *Journal of International Development*, vol. 15, n° 4, pp. 413-426.
- Lederman, D., N. Loayza et A.M. Menendez (2002), « Violent crime: Does social capital matter? », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 50, n° 3, pp. 509-539, <http://doi.org/10.1086/342422>.
- Leeds, B.A. (2003), « Alliance reliability in times of war: Explaining state decisions to violate treaties », *International Organization*, vol. 57, n° 4, pp. 801-827, <http://doi.org/10.1017/S0020818303574057>.
- Letendre, K., C.L. Fincher et R. Thornhill (2010), « Does infectious disease cause global variation in the frequency of intrastate armed conflict and civil war? », *Biological Reviews*, vol. 85, n° 3, pp. 669-683, <http://doi.org/10.1111/j.1469-185X.2010.00133.x>.
- Mack, A. (dir. pub.) (2010), *Human Security Report 2009/2010: The Causes of Peace and the Shrinking Costs of War*, Oxford University Press.
- Marshall, M.G. (2008), « Fragility, instability, and the failure of states », Council on Foreign Relations, octobre, [www.cfr.org/conflict-prevention/fragility-instability-failure-states-assessing-sources-systemic-risk/p17638](http://www.cfr.org/conflict-prevention/fragility-instability-failure-states-assessing-sources-systemic-risk/p17638).
- Marshall, M.G. et B.R. Cole (2014). « Global report 2014: Conflict, governance, and state fragility », Center for Systemic Peace, Vienne.
- Miguel, E., S. Satyanath et E. Sergenti (2004), « Economic shocks and civil conflict: An instrumental variables approach », *Journal of Political Economy*, vol. 112, n° 4, pp. 725-753, <http://doi.org/10.1086/421174>.
- Miraglia, P., R. Ochoa et I. Briscoe (2012), « Transnational organised crime and fragile states », OECD Development Co-operation Working Papers, n° 5, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k49dfg88s40-en>.
- Muggah, R. (2014), « Deconstructing the fragile city: Exploring insecurity, violence and resilience », *Environment and Urbanization*, vol. 26, n°2, pp. 1-14, [www.appg-popdevrh.org.uk/Deconstructing%20the%20fragile%20city%20exploring%20insecurity,%20violence%20and%20resilience.pdf](http://www.appg-popdevrh.org.uk/Deconstructing%20the%20fragile%20city%20exploring%20insecurity,%20violence%20and%20resilience.pdf).
- Nielsen, R.A. et al. (2011), « Foreign aid shocks as a cause of violent armed conflict », *American Journal of Political Science*, vol. 55, n° 2, pp. 219-232, <http://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2010.00492.x>.
- OCDE (2013), *Fragile States: Resource Flows and Trends*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264190399-en>.
- OCDE (2011), *Managing Risks in Fragile and Transitional Contexts: The Price of Success?*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264118744-en>.

- Regan, P.M. et D. Norton (2005), « Greed, grievance, and mobilization in civil wars », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 3, pp. 319-336, <http://doi.org/10.1177/0022002704273441>.
- Rice, S.E. et S. Patrick (2008), *Index of State Weakness in the Developing World*, The Brookings Institution, Washington, DC.
- Rotberg, R.I. (2002), « The new nature of nation-state failure », *The Washington Quarterly*, vol. 25, pp. 83-96, <http://doi.org/10.1162/01636600260046253>.
- Salehyan, I. (2008), « The externalities of civil strife: Refugees as a source of international conflict », *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 4, pp. 787-801, <http://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2008.00343.x>.
- Schneckener, U. (2006), « Fragile statehood, armed non-state actors and security governance », *Private Actors and Security Governance*, décembre, pp. 23-40.
- Stewart, F. (2008), *Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Taleb, N.N. et G.F. Treverton (2015), « The calm before the storm », *Foreign Affairs*, février, vol. 1-7, <https://www.foreignaffairs.com/articles/africa/calm-storm>.
- Tilly, C. (1985), « War making and state making as organized crime », in P. Evans, D. Rueschemeyer, et T. Skocpol (dir. pub.), *Bringing the State Back In*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Université des Nations Unies (2014), *World Risk Report 2014*, Bonn.
- van Dijk, J. (2007), « Mafia markers: Assessing organized crime and its impact upon societies », *Trends in Organized Crime*, vol. 10, n° 4, pp. 39-56, <http://doi.org/10.1007/s12117-007-9013-x>.
- WEF (2016), *The Global Risks Report 2016*, Forum économique mondial, Genève, [http://www3.weforum.org/docs/GRR/WEF\\_GRR16.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GRR/WEF_GRR16.pdf) (consulté le 4 septembre 2016).
- Wolfson, M., Z. Madjd-Sadjada et P. James (2004), « Identifying national types: A cluster analysis of politics, economics, and conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 5, pp. 607-623, <http://doi.org/10.1177/0022343304045975>.



## Annexe B : Notes méthodologiques sur les apports financiers aux contextes fragiles

### Aide publique au développement

Comme dans le rapport de 2015, on utilise ici l'aide publique au développement (APD) hors allègement de la dette comme principal outil de mesure des apports d'aide. Ce choix permet d'étudier les apports qui entrent dans les pays en développement, et non les créances qui ont été effacées dans les bilans des pays. L'APD totale est celle de l'ensemble des donateurs, et pas seulement des membres du Comité d'aide au développement.

Il a été décidé, pour les besoins du présent rapport, de convertir les chiffres indiqués en USD courants en montants exprimés en USD constants de 2014 à l'aide de l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis correspondant, afin de faire apparaître l'évolution des apports financiers dans le temps en termes réels. Il convient toutefois de noter que l'utilisation de cette méthode vise à rendre compte de l'importance des apports selon la perspective du fournisseur d'aide au développement, et qu'elle ne permet pas nécessairement de représenter de manière précise l'importance des apports suivant la perspective du pays destinataire.

Le chapitre 5 analyse l'aide publique au développement en appréhendant l'ensemble des apports financiers aux contextes fragiles. De ce point de vue, il est intéressant d'exclure de l'APD l'allègement de la dette et de porter essentiellement l'attention sur les apports effectifs de fonds des pays donateurs aux contextes fragiles. En revanche, le chapitre 6 examine la relation entre l'APD et le profil de fragilité des destinataires, de sorte que la prise en compte de l'allègement de la dette a été jugée utile pour cette analyse.

### Envois de fonds des travailleurs émigrés

Les envois de fonds des travailleurs émigrés sont exprimés en termes nets. Les données proviennent de Banque mondiale (2016a), « Transferts personnels et rémunération des employés (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, et ont été converties en USD constants de 2014.

### Investissement direct étranger

L'investissement direct étranger est exprimé en termes nets. Les données proviennent de Banque mondiale (2016b), « Investissements étrangers directs, entrées nettes (USD courants) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://data.worldbank.org/indicators>, et ont été converties en USD constants de 2014.

### Données disponibles

L'examen des apports financiers sous forme de chiffres globaux, de chiffres par habitant et en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) montre que les données concernant ces apports manquent sur une ou plusieurs années pour bon nombre de contextes fragiles.

Au-delà de la question des lacunes présentes dans les données sur les apports financiers, se pose la question plus fondamentale des données manquantes dans les estimations concernant la population, ainsi que le PIB et le revenu national brut (RNB). Par conséquent, certains contextes fragiles pour lesquels des données sur les apports financiers sont

disponibles ne peuvent être pris en compte dans les calculs relatifs aux apports par habitant ou en pourcentage du PIB. Ce problème ajoute encore aux difficultés que pose l'obtention de chiffres par habitant et en pourcentage du PIB qui soient véritablement représentatifs de tous les contextes fragiles.

Il est en outre nécessaire de noter que le groupe des donateurs qui fournissent des rapports statistiques à l'OCDE s'est agrandi au fil du temps et que, par conséquent, les chiffres de l'APD en particulier peuvent avoir augmenté du seul fait que la notification s'est améliorée.

Compte tenu de tous ces éléments, les chiffres présentés dans ce rapport doivent être considérés comme des valeurs approchées qui ont été établies à partir des meilleures sources de données disponibles mais qui peuvent diverger, parfois de manière importante, des valeurs effectives des apports financiers à destination des contextes fragiles. Des données de meilleure qualité dans ce domaine contribueraient sensiblement, dans l'avenir, à renforcer la confiance et à améliorer les recommandations pratiques qui en sont tirées sur les apports financiers aux contextes fragiles.

## Analyse de l'aide et de la fragilité en composantes principales

Le tableau B.1 présente une synthèse des résultats de l'analyse, par composante principale, de l'APD sectorielle par habitant (graphique 6.15).

Tableau B.1. Statistiques, par composante principale, de l'APD sectorielle par habitant

Secteur d'affectation de l'APD	Première composante principale : importance de l'aide			Seconde composante principale : type d'aide (développement à long terme ou gestion des crises)		
	Contribution	Corrélation	Cos2	Contribution	Corrélation	Cos2
Entreprises	7.31	-0.73	0.53	0.37	0.10	0.01
Agriculture, sylviculture, pêche	7.39	-0.73	0.54	0.02	-0.02	0.00
Industries manufacturières et extractives et construction	2.48	-0.42	0.18	1.24	-0.18	0.03
Politiques en matière de population	1.07	-0.28	0.08	0.38	-0.10	0.01
Eau et assainissement	7.40	-0.73	0.54	2.94	-0.27	0.07
Interventions d'urgence	1.84	-0.37	0.13	12.37	0.56	0.31
Soutien budgétaire	3.36	-0.49	0.24	0.82	-0.14	0.02
Banques et services financiers	1.52	-0.33	0.11	0.36	-0.10	0.01
Énergie	4.48	-0.57	0.33	13.26	-0.58	0.33
Protection de l'environnement	2.65	-0.44	0.19	7.73	-0.44	0.20
Reconstruction et réhabilitation	3.46	-0.50	0.25	11.88	0.55	0.30
Prévention des conflits, paix et sécurité	4.71	-0.59	0.34	12.87	0.57	0.33
Gouvernement et société civile	6.39	-0.68	0.46	3.76	0.31	0.10
Commerce	5.97	-0.66	0.43	1.22	0.18	0.03
Santé	8.36	-0.78	0.61	0.90	0.15	0.02
Alimentation	3.49	-0.50	0.25	1.42	0.19	0.04
Prévention des catastrophes	5.86	-0.65	0.43	1.56	-0.20	0.04
Transports	7.56	-0.74	0.55	0.05	-0.04	0.00
Éducation	9.76	-0.84	0.71	1.39	0.19	0.04
Tourisme	2.41	-0.42	0.18	14.32	-0.60	0.36
Communication	2.52	-0.43	0.18	11.14	-0.53	0.28

Source : Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449981>

# **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# États de fragilité 2016

## COMPRENDRE LA VIOLENCE

La violence progresse, et elle survient là où on ne l'attend pas. Ces 15 dernières années, elle a touché 3.34 milliards d'individus, soit près de la moitié de la population de la planète. Si le nombre de conflits violents régresse, davantage d'individus meurent à cause de conflits. Les violences qui transparaissent dans les conflits armés, dans le nombre de tués et dans les flux de réfugiés sont à leur niveau le plus élevé depuis plus de 20 ans. L'extrémisme violent et le terrorisme sont eux aussi en hausse. De surcroît, le coût économique de la violence s'alourdit : l'impact économique mondial de la violence atteint le chiffre impressionnant de 13 600 milliards USD, soit l'équivalent de 13.3 % du PIB mondial. Et les personnes les plus exposées à la violence sont les civils, en particulier les enfants et les femmes.

*États de fragilité 2016 : Comprendre la violence* examine de très près la violence dans le monde – et ce qu'il faudrait faire face à ce phénomène. Ce rapport met en lumière les dernières réflexions sur la violence, présente une nouvelle approche fondée sur les risques permettant le suivi des différentes dimensions de la fragilité et étudie les flux financiers destinés aux contextes de fragilité. Il ressort de ce rapport que les efforts déployés en matière de développement, de paix et de sécurité dans le monde en développement n'ont pas été suffisants au regard de la nouvelle réalité de la violence. Il nous faut consacrer davantage de ressources et d'attention à la lutte contre la violence. Et si nous voulons être efficaces, il nous faut mettre les individus, et en particulier les jeunes, au centre de nos efforts.

### Sommaire

- Chapitre 1. Violence, fragilité et financement : Vue d'ensemble
- Chapitre 2. La violence aujourd'hui
- Chapitre 3. Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité
- Chapitre 4. Fragilité et violence
- Chapitre 5. Mesurer les flux financiers à destination des contextes fragiles
- Chapitre 6. Relation entre aide et fragilité
- Chapitre 7. Prisme de la violence et recommandations finales
- Annexe A. Annexe méthodologique
- Annexe B. Notes méthodologiques sur les apports financiers aux contextes fragiles

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264269996-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

